N° 341 — Tome XCIII 1er Septembre 1911

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt-deuxième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50.**

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXI

SOMMAIRE

N° 341. — 1er Septembre 1911

REVUE DE LA QUINZAINE

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

JEAN REBOUL ET FRÉDÉRIC MISTRAL

—

Dans *Moun Espelido, Memòri e Raconte*, publié à Paris en 1906 en français et en provençal, Frédéric Mistral, narrant sommairement la merveilleuse fortune initiale de *Mireille*, a écrit, p. 625, ces paroles : « Avant mon départ, mon dévoué compatriote — c'est d'Ad. Dumas qu'il s'agit — voulut bien me présenter à Lamartine, son ami, et voici comment le grand homme raconta cette visite dans son « Cours familier de Littérature » (*quarantième entretien*, 1859), etc., etc. » Que si, cependant, nous nous reportons à l'*Armana Prouvençau* pour 1860 (Avignoun, Roumanille), nous y trouverons, à la *Crounico felibrenco,* une version beaucoup moins laconique de ce célèbre voyage à Paris en 1859 et surtout du *triomphe nîmois* qui l'avait précédé et que le poète de *Mireille* a jugé à propos, dans sa fragmentaire autobiographie, de passer sous silence. Les lettres que nous publions, en apportant la confirmation documentaire d'une vérité reconnue, il y a 50 ans, comme évidente : celle de la capitale influence qu'eut la protection de Jean Reboul sur le succès, si prodigieusement rapide, de Mistral (1), nous dispensent de reproduire ici des textes accessibles à tous dans nos grandes bibliothèques et il nous suffira, par suite, de renvoyer le lecteur aux pp. 19-31 de l'*Armana* comme contenant les passages originaux d'où ressort la dette du félibre de Maillane à l'endroit du « poète-boulanger » nîmois. La presse

(1) L'apôtre du Félibrige, M. P. Mariéton — qui, d'ailleurs, est, comme on sait, Lyonnais — n'ignorait pas cette vérité et bien que parlant — à l'article : *Félibrige* de la *Grande Encyclopédie*, t. XVII [1893], p. 130 — sur un ton cavalier du « bon Reboul », qui « avait fait connaître à Nîmes les délices du premier triomphe » à Roumanille et à Mistral, il daignait, à l'article sur *Mistral*, t. XXIII, p. 1134, reconnaître qu' « Adolphe Dumas et Reboul se firent les parrains de *Mireille*, qui, présentée par eux à Lamartine, éveilla l'émotion solennelle chez le vieil Orphée endormi ».

de Nîmes, aussi bien, n'avait pas attendu l'apparition de l'*Armana* pour mettre en pleine lumière ces faits, aujourd'hui oubliés. Un écrivain dont nous nous réservons, dans une prochaine étude sur Jules Canonge, de caractériser le très souple et original talent, Ernest Roussel, inaugurait, précisément cette année-là 1859, sa *Revue Nîmoise* du *Courrier du Gard*, où il devait éparpiller tant de perles parmi le fumier d'Ennius de la redondance journalistique, et voici ce qu'au n° du samedi 19 mars 1859, il contait sous cette rubrique : « Le vent était cette semaine aux solennités d'un caractère religieux. Nous assistions samedi au tirage de la loterie au profit de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul... et nous avions le plaisir d'y entendre MM. Aubanel, Mistral et Roumanille, qui donnaient à la fête son principal attrait... » Suit le détail de la cérémonie, où Mistral lut les strophes d'amour à Magali, dont l'avant-dernière, cri éploré de l'infortuné mant :

Se dóu couvènt passes li porto,
Tòuti li mounjo trouvaras,
Qu'à moun entour saran pèr orto,
Car en susàri me veiras !
— O Magali, si tu te fas
La paouro morto,
Adounc la terro me farai,
Aqui t'aurai...

semblait à l'ami des félibres rebelle à tout commentaire, si « l'aile du papillon se déflore sur les doigts imprudents qui la manient... ». Après quoi, l'auteur continuait : « Cette bonne soirée s'est terminée par quelques poésies pleines d'effusion que notre Reboul a adressées aux poètes provençaux en posant sur leurs têtes ces couronnes si bien méritées que leur offrait la charité et que leur présentait la main d'un ami. Récompense doublement précieuse pour ces jeunes hommes de talent et de cœur qui savent si bien mettre l'un et l'autre au service des plus touchantes infortunes, et qui n'oublieront jamais ce moment où, courbés sous la main d'un des plus grands poètes de notre Midi, ils recevaient pour ainsi dire de la bouche qui chanta *l'Ange et l'Enfant* la consécration de la muse... » Le toast prononcé par Reboul au banquet offert aux 3 félibres par la municipalité est donné p. 23 de l'*Armana* en ces termes, que nous citerons parce qu'ils contiennent l'irréfragable preuve que, si Mistral eut — les paroles de sa lettre du 10 septembre 1858 sont là pour appuyer notre dire — tout d'abord l'intention de conquérir à Paris « une petite pointe de clocher », sans doute en se fixant, pour un temps au moins, dans la capitale, ce fut au conseil de Reboul — qui s'en fera gloire dans sa lettre du 27 mars 1859 — qu'il dut de prendre cette résolution géniale de retourner à Maillane pour y passer ses jours.

« Beve à « Mirèio », lou plus bèu mirau ounte jamai la Prouvènço se fugue miraiado... Mistrau, vas à Paris. Souvèn-te qu'à Paris, lis escaliè soun de vèire! N'òublides pas ta maire! N'òublides pas qu'es dins un mas de Maiano qu'as fa « Mirèio », e qu'es aco que te fai grand!... »

A la date où eut lieu cette cérémonie, dûment exaltée dans l'*Armana* de 1860 (1), Reboul, comme on va le voir, était révéré par Mistral à l'égal d'un illustre ancêtre, mais aussi d'un influent protecteur. Le point de départ de leur liaison avait été le légendaire « congrès » d'Arles, du 29 août 1852, dans l'un des salons de l'Archevêché, puis à l'Amphithéâtre. J. Canonge, qui l'a décrit au n° des dimanche 19 et mercredi 22 septembre 1852 de la *Gazette du Bas-Languedoc* nîmoise, nous apprend, en effet, que « là fut lue une lettre de Jean Reboul, apportée par celui qui écrit ces pages. » Le poète nîmois félicitait ses frères de chanter si bien, et surtout « de ne chanter que pour les honnêtes gens ». Il les exhortait à persister, à grossir leur phalange : « Car », disait-il, « Celui qui a fait notre ciel si bleu l'a fait si grand qu'il y a de la place pour toutes les étoiles (2)... » Et Roumanille, qui écrivit — sans la signer (3) — la nécrologie de Reboul, pp. 105-106 de l'*Armana* de 1865, avouera, de son côté, à cette place où il cite un fragment de la lettre qu'il reçut de Reboul à la date du 28 août 1852 : « *Aro, emé fierta poudén lou dire,— dempièi que nous acamperian au Coungrès d'Arle en 1852, emé nautre delongo l'avèn ausi canta; emé nautre l'avèn vist camina, nous afougant e nousproutegènt...* » Ce passage sera repris, la même année, par Roumanille et Mistral à la notice du *Liame de Rasin* sur Reboul : « *Lou bon Reboul èro devot de cor e d'amor à l'obro felibrenco. Despièi que li Felibre s'acampèron au Coungrès d'Arle en 1852, em'éli de-longo cantè e caminè, lis afougant e li proutegènt coume un paire sis enfant* (4)... » Au Congrès suivant d'Aix,

(1) « Il est passablement nîmois, cette année, ce brave almanach », écrira à ce propos Roussel, au n° du samedi 31 décembre 1859 du *Courrier du Gard* et il ne sera pas sans intérêt de noter que ce fut Roussel qui salua *le premier* dans la presse l'apparition de *Mireille* (comme il s'en vante discrètement dans le n° du 24 septembre 1859 de son journal) dans *le Courrier* du 2 avril 1859.

(2) Il serait oiseux de retracer ici la bizarre fortune de cette phrase de Reboul dans la littérature, depuis sa reproduction dans l'article de Canonge, en 1852, jusqu'à la transcription libre qu'en donnait, en 1900, notre excellent collègue M. Paul Risson, au t. XIV de la *Revue Félibréenne*, p. 196 de ce savoureux article sur *la Vie et l'Œuvre de Gelu*, où il y a une description si peu orthodoxe du Congrès d'Arles, pp. 192 *seq*. Disons seulement que, comme toutes les phrases littéraires fortunées, elle a été violentée et déformée à l'envi et selon les besoins du moment.

(3) Le *Mortuorum Prouvençau* de cette année-là est signé J. Brunet, mais l'aveu est dans la lettre de Roumanille à Canonge du 4 janvier 1865. Cf. la correspondance du premier avec le second publiée par M. P.-H. Bigot : *Lettres Félibréennes* (Bergerac, 1910), p. 38.

(4) Le fragment de lettre à Roumanille, de nouveau cité à cette place, p. 176, sera repris par Mistral en 1906, *op. cit.*, pp. 418-419.

le 21 août 1853 — commémoré, on ne sait trop pourquoi, puisque c'était celui de 1852 qui eût mérité cet honneur, le 14 juin 1903 à Aix et éternisé par une plaque mise au-dessus de la porte de la salle des Etats de l'Hôtel-de-Ville — Reboul manquait encore et ce fut Canonge qui y représentait, de nouveau, Nîmes et qui se chargea d'en célébrer les splendeurs dans un article que n'a pas connu M. E. Lefèvre dans sa *Bibliographie Mistralienne* et qui n'en fut pas moins réimprimé partiellement par *le Journal de Montpellier*, avec force éloges pour son auteur (1). Mais une visite que firent à Canonge les étoiles les plus brillantes alors de la pléiade provençale, le 25 septembre 1853, — et à la suite de laquelle Aubanel y va, lui aussi, de sa pièce en vers : *Li dous Bessoun*, qu'il envoie « A. J. Reboul e J. Canonge » le lendemain, avec la devise biblique : *Matrem filiorum lœtantem* — marque pour Mistral l'ère des communications écrites avec Reboul, sous forme, d'abord, éminemment révérencieuse, puis, peu à peu — mais sans que jamais l'expression de la dépendance littéraire s'atténue — moins timidement écolière, jusqu'à l'ultime et si caractéristique apologie de la dernière missive, celle du 17 janvier 1862.

Ce n'est pas sans émotion, nous aussi, que, dans une entrevue que nous eûmes avec Mistral à Maillane, le 7 mai dernier, nous entendîmes l'illustre aède nous réitérer le témoignage de sa pleine et entière vénération pour Reboul, à plus d'un demi-siècle de distance, et formuler le regret mélancolique que le chantre des *Traditionnelles* n'ait pas su renoncer à temps aux vains lauriers de l'émule de Lamartine pour mériter la plus humble, mais plus durable couronne de poète spécifiquement nîmois (2) ! Quand nous avons annoncé à Mistral notre intention de publier cette correspondance — intention qu'il a généreusement facilitée, en nous fournissant les originaux des lettres de Reboul, dont l'important héritage inédit verra, pourvu que nous en ayons les loisirs et la force, peu à peu le jour par nos soins et grâce à la libéralité de son dernier exécuteur testamentaire — il nous affirma, à la date du 10 avril 1910, que la lecture en serait pour lui « un très doux renouveau ». Un peu plus tard — le 26 avril, — répondant à un scrupule touchant la nature de la dette consacrée à l'égard de Reboul par le débutant de 1858-1859, il nous déclarait applaudir à notre « louable entreprise en faveur de la gloire légitime de Reboul ». Cette entreprise, conçue — le Directeur de cette

(1) M. E. Lefèvre n'a pas su non plus que l'article de Canonge sur *Mirèio* dans *l'Opinion du Midi* — l'ancienne *Gazette du Bas-Languedoc*, qui reprit ce titre le 26 mars 1871 — du 9 mars 1859, avait été aussitôt réimprimé, avec une préface de B. Roux, dans l'importante *Gazette du Midi* marseillaise.

(2) Mistral, ce disant, oubliait manifestement la très forte page d'A. de Pontmartin dans *le Correspondant* du 25 juin 1864, à l'article sur *Jean Reboul*, p. 304. Qu'il daigne, pour son édification, s'y reporter.

Revue, qui a accepté un manuscrit de date antérieure au présent travail, où nous identifions la source de *l'Ange et l'Enfant*, pourrait en rendre témoignage — sans arrière-pensée de vaine apologétique, ni de systématique dénigrement, nous tâcherons de la mener à bien par voie documentaire, qui est la seule à laquelle nous reconnaissions, en histoire littéraire, quelque valeur. Si la correspondance avec Mistral, qui sera suivie de celle avec J. Roumanille (1) et T. Aubanel, mérite l'attention des lettrés, nous serons heureux de confirmer au plus tôt, par la publication de pièces de plus longue haleine et de valeur plus universelle, l'attente éveillée par notre promesse.

CAMILLE PITOLLET.

I

A Jan Reboul em'à Julo Canounge.

Ami, vous isto de reçaupre
lis ami que vènon de liun !
M'éro esta di pér mai que d'un,
e dins moun cor l'aviéu rejun,
mai fau lou vèire pér lou saupre.

Tambèn i'a que la man de Diéu
pèr vous paga vosto avenènço.
ah ! que vous largue, en recoumpènso,
touti li bèn que moun cor pènso
e qu'aurias deja, se poudiéu !

Que touto niu vous endourmigon
em'un visage risoulet !
au dous alen dòu ventoulet
qu'enfestoulis vòsti coulet,
que vòsti jour s'enfestouligon !

Lis an que passas à canta
fague Diéu que vous peson gaire
poèto ! e basto pousquès faire
coume lou vin d'aquest terraire
(que quaunque jour vendrés tasta) !

Lou vin que nais dins li graviho
de nòsti gres rouge e peirous,
au mai vèn vièi, au mai vèn rous,
prefuma, gai e vigourous :
un miè got vous escarabiho.

(1) Celle-ci, qui comprend 64 pièces, paraîtra, annotée, dans le prochain n° de la *Revue des Langues Romanes*. La *Correspondance* avec Aubanel, beaucoup moins volumineuse, est prête à être imprimée.

Mai que vous cante, paure iéu !
vòsta vido es-ti pas urouso,
vous qu'ùna vilo pouderouso
davan si sorre es auturouso
de vous moustra coume si fiéu?

Digas de noun!... quand à la bruno
vous espassas de vers la Font,
lis aubre que i'a tout de long
clinon sus vous soun noble front,
i rai clarinèu de la luno.

E dins si tèmple ravaja
li Ninfo que soun escoundudo,
pèr saluda vòsta vengudo,
dins la pinedo souloumbrudo
se laisson vèire blanqueja.

Se vous amon d'uno amour talo,
es pas pèr rèn : vous an pas vist
coume tan d'autre, qu'à Paris
courrón óublida soun païs,
dre que se sènton dous pan d'alo.

Car vautre, ami, qu'aurias pouscu
prene tan liun vosta roulado,
vous sias tengu sus li paiado
d'aquéli Ninfo bèn-amado
que vous an vist quand sias nascu.

Vàutri tambèn lis avès visto...
n'avès encaro parla'n res,
mai se vèi bèn que proun de fes
èli-memo vous an aprés
de si cansoun li pu requisto.

à Reboul.

is iu d'Erode espaventa,
quand ti grans usso emmaliciado
e quand ta voues encourroussado
mostron Rachel descounsoulado,
fas gau de vèire e d'escouta !

Dins toun canta vengu pu tèndre,
quand à ta voues un angeloun
à la brasseto emporto amount (*sic*)
l'amo d'un poulit enfantoun,
fas gau de vèire e gau d'entèndre !

Mai ce que fai que tan t'amen,
o bèu Reboul, en ta persouno
ce que tan plai e tan estouno
es que, souto tan de courouno,
toun front demore tan seren !

F. MISTRAL.

Maillane (B. du R.) 3 Nouvèmbre 1854.

A Canounge.

O Canounge, la chato qu'as
e la mièu soun prouvencaleto (*sic*),
mai la tieuno a li man blanqueto,
e la mieuno es uno moureto
que s'es abarido an un mas.

Toun izano es uno arlatenco
taiado en reino e soun coui nus
sort emè biaïs de sis ajust... (1)
mirèio.,. acò vai pas tan just,
es, pécaire, qu'uno Baussenco !

Mai, coumo soun d'ou meme tèm,
e touti dos amouretido,
podon pas mies èstre assourtido
pèr se coumprene, e, dins la vido,
de se coumprene fai gran ben !

F. MISTRAL.

Maillane 3 9bre 1854 (2).

I

A Monsieur
Monsieur F. Mistral, poète provencal (sic), Maillane
(Bouches du Rhône).

[Nîmes, 11 nov. 54. Date postale].

Monsieur

Je regrette de ne pouvoir repondre à votre hommage qu'en

(1) A la suite de ce vers suit un vers raturé, illisible.

(2) Ces trois pièces ont été publiées par Mistral à la *Deuxième Année* (1856) de l'*Armana Prouvençau*, pp. 84-86, sous le titre : *A Julo Canounge em'a Jan Reboul*, bien que la pièce à Reboul y précède (p. 86) celle à Canonge (pp. 86-87). Deux notes laconiques éclairent l'allusion, alors obscure, à *Mireille*, ainsi qu'à l'*Izane* de Canonge. En 1875, Mistral a réimprimé, sous le même titre, mais en en abrégeant et modifiant complètement le texte, dans *Lis Isclo d'or* (Avignon, 1876) ces compositions, dont l'antérieure publication n'est indiquée par aucune remarque (pp. 392-397 : *A Jan Reboul em'a Juli Canounge*). Il les a supprimées en 1899 dans la troisième édition de son recueil, parue à Paris chez Lemerre. Canonge publia, quant à lui, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* pour les années 1854-1855, sa réponse *A M. Mistral poète provençal*, pp. 165-167, à laquelle répli-

vile prose. Nous avons lu l'ami Canonge et moi vos vers avec le plus vif plaisir. ils sont dignes de vous c'est tout dire. Couleur energie et sentiment c'est Mistral (1). je n'ose pour cette fois donner cours à mon admiration. le Heros s'il y a lieu de se servir de ce terme ici, doit être sobre d'enthousiasme pour son Poëte, c'est dans les convenances ; mais permettez moi, de vous remercier de cœur de cette marque d'amitie et de sympathie que vous avez daigné accorder a deux amis lies par une affection de longue date et par la commune appreciation de votre beau talent. J. REBOUL.

A Monsieur Monsieur F. Mistral.

III

Monsieur

Monsieur Jean Reboul, poète, à Nîmes (Gard), près les Arènes.

Moussu,

Vène vous faire coumplimen, un pau tard belèu, dóu bèu e noble libre que venès de publica. Moun coumplimen sara pau de causo, en verita, au respèt di courouno qu'an plóugu sus voste front dins touti li journau ; mai, lou sabès mièu que res, lou cascarelun di cigaleto, anuncio e lauso, coume lou cant di roussignòu, la glòri dóu bon Diéu ; e Diéu tèn comte à la cigalo de soun cascarelun, pèr maigrinèu e rau que fugue. ansin farés, brave Moussu Reboul, de moun gramaci !

ai respira dins voste libre uno alenado forto que m'a reviscoula. es un plesi de vèire courre aqui dedins aquelo sabo ounesto e sanatico e vigouroso, enterin que dis escrivan d'aro la plus grand partido gafouio dins lou pourridié. à la pougno, dison li luchaire, se counèis quand un ome a teta de bon la. e

que à son tour Mistral dans sa lettre du 3 février 1855 (*Cf. Lettres inédites de Frédéric Mistral au poète Canonge*, publiées par M. L.-G. Pélissier (Paris, 1910, extrait des *Mélanges Wilmotte*, pp. 10-14), qui est un plaidoyer enthousiaste pour le provençal. Enfin, Canonge inséra — en la datant *1856 !* — la pièce *A Julo Canounge*, p. 214 de la 2e éd. de *Arles en France* (Paris, 1861) et il la fit suivre de 6 vers d'une seconde *Réponse à Mistral.*

(1) Cette lapidaire définition concorde bien avec celle que, deux ans auparavant, donnait de Mistral, mais avec beaucoup plus de prolixité, le professeur de la Faculté des Lettres de Montpellier, Saint-René-Taillandier, dans la remarquable *Introduction* de 35 pages qu'il avait écrite pour *Li Prouvençalo*, où Roumanille recueillait les poësies provençales parues en 1849, 50 et 51 dans *la Commune* d'Avignon : « *M. Mistral, enfin, est un coloriste à qui ne manque ni l'audace ni la puissance, etc.* » (p. xxxj.)

vous peréu, noble poèto, i dùri trigoussado que dounas au vice, is àspri viragaut que mandas i manjaire, i gourrin, is escambarla, se recounèis la vertu de vosto vido e la sagesso de vosto amo.

mai, emé que fin gàubi, tambèn viras e manejas lou vers *pedèstre!* vosto *chêvre de saint Pierre* es la causo de noste siècle que retrai lou mai, à moun avis, au parla bounias de Lafontaine.

m'oùpilariéu à lou lègi.

les petites sœurs des pauvres, *les langes de l'enfant Jésus* m'an deleta lou cor e m'an touca dins l'amo, la gràci se ie mesclo au pietadous, coume lou Souleiet d'ivèr se mesclo is aubre sènso ramo. noun soulamen coume felibre, mai coume s'ère lou premié vengu, vous felicite e vous remercie de l'amistous adessias que li *Traditionnelles* dònon a la lengo Prouvençalo, acò nous pourtara bonur, e lou bon Diéu que pago à soun degu tout li bònis obro, vous pagara la vostro en bèl argènt de Paradis.

e iéu, pèr aro, vous vau tou[ca] (1) la man; counservasnous, o bon Moussu Reboul, dins vosto remembranço, tenèsvous gaiard, tan que pourrés, e longo-mai !

Lou felibre de Bello-visto (2)

F. MISTRAL.

Maillane. — 16 mars 1857 (B. d. Rh.)

IV

Nîmes, ce 22 mars 1857.

je vous remercie bien aimé *felibre* (puisque ainsi vous voulez que l'on vous nomme) de l'indulgence avec la quelle vous avez apprecié mon dernier Livre. tout cela me donnerait de l'orgueil si je ne savais que l'amitié y a une tres large part et peut-etre même, si ce je l'osais dire sans blesser la modestie, une conformite de Nature poetique, qui fait que je me suis souvent *miré* dans votre facture comme vous vous etes reconnu peut etre dans la mienne à je nai (*sic*) sais quelle tendance à fuir le flasque et *loiseux* (*sic*). si cela etait par trop

(1) Passage supprimé à l'ouverture de la lettre, non munie d'enveloppe.

(2) On sait que telle était la dénomination qu'avait employée Mistral pour signer les œuvres qui avaient paru cette année 1857 et l'année d'avant dans l'*Armana Prouvençau*, où, à la première année (1855), il s'était servi de la dénomination : *Felibre dóu mas*.

suffisant, passez moi cette lubie, mais croyez toujours à mon admiration qui pour être silencieuse quelques fois envers vous, n'en est pas moins active auprès des autres : j'ai lu en traduisant du mieux que j'ai pu dans une soirée de Mgr Plantier, notre Eveque, votre charmante pièce *dou prego Diou* (1) et tout le monde *en a fait une estime* (2) *à la mienne pareille*. On a applaudis (*sic*), surtout les ecclesiastiques Nimois qui comprennent bien votre provençal, la traduction du *Miserere*, qui l'emporte sur le français par sa simple et riche sobriété.

Ou en est votre Poeme? *Mireyo* sera une traditionnelle, d'apres les quelques Morceaux que je connais et Vous faites bien. il faut remonter le passé pour trouver la poesie du vrai. tout est postiche aujourd'hui. on trouve du coton par tout, jusques dans les livres. et puis il y a dans l'air du temps ou Ovide recueillait les fastes d'un empire qui sentait sa fin venir. hatez vous de fixer dans vos chants le passé et le present de votre chère provence; car bientot, tout sera uniforme et l'ennui fera l'office de l'ange exterminateur. Ce monde mourra d'embetement.

tout à vous,

J. REBOUL.

V

Maillane, 10 Sept. 1858.

illustre et cher poète,

J'ai hâte, en arrivant chez moi, de vous remercier de l'éloge magnifique et spontané que vous avez fait de moi à MM. Alex. Dumas et Lamartine. Roumieux me rapporta vôtre entrevue avec le premier; quant à M. de Lamartine, lui ayant été présenté par M. Adolphe Dumas, je fûs accueilli par ces bonnes paroles : monsieur, je suis d'autant plus charmé de vous connaître que l'éloge que m'a fait de vous Adolphe Dumas s'accorde en tout point avec ce que Reboul me disait de vous, il y a deux jours, de vous et de deux autres.

après cette visite, je me mis en quête de vôtre adresse, pour vous remercier; je ne la découvris qu'un jour après votre départ.

(1) *Lou prègo-Diéu d'estoublo* devait paraitre à la *Troisième annee* (1857) de l'*Armana*, p. 101, ainsi que le *Miserere mei, Deus*, p. 67.

(2) En bas de ce premier folio de sa lettre, Reboul a ajouté : *à Monsieur Mystral* (*sic*). Reboul a, une fois au moins, imprimé cette graphie *Mystral*. *Cf.* ses *Souvenirs de la Veille de Noël. A M. Roumanille*, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* pour 1852-1853, p. 364, *note*.

Merci donc de vôtre chaude sympathie ! il me tarde d'avoir imprimé mon épopée rustique de *Mirèio*, pour la justifier. Cela ne sera fait que dans quatre mois. et si mon poëme provençal, rural et catholique, a le bonheur alors de mériter vos applaudissements, je retournerai hardîment à Paris et tâcherai d'y conquérir une petite pointe de clocher pour y planter le drapeau des *Felibres*.

J'ai appris par Roumanille que le poète Autran vous avait demandé mon adresse. Je suis parti trop tôt, j'aurais pû faire encor quelques chauds partisans à nôtre littérature agreste. ce sera pour une autre fois.

mon cher monsieur, je termine ma lettre en vous priant instamment de laisser imprimer dans l'*Armana* les deux charmantes pièces de la *Capitello* et à *Moussu de Labaumo* (1). accordez cet honneur à nôtre langue; elle a été longtemps si dédaignée que sa réhabilitation ne saurait être trop éclatante.

Agréez, cher ami, l'expression de ma plus vive reconnaissance.

Vôtre tout dévoué,

F. MISTRAL.

VI

Nimes ce 22 7bre 1858.

Mon cher Poete,

est il possible que nous fussions a Paris tous les deux sans le savoir ? comment ne vous est il pas venu dans l'idée de m'avertir de votre voyage avant votre depart ? quelle joie pour moi si j'avais pu remplir l'office d'Adolphe Dumas auprès de Lamartine et de tant d'autres ! Mais enfin le hasard a fait que

(1) On lit dans l'*Anthologie de l'Amour Provençal*, par E. Gaubert et J. Véran (Paris, 1909), p. 303, qu' « à la suite » du Congrès d'Aix en 1853, « parut, en 1854, un autre recueil collectif : *lou Roumavàgi dei (sic) Troubaire* (*sic*), où figurent en particulier toutes les poésies provençales de Jean Reboul, bien supérieures à ses poésies françaises... » Nous démontrerons prochainement aux auteurs que *toutes* les poésies provençales de Reboul n'ont point encore été mises à jour et que leur assertion, au surplus, était risquée, puisque 3 des poésies provençales de Reboul se trouvent, non dans l'ouvrage qu'ils citent, mais dans *Un Liame de Rasin*, recueil publié en 1865 à Avignon par Roumanille et Mistral, et qu'une autre est en tête de la 2e éd. (Nîmes, 1891) des *Flou d'Armas* de Bigot. Voyez, pour les raisons qui décidèrent Reboul à s'opposer à la publication de *Mi Capitello* et *A moun ami M. G. de Labaumo* dans l'*Armana* de 1859, le nº XLII de la *Correspondance* entre Reboul et Roumanille. Quant aux motifs pour lesquels *toutes* les pièces patoises de notre poète ne furent pas publiées en 1865, après sa mort, les éditeurs en ont rejeté la responsabilité sur le mauvais vouloir des héritiers de Jean Reboul, ajoutant à leur adresse, en guise d'imprécation de la Muse : « *Diéu nous preserve d'ère tant estrechan de nosto glòri !* » (*Op. cit.*, p. 177.)

vous avez pu voir que, si je ne vous croyais pas Paris (*sic*), vous y étiez du moins dans ma pensée, et ce que j'ai dit de vous dans le Salon du grand Poete je l'ai dit en bien d'autres cenacles.

j'ecrirai un de ces jours a Roumanille relativement aux deux pieces demandées. adieu mon cher et illustre Poete. J'attends avec impatience l'apparition de *Mireio* quoique je n'aie pas besoin d'elle pour la justification de mes eloges, ce que je connais suffit.

j'ai là une foule de lettres amassées pendant mon absence, c'est ce qui expliquera la brièveté de celle-ci et le retard que j'ai mis à vous l'envoyer.

tout à vous,
J. REBOUL.

VII (1)

Monsieur Jean Reboul, poète,
à Nimes (Gard), près les Arènes.

Mon cher et noble ami,

Craignant que mon silence ne vous fasse remettre à plus tard la visite dont vous voulez m'honorer, je vous écris à la hâte ces quelques lignes. je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre, aujourd'hui mardi, et vous m'annoncez votre venue pour demain. venez, mon illustre poète, quand il vous plaira et surtout au plutôt; venez avec monsieur De Frène (*sic*) et monsieur l'abbé Barnouin : ma maison sera trop petite pour contenir mon bonheur. Je vous serais pourtant bien reconnaissant si vous pouviez de nouveau me fixer le jour, tout autre jour que *Lundi prochain*. Vous me trouverez à la Station de Gra-

(1) Le billet par lequel Reboul annonçait sa visite à Mistral ne semble pas exister encore. Il résulte de la lettre XLVII à Roumanille que la première visite de Reboul eut lieu, en compagnie de l'abbé Barnouin, en novembre 1859 et que Roumanille et Th. Aubanel se trouvaient alors chez Mistral. Nous avons sous les yeux une lettre d'Aubanel à Reboul, datée d'Avignon, 1er décembre 1859, où il y a ce passage : « La *Miougrano* est prête à s'ouvrir; je suis en train de mettre au net mon manuscrit; selon votre excellent conseil, j'ai été très-sévère pour le choix de mes pièces, *etc.* » Ce « conseil » avait été certainement donné lors de l'entrevue de Maillane. Mistral nous a, d'autre part, déclare que Reboul etait venu « deux ou trois fois » le voir à Maillane. Quant au séjour de Reboul à Paris en août 1858, cf. la lettre susmentionnée à Roumanille (n° XLII).

veson où nous prendrons l'omnibus jusqu'à mi-chemin.

tout à vous, et à bientôt !

F. MISTRAL.

Maillane 4 oct. 1858.

VIII

Nimes ce Dimanche 22 janvier 1859.

Cher et illustre Poete,

je viens vous demander une grace au nom d'un de mes amis grand admirateur de votre talent. Monsieur l'abbe D'Alzon, me prie instamment d'obtenir de vous la faveur de vous avoir pour une soirée qui aura lieu Dimanche 30 janvier a 7 heures a l'*Assomption* (1). Monseigneur Plantier y assistera. vous aurez un auditoire d'ouvriers intelligent qui vous connaissent deja par l'*Armana*. vous serez hebergé avec l'ami Roumanille au collège susnomme ou vous viendrez descendre il touche à l'embarcadère. tachez que ce soit le matin. n'oubliez pas le bagage litteraire. pour vous determiner, si ce n'est pas trop orgueilleux de vous le dire, je lirai quelque chose en Patois ! venez ! venez ! preparez la voie à *Mireyo*, attendue ici avec impatience.

je ne dis pas : je vous embrasse, je compte le faire ici. Néanmoins en attendant

tout à vous.

J. REBOUL.

j'oubliais de vous dire que Mr. Befort sera des notres. — mettez vous dans un vagon de choix TOUT SERA REGLÉ ICI.

IX

Moun bon Moussu Reboul,

vous sièu mai-que-mai recouneissènt de la galanto maniero

(1) Pensionnat ecclésiastique nîmois dont les bâtiments, aujourd'hui aliénés par le fisc, sont en bordure de l'avenue Feuchères et présentement inoccupés. Le Directeur en était alors le R. P. d'Alzon, qu'assistait l'abbé de Cabrières, l'économe l'abbé Barnouin et Germer-Durand, excellent archéologue, le préfet des études. C'est donc en connaissance de cause que l'actuel évêque de Montpellier a pu écrire, dans la biographie de Reboul mise en tête de ses *Dernières Poésies* (Avignon, 1865), un passage ému sur ces fêtes, ajoutant qu'à l'idée que Mistral allait tenter fortune à Paris, « *Reboul fronça presque le sourcil, tant il redoutait « pour son fils » les séductions de la brillante capitale.....* » (p. CXVII.)

que me counvidas e me fasès counvida. anaren dounc felibreya Dimenche, Roumaniho, Aubanèu emé iéu. Avèn vougu noste Aubanèu; emai vogue rèn dire, sara toujour pèr éu uno bello journado, e pèr nous-autre uno bravo coumpagno. de-qu'es que vous dirai? Sai? Vous diriéu, se n'aviéu lou tems, *la Navigacioun di Santi Mario* emé *l'arribado en Arle e lou discours de St Trefume.* — mai acò sarié belèu uno briseto long. — en tous cas vous dirai la *ferrado en Camargo* o bèn *la Courso dis ome, à Nimes.*

èro à Nimes, sus l'Esplanado,
qu'aquèli eourso èron dounado....

Vous, gouvernarés acò segound lou vènt, metren la velo!
Adessias pèr aro!
Tenès-vous siau e gaiardet!
e à Dimenche, se lou bon Diéu nous fai la gràci!

Voste umble fiéu
en pouesìo

F. MISTRAL.

Maiano (B. d. R.). — 28 ja. 1859.

X

Cher et illustre Poete,

je n'ai pas la patience d'arriver au dernier chant de votre livre. Il faut que je vous dise tout d'abord ce que j'en pense : vous avez fait *une œuvre qui ne mourra point.* vous avez crée une langue à la hauteur de votre imagination. C'est une Poesie a reveiller les morts. la chanson de *Magali* est ravissante. c'est comme une émanation de rose melee à l'odeur funèbre du laurier dont on couvre le cercueil des jeunes vierges. voila trois ou quatre jours qu'elle tinte dans ma tète et dans mon cœur. adieu, cher ami — permettez moi de me servir de ce mot, ce sera le Dernier terme de mon admiration.

j'ai ecrit en janvier à Lamartine sous l'impression de la lecture de votre création. vous pouvez penser ce que je lui ai dit (1). adieu encore votre ame est aussi belle que votre ima-

(1) Dans sa partielle autobiographie franco-provençale : *Moun Espelido*, précitée, Mistral rapporte, sans en indiquer la date, la lettre que Lamartine écrivit à Reboul sur *Mirèio*, pp. 630-31, en en transcrivant ainsi le passage qui le concerne : « J'ai lu *Mirèio*... Rien n'avait encore paru de cette sève nationale, féconde, inimitable

gination. permettez que je vous embrasse cela vous portera bonheur.

tout à vous,

J. REBOUL.

du Midi. Il y a une vertu dans le soleil. J'ai tellement été frappé à l'esprit et au cœur que j'ecris un *Entretien* sur ce poème. Dites-le à M. Mistral. Oui, depuis les Homérides de l'Archipel, un tel jet de poésie primitive n'avait pas coulé. J'ai crié, comme vous : c'est Homère. » Nous possédons l'original de cette missive, que les..... mis à la suite de : *Mirèio* dénaturent, de façon notable, dans *Moun Espelido*, comme on en jugera par le texte rétabli de cette pièce inédite : « Mon cher Reboul ! 1° Nous sommes trop amis pour que Je vous remercie! Je vous aime cest Mieux. 2° Remerciez cordialement en mon nom les amis inconnus et dévoués que Je vous dois comme un reflet de Votre cœur sur leur cœur ! 3° J'ecris a M. Vacola pour lui exprimer mes sentiments. 4° tachez de continuer et d'étendre un peu la démonstration active d'amitié dans le Midi, car si on ne me vient pas en aide dici et de la avant *aout* Je suis perdu et Je me retire en Angleterre pour mourir. deux ou trois cent mille f. me sauveraient pour dix ans. les vivrais Je ? 5° vos vers sont ravissants, Vous chantez l'homme agé et brisé comme vous avez chanté lenfant cest tout dire. imprimez hardiment partout. Je tacherai ici (*sic*) dans *lillustration* 25,000 lecteurs). 6° Jai lu *Mirèio*, depuis vous, rien navait paru de cette Seve naturelle feconde inimitable du Midi. il y a une vertu dans le soleil. Jai été tellement frappé a Lesprit et au cœur que Jecris un *entretien* sur *Meréio* (*sic*) : dites a M. Mistral. oui depuis les *homérides* dans Larchipel un tel Jet de Poesie primitive navait pas coulé ! Jai crié comme vous *C'est* homère ! adieu ecrivons nous.

LAMARTINE.

4 Mars 1859. »

D'autre part, on ne sera pas fâché de trouver ici le jugement, inédit, que Marcellin de Fresne, le conseiller intime et le protecteur influent de Reboul, portait sur *Mirèio* dans une lettre de Paris, 15 avril 1859, à Reboul, dont l'orthodoxie catholique, ici, s'est montrée victime du sens poetique. « J'ai lu trois chants de *Mireio* et jusqu'ici je ne puis arriver à l'admiration..... il a de la fraîcheur, de la grâce, de la jeunesse, mais dans le monde matériel et les sens. Dès le début, il y a une chose pure et charmante, c'est cette branche d'arbre qu'il appelle *la branche* des oiseaux. c'est divin. mais la 1re action d'amour de la jeune fille et du jeune garçon sur l'arbre, est-ce cela que vous admirez ? c'est un tableau voluptueux. ce serait bien dans le paradis terrestre et mieux encore dans le paradis de Mahomet. sans la mère qui arrive ou la voix qui se fait entendre, sans une peur enfin qui les met en fuite, le mariage au 13e arr. était accompli *sur les genoux de la nature*. le tableau est bien fait ; il est fort excitant. enfin dans ces trois premiers chants, je ne vois que la vie et les sentiments de pauvres gens à qui j'ai ressemblé et qui sont semblables à toute la jeunesse du monde. rien au-dessus des sens et de la matière. Parny n'est guère moins chaste et plus voluptueux. Lamartine portera cela aux nues. mais, vous ? Enfin, je n'ai lu que trois chants et je lirai tout, car la lecture, pour être peu édifiante, n'est point sans charme : il est poëte, c'est sûr ! » C'est à la fin de la même lettre que l'ex-conseiller d'Etat et traducteur des *Lettres* de Cicéron formula son jugement définitif sur *Mirèio :* « Je voulais sortir. J'ai pris Mistral et je suis resté. c'est l'ouvrage d'un poëte et non d'un poëte sensuel et voluptueux. ce que j'ai dit de la scène de l'arbre reste pourtant vrai. cependant l'ensemble du poëme est irréprochable, si ce n'est encore qu'il demeure une glorification de l'amour, de l'amour humain. Si cet amour n'est point satisfait, c'est par un bienfait des saintes femmes, auquel il semble que la pauvre Mireille s'unit assez faiblement. mais elle a tant aimé, coe Magdeleine, et plus heureuse que Magdeleine, étant restée pure, Dieu lui a deux fois pardonné. la fin de Vincent m'a peu intéressé. il y a des peintures d'amour charmantes, et je n'avais pas besoin de cela pour savoir que la crainte de déroger est (comme les vapeurs et les délicatesses de la richesse) de tous les rangs, de toutes les classes, et de la pauvreté à tous les degrés. Je n'aime pas cette guerison de Vincent par des sorcières. cela me déroute. Le poëte est-il chrétien ? est-il payen ? a-t-il voulu, dans son histoire, réhabiliter Eve, et imputer notre chute, non à Eve innocente, mais à un Vincent-Adam

avez vous les traditionnelles? il me serait doux de rendre au moins en partie ce que j'ai reçu avec un mot de ma main.

Nimes 26 fevrier 1859.

XI

Mon cher protecteur,

je ne puis rester plus longtemps sans vous écrire. j'avais sur le cœur les obligations que nous vous devons tous et moi en particulier, et je veux aujourd'hui, de ma chambrette parisienne, vous envoyer mes remerciements. ce que je vais vous dire vous étonnera peut-être : jamais de ma vie je n'avais éprouvé une émotion pareille à celle qui me prit à mon retour de Nîmes. au milieu de vos fêtes et de vos applaudissements, l'étonnement, l'admiration avaient ravi mon ame, mais je n'avais pas pleuré. en arrivant chez moi, je me mis à raconter à ma mère notre couronnement. je ne pûs achever, les sanglots me coupèrent la parole, et pendant deux jours, toutes les fois que je voulais revenir à ces choses, les pleurs noyaient ma voix. et pourtant je vous l'assure, ce n'étaient point des larmes de joie ; c'était quelque chose comme un attendrissement profond, mêlé d'un vigoureux désir de me rendre plus digne de telles sympathies.

Me voici à Paris. j'allai, Dimanche à la Soirée, chez Lamartine. il me reçut avec l'excessive bonté que vous lui connaissez, me fit de grands éloges de mon poëme, et me dit qu'il avait déja fait cent quinze pages de l'entretien qu'il me destine.

je lui racontai la belle fête que vous nous aviez donnée à Nîmes, et les applaudissements qui avaient accueilli vos strophes magnifiques. il me parût très heureux, de cela (*sic*) et très reconnaissant envers vous.

recevez, mon cher ami, mes remerciements les plus vifs pour avoir été un de mes répondants auprès de ce grand

tout de luxure ? on le croirait. la scène où Mireille échappe par sa volonté aux étreintes de Vincent et se moque de lui par un sourire, est charmante. l'idée en est empruntée à une bucolique de Virgile et la scène n'en est pas moins adorable. — je tâcherai d'aller voir Mistral... et je l'applaudis avec vous... » Malheureusement, Poujoulat, qui a édité, sous le titre : *Lettres de Jean Reboul*, la correspondance de Reboul avec de Fresne (Paris, 1865), l'a fait de façon arbitraire et n'a pas donné les lettres de Reboul du mois d'août 1857 au mois de juin 1859, de sorte que nous ne connaissons pas sa réponse au sujet de *Mireille*.

homme. votre sainte amitié m'a porté bonheur, et mon succès dépasse tous mes rêves.

j'ai vu aussi Louis Jourdan qui m'a fait quelque chose dans *le Causeur*, et qui parlera plus longuement dans *le Siècle*. j'ai vu Mery qui m'a très bien reçu, qui a beaucoup loué *Mirèio* et m'a étonné de son intarissable verve. — j'ai encore lié connaissance avec Delord qui est le meilleur garçon du monde, très ouvert, très avenant, avec Philoxène Boyer, un jeune professeur qui interrompra l'étude qu'il fait de Shakspeare (*sic*) et d'Homère pour annoncer à son public l'apparition de *Mirèio*. — tous ces messieurs m'ont promis des articles. les articles viendront lentement, mais ils viendront (1). je crois que *Mirèio* se vendra à Paris. elle est déja beaucoup demandée aux libraires. mais il me tarde bien que Lamartine prenne la parole. c'est lui qui donnera le ton. son étude paraîtra peut-être dans un mois.

Mon cher et noble ami, je vous réitère mes remerciements, et vous assure que le toast que vous m'avez porté au banquet de l'Assomption sera toute ma vie devant mes yeux et dans mon cœur. —

Saluez pour moi tous ces excellents amis de Nîmes, M. d'Al-

(1) Celui du *Causeur* est au nº 3, 20 mars 1859, et Jourdan est revenu sur *Mirèio* au nº du 11 décembre, la même année, mais les articles du *Siècle* sont, l'un (21 avril 1859) de Hipp. Lucas, l'autre (30 avril 1859) de Taxile Delord, qui écrivit, en outre, sur la matiere néo-provençale, deux études dans le *Magasin de Librairie* du 10 mai 1859 et du 10 juin 1860. Il ne semble pas que Méry et Ph. Boyer aient tenu leurs promesses. Quant aux profits que Roumanille tira de l'édition de *Mirèio*, ils ne furent sans doute pas satisfaisants, à en juger par cet aveu d'une lettre de lui à Reboul, datée d'Avignon, 9 juin 1859 : « *Mirèio* a été, à Paris, plus qu'un beau livre : ç'a été un evènement, et ce sera une date. Vous portez bonheur, mon cher poëte, aux poëtes que vous couronnez. La 1re édition est épuisée, ou c'est tout comme. La 2e a été achetée à Paris par l'editeur Charpentier, qui va, incessamment, la mettre sous presse. On traduit *Mirèio* pour un éditeur anglais. Une bonne partie de ce succès vous est dû, car c'est bien vous, mon cher Reboul, qui nous avez gagné, qui avez gagné à la cause de *Mirèio*, le grand poëte qui lui a consacré, je ne dirai pas un article, mais un hymne. *L'éditeur* Roumanille n'a pas fait une bonne affaire. Mais Roumanille *le félibre-troubadour* en a fait une excellente. C'est vous dire, mon cher Monsieur, que ce n'a pu être là pour moi une affaire d'argent... » Voyez, d'ailleurs, à ce sujet, notre édition de la *Correspondance* avec Roumanille, nº XLV. On sait que Roumanille fut, en son temps, accusé de monnayer la « Cause ». L'un des témoignages imprimés les plus caractéristiques et les moins connus sur cette matière est celui du chansonnier de Beaucaire, Pierre Bonnet, dans une rarissime brochure parue à Nîmes en 1856 : *Moun paure patois* et dédiée au félibre nîmois Louis Roumieux. *Cf.* p. 42, où on lit que Roumanille

Cheris emé passioun dos causo
Que per aco n'a ges de pauso :
La proumière es que per l'argen
E la secoundo per l'encen...

zon, M. Barnouin, M. Germer-Durand, et croyez-moi le plus dévoué et le plus reconnaissant de vos serviteurs et amis.

F. MISTRAL.

Paris. — 23 Mars 1859. — rue Montmartre. 112.

XII

Je suis heureux mon cher ami de tout votre bonheur. Je suis heureux de voir *enaoura Mireio* dans le ciel de la renommée. Lamartine est chargé de fournir le gaz l'ascension sera heureuse et haute. Pourquoi ne lui rendriez vous pas cet éminent service par quelques strophes, en prenant toutes fois votre temps car l'obligatoire du moins pour moi en ces sortes de choses est glacial (1).

j'ai transmis vos bons souvenirs à vos amis de Nimes. vous n'avez pas oublié me dites vous mon *toast* et vous avez bien fait; car c'est une espece d'*Ambroise* (2) en partie qui vous la porté. Croyez vous que si vous étiez un eleve de Paris vous auriez echappé à la forme banale du *caillou* qui se forme dans le grand courant philosophique et social. il y a un mot de Chateaubriand qui ma toujours frappe : *c'est une grande avance pour le Poete et l'artiste que dètre Chretien.* Regardez en vous meme et vous me direz si l'axiome est vrai. auriez vous fait votre livre si vous aviez oublie la foi de votre mere et que deviennent et que sont devenus ceux qui se sont rendus coupables de cette espece dapostasie du foyer paternel helas! helas! regardez!

J'ai parle de vous à M. Laurentie de *lunion* vous devriez le voir. M. de Pontmartin que vous devez avoir vu vous donnera son adresse. car moi j'ai ecrit indirectement, ce dernier ce propose til de faire quelque chose sur votre livre (3)?

(1) L'auteur de *Mireille* fut docile à ce désir de Reboul : l'*Armana* de 1860 contient une pièce : *A Lamartine*, pp. 31-32, datée de Maillane, 8 sept. 59, que Mistral a passée sous silence, pp. 234-239 de *Moun Espelido*, où il ne mentionne que le quatrain provençal qui orne la 2e éd. de *Mireille* et l'*Elégie* à la mort du poète, qu'il reproduit.

(2) Allusion au *Maître Ambroise* de *Mireille*, dont le fils aspire à la main de l'héroïne.

(3) A. de Pontmartin écrivit dans *l'Univers* du 16 avril 1859 l'article sur *Mirèio*, et, le même jour, dans *l'Union*, celui sur *Roumanille, Mistral, le Poème de Mirèio*. (Cf. dans ses *Dernières Causeries du Samedi* (Paris, 1860) l'article : *La Muse Populaire en Provence. Mirèio*). Répétons qu'il devait, en 1864, dans sa nécrologie de Reboul, se montrer extrêmement sévère pour l'école des félibres, dans le n° précité du *Correspondant*, p. 304.

etant a Nimes je lui ai dit tout ce qui etait necessaire pour le bien disposer, tout à vous,

J. REBOUL.

Nîmes, 27 Mars 1859.

J'ai accru ma liste de Lamartine de cent trente francs.

XIII

Maillane, 6 juillet 1859.

Cher et bon maître,

Me voici revenu de Paris depuis un mois et plus (1), et je ne vous ai pas encore remercié du bonheur que vous m'avez porté. le soleil en est cause. Quelles chaleurs, mon Dieu ! Je vais me rafraîchir en songeant à votre sainte amitié. —

Vous vous êtes réjoui avec nous du bonheur inouï qui a récompensé notre Muse provençale de sa bonne volonté. Paris, avec la passion qui le caractérise, est venu tout entier ; à tel point qu'au moment de mon départ, il était de bon ton, dans le *monde*, de demander : avez-vous lu *Mireio?* et de répondre, ne l'eût-on pas lue : oui, c'est très beau ! — un engouement !

Le péristyle d'or que Lamartine a dressé à mon œuvre me fit un certain nombre d'envieux ; et me souvenant à temps des belles paroles que vous m'aviez dites à mon départ, je quittai Paris aussitôt qu'il me fût possible, et je tâche maintenant, par ma vie retirée, de me faire pardonner ma gloire.

Lamartine, qui vous aime, me parlait souvent de vous, et il fût très heureux d'apprendre que vous aviez lu devant votre ville entière et à plusieurs reprises et au milieu des applaudissements les beaux vers où vous chantez sa gloire et son malheur (2).

(1) D'après une lettre inédite de Th. Aubanel à Jules Canonge — qui fait partie des 19 lettres de ce poète conservées aux f°s 44-77 du manuscrit 493 de la Bibliothèque de Nîmes — on attendait « *chaque jour* » Mistral dès le 20 mai 1859 et Mathieu, qui l'avait accompagné à Paris, était, à cette date, déjà de retour : Mistral ayant été retenu quelques jours encore « *pour affaires* » (f° 61).

(2) Sans doute : *A quelques amis de Nîmes qui avaient souscrit pour M. de Lamartine*, p. 155 des *Traditionnelles*. Nous exposerons prochainement, à l'occasion de la publication des *Lettres* écrites par Lamartine à Reboul, par quelles alternatives d'enthousiasme et de tiédeur passa Reboul à l'endroit de son grand protecteur — on eût attendu, à ce propos, au moins deux mots d'explication de M. L. Hogu (*Variantes et corrections inédites des Harmonies de Lamartine*, dans *Revue d'hist. litt. de la France*, 1911, p. 141) touchant la destination de la pièce : *Le Génie dans l'Obscurité* — et retracerons la genèse du dithyrambe navré : *A M. de Lamartine*, écrit après la publication des *Girondins*, paru au n° du 4 juillet 1847 de la *Gazette du Bas-Languedoc* et réimprimé p. 59 des *Traditionnelles* :

Je me sens inondé d'une immense amertume :

Vous savez sans doute que Charpentier imprime en ce moment la dixième édition de *Mirèio*, et à ce propos, je dois vous dire que cet éditeur va faire de vos poésies une édition nouvelle, l'autre, à ce qu'il me dit, étant épuisée. —

et maintenant, voulez-vous, illustre et cher ami, savoir ce que je fais? je repasse en moi-même avec admiration par quelle suite de circonstances bénies la poésie provençale est parvenue, en si peu de temps, à un si haut point de gloire; quelle auréole éclatante et subite votre faveur illustre lui a valu ; et combien vrai est ce beau vers :

l'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux!

ensuite, pour ne pas être indigne des hautes sympathies qui sont venues m'encourager, je prépare le plan d'un nouveau poëme provençal, et je suis fort content de ce que j'ai déjà trouvé. —

et vous, cher maître, quand viendrez-vous me voir avec M. l'abbé Barnoin (*sic*)? Maillane n'est pas loin de la Station de Graveson, et la station de Graveson n'est pas loin de Nimes. — dès qu'un peu de vent tempérera ces chaleurs caniculaires, venez !

Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

F. MISTRAL.

XIV

A Monsieur Frederic Mistral Poete provençal,
a Maïllane (Bouche du Rhone).

Nimes ce 11 juillet 1859.

J'attendais, mon cher ami, de vos nouvelles et je suis heureux enfin den recevoir et d'apprendre de vous le magnifique triomphe de la muse provencale. J'en partage toute la joie et, vous le dirai-je? la petite vanité du prophete s'applaudit d'avoir si bien deviné, et d'avoir donné le premier coup de

J'ai pris, quitté vingt fois le papier et la plume,
Avant que de tracer cet écrit douloureux.
Oh! qu'il est ici-bas des devoirs rigoureux!
Toi, qui laissas tomber sur ma muse naissante
Le rayon protecteur d'une aile éblouissante,
Elève de tes chants, disciple de ta foi,
Il me faut aujourd'hui combattre contre toi, etc., etc.

trompette dans les *traditionnelles* (1). dun autre côté, je me suis reconnu à quelques motifs transfigurés dans la splendide symphonie du Bethowen de la rue ville leveque.

> dans mon Pays au fond des pleurs
> il est toujours quelque sourire
>
> (*traditionnelles*)

theme develloppé pour vous par le grand virtuose et anéanti pour ainsi dire sous l'éclat de ses incomparables melodies. ainsi vous croyez si je dois tenir à votre gloire.

Vous m'apprenez que vous avez trouvé un nouveau sujet de Poeme. ne vous pressez pas trop : avec *Mireio* il y a de quoi vivre longtemps. Charpentier a bien fait de se charger d'une seconde edition. le livre, connu des hauteurs litteraires, descendra dans la plaine et deviendra populaire.

Vous me parlez à cette occasion d'un volume de poesie dont l'édition est epuisée (2). cest une erreur de la confiance que j'avais en moi meme lors de sa publication. cela ne vaut pas le diable. Je viens de le relire excepté quelques pieces le reste est indigne (autant qu'on peut se juger soi même) de l'auteur des *traditionnelles*, je ne consentirai a une nouvelle impression quavec suppressions corrections augmentations, &. Si je pouvais l'aneantir, le sacrifice ne me couterait pas beaucoup et Abraham n'aurait pas un bien grand merite.

Je verrai notre cher et excellent ami M. l'abbe Barnouin, pour nous entendre sur une visite, mais avec cette temperature 38-39 deg. impossible de se remuer. J'ai peine à tenir la plume et je nai pas le courage de me relire. aux premieres fraicheurs donc. Jai tant de choses à vous dire que je ne puis relater ici.

Tout à vous,

J. REBOUL.

(1) *Souvenir de la Veille de Noël* (à Roumanille, qui lui envoyait l'édition des *Nouè dé Saboly, Peyrol é J. Roumanille. Emé de vers dé J. Reboul e quatre doujeno de Nouè touti fiame nòu* (Avignon 1852), dont il sera longuement question dans la *Correspondance* déja plusieurs fois mentionnée) (2 déc. 52), p. 247 ; *Aux poètes provençaux:Roumanille,Mistral,Aubanel, etc.* (1853) ; *A M. Aubanel. Réponse de MM. Jean Reboul et Jules Canonge à l'envoi d'une pièce provençale intitulée : les Deux Jumeaux* (1853), p. 334.

(2) *Poésies Nouvelles* (Paris, 1846, in-12), recueil qui ne comprend guère que les œuvres de jeunesse qui n'avaient pas trouvé place dans l'édition de 1836 des *Poésies*, ni dans l'édition refondue de ces dernières, de 1840. Il n'en fut pas fait de seconde édition, conformément, sans doute, au vœu de Reboul, et par un scrupule, d'ailleurs, exagéré.

XV

à Monsieur
Monsieur Mistral,
Poëte Provencal,
à Maillanne (Bouches du Rhone).

Mon cher ami,

Monsieur de Fresne un de nos meilleurs amis de Paris est à Nimes. Il désirerait vous voir. Serez vous à Maillane Mercredi? ecrivez moi au plutot. pourrons nous trouver une petite voiture ou un omnibus à la station ? je verrai si le cher abbé Barnouin veut être des nôtres.

Tout à vous,

J. REBOUL.

Dimanche 2 8bre 1859.

j'agis cavalierement, dites-moi si cette visite ne vous derange en rien.

XVI

Monsieur
Monsieur f. Mistral poete provencal
à Maillane (Bouches du Rhône).

Mon cher et illustre ami,

Mille fois merci de votre bonne lettre, quoique datee du 4. elle ne m'arrive qu'aujourd'hui 6 (1). mais n'ayez aucun regret le jour où nous devions venir vous voir, quand bien meme elle nous serait arrivée mardi, nous n'aurions pu remplir notre promesse. Mr de Fresne était indisposé et ne quitta pas la chambre de toute la journée. aujourd'hui il est reparti pour Paris. ainsi la partie est renvoyée. j'aurais bien désiré vous mettre en contact avec un homme qui vous apprécie et qui aurait pu vous être de quelque utilité dans un cas donné — une revue de Bruxelle *la libre pensee* parle de vous dans un article sur la *Magie*. elle en parle comme toute la France. si vous desirez connaitre l'article Demians l'a entre les mains (2).

tout à vous,

J. REBOUL.

6. 8e 1859, le matin 11 heures.

(1) Cette lettre n'existe plus dans ce qui semble subsister présentement de la correspondance de Reboul.

(2) Il s'agit de l'article de E. Carcin, paru au no d'août 1859 de *la Libre Recherche*, de Bruxelles : *Etude sur la magie* (*La « Masco » du VIe chant de « Mireio »*)

XVII

Nimes ce 20 aout 1860.

Cher et illustre Poëte,

Mr Massé compositeur distingué aurait envie de tirer de *Mereio* (*sic*) un opera. Monsieur frederic Bechard fils de l'ancien depute du gard est chargé de vous faire des propositions à cet égard. Voyez sil entre dans vos vues de vous mettre en rapport avec lui. cest un homme d honneur et de talent et dont la famille est une des plus honorables du pays. Sur une reponse favorable, il viendrait vous voir ou vous écrirait.

adieu tout à vous de cœur,

J. REBOUL.

à Monsieur frederic Mistral.

XVIII

Nîmes ce [*sans date* (*30 janvier 1861 ?*)]

Cher et grand Poete,

je sais qu'en politique nous ne desservons pas les mêmes autels, mais la croix nous reste et cest sous ce divin abri que vous recevrez je l'espere l'hommage de l'amitié et de la poesie.

tout à vous,

J. REBOUL.

P. S. — Quand viendrez nous voir (*sic*) à Nismes ?

[A cette lettre est jointe la pièce suivante, qui parut dans la *Gazette du Midi* (Marseille) du 23 février 1861, et a été réimprimée dans les *Dernières Poésies*, pp. 113-117.]

A FRANÇOIS II

Quand de l'autel du Droit montent des cris funèbres,
Que chaque jour qui naît augmente les ténèbres,
Que le nom ment au sens qu'il exprima toujours,
Qu'odieux instruments des hommes de rapine,
L'autorité dépouille et l'épée assassine,
Toi seul à la justice oses porter secours.

Debout sur un rocher moins sûr que ton courage,
Aux yeux du monde ému tu tiens tête à l'orage,
Sourd au conseil douteux qui veut te protéger,
Tu réponds par la foudre à la foudre qui tonne.

Un éclair en passant peut brûler ta couronne
Tu ne la vendras pas aux mains de l'étranger.

Tu t'es dit que l'enfant d'un illustre lignage
Pour sauver son honneur doit mourir à tout âge,
Que jusque dans la tombe il peut dicter la loi.
Tu connais la vertu d'une fin intrépide,
Et sais dans la balance où le sort se décide,
Ce que pourrait peser la dépouille d'un Roi.

L'auréole à ton front est désormais conquise.
La fortune pourra prononcer à sa guise,
Rien ne fera tomber ton étoile des cieux.
Les souverains semblaient vouloir livrer d'eux-mêmes
Leur pouvoir à la rue et leur face au blasphème,
Tu retrempes la pourpre en des flots glorieux.

Saint guerrier, qu'une mère a fait à son image,
C'est le chrétien surtout qui te doit son hommage.
Lorsque la foi parcourt sa route de douleur,
Subissant les assauts de la haine infernale,
Heureux Cyrénéen ! ton épaule royale
Aide à porter la croix de l'élu du Seigneur.

Et vous qui partagez l'héroïsme du maître,
Je veux que mon encens vous fasse aussi connaître,
L'histoire n'a pas eu de dévoûments plus beaux.
Si la patrie un jour doit pleurer votre chûte
De son ciel orgueilleux d'avoir vu votre lutte,
Le sourire à jamais luira sur vos tombeaux.

Aux temps dégénérés il faut de grands modèles,
La mort fécondera vos palmes immortelles,
Le sol servant d'asile à vos grands ossements
Sera dans l'avenir un saint pèlerinage;
La bravoure y viendra ranimer son courage
Et la fidélité raffermir ses serments.

Et toi, sublime enfant, pour qui la destinée
Fait succéder l'épouse aux fêtes d'hyménée,
Fleur que l'on ne croyait trouver qu'en un jardin,
Colombe, qui n'as point été dépaysée,
Quittant l'ombre des bois pour une aire embrasée...
Que n'ai-je au fond de l'âme un hymne souverain !

Jadis dans ces forêts aux dômes séculaires,
Des légions de Rome immenses ossuaires,

Tes aïeux dont l'audace acceptait tout cartel,
Au milieu des combats te voyant si sereine,
Auraient paré ton front d'un bandeau de verveine
Et t'auraient confié la garde d'un autel.

Et maintenant, ô Rois ! laisserez-vous, tranquilles,
Ce jeune couple, honneur de vos races débiles,
Au monstre dévorant se dévouer tout seul ?
Attendrez-vous le jour, où la grande marée
Atteindra de ses flots votre couche dorée,
Et sur votre sommeil étendra son linceul ?

J. REBOUL.

30 janvier 1861.

Hommage de l'auteur a Frederic Mistral.

XIX

Mon grand ami (1),

Je vous remercie de ne m'avoir pas cru incapable d'admiration pour l'héroïsme et pour les beaux vers, du jour où j'ai permis à la politique d'occuper dans mon esprit une petite place à côté de la poésie, je me suis réservé ma liberté d'enthousiasme pour toutes les grandeurs, qu'elles éclatent du couchant ou de l'aurore. ainsi, — pardonnez-moi ma franchise, — bien que mes applaudissements aient suivi Garibaldi à Naples et surtout à Caprera, j'étais avec vous, mon cher grand homme, parmi les défenseurs de Gaëte, et le départ de François II a eu toutes les larmes de ma pitié. Au reste, ces solennelles catastrophes où le cœur a des émotions pour les deux camps se rencontrent bien des fois dans l'histoire. tenez (2), quand Isabelle la Grande chasse les Maures d'Espagne et donne l'unité à son royaume, n'est-on pas attendri devant les infortunes de ce brave et poétique peuple de Grenade qu'on expulse à coups de sabre de son Généralife et de

(1) Cette lettre, désabusée malgré le couplet final, sera — ainsi, d'ailleurs, que la lettre XXII, qui mit fin à la correspondance — peut-être tenue pour typique dans ce sens surtout qu'elle accuse, d'une façon particulièrement sensible, les progrès du « Surhomme » en Mistral, si finement relevés par le très érudit et fin historien qu'est le Doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, M. L.-G. Pélissier, dans sa publication précitée et que nous fûmes extrêmement étonné de voir passée sous silence par le zélé bibliographe de Mistral et du félibrige, M. Edmond Lefèvre, déjà cité, p. 10 de son *Catalogue général de la Librairie Provençale, année 1910* (Marseille, 1911), où l'analyse qui est y donnée des *Mélanges Wilmotte* tait, si étrangement, et la publication en question et son auteur.

(2) Avant *tenez,* il y a *ainsi*, que l'auteur a barré.

son Alhambra ? Que voulez-vous ? c'est l'éternelle loi de ce bas monde : aucun accouchement ne se fait sans douleur ; les forêts magnifiques sont abattues pour faire place aux moissons ; de l'affreux despotisme des Romains naît la facile dispersion de l'évangile ; et le fléau de Dieu, Attila, rapporte aux peuples leur indépendance.

ne désespérez donc pas, mon cher Reboul. Le soleil est encore trop éclatant et la sève de vos chants trop vigoureuse pour croire à la mort de l'idéal. tant que les martyrs et les héros trouveront au sein des peuples des échos tels que vous et des lyrismes vrais comme le vôtre, la vertu n'a pas besoin de se couvrir le chef de son manteau, elle n'est pas un nom seulement, elle est encore une puissance et une gloire (1).

(1) Il pourra être intéressant de rapprocher de cette missive de Mistral celle qu'écrivit au poète nîmois le cousin de celui qui naguère, à Nîmes, avait été son conseiller et correcteur littéraire — dans une lettre de Nîmes, 3 juin 1836, il lui dit, à propos de l'*Ode à Sigalon, sur son départ pour Rome* (insérée dans le recueil de 1836) (*a*) : « Oui, je parle de conviction, avec de l'étude et des conseils (ce mot ne peut blesser un chrétien qui se fait un devoir de la modestie), vous pouvez disputer à notre grand poète Lamartine le titre de POÈTE CATHOLIQUE : et vous comprenez toute la gloire de ce titre ! Soyez, soyez fidèle à votre destinée... » — de celui qui avait exalté, en juillet 1836, dans *l'Univers Religieux*, puis en novembre 1836, dans *la Quotidienne*, l'apparition des *Poésies*, M. L. Sibour, à propos duquel cf. la biographie de l'archevêque de Paris par Poujoulat, où ces rapports entre le prélat et Reboul sont sommairement relatés (*Vie de Monseigneur Sibour, Archevêque de Paris, ses œuvres et sa mort*, par M. Poujoulat (Paris, 1857), pp. 73-74.) Voici donc le texte intégral de cette lettre inédite : « Aix, le 25 février 1861. Bien cher ancien Collègue, C'est encore une voix d'outre tombe qui se réveille aujourd'hui à vos accents harmonieux. Notre fidèle *Gazette du Midi* du 23 février vient de nous les faire entendre. A votre voix aimée, la mienne toute brisée qu'elle soit se ranime, et fait un effort pour arriver jusqu'à vous et vous féliciter des beaux vers et surtout des beaux sentiments qui vous ont été inspirés par la belle conduite de François II. Il est bien beau en effet le spectacle de ce roi de 20 ans ayant à ses côtes sa jeune et héroïque épouse, compagne de sa gloire et de ses périls, escorté par le droit et l'honneur dont il demeure le seul intrépide défenseur et qui se montre si bien à la hauteur de son rôle en attendant que vaincu, moins par les mille tonnerres qui grondent sur sa tête, que par les morsûres du serpent de la trahison qui rampe à ses pieds, il fut forcé d'abandonner son rocher de Gaëte miné et réduit en cendre, emportant dans les plis de son dra[illegible]au sans tâ[illegible]he (*sic*) toutes les choses immortelles dont sa casemâte glorieuse était le dernier asile et qui commencent avec lui un exil dont la providence seule connaît le terme.

« Votre müse austère sous sa couronne de cheveux blancs conserve un cœur toujours jeune et brulant, elle ne chante plus de sa voix fraiche comme autrefois, et comment chanter, au milieu de tant de désastres, et quand on voit béants devant soi des abîmes si profonds et si effrayants ! Sa voix est devenue métallique, elle vibre

(*a*) Reboul et son œuvre sont si ignorés, même des félibres — naturellement, M. G. Lanson ne lui consacre pas un mot dans les éditions successives de son *Histoire de la littérature française*, ainsi que, d'ailleurs, la plus volumineuse *Histoire* éditée par Petit de Julleville (t. VII) — qu'en 1889 M. P. Mariéton pouvait donner, dans sa *Revue*, p. 276-277, comme inédite, l'élégie de notre poète : *Sur la mort de Sigalon décédé à Rome*, réimprimée en 1845, pp. 213 des *Poésies Nouvelles*, et sur laquelle M. de Cabrières appelait cependant l'attention en 1865, p. CXII, *note* 3, de sa très remarquable et si consciencieuse *Notice* sur Reboul, en tête de ses *Dernières Poésies* (Avignon, 1865), de même que Poujoulat, *op. cit.*, p. 14 !

fils de Corneille, adieu donc et merci !

Votre bien reconnaissant.

F. MISTRAL.

P. S. — Selon toute probabilité, celui qui devait mettre au théatre mon poème n'en fera rien. — dites donc à Frederic Béchard qu'il peut s'occuper de l'opéra en question. — Mais, au fond, ne vaudrait-il pas mieux n'en rien faire ? — je vous en fais juge. nous irons vous voir un beau dimanche, *car nous languissons de vous.*

F. M.

Maillane 24 février 1861.

XX

Mon cher ami,

il y a dans votre derniere lettre un P. S. auquel je n'ai pu encore répondre. je trouve un moment libre et j'en profite. je ne sais que vous conseiller dans cette affaire ; mais voyez vous meme de vous decider. je suis à votre service pour renouer vos rapports avec M. Frédéric Bechard. Il y a dans votre beau Poeme de quoi boire et de quoi manger pour le compositeur et le tailleur de scène. vous feriez bien de venir selon votre promesse nous en causerions (1).

tout à vous,

J. REBOUL.

Nimes Mercredi 6 mars [1861].

comme l'airain. Vos vers sont de granit et ils sont faits, non pour le papier, mais pour le marbre.

« Où allons-nous, cher Ami ? où nous mènent nos guides insensés ???? Les révolutions politiques et sociales devant lesquelles nous reculions épouvantes en 1848 n'étaient que des jeux d'enfans en comparaison des perturbations plus profondes qui nous menacent, et qui si la main de Dieu ne les arrête point, bouleverseront la France, l'Europe et le monde catholique tout entier.

« Avez-vous des nouvelles de votre bon ami M. M. de Fresne ? Il m'écrit quelquefois, mais il y a déjà long-temps qu'il ne m'a pas donné signe de vie et d'amitié.

« Je ne désespère pas un jour, soit en allant aux eaux, soit en en revenant, d'aller vous revoir à Nîmes, si je puis prendre sur moi le courage de vous montrer les ruines de ma santé qui n'ont rien, hélas ! de pittoresque et de poëtique comme celles dont vous êtes entouré.

« Adieu, bien cher ancien Collègue. Recevez l'assurance de mon sincère et dévoué attachement.

« ✝ L. SIBOUR, évêque [*in partibus*] de Tripoli. »

(1) Rappelons ici qu'une grandiloquente, bien que fort courte, missive de Mistral à Gounod, relative à *Mireille*, parut dans *l'Autographe* de 1864 et fut réimprimée en 1889, au t. V de la *Revue Félibréenne*, p. 283.

XXI

Nimes 2 janvier 1862.

Mon cher et illustre Poëte,

Mille fois merci de votre bon souvenir (1), mais cette gratitude ne vous absout pas du crime, car c'en est un dêtre venu à Nimes sans dire un mot a votre vieil ami et cela dans le moment meme de votre triomphe academique (2). il maurait été doux de vous donner une embrassade qui aurait été comme le complement de celle que vous recutes ici et qui comme vous voyez ne vous a pas porté malheur. — le grand Penitencier vous attend à Nimes pour vous absoudre. hélas vous ne trouverez plus l'auditoire d'autrefois : tout cela est dissou. parmi les découvertes modernes le crime a eu sa part. celui de la charité, inconnu de nos pères, a ete decouvert par la lunette de la democratie impériale (3), mais je ne veux pas recriminer, peut être voyez vous cela avec d'autres yeux que les miens. je le vous pardonne. la nuit s'est faitesur toute chose. mais encore une fois laissons cela de cote, a votre premier voyage à Nimes, n'allez pas renouveller votre péché et pour lui oter tout pretexte sachez que la Poesie suffira pour l'absolution et pour le plus cordial accueil. à propos de *peché* ou en sont vos pecheurs ? le public prepare d'avance les fleurs qui doivent orner la poupe de leur barque et dans ce public comprenez le vieux poete et vieil ami.

tout à vous de cœur,

J. REBOUL.

Vous recevrez au premier jour quelques strophes de moi sur la Pologne extraites du correspondant (4).

(1) Le mot de congratulation de Mistral à l'occasion de la nouvelle année n'a pas été, en apparence, conservé dans les papiers de Reboul.

(2) On sait qu'aux concours de 1861, l'Academie décerna une médaille d'or à Mistral. *Cf.* le rapport de Villemain dans le *Moniteur* du 31 août 1861.

(3) Allusion, sans doute, à la fameuse circulaire de Persigny contre la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce « *coup d'Etat contre la charité.* » (Poujoulat, *Lettres cit.*, p. 47.)

(4) D'après une lettre inédite du comte de Montalembert à Reboul, datée de la Roche en Breny (Côte-d'Or), 2 novembre 1861, ce fut Montalembert qui, heureux de la gloire que Reboul avait tirée de sa très libre interprétation dans *Une Nation en deuil*, fit insérer la pièce dans *le Correspondant*. Avant d'être imprimée — avec la date *29 septembre 1861, jour de Saint Michel, patron des saints combats*, — pp. 131-134 des *Dernières Poésies*, elle avait été accueillie, comme maintes des poésies de Reboul, dans la légitimiste *Gazette du Bas-Languedoc*, — alors devenue, nous l'avons dit plus haut, *l'Opinion du Midi* — n° du vendredi 13 décembre 1861,

XXII

Mon cher Reboul,

Vous connaissez peu Mistral, si vous croyez qu'il puisse aller à Nîmes sans chercher à vous voir. La dernière fois que j'ai passé sous vos Arènes, c'était avec Roumanille (1). nous étions venus entendre l'orphéon nimois et celui d'Avignon exécuter ma chansonnette du *soleil*. Je chargeai notre Joseph d'aller vous relancer, vu qu'il a le bonheur de connaître mieux que moi les lieux sacrés où la Muse Nemausa vous donne rendez-vous, il revint seul : — Reboul, dit-il, est allé, paraît-il boire un verre de soleil à sa *capitello* (2). — il fallut se résigner et ne pas se pendre. que parlez-vous aussi de prétendues différences entre ma manière de voir et la vôtre? *me prenès dounc per un ase o per un capoun*? je lis dans votre âme comme vous pouvez lire dans la mienne : vous voudriez que tout le monde fût bon et heureux. puis-je vouloir autre chose ? seulement, connaissant mieux que moi la sotte humanité, vous êtes sage, tempérant et même un peu moqueur vis-à-vis d'elle. moi je suis plus impatient et peut-être plus fou. j'abhorre les oppressions de toute espèce, bien que souventes-fois elles soient méritées. je voudrais la liberté pour tous, pour la France, pour l'Italie, pour l'Irlande, pour la Pologne et pour la Provence. je voudrais l'égalité devant la loi, devant le cœur et l'intelligence : et quand je vois les journaux parisiens, blancs ou rouges, mettre en avant tels ou tels candidats académiques

puis dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1861, pp. 330-331, et elle provoqua, de la part de J. Canonge — d'ailleurs brouillé avec son vieil ami, à la suite d'une indiscrétion grave que l'on trouvera narrée au long dans notre travail sur les sources de *l'Ange et l'Enfant* — un *rifacimento* fort médiocre, que *l'Académie du Gard* accueillit, avec la dévotieuse ferveur qu'elle manifestait pour tout ce qui venait de la plume de cet encombrant bourgeois de lettres, dans sa séance du 10 mars 1862, en décidant l'insertion au procès-verbal de la lettre dont Canonge avait cru devoir la faire suivre.

(1) D'après la lettre de Roumanille à Reboul, datée d'Avignon, 12 sept. 1861, Mistral, Brunet et le signataire ne purent, malgré leur bon vouloir, visiter Reboul, parce qu'ils furent accaparés par d'enthousiastes orphéonistes, en cet épique Dimanche *dóu soulèu*. On sait que *la cansoun dóu soulèu*, parue dans *l'Armana* de 1862, p. 34, est présentement — outre la musique de Bizet dans *l'Arlésienne* — munie d'une double mélodie : celle de F. Giraud, si populaire, sur l'air du *Bivouac* de Kucken, et celle, inédite, de P.-M. Audran (1862).

(2) Allusion à la poésie « patoise » de Reboul portant ce titre et qui est — sur 13 pièces de ce genre que nous connaissons de lui — l'une des trois contenues, répétons-le, dans *Un liame de Rasin.*

qui n'ont d'autre mérite que d'être affiliés à une secte ou de s'appeler *monsieur de...* et qu'on oublie qu'à Nîmes vit un poète nommé Reboul, un *homme* dont la vie ne palira pas devant celles de Plutarque, un plébéien qui honore et relève le peuple par des chants autres que *frétillon*, je me révolte contre les aristocraties, qu'elles viennent de droite ou de gauche (1). quelle gloire en effet pour l'Académie française qui a la prétention de réunir en elle toutes les gloires et toutes les distinctions, si elle disait : j'ai pris celui-ci parce qu'il était grand orateur, celui-là grand historien, cet autre grand dramaturge, cet autre comme gloire du clergé, cet autre comme illustration si nobiliaire, et aujourd'hui je veux Reboul comme representant du peuple honnête et du Midi chanteur ! *Reboul, lis armana soun pas tóuti prouvençau, e n'avès belèu pas tort de prefera la capitello à la capitalo !... Diéu li benesigue, e vous doune de bons an !*

voste

F. MISTRAL.

Maillane 17 janvier 1862.

Se'n cop vesès Crespon, digas-ie qu'espère mi retra (2).

(1) Mistral ne pouvait pas savoir qu'en 1858 et surtout en 1859 — à la mort de Tocqueville — un petit parti, à la tête duquel étaient, entre autres, Amélie Lenormant et son fils François, — dont le père, Charles, avait fait un si bel éloge des *Traditionnelles* dans *le Correspondant* du 25 janvier 1857, pp. 190-196, — tenta de faire entrer Reboul à l'Académie ; mais nous expliquerons ailleurs cet intermède curieux.

(2) C'est une des photographies que la « nonchalance de M. le baron Crespon » — le photographe nimois dont la maison subsiste toujours — ne permit à Mistral d'offrir à Canonge qu'en mai 1862. *Cf.* Pélissier, *ubi sup.*, p. 29.



ADOLPHE WILLETTE

LA
CORPORATION DANS LA ROME ANTIQUE

L'histoire de la corporation de la Rome antique est aussi longue que l'histoire de l'antiquité romaine elle-même. Mais l'association professionnelle a subi, au cours des siècles, des vicissitudes variées, des transformations essentielles. Après avoir fonctionné comme une institution accessoire du culte, puis comme une mutualité, elle a joué un rôle dans les luttes politiques, avant de devenir un des rouages capitaux de la production, l'un des auxiliaires les plus efficaces de l'Etat. Après avoir été tolérée et entourée de méfiance à l'origine, elle a été sévèrement proscrite, puis, par un de ces revirements qui ne sont point particuliers aux temps anciens, la puissance publique a tâché de la maîtriser, de se servir d'elle, de provoquer son expansion, pour l'adapter à des fins d'intérêt général. La république finissante la châtie et la prohibe ; l'Empire déclinant la rend obligatoire et la dote de privilèges. Rien n'est plus saisissant que ce contraste.

Pendant huit ou neuf cents ans, la corporation n'a tenu qu'une place minime dans le mécanisme du travail ; et, brusquement, vers l'époque des Sévères, elle prend en quelque sorte toute la place. C'est à elle qu'il appartient de fabriquer les produits communs ou de luxe, à elle aussi que revient le devoir d'approvisionner les grandes villes, de véhiculer les grains, et autres denrées d'alimentation, que l'Asie et l'Afrique expédient à destination de Rome.

Son histoire est celle même de l'artisanat, du travail libre, qu'on a eu trop souvent le souci de subordonner au travail servile, lorsqu'on n'allait pas jusqu'à lui dénier toute valeur.

Il est certain que la société romaine, comme toutes les sociétés antiques, reposait sur l'esclavage. La servitude était elle-même un adoucissement de la mort, qui, dans les âges primitifs, était l'inévitable sanction de la défaite. L'humanité accomplit un premier progrès, dans l'ordre économique et

aussi dans l'ordre moral, lorsqu'elle substitua, à l'égorgement des vaincus, la contrainte du labeur manuel. Vraisemblablement ce furent les besoins agricoles ou industriels qui provoquèrent cette première évolution du sentiment public. On s'aperçut qu'il y avait profit à conserver les captifs, au lieu de les vouer à la torture et au trépas, — et qu'en exploitant leur force musculaire, on rendait service à la tribu, et surtout à l'aristocratie de la tribu. Les Romains eurent peu d'esclaves au début, parce que leur activité guerrière se déroula sur un étroit espace, et qu'ils redoutaient, en asservissant des peuples de même race qu'eux, vigoureux et belliqueux comme eux, de préparer des retours de fortune et des insurrections désastreuses.

Mais lorsqu'ils eurent pris contact avec la Grèce et l'Orient, ils bannirent toute crainte, et ce fut en effectifs abondants et débordants que les prisonniers furent envoyés à Rome par les généraux vainqueurs. Ils étaient répartis entre les légionnaires ou vendus aux enchères, puis employés à la culture, à l'élevage et aux industries domestiques qui, grâce à eux, prirent une extension de plus en plus marquée. L'évolution économique de Rome est intimement liée aux campagnes de rapines et de conquêtes qu'elle a menées, depuis les guerres du Samnium jusqu'aux annexions du premier siècle avant notre ère ; mais ces campagnes elles-mêmes, par une réaction normale et qui se retrouve dans les annales de tous les peuples, étaient commandées par des nécessités économiques, par la recherche de céréales à consommer, de terres à ensemencer, et aussi de travailleurs à asservir.

Le grossissement du nombre des esclaves, qui fut très manifeste après Zama, eut pour effet de refouler de plus en plus le travail libre, qui, chacun le sait, était couvert, dans le monde latin comme dans le monde hellénique, d'une véritable réprobation. Les Romains, comme les Grecs, estimaient que le fait de remuer le sol pour autrui, ou encore la construction des maisons ou la préparation des tissus, ne convenaient point à un citoyen. En réalité, le labeur n'était pas confié à des esclaves, parce qu'il était décrié et méprisé ; mais la production libre était enveloppée de dédain, parce que les tâches de gros effort musculaire étaient assignées aux prisonniers.

Il arriva un moment où les ateliers d'esclaves, qu'exploi-

taient certains particuliers (ceux de Crassus et d'Atticus, au Ier siècle, étaient célèbres), devinrent si nombreux et si peuplés que les artisans, les ouvriers pourvus des prérogatives civiques ne trouvèrent plus que difficilement des refuges contre la misère. Il leur fallait s'expatrier, en cherchant un abri dans les légions, ou s'embaucher à la solde des chefs de parti. Ce fut, pour les corporations, la pire période. Trop peu denses pour exercer une pression sur la puissance publique, elles s'étaient attiré l'animosité des gens au pouvoir, par la menace perpétuelle qu'elles faisaient peser sur l'ordre social. Elles menaçaient d'autant plus cet ordre social qu'elles souffraient davantage du développement de l'effectif servile — que favorisaient les institutions. L'artisanat libre, atteint au plus profond de sa vie par les transformations économiques elles-mêmes, était encore pourchassé par les hommes qui, à tour de rôle, se hissaient au gouvernement. Il n'était pas seulement inutile, il était dangereux. La foule romaine, nourrie par les apports d'outre-mer, comblée de distributions gratuites, entretenue aux frais des peuples vaincus, n'avait nulle conscience des services qu'il pouvait rendre. Les dictateurs provisoires aimaient mieux commander à des centaines de milliers d'hommes qui leur devaient tout, et qui, sustentés par leurs bienfaits, abdiquaient tout, — qu'à des citoyens soucieux de leur dignité, et qui gagnaient leur subsistance au prix de leur propre effort.

Et soudain, vers la période intermédiaire de l'Empire, tout change. Et l'artisanat libre redevient un des éléments fondamentaux de la production, à l'heure même où l'esclavage décline, où ses contingents et sa valeur économique fléchissent simultanément.

C'est parce que l'armée servile ne se recrute plus que l'artisan libre regagne de l'ascendant.

Au IIe siècle de notre ère, les grandes guerres se font plus rares ; la poussée conquérante s'est brisée à la défensive de certains peuples, qui ne se laissent plus entamer par les légions, et qui, même attaqués avec furie, repoussent les envahisseurs. Les empereurs et leurs généraux ne rentrent plus dans la capitale avec d'interminables cortèges de captifs. Heureux eux-mêmes lorsqu'ils ne laissent point des milliers de prisonniers aux mains de l'ennemi ! Les troupeaux serviles ont cessé de

se renouveler ; ils périssent peu à peu, et alors une grande terreur s'empare de ceux qui ont la charge de l'Etat, de cet Etat aux attributions multiples et gigantesques, qui concentre toute la vie du monde impérial. Comment subvenir aux besoins des citoyens de Rome même, toujours plus exigeants ? Comment parer à la demande des provinces, de plus en plus entraînées dans le tourbillon du luxe, et dont les conditions d'existence ne cessent de s'affiner et de se compliquer ? La production manufacturière, de la laine à la pourpre, de la verrerie à la céramique, était assurée par les ateliers serviles. L'Italie appauvrie ne rend plus assez de froment pour nourrir sa population. C'est alors que les monarques font appel aux artisans libres. Pour réduire au minimum les chances de ruine, pour garantir le fonctionnement de tous les services publics et privés, ils transforment la société urbaine et rurale, italienne, espagnole, gauloise, hellénique, africaine, asiatique, en une immense hiérarchie qui embrasse tous les individus. L'Empire se convertit en un mécanisme aux rouages infiniment ramifiés.

Tout homme a sa mission délimitée impérativement, d'où il ne doit point sortir, à laquelle il ne saurait se soustraire, et qu'il lui est interdit de troquer contre une autre. Des artisans sont assignés à chaque corps de métier, qu'ils travaillent isolément ou qu'ils aient des ouvriers sous leurs ordres. S'ils manquent de bras, l'administration leur en fournira. Ils céderont leur charge à leurs fils ; leurs biens ne peuvent être affectés qu'à la besogne d'Etat, qui leur est imposée. Ils remplissent un devoir public, comme le soldat qui surveille les Parthes, comme le curiale qui contrôle la rentrée de l'impôt. La corporation est le cadre normal où évolue cet artisanat libre, qui est en réalité privé de toute liberté et astreint au travail forcé. La servitude à l'égard de l'Empire a remplacé la servitude à l'égard des particuliers. Jamais société ne fut soumise à des règles plus dures et moins flexibles ; jamais système politique ne fut plus absorbant, plus vexatoire, plus tyrannique en ses ingérences.

Le citoyen n'a plus de vie propre. Il est rivé à perpétuité à sa chaîne ; il ne pourra ni s'élever au-dessus de sa condition, ni arracher ses descendants au régime qui pèse sur lui-même. L'association professionnelle n'est point, en cette période, un organe de mutualité comme aux premiers siècles, ni une

arme d'attaque contre la structure sociale, comme à notre époque. Elle n'apparaît que comme une cellule de la structure sociale, une cellule aux parois résistantes et à l'air étouffant.

Les historiens s'accordent à signaler l'existence des collèges d'artisans, dès la période royale, et cette existence ne saurait faire doute pour ceux qui ont étudié les rares documents rassemblés à ce sujet. Il y eut de fort bonne heure, et très probablement de tout temps, des hommes de métier qui appartenaient à la plèbe, et qui éprouvaient le besoin de se grouper, alors même que tout droit politique leur était refusé.

Les témoignages anciens attribuent à Numa Pompilius, le second roi de Rome (715 à 672), la fondation des collèges. D'autres, moins catégoriques, l'imputent à Tullius Hostilius, le troisième roi (672 à 648). La première version, celle de Plutarque, a été le plus communément adoptée.

Les corporations auraient-elles été créées de toutes pièces par un monarque ? Il faut interpréter les assertions, parfois un peu sommaires, des annalistes de Rome, qui aimaient à assigner à des personnages en vue des initiatives prises, en fait, par des collectivités. On a abandonné le système d'après lequel l'Etat aurait été le créateur bénévole des sociétés professionnelles. Celles-ci, au surplus, se préoccupaient moins, dans les premiers siècles, de leurs intérêts corporatifs ou de l'autorité qu'elles pouvaient acquérir dans les luttes civiles, que des cérémonies du culte et de l'inhumation de leurs membres. Elles étaient, avant tout, des mutualités, dont les adhérents se mettaient sous le patronage d'une même divinité, et s'engageaient, les uns vis-à-vis des autres, à se donner une sépulture honorable. Si l'on tient compte de l'importance que la Rome primitive attribuait à tout ce qui relevait de la religion, l'affirmation ne saurait surprendre.

En tout cas, l'Etat serait sorti de ses habitudes, s'il était intervenu pour doter d'un culte un groupement d'hommes plus ou moins compact. Selon toute vraisemblance, son intrusion fut peu effective et peu gênante, et Numa, au lieu d'instituer les collèges, se sera borné à en autoriser ou à en consacrer la formation.

Quoi qu'il en soit, on admet d'ordinaire que huit de ces associations surgirent à la fois. Il est intéressant de les énu-

mérer, car leur nom seul indique que certaines industries s'étaient déjà séparées de l'activité domestique, et que d'autres ne s'en étaient pas encore détachées. Cette nomenclature enseigne en même temps que l'artisanat s'exerçait dans des catégories d'occupations très diverses : elle mesure par suite sa diffusion et son rôle en face du labeur servile.

Les huit corporations du VIIe siècle furent celles des joueurs de flûtes, des fondeurs en or, des forgerons, des teinturiers, des cordonniers, des corroyeurs, des ouvriers en airain et des potiers. On a remarqué que les ouvriers du fer ne s'étaient pas encore groupés, ce qui prouve que le travail de ce métal restait ou inconnu à Rome, ou en tout cas rarement pratiqué.

Un neuvième collège, où se seraient rassemblés tous les travailleurs qui ne pouvaient adhérer aux autres, se serait-il constitué ? Les historiens ont longuement débattu cette question, qui n'est point tranchée. De même, ils n'ont pu établir qu'il y ait eu une hiérarchie entre les 8 corporations de Numa, en dépit du témoignage que Pline l'Ancien nous a laissé. Il se peut cependant que les trois premières aient tenu une considération particulière du rôle même qu'elles étaient appelées à jouer en temps de guerre.

Ce qui est sûr, c'est que toutes se composaient à l'origine d'hommes libres ; et comment, avec les idées qui régnaient, auraient-elles accepté des esclaves dans leurs rangs ? Les plébéiens, qui en furent le noyau, admettaient les clients qui se séparaient des gentes, et à une époque qu'on ne saurait spécifier, les affranchis devinrent eux aussi membres des collèges.

Formés essentiellement pour assurer la célébration de rites assez compliqués, les collèges donnèrent un cadre à la défense professionnelle, un instrument de lutte à la plèbe, qui poursuivait le nivellement des prérogatives politiques. On doit supposer qu'ils ne furent pas étrangers aux sécessions du peuple sur les collines des environs de Rome, sécessions qui vainquirent à plusieurs reprises les résistances des patriciens. Mais si les premiers collèges de Numa durèrent jusqu'à la fin de la République ou même de l'Empire, en se transformant et en grossissant, bien entendu, leurs contingents, le nombre des associations de cette nature ne progressa que lentement jusqu'au IIe siècle avant notre ère, et cette lenteur même dans le cheminement atteste que l'artisanat, s'il se défendait, ne

réussissait pas à devenir un élément considérable dans la cité.

Ce fut pendant le IIe et le Ier siècle que le prolétariat libre commença à accroître réellement sa densité. Il se constitua par deux apports différents. D'une part, il absorbait les affranchis, qui atteignaient à un total de plusieurs milliers chaque année. De l'autre, il recevait dans ses rangs les petits propriétaires, que l'évolution économique expropriait, et que la formation continue des latifundia déracinait du sol natal.

Mais la puissance numérique de cet artisanat grandissait beaucoup plus vite que la somme des emplois disponibles. Il fut d'autant plus incité à créer des groupements professionnels que la vie était plus malaisée, et qu'il était plus urgent d'assurer la défense corporative. Entre les guerres puniques et l'ouverture des guerres civiles, le nombre des collèges tendit à augmenter, mais dans une mesure assez faible pourtant. Les métiers se différenciaient trop mal les uns des autres, la division des tâches demeurait trop rudimentaire, pour que les corporations pussent beaucoup se diversifier. Les fabricants d'anneaux, les orfèvres, les marchands de couronnes, les maçons du bâtiment formèrent les plus importantes et les plus actives. Les foulons, les bouchers les cordiers, les scieurs de pierres constituèrent aussi des organismes nouveaux. Rome n'eut, du reste, pas le monopole de ce régime, car un peu partout les artisans comprirent la nécessité d'une union, qui leur permettrait de mieux résister à la poussée servile. Les bouchers, les marchands de bétail, les cuisiniers s'associèrent à Préneste, les foulons à Spolète.

Les groupements dont on relève la trace durant cette phase s'assignaient au surplus des objectifs très variés. Certains se préoccupaient uniquement de venir en aide à leurs membres, et de leur préparer des funérailles convenables ; on priait, en commun, les dieux protecteurs dans des cérémonies qui se renouvelaient à intervalles réguliers. Lorsqu'un membre mourait, on payait une somme déterminée à sa veuve, ou bien l'on contribuait aux dépenses des obsèques pour une part statutaire, ou bien encore l'on ensevelissait le défunt dans un champ de sépulture commun. D'autres collèges se proposaient un but d'amusement, d'autres s'organisaient pour les luttes électorales, et vendaient, en gros, au plus fort acquéreur les suffrages de leurs affiliés. Ceux qui étaient proprement pro-

fessionnels recrutaient leurs adhérents dans toutes les catégories du prolétariat libre. On y trouvait des ouvriers non qualifiés, des ouvriers d'art, des marchands, des agents d'affaires, des courtiers, même des employés subalternes de magistrats, et les affranchis y étaient reçus tout comme les libérés.

Ces corporations, de l'aveu des historiens les plus qualifiés, restèrent soustraites à toute réglementation, à toute immixtion officielle durant la plus grande partie de la République. La loi ne les autorisait pas, mais ne les prohibait pas non plus, en sorte qu'elles jouissaient d'une situation de fait, et qu'à condition de ne point tenir des réunions clandestines capables d'éveiller les craintes ou les susceptibilités du pouvoir elles avaient pleine licence de recruter des membres, d'alimenter une caisse commune, et de convoquer des assemblées. En somme, pendant des centaines d'années, aucune vexation administrative ne vint contrecarrer leurs entreprises.

Mais le Sénat se montra ombrageux quand les guerres civiles eurent commencé à ensanglanter Rome, et que les chefs d'armée voulurent chercher des appuis dans la plèbe de la métropole. Les pères conscrits profitèrent de la conjuration de Catilina, à laquelle on mêla certains groupements d'artisans, pour supprimer la plupart des collèges. Une faible minorité, ceux qui n'étaient point qualifiés de dangereux pour la sécurité de l'Etat, purent seuls subsister. Dix ans plus tard (58) le tribun Clodius, qui flattait la foule, rétablit les libertés anciennes, et détermina Cicéron lui-même à souscrire à cette restauration. Mais peu de temps après, César, par la loi Julia, abolissait toutes les associations professionnelles, hors celles qui dataient de Numa. Il porta de ce fait une grave atteinte à l'artisanat libre, qui éprouvait déjà une peine énorme à subsister.

Les collèges opérèrent, en quelque sorte, leur résurrection dans les années de troubles qui suivirent l'assassinat du dictateur. Auguste, qui nourrissait pour eux une secrète méfiance, les supprima en principe, ne laissant vivre en fait que les collèges « anciens et utiles », et ceux qui obtenaient une autorisation. Mais cette permission n'était dispensée que sous conditions spécifiées, et avec parcimonie, c'est-à-dire que même sur les associations officiellement tolérées, le pouvoir conser-

vaitun contrôle pratique. Trajan étendit ce régime à tout l'empire, et les documents prouvent que s'il créa à Rome la corporation des boulangers, il interdit en Bithynie, ou mieux fit interdire par Pline le Jeune, les sociétés d'artisans. Le permis fut donné, suivant le cas, par le prince ou par le Sénat, et le droit de surveillance appartenait corrélativement à l'une ou à l'autre de ces autorités. Le droit de dissolution subsistait du reste intact. Ce fut Marc-Aurèle qui conféra aux collèges la capacité de recevoir des legs, et qui, à vrai dire, ouvrit solennellement pour eux l'ère des privilèges.

Avec Alexandre-Sévère l'évolution s'accentue. Les premiers empereurs n'ont vu surgir et n'ont laissé durer les corporations qu'à regret, croyant qu'elles abritaient des foyers de sédition. La monarchie Orientale qui s'érige alors, qui s'appuie sur une bureaucratie puissante, et qui organise une classification minutieuse et vexatoire des citoyens, développe à l'inverse l'institution corporative, mais en l'asservissant étroitement à ses propres fins. A la chute du IIIe siècle, la transformation est complète, et la dépopulation qui s'affirme généralement, la crise économique qui se révèle, le besoin de créer des impôts, tout a contribué à la précipiter.

L'artisan n'est plus qu'un fonctionnaire soudé à des fonctionnaires de même espèce, et qui est tenu de se livrer toujours à la même production, sous peine d'encourir la colère du prince. Le régime du travail forcé se juxtapose au régime du travail servile, sans d'ailleurs que celui-ci recule partout à la fois.

Dans la dernière phase du droit, les membres du collège sont assujettis à des obligations et bénéficient de privilèges qu'il importe de connaître.

Les obligations portent à la fois sur les biens et sur les personnes. Les biens des incorporés sont grevés d'une dette contractée vis-à-vis de l'Etat, et que rien ne peut effacer. C'est ainsi que les naviculaires doivent construire des navires, et dépenser pour la charge qui leur est confiée, jusqu'à concurrence des trois quarts de leur fortune. Leur industrie suppose d'ailleurs une richesse au moins relative. C'est ainsi encore que les charcutiers sont responsables, sur leurs propres ressources, de l'insuffisance des approvisionnements. Quant aux personnes libres en théorie, elles sont en fait au service de l'Etat, affec

tées à une destination à laquelle il devient de plus en plus malaisé d'échapper. Il faut donc travailler soi-même, et s'entourer des collaborateurs nécessaires à l'exercice de la tâche. Parmi ces artisans libres, il en est qui se confient à leurs propres forces, et d'autres que les circonstances astreignent à recruter du personnel salarié ou servile. La corporation règne à la fois dans ce que nous appellerions la petite industrie, et dans les métiers qui exigent déjà une certaine concentration ouvrière. Mais dans l'une et l'autre catégorie, le labeur personnel est la règle. Valentinien II dira que les charcutiers peinent jour et nuit pour le peuple.

On essaye de se soustraire à sa fonction en aliénant ses biens; mais alors l'acquéreur doit assumer la fonction, car celle-ci doit être exercée et l'Etat ne saurait sans péril tolérer le chômage. On serait tenté de s'évader, par la fuite, de cette rigoureuse contrainte, mais les sévérités des lois font cette désertion presque impossible. En 371, Valens déclare que les naviculaires d'Orient ont assumé une charge perpétuelle. Ce régime est si strict que le métier devient héréditaire, et que cette hérédité ne surprend, ne froisse personne. Une constitution de 371 établit que quiconque épousera la fille d'un pêcheur de pourpre sera incorporé à la profession du beau-père. C'est surtout pour le métier de mineur, dur, mal payé, que les empereurs adoptent de multiples précautions et prennent des dispositions draconiennes. Valens et Valentinien Ier ordonnent de traquer les fugitifs et de châtier sévèrement ceux qui les recéleront. Bien plus, pour assurer le recrutement de certaines professions, on attribue par force aux collèges des auxiliaires plus ou moins bien préparés. Justinien donnera les vagabonds de Constantinople aux boulangers, mais il est probable que des mesures analogues avaient été déjà édictées par ses prédécesseurs.

On conçoit que la grève apparaisse comme un crime social, digne des pénalités les plus effroyables, aux empereurs de la fin. Il ne semble pas que les chômages concertés aient été très nombreux. Néanmoins les historiens en citent quelques-uns, chez les boulangers surtout, les plus fortement armés contre le pouvoir.

Aux lourds devoirs qui pesaient sur les membres des collèges, correspondaient des privilèges divers. L'égalité n'était

point le signe caractéristique de la société impériale, qui offrait les hiérarchies les plus complexes. Chaque citoyen était rangé dans une catégorie déterminée, d'où il ne pouvait guère émigrer à sa guise, et cette catégorie se différenciait de ses voisines par les droits et par les charges qui lui étaient assignés. Exigeant des artisans un service continu et leur imposant, outre un labeur pénible et plus ou moins bien rétribué en soi, un sacrifice total ou partiel de leur fortune, les empereurs comprirent la nécessité de les attacher au système par la distribution de prérogatives variables.

Ces prérogatives consistaient d'abord dans l'exemption des fonctions municipales, très redoutées, parce qu'elles exposaient à des risques pécuniaires souvent considérables ; dans l'exemption aussi de la tutelle qui effraya toujours les Romains ; dans l'affranchissement des incapacités qui frappaient les célibataires et les gens sans enfant. Claude, le premier, décida que les naviculaires seraient soustraits à toute obligation politique, s'ils possédaient un navire d'une contenance de 50.000 boisseaux, ou cinq navires d'une contenance de 10.000. Le même prince assura les marchands de blé contre les tempêtes. Il leur conféra, comme aux marchands d'huile, la dispense de l'impôt direct. Caracalla généralisa les immunités, et enfin Valentinien et Honorius, au IVe siècle, décidèrent que les artisans rangés en collèges ne seraient pas appelés dans la milice armée. Si l'on songe au caractère militaire que l'empire ne cessait d'offrir, la concession se révélera de haute importance, et, à elle seule, attesterait le cas que les monarques faisaient des producteurs et des intermédiaires.

Mais à côté de ces exemptions générales, les incorporés bénéficiaient d'autres avantages réservés à telle ou telle catégorie. Les boulangers recevaient gratuitement ou à bas prix le blé expédié au Trésor par les provinces, et disposaient de bâtiments affectés à ce dépôt. Les naviculaires, respectés et choyés entre tous, ne payaient pas les taxes douanières ou portoria qui pesaient lourdement sur les échanges. Gratien leur confirma ce privilège en 380. Ils reçurent encore la dignité équestre. Quant à leur salaire, nous ne le connaissons guère dans l'ensemble. Nous savons seulement que Constantin donna à ceux d'Orient un solidus ou 15 fr. 85 par 1000 boisseaux transportés, et qu'il leur fournissait du bois de cons-

truction. Ils gardaient aussi 40 o/o du froment amené d'Asie Mineure ou d'Egypte. Les charcutiers de Rome, en compensation de leurs risques, furent gratifiés, à dater de 367, de 160.000 amphores de vin et conservaient 5 o/o du lard qu'ils livraient. Les foulons de la capitale jouissaient d'une source qui leur était réservée. Les chaufourniers avaient le monopole de la fourniture de la chaux pour l'Etat, et obtenaient une amphore de vin par trois charretées. Les monopoles, au surplus, devinrent très nombreux et l'on signale, en particulier et comme l'un des plus stables, celui des portefaix romains.

Bien que tous les collèges fussent considérés comme remplissant une charge officielle, on distinguait, parmi eux, ceux qui avaient un caractère public, qui pourvoyaient à la subsistance et à la sécurité de la masse : naviculaires, boulangers, charcutiers ; — et ceux dont le caractère restait privé (argentarii ou banquiers, tignarii ou artisans du bois, lapidarii et marmorarii, travailleurs de la pierre et du marbre, centonarii ou fabricants de couvertures, medici ou médecins, aquarii ou porteurs d'eau, potiers, fabricants de nattes ; et tout naturellement les charges imposées aux premiers étaient plus lourdes, en même temps que leurs privilèges étaient plus fructueux.

Les corporations ne possédaient pas une organisation uniforme. L'homogénéité des sociétés n'était pas d'ordinaire totale, au point de vue professionnel. Souvent, le nombre des artisans d'un métier ne semblait pas assez élevé pour qu'ils refusassent l'alliance avec les artisans d'autres métiers. A Lyon, l'on trouvait, chez les menuisiers, des potiers et des forgerons en fer ; à Antium, les menuisiers et les changeurs étaient confondus dans un même groupement. Les affranchis étaient parfois admis dans les collèges. Quant aux femmes, on ignore si l'entrée leur fut accordée dans les sociétés d'hommes. Celles-ci continrent jusqu'à 1.200 et 1.500 membres, et leur effectif tendit à s'accroître dans les derniers siècles, les limitations prononcées par les premiers empereurs s'étant peu à peu évanouies.

Chaque collège avait un album ou liste officielle de ses adhérents, parmi lesquels il distinguait les effectifs, les honoraires et les patres. Il établissait ses statuts et tranchait, par ses assemblées intérieures, tous les cas qui pouvaient se présenter. Il élisait ses chefs avec l'agrément du pouvoir, et ces

chefs administraient la propriété collective de la corporation, propriété qui offrait parfois une réelle extension. C'est ainsi que les boulangers de Rome avaient des terres en Europe et en Afrique, des bâtiments dans la capitale et des magasins à Portus. Le contrôle des autorités se faisait d'ailleurs vigilant et souvent vexatoire, comme l'attestent les innombrables constitutions du IVe siècle; à Rome en particulier, tout un personnel était préposé à cette surveillance.

Les collèges possédaient des locaux de réunion, et leur caractère philanthropique et aussi religieux persista jusqu'à la fin. Ils entretenaient des œuvres charitables, au profit de leurs membres étreints par la misère ou par une calamité quelconque ; à l'aide des cotisations mensuelles qu'ils percevaient, des legs qui leur étaient attribués, ils recueillaient les orphelins, consentaient des prêts, secouraient les veuves. Ils se préoccupaient surtout de procurer à leurs affiliés une sépulture décente, soit en versant une prime de décès à la famille, soit en les faisant directement ensevelir à leurs frais. Les foulons d'Aquilée, les muletiers de Vérone avaient leurs cimetières qui leur étaient strictement réservés. Les ouvriers d'aqueducs à Venouse, les orfèvres à Cœsarea, les constructeurs de navires à Arles, les brodeurs à Rome, érigèrent des monuments collectifs à leurs membres défunts. Les inhumations avaient généralement lieu en grande pompe, — tous les adhérents étant tenus d'y assister, et leur absence étant quelquefois sanctionnée par des amendes.

Très nombreuses furent ces corporations. Dès Alexandre Sévère, elles atteignaient à Rome au chiffre de 32, et certainement leur effectif se développa encore par la suite. Plusieurs eurent une histoire compliquée, tels les naviculaires qui amenaient le blé d'Egypte à Pouzzoles, puis à Ostie, et qui transmettaient ensuite leurs chargements aux caudicarii. Les bateliers formèrent des collèges, qui comptèrent parmi les plus importants et qu'on retrouve sur le Rhône, sur le lac de Garde, à Vérone, à Côme, à Narbonne, sur l'Aar, à Lutèce, à Lyon, à Arles, sur le Neckar, sur le Mein, sur la Moselle et jusqu'en Pannonie. De même les boulangers, de par la nature des services qu'ils rendaient, étaient appelés à constituer des groupements sur toute la surface de l'empire. Ceux de Rome étaient 458 au IVe siècle. Ils devaient cuire chacun au moins 100 bois-

seaux de blé quotidiennement, et étaient subordonnés à la fois au préfet de la ville et au préfet de l'annone. Très considérés aussi étaient les suarii ou charcutiers, qui ne se contentaient pas d'abattre les porcs et d'en vendre les parties, mais qui allaient chercher les animaux dans le Samnium, la Lucanie et la Campanie. Il faut citer encore les calcis coctores et vectores qui fournissaient la chaux, et qui étaient formés en collèges dans quantité de villes de province ; les marchands d'huile, qui s'associèrent à dater du IIe siècle, et qui trafiquaient avec la Bétique et l'Afrique, en établissant leurs sièges surtout à Rome et à Ostie ; les négociants de vins en gros, auxquels Alexandre Sévère donna une organisation officielle, et qu'Aurélien réorganisa, en distinguant ceux qui recevaient le vin des contrées tributaires et ceux qui le mettaient en vente ; les fabri ou ouvriers des constructions ; les centonarii qui fabriquaient des couvertures et des coussins ; les dendrophorii ou négociants en bois. Dans 140 villes, se révèle l'une au moins de ces trois dernières corporations. Waltzing, qui est, en la matière, l'historien de beaucoup le plus autorisé, donne, pour les cités provinciales, des énumérations qui attestent l'expansion de la vie corporative, signalant les musiciens de Casinum, les porteurs d'eau de Venouse, les batteurs d'argent de Smyrne, les muletiers de Polentia, les orfèvres de Pompei, les tonneliers de Tibur, les bijoutiers de Cœsarea, les forgerons de Dijon, les maçons de Cordoue, d'Arles, de Nîmes, les cuisiniers de Cologne, les foulons de Carthage, les teinturiers de Thessalonique. Pour la Gaule, Lyon et Narbonne surtout furent des centres qui le disputaient presque en importance à Rome et à Constantinople.

Mais quelque nombreuses que fussent les associations professionnelles, quelque rôle énorme qu'elles tinssent dans la société impériale, elles ne sauraient à aucun égard se comparer à nos syndicats modernes ; elles ne peuvent être rapprochées que de nos corporations du moyen âge et, avec plus de réserves encore, des groupements de la petite industrie que l'Allemagne et surtout l'Autriche ont essayé, vainement au surplus, de reconstituer dans ces dernières années. Le syndicat contemporain ouvre une brèche dans l'Etat, dont il sape les racines ; la corporation d'autrefois était un organe de cet Etat, dont elle devait prolonger l'existence.

PAUL LOUIS.

4

UN CONTE DU MAQUEUX DE BIQUE

LE FIEU FINOTTE

— Beau temps ! cousin Jacques.

Le Maqueux de bique — un berger de Samer (Pas-de-Calais) — ne me répondit pas tout de suite.

C'est un homme robuste, de cinquante à soixante ans, visage rasé, cheveux gris et drus, yeux changeants où toute sa jeunesse est restée. Ils s'attristent ou ils s'éclairent de malice, au cours des récits qu'il aime à faire dans le patois du Boulonnais.

M'étant assis auprès de lui, j'attends qu'il parle. Il sait que je viens lui demander une histoire.

Nous dominons le troupeau rassemblé sur une jachère en pente, à l'ombre du bois de Tingry. Seule la silhouette de Cadet, le chien, se détache sur le ciel d'un bleu rare chez nous, un de ces bleus vibrants qui tendent en avril le ciel d'Alger.

— Oui, beau temps ! fait le Maqueux de bique. Ça me rappelle le retour au village d'un camarade... le fieu Finotte !... Ah ! il y a un bout !...

— Oui... le temps passe !

— Comme l'histoire me revient, je vais vous la dire... Voilà !...

Par ce facteur, qu'il avait lu la lettre à la vieille, on avait su ben vite dans tout le village que le fieu Finotte, qui finissait son congé en Afrique, il allait revenir pour tout.

Ce jour-là, ces filles, qu'il ont toujours été après la culotte rouge comme des taurs (1) qu'il aperçoivent à pâture (2) un coteron de cette couleur-là, ces filles, donc, ne savaient que voir l'heure de s'en aller tourner (3) leurs vaches, pour dire de le rencontrer sur leur chemin.

Ah ! c'est que le fieu Finotte n'était point comme les autres ; le plus malin n'aurait point su dire comment qu'il était venu à maison de sa mère ; celui qu'il l'avait là posé ne s'avait

(1) Taureaux.
(2) Dans les prairies.
(3) Tourner, c'est changer les bêtes de place ou les rentrer à la ferme.

point donné à connaître. Le plus souvent, hein ? la fille qu'elle est dans ce cas-là en accuse trois quatre, peur de se tromper; Finotte, elle, elle n'avait jamais rien dit.

A cause de ça, ces femmes ne pouvaient point sentir cette vieille. Ça n'était point tant pour cette affaire-là, ben sûr ! Dans la vie du monde, ça se voit tant que c'est assez ; mais recevoir un cadeau pareil, et ne point dire à les gens de d'où qu'on le tient, c'est ce qui ne s'avait jamais vu. Son maudit jône (1) ne devait point venir de ces pays-ci, quand même ! rapport que ces hommes, les premiers, il en voulaient à Finotte comme si que, dans cette histoire-là, elle aurait censément laissé prendre quelque chose sur le bien de la commune.

Jusqu'à monsieur le Curé qu'il était tout pareil : jamais il n'allait à maison Finotte ; surtout qu'on avait dit que c'était lui qu'il avait trouvé cet enfant dans son courtil pour le porter, à souhait, à sa paroissienne. Mais c'étaient des bêtises, ben sûr : il était roux-carotte, et le petiot Finot noir comme un merle.

Tout de même, en grandissant, comme tous ces enfants de côté, il était devenu beau, on ne sait quantment (2).

Malgré ça, lui et sa mère, c'étaient deux gens qu'on ne fréquentait pas grandment (3). Mais la jeunesse attire la jeunesse, comme on dit, et devant (4) qu'il s'en aille pour son sort, quand qu'il arrivait un jour de ducasse sur la place d'où qu'on dansait, ces filles ne l'envoyaient point à la cour pour ça, dà ! Ben non non ! La celle qui n'aurait point dansé avec lui s'en aurait trouvée fin mortifiée. Finot, lui, n'y faisait point d'attache (5) : on aurait dit qu'il sentait que ces filles elles n'aimaient à le ratirer que pour se faire bisquer (6) l'une l'autre. Entre nous, elles en auraient ben voulu tartous (7) dans leurs draps, à condition que personne ne le sache point, même lui. Arrangez tout ça, vous !

On sait ben que ça n'est point la mode qu'une fille elle courre après un fieu au soleil, non : devant le monde, plus

(1) Pour jeune enfant.
(2) On ne saurait dire à quel point.
(3) Beaucoup.
(4) Avant.
(5) N'y attachait pas d'importance.
(6) Endever.
(7) Toutes.

qu'elle l'aime, plus qu'elle doit le randouiller (1). Ah ! ben, c'est comme ça ; quoi que vous voulez ? Pour un bec (2) qu'on lui prend, faut qu'elle rende trois claques ; et core ! On dit ben qu'à soleil bas (3) c'est une autre affaire : là-dessus, ces prés et ces bos (4) il en savent plus que moy ; et, comme je ne m'ai point jamais là trouvé pour tenir le bréou (5), je n'en dis point rien.

D'abord, vous n'êtes point sans avoir remarqué aussi ben comme moy que ces filles, ça n'est point, à grandment près, comme ces glaines (6) ; pour les décider à faire — comment que je dirais ben ? — pour les décider à faire pourette (7) à deux, faut core s'y prendre adroitement. Ça ne m'étonnerait qu'à mitan (8) que ça serait pour ça qu'on a inventé cette cérémonie d'où qu'on leur fait dire *oui* publiquement, et, c'étant (9), qu'elles se trouvent avoir fait un nœud avec leur langue qu'elles ne peuvent plus dénouer avec leurs dents.

Eh ! ben, vous me croirez si vous voudrez : il paraît qu'il s'en trouve core un séquant (10), même après que ce maire et que ce curé il y ont passé, qui ne peuvent point se laisser caresser tranquille. Si elles ne faisaient que se remuvoir (11) un petit peu, ces hommes ils n'en diraient peut-être rien, ils ne s'en plaindraient peut-être point ; mais c'est qu'il y en a qui griffent, qui mordent, qui font un carpent (12) de tous les diables, si ben qu'au bout du compte, et pour dire d'en venir à bout, ces hommes ils se trouvent forcés de buquer (13) dessus comme sur des carognes. Après ça, ça va fin ben, c'est des femmes comme les autres ; elles ne laissent point leur part à ces chiens ; mais v'la ! il leur faut leur randouillée (14) devant. A cette heure, dites core qu'il n'y a point des femmes qu'il aiment à être battues.

(1) Tarabuster.
(2) Un baiser.
(3) Le soleil couché.
(4) Bois.
(5) La chandelle.
(6) Poules.
(7) Se rouler dans la poussière.
(8) A moitie.
(9) La chose étant.
(10) Un certain nombre.
(11) Se remuer.
(12) Un bruit comme le charpentier.
(13) Frapper.
(14) Correction.

Mais, ici, c'est de ces femmes mariées que je parle, et il ne s'agissait point de mariage. Finot savait fin ben que, devant de dire ce mot-là, on aurait parlé de maison, de meubles, de terres, de biens et tout, ces filles tout les premières, et qu'il n'aurait point su quoi leur répondre. Lui, ben du contraire, il ne ravisait (1) point une fille à tout ça qu'elle pouvait montrer; il aurait plutôt ravisé à ça qu'elle ne montrait point; et, si on faisait toujours comme ça, au lieu de jouer les uns et les autres à muche ton pot (2), on ne serait point si souvent volés !

Mon gaillard, qui gagnait sa vie comme il faut chez ce maréchal, et qui sentait ben à ses bras qu'il n'aurait point été en peine de nourrir une femme si la fantaisie lui aurait pris d'en ratirer une pour tout de bon à maison de sa mère ; Finot, donc, qui pensait, devant tout, à tirer ses cinq ans, n'avait point core besoin de s'encheper (3) de ça. Quand qu'il avait idée de s'achechonner (4), pour un moment, avec une de ces glaines-là, il s'en allait d'où qu'il savait ben en rencontrer qui revenaient de l'afourée (5), ou ben de ce bos; et, fois sur fois, ça lui réussissait. Mais, comme il était aussi honnête que rusé et aussi rusé qu'il était honnête, il s'en allait tout chantant comme au bourdis (6) :

Bour ! bour ! Saint Christophe !
Des p'tite et des groches !
Des cafignons (7),
Pour ches fillettes ;
Des rougettes (8),
Pour ches garchons...

Il savait ben qu'en chantant tout de travers cette vieille chanson, c'était le moyen de se la faire apprendre comme il faut. Il n'avait point souvent besoin de chanter deux fois le même couplet qu'il entendait :

— C'est point ça, Finot !

Alors, il répondait :

— Quoi, c'est point ça ! Quoi que c'est, alors ?

(1) Regardait.
(2) Cache-ton-pot.
(3) S'embarrasser.
(4) Se marier derrière l'église.
(5) Qui revenaient de couper des herbes pour les bêtes.
(6) Fête du premier dimanche de Carême, dimanche des brandons. (On va dans es vergers agiter sous les arbres des torches pour brûler les chenilles.)
(7) Pommes ratatinées.
(8) Jolies pommes bien rouges.

— C'est :

Des rougettes,
Pour ches fillettes ;
Des cafignons,
Pour ches garchons...

Alors, il s'avançait à pas de loup, il écartait tout doucement ces branches, et il trouvait Jacqueline ou ben Jeannette qu'elle frouchait (1) dans ces fourrés en l'apercevant ; et il ne fallait point être grandment malin paur voir si c'était le jour de rire ou ben celui de braire.

Avec d'aucunes, c'était quelquefois tous les deux ensemble.

Mon Finot commençait par dire :

— Montrez-me un peu ces rougettes que saint Christophe il vous a données.

— Non, qu'elle disait cette fille.

— D'où que c'est que vous les muchez (2) ?

Et, tout disant ça, il lançait sa main au beau mitan du caraco.

— Guettez-me un peu quoi qu'il cache (3) ?

— Si c'est des pommes, elles sont rudement douces.

— Quoi que ça serait ben ?

— Par Saint-Christophe, il faut que j'en goûte ! disait notre fieu.

Mais quand notre maraudeur voulait planter ses dents de loup là édou (4) que sa mère l'avait chassé le jour qu'il avait montré ses dents de lait, c'était quelquefois là qu'on finissait de rire et qu'on commençait à braire.

Alors, pour consoler cette tiote, il lui donnait un bec ; elle lui rendait une claque. Mais, comme il ne lui faisait point de mal, elle brayait juste assez pour ne point s'apercevoir tout de suite qu'en cachant (5) d'un autre côté, mon Finot il avait les deux mains sur d'autres rougettes de Saint-Christophe, grandment plus grosses, celles-là ! Et, comme il était tout aplaché (6), en douceur il en profitait pour lui donner deux

(1) Fonçait.
(2) Cachez.
(3) Cherche.
(4) De l'endroit.
(5) Cherchant.
(6) A même.

cliques; elle lui rendait un bec ; si bien que de bec en cliques et de claques en becs, ils finissaient par se mettre d'accord su la question de savoir à qui les rougettes et à qui les cafignons.

Mais de tout ça il y avait cinq ans passés ! N'en faut point tant pour la mémoire de ces filles ! Si ben qu'à celui qui leur aurait dit : « Finot, il a fini son congé, il revient à vêpres », elle auraient répondu : « Finot ! qui que c'est ça, Finot ? Ah ! oui, le fieu Finotte ! Je m'en rappelle mie plus. Comment qu'il était donc, ce garçon-là ? C'était-il point un roux ? »

Faut dire aussi que, du côté de Finot, c'était tout de même, ou core plus pire, parce que lui, véritablement, il les avait oubliées tartous. C'était du moins ça qu'on pensait dans le village, rapport que dans les lettres qu'il écrivait à sa mère, tous les mois, pour lui envoyer ses gagnages — tout troubade qu'il était — il ne parlait jamais de personne ; et, dans les commencements qu'il était par là-bas, c'était ben ce qui les faisait maronner (1) les uns et les autres. Puis, on n'y avait plus pensé. Finotte et son fieu il étaient encore un petit peu plus en dehors que devant, si on peut dire ; et puis c'était tout.

Jusques à un certain jour que ce pauvre Finot il avait mis dans le bas de son papier quelques mots qui venaient de son cœur et qu'il ne savait point là trouver : « Maman », qu'il écrivait, « je voudrais que vous disiez à Flore que je n'ai plus que trois cent quarante jours à tirer. »

Quand qu'il était core à son village, il n'avait jamais pensé plus que ça à cette fille-là. C'etait une pauvre tiote qu'elle n'avait bientôt point un coteron à mettre sur son cul. On ne la voyait jamais nulle part, même point à la messe, le dimanche : elle passait ses journées à garder une vache le long de ces chemins, sur les terrains de la commune, au bord de ces forières (2), d'où que cette bête elle ne graissait point fort, ben sûr !

Et puis, voilà qu'en étant par là tout seul, il ne pouvait plus penser au pays ni à sa mère sans revoir Flore. Quand qu'il tournait son dos au couchant du soleil, il trouvait que ce ciel il était de la couleur des yeux de Flore. Si ben qu'au bout du compte, sa maison, sa mère, cette forge d'où qu'il tra-

(1) Grommeler.
(2) Banquettes non cultivées qui encadrent un champ.

vaillait du matin au soir, ce clocher, ces champs, il voyait tout ça dans un bleu du même pareil à celui qu'il avait sur sa tête. Impossible à lui d'avoir une idée d'un autre sens.

Dans les premiers temps de cette histoire-là, il pensait qu'il devenait fou : « C'est le moment de ces fèves », qu'il se disait, en riant.

Mais, à force de ben faire son service et tout, et de raviser à l'entour de li, il s'apercevait ben qu'il n'était point autrement que les autres. Tous ces grands fieus, qu'il y avait trois quatre ans passés qu'il vivait avec, il n'étaient mie plus les mêmes que dans les commencements non plus eux ! Et quand qu'ils restaient là des heures entières, le bec amont (1), ben fin celui qu'il aurait su dire à quoi qu'ils souquaient (2).

Pour lui, il voyait tout autrement que devant. Quand qu'il pensait à son village, il ne le voyait jamais comme en hiver, avec son ciel gris plus bas que ce clocher, ses piésentes à bourbes (3), et, tout à l'entour, ses champs noirs de cornailles (4) ; non, c'était toujours avec des feuilles à ces arbres et des oiseaux dans ces nids. Il revoyait ce berger toujours le même, ces varlets de carrue qu'ils revenaient d'une épointe (5) avec leurs bêtes ; il voyait défiler tout ça sur le couplet (6) de ce mont qu'il apercevait de chez ce maréchal ; et, dans son idée, ces bidets boulonnais il étaient aussi fins que des arabes. Tout ça qu'il aimait n'aurait point changé : il allait retrouver ces enfants aussi petiots, ces filles comme il les avait laissées, sa mère aussi rétue (7) ; et il pensait qu'on lui ferait fête quand il reviendrait.

Par moments, il se redressait avec fierté dans son dolman qu'il était aussi de la couleur de ce ciel et des yeux de Flore ; il jetait son burnous sur son épaule, et il disait tout haut :

— Je ne suis plus un paysan.

Dans ses camarades, il y en avait plus d'un qui ne le disaient pas et qui le pensaient. Cet uniforme leur avait quasiment tourné la tête, et il y en avait qui parlaient de rengager pour avoir des galons.

(1) Tête levée, bouche ouverte.
(2) Ruminaient.
(3) Sentiers boueux pour piétons.
(4) Corbeaux.
(5) Laps de travail entre deux retours à la ferme.
(6) Sommet qui se détache sur le ciel.
(7) Bien portante.

Alors, il sentait ben dans lui-même qu'il n'avait rien de mieux que de s'en retourner ben vite à son pays ; et c'est un jour qu'il était dans ces idées-là qu'il avait écrit à sa mère : « Maman, je voudrais que vous disiez à Flore que je n'ai plus que trois cent quarante jours à tirer. »

Par malheur, Finotte, elle avait fort baissé. C'était ce piéton (1) qui lui lisait les lettres de son fieu ; et, comme c'était un bavard fini, il avait raconté cette histoire-là de porte en porte. On n'en revenait point..

— Hein, ça ! ce sournois de Finot !

Et puis pour ben faire, peut-être point six mois devant que Finot il revienne, v'là que Flore elle s'avait laissé culbuter par quelque vagabond, si ben qu'on disait qu'elle profitait plus que sa vache.

La pauvre malheureuse elle avait pris ça comme elle prenait sa misère. Elle n'y pensait ben que quand qu'elle entendait des vauriens crier par derrière son dos :

— Quoi qu'il va dire, Finot ?

Elle ne comprenait point pourquoi faire qu'on lui parlait de Finot. Elle pensait que son histoire le ferait rire comme les autres, et c'est tout.

Si ben que, ce jour-là, comme elle ne pouvait plus aller long, elle s'avait assis au bord de ce chemin qui descend du Haut-Pichot à Niembourg ; et Finot il était debout, arrêté vis-à-vis d'elle, qu'elle ne le remettait point. Il était plus blanc que son burnous et il ne riait point, indigne capable (2) de trouver un mot. Elle le ravisait avec ses grands yeux clairs comme ceux d'un enfant ; puis, voyant qu'il ne parlait toujours point :

— C'est-il que vous êtes revenu pour tout? qu'elle lui dit.

En entendant le son de sa voix, cette voix qu'il écoutait par nuit, quelquefois, là-bas au bord de ce désert, Finot se disait ben qu'il ne rêvait point; mais, plus qu'il ravisait Flore, plus qu'il s'apercevait qu'elle était changée : ses grands yeux clairs n'avaient plus la couleur de ce ciel; non, c'était quelque chose de plus près, de plus profond que ça. En s'y mirant, Finot se ramentuvait ce flot (3) d'Halinghen d'où qu'il allaient quand qu'il étaient petits, pour dire de voir ces gens qui

(1) Facteur rural.
(2) Tout à fait incapable.
(3) Abreuvoir.

passaient la tête en bas sur cette route. Puis, tout de suite, dans son idée, il voyait ce puits Monsigny, qu'il était si profond qu'en y jetant un caillou cornu (1), ils pouvaient faire vingt-cinq fois au nom du père devant que de l'entendre faire flouc.

Il n'en revenait point d'avoir des idées pareilles. C'était ces fièvres d'Afrique qui le reprenaient, ben sûr.

Il s'avait dit en lui-même :

— Quand que je reverrai Flore, je la prendrai dans mes bras, dessous mon burnous, comme une femme arabe, et je la mènerai dans ma case !

Et il était là à ne point osoir ouvrir sa bouche pour lui répondre !

A voir cette pauvre figure en lame de couteau, pleine de bren de Judas (2), ces épaules qu'on devinait les os sous son caraco, il avait comme le sentiment d'un malheur caché ; il lui semblait que quelque chose de lui s'en allait tomber au fond de ce puits ; il avait des idées de faire au nom du père et de se sauver ben long pour ne point entendre ce flouc.

Pour la première fois depuis qu'il avait pensé à elle, là-bas, devant ce désert, l'idée lui venait qu'elle aurait ben pu être mariée : elle ne s'avait point engagée à lui. Cinq ans passés, en quittant tout son monde, il n'était mie capable de se ramentuvoir si il l'avait tant seulement embrassée comme les autres. Il n'osait point rien dire ; et puis, d'abord, ces mots ils s'étranglaient dans son gaviau (3).

Pour Flore, elle était à cent lieues de tout ça. Habituée qu'elle était aux risées de ces gens, elle attendait le quolibet que Finot n'allait point manquer de lui déclaquer comme les autres, ben sûr.

Mais ce pauvre garçon il ne savait point rien, et puis, d'abord, il n'avait point le cœur à ça. Il riait, malgré ça, oui, il riait, mais c'était pour ne point montrer à Flore qu'il avait envie de braire. Il s'avançait les bras tendus, et, comme il avait les yeux brouillés et qu'il ne pouvait point desserrer les dents, il lui avait pris ses mains, il lui pressait ses doigts les uns après les autres, pour tâter si elle avait une alliance ou si elle n'en avait point.

(1) Silex.
(2) Taches de rousseur.
(3) Larynx.

Alors, cette fille, en voyant Finot quasiment sur elle avec ces yeux fous et ce rire mauvais qu'elle avait déjà vus une fois, v'là qu'elle croit qu'il veut d'elle malgré sa position ; ça l'embête assez ; elle sent bien qu'elle n'aura point plus de plaisir cette fois-ci avec lui que la première avec son vagabond ; mais elle ne peut point refuser ça à Finot : dans son idée, elle aurait ben voulu n'avoir jamais eu affaire qu'à lui ; elle n'avait rien demandé de tout ça, ben sûr !

Puis, comme il lui semblait entendre des voix sur cette route, du côté d'Halinghen, elle s'avait redressée tout d'un coup et elle le tirait par son burnous du côté de ce boquelet (1).

Mais lui, comme si qu'il ne faisait que de l'apercevoir, il la ravisait avec des yeux qui lui sortaient de la tête : sur cette créature tout d'une vénure (2), ce ventre il était comme une gronée (3), qu'on se demandait comment qu'elle pouvait porter une querque (4) pareille sans la baler (5) à tout coup.

Et Finot n'en revenait point de n'avoir point vu ça tout de suite.

— Ah ! qu'il dit, en la repoussant à force, maman elle ne t'a point dit que je comptais les jours !

Et, tandis que cette pauvre fille elle roulait sur ce talus sans savoir de quoi qui retournait, ces vauriennes, qu'elle étaient venues du village pour voir ce coup-là, muchées par derrière ces hayures (6), se mettaient à dire :

— A cette heure, elle les compte pour elle, les jours !

Mais Finot n'entendait plus rien.

Comme un fou, il était arrivé à maison de sa mère, en brayant tout ce qu'il savait ; et cette vieille, qu'elle baissait tous les jours, et qu'elle ne pouvait plus se ramentuvoir d'où qu'il revenait son fieu qu'il avait été si longtemps parti, elle le tenait à gron (7), et elle lui disait :

— Ne braye point, mon petit enfant : t'es avec maman Finotte.

HENRI CAUDEVELLE.

(1) Petit bois.
(2) Sans relief.
(3) Charge qu'une femme peut porter dans son tablier.
(4) Charge.
(5) Laisser tomber.
(6) Haies.
(7) Sur son giron.

BIENFAISANCE DU SOLEIL

I

C'est la forêt, là-bas, mince et bleuâtre ligne,
Tout aplatie au ras du ciel,
Et, soufflant de la mer et montant de la vigne,
Un parfum mêlé de sel et de miel.

Mon cœur, ton sourd marteau fait trembler ma poitrine:
Que forges-tu dans l'ombre avec tant de chaleur?

O pins, douce résine où s'endort la douleur,
Volute de la vague, ô terrestre et marine
Sérénité,
Calmez, calmez ce cœur qui m'empêche d'entendre
Les profondes voix de la vérité.
O Nature, il n'est point de reproche plus tendre
Que ta présence où tout est simple, où rien ne ment,
Rien, depuis le miroir de l'eau qui se recueille,
Jusqu'au bonheur léger qui frémit dans la feuille,
Reproche éternel et charmant.

Mon cœur, son bruit redouble : il tape, il se démène!
On dirait qu'il aspire, à chacun de ses coups,
Aspire et foule, à longs flots, tous
Les désirs de la race humaine!
On dirait qu'il s'épuise à pomper l'univers,
Pour le distiller à travers
Les songes de ma tête,
Comme un gros vin dont on s'enivre un soir de fête!
Ah! pauvre cœur, que ton manège est triste!

Nature, insiste,
Pèse de tout ton poids sur ce cœur violent;
A son ardeur qui n'est que faiblesse brutale
Impose ton pas grave et lent;
Engourdis-le, bercé dans ta paix végétale;
Soumets ses courses effarées
Au large balancier des jours et des marées.

Mais ton énorme roue, ô système solaire,
Peut passer sur mon cœur en vain :
Pris sous la jante, il accélère
Son battement divin.

Continents, horizons des mers, voûte étoilée,
Roulez, croulez sur moi!
Vous n'écraserez point dans cette chair foulée
Le vieux frisson d'émoi!

C'est le soleil qui glisse et joue à s'accrocher
Aux aspérités du rocher,
Et, dentelé, perdu dans l'azur comme une île,
Un nuage blanc, immobile...

II

Aussitôt mis le pied dehors,
Tout l'été, d'un bond, se colle à nos corps;
Soleil sur la mer, soleil sur la pierre,
Blanc cruel, cruel bleu,
L'œil transpercé ne voit que feu
Et le sang qui luit, rose, à travers la paupière.

Une fraîcheur subite a pincé nos orteils
Et nous grimpe à la jambe,
Et nous plongeons, rieurs, transfigurés, vermeils,
Dans l'eau qui flambe.

En vain nos doigts crispés se tendent pour saisir
Le fouet qui nous enlace :
Il nous brûle, il nous glace,
Et de nos bouches sort un grand cri de plaisir.

O ce cri, ce cri de brute,
Ce cri de joie et de lutte,
Ce soudain fricassement
Du fer trempé tout fumant,
O spasme où, prompte à renaître,
Se soulève dans nos reins
La bête ardente et sans frein,
O sensation, peut-être
Es-tu pour l'homme ici-bas,
Volupté de la chair nue,
La seule lyre ingénue
Dont la voix ne mente pas !

III

Un grand massif d'héliotropes,
Dans l'ombre du soir, développe
Son fort parfum : ne troublez pas
Cette onde embaumée où je plonge,
Ne ridez pas
D'un mot, d'un pas,
Ce lac de songe.

Je bâtis, dans l'air, des palais
Qui ont pour dôme le silence :
Je m'y complais,
Je m'y balance.

Allez-vous-en, qu'attendez-vous?
Que l'ennui qui m'enivre
Et le mal qui m'est doux,

D'un cœur gai, je les livre
Au vers qui saute à cloche-pied
Sur ce papier?

Laissez-moi seul, j'irai m'asseoir
Dans le jardin où Vénus luit,
Et, sur la page d'azur noir
Que me tendra l'immense nuit,
Là, j'écrirai,
Dans le tremblement du délire,
Le poème sacré
Que nul ne pourra lire.

IV

Un voix qui chantonne, à midi, en été,
Dans l'ombre d'une chambre;
Un pied nu qui s'agite, et le corps qui se cambre
D'un petit entêté;

Une voix qui se fâche et rit de sa colère,
Un gloussement, un œil
Qui s'ouvre et, rond, s'attache au vernis d'un fauteuil
Qu'un trait de flamme éclaire.

La grand'route s'étend derrière les volets,
Douloureuse, au soleil torride,
Avec ses cailloux blancs et ses buissons brûlés,
Et, par-dessus, l'azur sans ride.

Ma femme, mon enfant, vous êtes là blottis,
Le silence ému vous écoute,
Le miroir prend plaisir à vos gestes gentils,
Mais ce n'est qu'une halte au bord de la route.

L'heure viendra bientôt, demain,
Où, tous trois, la main dans la main,
Nous sortirons sur le chemin :
Moi, le plus fort, entre vous deux,
La poitrine en avant,
Bravant
Le destin hasardeux,
Tirant l'enfant contre le vent,
Et toi, ma femme, à ma hauteur,
Allongeant le pas, délivrée
De toute pesanteur,
Par notre beau risque enivrée ;
Et nous irons chantant ainsi,
Après les chansons de la sieste,
Un air réveillé, vif et preste
Comme un pas sur le sol durci.

FRANÇOIS PORCHÉ.

COMMENT NAISSENT LES DOGMES

On nomme aujourd'hui des vérités ce que l'on nommait autrefois des dogmes. Le dogme jadis, faisait la vérité. La vérité de nos jours voudrait faire le dogme. Mais elle n'aboutit à quelque réussite que sur les terrains déjà labourés par le dogme et où la croyance pousse ses racines.

La croyance, c'est l'acte vital par lequel une utilité individuelle ou sociale, ou ce qui est estimé tel est transformé en un principe dont l'autorité est soustraite à l'examen, en un principe dont la sensibilité d'une époque ne permet pas que la valeur soit contrôlée. La croyance est la tige commune sur laquelle se développent également, mais tour à tour, le dogme et la vérité. Celle-ci toutefois est plus fragile. S'il est possible de pousser plus loin la métaphore sans faire apparaître un trop grand intervalle entre d'aussi sévères abstractions et une trop riante image, la vérité, dira-t-on, est au dogme ce que sont, sur les rosiers remontants, les roses d'automne aux roses de juin.

Toute croyance et qui fonde une réalité, un mode de vie humaine, implique une contradiction intérieure. Il en est ainsi, selon Nietzsche, de toutes les bonnes choses qui se contredisent elles-mêmes. Il s'en faudrait donc que ce fait de contradiction fût un motif de condamnation pour la croyance. Il s'en faut à mes yeux, et c'est dans ce sentiment, qu'attribuant à la réalité tout entière la même nature qu'à la croyance, j'assignais dans le *Bovarysme* pour condition d'existence à tous les objets où elle se manifeste la contradiction sur laquelle ils s'érigent, à la façon de l'arc formé par les deux lignes de l'ogive qui s'opposent et se soutiennent.

Ce n'est pas un motif de condamner une croyance parce qu'elle implique une contradiction intérieure. Mais c'est un motif de la condamner, ou, en termes plus positifs, c'est le signe que cette croyance se flétrit si cette contradiction est aperçue. Une croyance est donc efficace, elle est propre à fonder des modes de la réalité lorsque la contradiction intérieure sur laquelle elle s'étaie n'apparaît point à la vue des hommes. Une certaine relation entre la sensibilité qui veut qu'une chose soit

vraie et le sens critique qui doit avoir assez de force pour permettre d'évaluer les rapports de l'homme avec le milieu, telle est la condition sous laquelle une croyance est possible. Si la sensibilité diminue ou si le sens critique s'accroît, voici l'équilibre rompu, voici un des arcs de l'ogive plus court que l'autre, voici une réalité boiteuse et une chute possible. L'esprit critique trop vigoureux, et dont l'appréciation du monde extérieur n'absorbe plus tout l'effort, va tourner, contre les pétitions de la sensibilité, l'acuité de ses analyses, il va rendre apparente la contradiction intime qui était le ressort de la croyance et, en faisant apparaître ce ressort jusque-là secret, il va le briser.

I

M. Guignebert, dans un ouvrage récent (1), a décrit comment les dogmes prennent naissance, se développent et meurent pour se transformer. Cet ouvrage pourrait être médité sous la perspective des réflexions que l'on vient d'inscrire à la première page de cette étude et qui ont pour objet d'en éclairer la méthode et les directions. Mais l'heure actuelle nous offre, dans l'ordre de recherches auquel M. Guignebert s'est consacré, un objet d'études plus immédiat, l'effort même accompli par un dogme en voie de formation et dont on ne saurait affirmer encore s'il réussira ou non à se constituer. Le dogme dont il est ici question, je le nomme *le dogme sociologique*. A notre époque, en effet, la véritable *nouvelle idole* n'est pas la science qui sur son propre domaine justifie ses prétentions et parfois les dépasse ; c'est bien plutôt la sociologie. La formule de la destinée et du sens de la vie que les dogmes religieux livraient à leurs adeptes après l'avoir déchiffrée parmi les signes secrets de la révélation, c'est la spéculation sociologique qui prétend la délivrer maintenant à ses disciples après l'avoir déduite dialectiquement des théorèmes de la raison ou de l'universalité de l'expérience. Cette seconde origine est invoquée par les esprits les plus critiques, par ceux qui n'ont pas réussi à se dissimuler l'impuissance de la raison à engendrer des mobiles ou des fins.

Le dogme sociologique s'exprime à notre époque sous plusieurs espèces différentes, et l'on ne saurait se proposer ici de

(1) *L'Evolution des dogmes*. Flammarion.

les considérer toutes, mais le dernier livre de M. Novicow (1) en contient une manifestation digne de retenir à elle seule l'examen et qui, sous la formule générale où elle se produit, permet de découvrir les diverses croyances qu'elle suppose et d'éprouver leur solidité. *La critique du Darwinisme social*, par la qualité de son auteur et par la sincérité de ses convictions, possède d'ailleurs sous ce jour une valeur typique et se montre représentative avec un relief supérieur de ce que je nomme *la croyance idéologique contemporaine*, c'est-à-dire, d'après ce qui vient d'être expliqué, une somme d'états de conscience assez forts à notre époque pour se dérober à l'analyse, pour se traduire en une suite d'affirmations aveugles.

Qu'un tel état de croyance existe de notre temps, c'est ce dont des ouvrages comme celui de M. Novicow ne permettent pas de douter, non plus que toutes les petites religions qui se manifestent depuis quelque trente ans dans les productions de la littérature, Religion de la Pitié, Religion de la Beauté, Religion de la Paix, Religion de la Justice, dont les élans gâtent, de leur accent piétiste, même de belles œuvres et pourvoient de lieux communs et de clichés pathétiques l'expression de la sensibilité contemporaine sous ses formes morales, politiques et sociales.

Que cet état de croyance soit de nature idéologique, cela signifie qu'il prétend se justifier rationnellement et logiquement, et ce besoin de justification est caractéristique de la mentalité de notre époque. Il constitue le mélange le plus hybride peut-être qui se soit jamais rencontré par la force des qualités critiques qui entrent dans sa composition et qui supposent également en jeu pour leur résister un instinct de foi plus violent, un pouvoir d'illusion plus intense, un bovarysme plus complet qu'aucune époque peut-être n'en a jamais connu.

Il semblerait que le sens critique, lorsqu'il s'est développé au point où il a pénétré actuellement tous les domaines de l'esprit, devrait opposer un obstacle absolu aux cristallisations de la foi où l'inquiétude fluide de la recherche soudain s'immobilise. Toutefois, s'il semble qu'il devrait en être ainsi, c'est à ceux-là surtout qui, se persuadant que la vie se fonde sur la vérité, voient dans l'analyse et dans la critique des armes propres à la conquérir et à dissiper les mensonges qui en

(1) *La Critique du Darwinisme social*. Alcan.

masquent l'éclat. Mais cette croyance que la vie se fonde sur la vérité est empruntée déjà à l'arsenal de la croyance idéologique. C'est une hypothèse qui ne repose sur aucun fait et que dément toute réflexion. L'humanité, depuis que l'histoire nous conserve des traces de son humeur, ne cesse de reconnaître comme faux, à chaque génération, ce que la génération précédente tenait pour vrai. Sa naïveté ne diminue point; simplement, elle évolue et se transpose. Le fait d'avoir reconnu pour fausses les croyances de l'époque précédente ne donne jamais à penser à ceux de l'époque actuelle que leur croyance aussi pourrait être suspecte. Chaque époque qui surgit se montre munie d'une présomption suffisante pour estimer que quelque chose est vrai, pour ce seul motif qu'elle n'aperçoit pas les raisons pour lesquelles ce quelque chose est faux. Chaque époque, en ce qui touche sa relation avec la vérité et l'erreur, demeure semblable à l'époque qui la précéda avec d'autres croyances et elle lui ressemble encore par le sentiment profond qu'elle a d'en différer quant à cette relation, car ce sentiment de différence ne soutenait pas avec moins d'efficacité la foi de l'époque précédente.

A qui, au contraire, voit dans la fiction crue vraie les conditions et le fait même de la vie morale, l'esprit critique et l'esprit d'analyse apparaissent seulement comme des forces aux prises avec d'autres forces, en sorte que, conformément aux lois ordinaires du déterminisme, elles ne triomphent que des forces qui leur sont inférieures en degré, soit des fictions vermoulues, des mensonges fatigués, tandis qu'elles se brisent aux mensonges nouveaux ou rénovés que gonfle la sève de leur jeunesse, que favorise l'opportunité de l'heure. Il en est, à leurs yeux, de la critique et de l'analyse comme du phylloxéra ou du mildew qui rongent nos vignes anciennes et sont impuissants contre les plants importés d'Amérique. Tenant le mensonge cru vrai pour une condition de vie, ils voient d'un tout autre œil le duel engagé entre les fictions en cours ou en voie de formation et l'esprit critique. Ils savent que l'esprit critique n'y combat ni pour lui-même ni pour la vérité, mais qu'il est comme une épreuve destinée à ne laisser grandir et proliférer que les mensonges bien constitués et véritablement vitaux.

De ce point de vue, il est intéressant, et il est plus intéressant à notre époque qu'à aucune autre, en raison du dévelop-

pement de l'esprit d'analyse, d'observer le point précis où la critique baisse pourtant le ton pour laisser la sensibilité seule promulguer à voix haute les affirmations nécessaires, ce point où les sensibilités d'une époque, se rencontrant et s'unissant en forces suffisantes, forment le nœud où la croyance tresse la trame du dogme. Les diverses formes de la croyance idéologique sont des manifestations de cet effort d'une certaine sensibilité en vue de s'imposer à la conscience d'une époque et de fixer pour un temps les règles du vrai dans le monde de la moralité.

Est-ce à dire que la croyance idéologique en voie de formation dans le milieu contemporain et dont l'ouvrage de M. Novicow illustre les postulats, est-ce à dire que cette croyance, avec les formes déterminées qu'elle affecte, soit appelée à triompher et, sinon certes à modifier la réalité logique dans le sens de ses affirmations, du moins à fournir aux hommes un nouveau viatique ? Rien n'est moins certain. A vrai dire, qu'une voix s'élève, fût-ce la mienne seulement, — et il en est d'autres sur des intonations un peu différentes, — pour analyser et mettre en question ce qui est pour quelques-uns une vérité intangible et rebelle à l'analyse, cela pourrait être considéré, à l'égard de ces croyances en formation, comme un mauvais symptôme. Mais quelle est la portée de ces voix dissidentes, quel en est l'écho ? Dépassent-elles un cercle restreint ? Rencontreront-elles dans le milieu social des ondes propres à en propager le son ? C'est ce dont le conflit des influences antagonistes peut seul décider.

De la valeur combative de cette analyse je n'ai donc rien à dire, je n'ai même pas à me soucier. Elle fera son œuvre selon la force relative du mensonge qu'elle tend à démasquer. Certes, la représentation que j'entrevois, machinée selon les données de la croyance idéologique, n'est point pour me séduire beaucoup. Certes, en dénombrant les contradictions intimes qu'elle renferme, j'agis dans le but conscient de faire échouer un mensonge à mes yeux mal venu. Mais je ne suis pas tout à fait libre de faire afficher pour demain sur la scène merveilleuse du monde la pièce qui me distrairait le mieux. Et puis ne faut-il pas faire crédit à l'imprévu qui déjà dispense de l'ennui de commander un menu, à l'illogique capable de tirer du scenario le plus vulgaire des motifs émouvants ? Le thème

le plus plat nous peut prendre aux entrailles si quelque divin Shakespeare y mêle l'or de son improvisation. Quoi qu'il advienne de conséquences effectives sur lesquelles il y a quelque présomption à prétendre agir avec trop de force, cette analyse conservera du moins son intérêt spéculatif parce qu'elle montrera à quelle source illogique, où fermentent les germes de la croyance, les dogmes, qu'ils réussissent ou non à s'instaurer, empruntent les éléments de leur formation.

§

Toute l'argumention de M. Novicow, dans sa *Critique du Darwinisme social*, repose sur ce dogme sociologique, qu'il ne soumet lui-même à aucune critique : *la civilisation consiste dans l'adaptation de la planète au besoin de l'homme*. M. Novicow en conclut que tout effort détourné du souci de cette adaptation et employé à d'autres fins est une sottise ou un crime et, par-dessus tous les autres, l'effort dirigé par l'homme contre l'homme, par-dessus tous les autres, ce que M. Novicow nomme l'homicide collectif, la guerre.

En quoi donc consiste cette adaptation de la planète au besoin ? Et d'abord qu'est-ce que le besoin ? Comment le déterminer ? Quel en est, parmi toutes les conceptions différentes dont l'activité des hommes témoigne, le type normal, quelle en est la forme objective ? Si une telle question comporte une réponse, on doit rencontrer, dans le domaine concret de l'expérience, quelque type humain chez lequel cette forme normale du besoin se manifeste avec évidence. Mais comment reconnaître ce type humain si ce n'est à sa suprématie sur les autres, au fait que sa conception plus adéquate du besoin lui aura procuré une supériorité sur les autres espèces d'hommes ou lui aura permis de les éliminer ? Mais outre que l'expérience ne répond pas d'une façon catégorique à cette consultation, parce que la partie engagée entre les différents groupes humains se joue toujours et n'a donné à aucun gain de cause définitif, le critérium fourni par l'expérience n'est autre que celui du darwinisme social : le type normal ne peut se démontrer tel que par le conflit, par la destruction ou l'élimination des types aberrants, en sorte que la proposition sur laquelle se voudrait fonder une thèse hostile au darwinisme social n'a de sens que sous la forme d'un fait de darwinisme social, et donne

ainsi à la thèse qui l'invoque le plus immédiat des démentis.

Existe-t-il toutefois un autre moyen de déterminer cette forme objective? Est-il quelque autre signe auquel nous puissions distinguer parmi les divers étalons du besoin, présentés par les diverses espèces d'hommes, quel en est l'étalon véritable, quel en est le type normal, si nous n'avons plus la ressource d'en composer l'image d'après l'espèce qui, de la façon la plus générale, triomphe, survit, se réalise? A défaut de cette preuve par l'épreuve, on ne voit qu'un autre procédé permettant sinon de réaliser, du moins de simuler cette détermination du besoin. Il repose sur l'hypothèse où tient, depuis Platon, l'essentiel de tout point de vue idéologique et selon laquelle, par delà la réalité que nous connaissons, il existerait un archétype idéal des choses qui permettrait seul d'en prendre la mesure et de les évaluer qualitativement. Mais il semble qu'assez de sens critique ait pénétré, malgré tout, dans la spéculation pour qu'un tel argument, qui donne l'inconnaissable pour mesure du connaissable, en soit rigoureusement exclu. Les prétentions de l'idéologie, démasquées désormais, se montrent ainsi qu'un bluff par lequel chaque forme du désir, avant d'entrer dans l'arène et de lutter effectivement, se donne pour l'expression de l'Idée, essayant d'intimider l'adversaire par la crainte de cette puissance anonyme afin de triompher de lui sans lutte. L'idéologie n'est plus elle-même qu'un cas, une forme astucieuse du darwinisme universel. Quelque modalité du désir y lutte comme toute autre en vue de dominer, mais usant d'un stratagème se donne pour la norme afin de devenir la norme.

Quand M. Novicow définit la civilisation l'adaptation de la planète aux besoins de l'homme, il raisonne donc dans l'hypothèse où les besoins de l'homme seraient quelque chose de défini et d'immuable. C'est là précisément ce qui n'est pas et on vient de voir quelles prémisses de nature purement idéologique suppose une telle présomption que démentent d'ailleurs l'histoire et la psychologie. Non, le besoin humain n'est pas chose fixe et définie. L'homme a inventé ses besoins ou la nature, à travers l'homme, a inventé les besoins de l'homme. Et il s'agit ici d'une évolution qui n'est point achevée, d'un conflit entre mille conceptions diverses du besoin et du désir, qui donne précisément gain de cause, ainsi qu'on l'a relevé, à la notion de darwinisme biologique et social en tant que moyen de sélection, ou, plus exac-

tement, de production pure et simple de la réalité. L'adaptation de la planète au besoin est donc, en vue d'assigner à l'activité humaine une fin, un pur trompe-l'œil. Parallèlement et préalablement à l'effort en vue d'adapter la planète au besoin, il y a l'invention du besoin, qui est une forme cristallisée du désir ou de la tendance, et il y a la lutte entre les hommes au sein des sociétés, la lutte entre les différents groupes au sein de l'humanité en vue de faire triompher telle conception particulière du besoin. Définir la civilisation l'adaptation de la planète au besoin et user ensuite de cette définition comme d'un étalon, c'est agir à la façon d'un ingénieur qui, pour construire une machine de précision, prendrait toutes ses mesures au moyen d'un mètre en caoutchouc. Il existe dans la nature humaine une élasticité qui, aux époques de grande richesse sociale, transforme en besoin ce qui n'était autrefois que velléités de luxe et rêves du désir qui, aux époques de civilisation pauvre, fait reculer les limites où le besoin commence et manifeste, comme à la rigueur superflu, ce qui était apparu auparavant comme nécessaire.

§

Cette proposition, où l'adaptation de la planète au besoin humain est érigée en dogme sociologique, n'est pas, dans la thèse critique de M. Novicow, une formule contingente qui puisse en être retirée sans que la démonstration ait à en souffrir. Elle est au contraire la pierre angulaire de toute sa théorie. Voici, par exemple, parmi les développements de son ouvrage, une argumentation qui semble pourvue d'une grande force, mais qui s'écroule sitôt que l'on retire cette pierre dialectique. M. Novicow, utilisant son principe fondamental, constate que, d'un point de vue économique, la richesse est l'adaptation du milieu physique aux convenances de l'homme et il ajoute : « La spoliation est uniquement le transfert d'un individu à un autre d'une utilité déjà produite. » Donc, la spoliation n'est pas productive, elle constitue une dépense de force qui n'est rémunérée, au point de vue général, par aucune recette, disons plus, elle constitue une dépense double, car il est assez rare que le spolié subisse son sort sans résister à la violence qui lui est faite et, s'il résiste, la force qu'il emploie à réagir est soustraite, comme la force que son vainquenr dépense

pour le soumettre, au foyer commun de l'énergie humaine qui, appliquée à assujettir les forces de la nature, aurait pour effet de produire de la richesse. Rien de plus certain; mais une telle certitude est bien loin de justifier toutefois le ton dont M. Novicow demande : « Faut-il démontrer que l'idée qu'on s'enrichit plus vite en spoliant le voisin qu'en travaillant soi-même est la plus colossale des aberrations ? » Cette démonstration reste à faire et la certitude que l'on vient d'acquérir est impuissante à l'étayer. Pour qu'elle eût cette efficacité, il faudrait démontrer une proposition intermédiaire, à savoir qu'il y a identité à tout moment entre les intérêts de l'individu et ceux de l'humanité. Il faudrait démontrer enfin que cette identité est sentie par l'individu et dirige son action. Or, si l'on peut imaginer que l'humanité trouverait un gain, au point de vue de sa densité, à ce que l'énergie des individus s'employât tout entière à tirer de la nature les objets de son utilité, il est une infinité de circonstances où l'individu réalise une économie considérable en s'emparant des objets produits par un autre ou par plusieurs autres. M. Novicow affirmera peut-être que l'individu qui exécute cette appropriation commet une injustice. Je ne sais; je sais au contraire à n'en pas douter qu'il exécute une opération avantageuse pour lui. Mais il y a plus et comme il n'est pas de mètre objectif du besoin, rien n'empêche de supposer qu'abandonnant le plan de l'action égoïste à buts immédiats et pour se situer sur le plan de l'action visant des buts lointains, cet individu n'ait substitué, avec sa conception du besoin et des moyens d'y pourvoir, une conception favorable au progrès de l'humanité à une conception ruineuse. Il est permis de croire, et cette conjecture pourra se trouver conforme à la réalité, qu'en spoliant l'autre il a contribué au progrès de la civilisation et en a accéléré la marche, mettant fin à une exploitation insuffisante ou dangereuse des richesses naturelles, contraignant des énergies dévoyées à subir une direction consciente des véritables intérêts de l'humanité. Car, c'est là ce qu'il ne faut pas oublier, l'humanité étant une abstraction, l'idée n'en peut servir qu'à la commodité du discours, mais dès qu'il s'agit de distinguer quels sont ses désirs et ses besoins, il faut les lui prêter. Or, qui les lui prêtera si ce n'est chaque individu, chaque groupe humain ? Quel moyen l'in-

dividu ou le groupe auront-ils pour prouver que leur interprétation est la meilleure ? Le même que celui par lequel ils auront chance de prouver qu'elle est la plus forte : le conflit sous toutes ses formes.

§

En réalité, l'élasticité du besoin et les formes variables et concurrentes qu'il revêt, ces facteurs dont la formule sociologique fait abstraction, changent du tout au tout, dès qu'on les fait entrer en ligne de compte, les termes du problème et infirment complètement toute critique du Darwinisme social. Mais ce qui est intéressant dans le nouvel ouvrage de Novicow, c'est d'y recueillir, a-t-on dit, la somme des croyances qui se groupent naturellement et fatalement autour du dogme qu'il invoque. Or, si l'on recherche sur quelle croyance plus profonde s'étaie cette croyance au caractère objectif et défini du besoin que dément si catégoriquement toute observation du réel, on est amené à évoquer la croyance à la justice comme norme de l'existence. Que le besoin soit un mètre fixe, c'est là en effet une condition indispensable pour que les moyens de le satisfaire puissent être répartis équitablement entre tous, de sorte que la croyance à l'objectivité du besoin s'explique dès qu'on la considère en fonction d'une religion de la justice. Or, cette religion et cette croyance se formulent bien et avec une entière assurance dans *la Critique du Darwinisme social*. « De même, dira l'auteur (1), l'idée que la justice est la vie a été sourdement comprise depuis des siècles. » Il croit à l'identité de la justice et de la vie, de la vie telle qu'il conviendrait du moins de la réaliser, et il escompte l'établissement de la justice universelle par la fédération du genre humain (2). Enfin, par une interprétation singulière de l'idée de justice sur laquelle il y aura lieu bientôt de revenir, il imagine que la doctrine du darwinisme aurait été accueillie avec faveur par quelques esprits qui, considérant dans cette théorie le pouvoir qu'elle suppose immanent à la nature de faire triompher les meilleurs, y auraient vu l'instrument d'une justice future. Il en conclut que l'homme a une soif inextinguible de justice. « Et c'est naturel, ajoute-t-il, il ne peut pas en être autre-

(1) *Op. cit.* 382.
(2) *Op. cit.*, p. 143.

ment, car la justice c'est la vie, l'injustice c'est la mort. » A de telles affirmations, en contradiction aussi évidente avec toute expérience, dont le contenu est à ce point incompatible avec quelque conception de l'existence que l'on puisse former, on reconnaît et l'on entend bouillonner la source la plus proche de nous où s'alimente et se gonfle la croyance idéologique, la source chrétienne. Voici bien l'ivresse engendrée par la liqueur évangélique qui, ayant transsudé depuis deux siècles à travers les parois du dogme où l'Eglise avait su l'enfermer, s'est évaporée et répandue dans le milieu occidental, saturant l'atmosphère où baignent les esprits, y déterminant un véritable état d'aberration, un alcoolisme mental et qui comporta aussi historiquement ses crises de *delirium tremens*.

Il n'est que de retourner la proposition de M. Novicow pour posséder une définition rigoureuse et inattaquable des conditions de toute existence concevable : « L'injustice, faut-il constater, c'est la vie, la justice c'est la mort », et le plus singulier c'est que c'est au nom même de la notion de justice, selon son sens intégral, qu'il faut infirmer la proposition contraire et que ce qu'il y a d'outrageant dans l'affirmation où elle se produit, c'est, — bien plus que la faute de logique, — la déformation et le rapetissement qu'elle implique de cette notion de justice dont une sensibilité exaspérée peut seule remplir le contenu en prononçant un anathème contre toute forme de vie, en préférant héroïquement, selon le seul geste de sainteté qui ne soit pas puéril, le néant à la vie.

L'hypothèse, formée par M. Novicow, selon laquelle la sélection darwinienne aurait séduit quelques esprits par la justice fatidique dont elle serait en quelque sorte l'instrument du fait qu'elle assurerait le triomphe des meilleurs, cette hypothèse m'apparaît comme une des déformations les plus étranges qu'il soit possible d'infliger à une idée, quelque ductile et malléable qu'en soit la substance. A supposer, en effet, que le Darwinisme social réalisât dans le monde le triomphe des plus aptes, des meilleurs, quel rapport un tel résultat, soit l'avènement de cette suprématie, pourrait-il soutenir avec l'idée de justice ? Ce qui est injuste, c'est précisément qu'il y ait des forts et des faibles, des aptes et des moins aptes, des heureux et des malheureux et, dans tous les langages du monde, conditionner le règne de la norme et du bien par l'éli-

mination des faibles et des mal venus, c'est fonder l'idée de la norme et du bien sur l'idée de l'injustice, c'est proclamer l'injustice fondamentale de l'existence. Mais il n'est pas besoin de s'en prendre à des interprétations aussi singulières de l'idée de justice pour faire éclater son incompatibilité avec l'idée d'existence. L'observation en a été faite ailleurs (1), la seule conception d'une évolution s'élevant d'un état d'injustice antérieure vers un état de justice future est la négation même de l'idée d'une justice immanente à la vie. Si, en effet, c'est encore une des formes de la religion contemporaine, forme léguée par le messianisme juif au messianisme chrétien et laïcisée par l'idéologie de notre époque, de tenir les yeux obstinément rivés sur le futur et d'estimer pour rien le passé et ses souffrances, c'est un point de vue qui ne peut être accepté par le philosophe interrogeant la vie dans sa totalité, cherchant à découvrir ce qu'elle est en son essence et les lois qui la mènent. Pour ce philosophe, le fait que l'injustice a été la forme de l'existence à un moment quelconque de la durée, ce fait signifie que l'injuste est le normal et que la justice est expressément l'impossible, car la seule perspective de son règne futur créerait entre deux parts de l'existence un immense hiatus et qui irait s'élargissant toujours avec le traitement différent imposé à chacune de ces parts. L'injustice fondamentale de l'existence à ses yeux irait s'accroissant de toute la justice, de tout le bonheur réalisé dans la part chimérique que l'hypothèse faisait entrevoir dans l'avenir. Mais au regard de ce philosophe et du fait qu'il applique une conception intégrale de l'idée de justice, il apparaît encore que toute différence entre les hommes, que toute différence entre les choses, est l'équivalent d'une injustice. Et en même temps que cette conclusion s'impose à son esprit, cette constatation s'impose aussi avec non moins de force, à savoir : que la différence est une condition essentielle de l'existence, que rien n'est concevable en dehors de la distinction des choses entre elles, en sorte que injustice et existence sont des termes synonymes.

§

Cette considération du fait de différenciation comme essentiel à l'existence m'amène à relever dans la thèse de M. Novi-

(1) *La Dépendance de la morale et l'indépendance des mœurs* , p. 336.

cow une autre assertion qui entre bien, elle aussi, dans le faisceau de la croyance idéologique et dont il fait un de ses arguments principaux contre *le Darwinisme social*. Elle consiste à affirmer que l'association est seule féconde et que la dissociation est un mal. Et si M. Novicow s'attache à cette idée, c'est qu'il tient la guerre pour une des formes de la dissociation : « Dire que la guerre est utile, c'est dire que la dissociation est utile (1) », formule-t-il. Cette identification est-elle exacte? Je ne le pense pas. Il n'est pas douteux historiquement que la guerre se soit montrée un des moyens d'association les plus propres à réaliser cette fédération du genre humain au sein de laquelle naîtrait, selon la théorie, la justice universelle. C'est par la guerre que s'est constituée l'immense paix romaine. Ce n'est pas uniquement par des moyens pacifiques que s'est formé l'énorme empire colonial britannique. L'unité française est elle-même la résultante d'une longue suite de conflits qui n'ont peut-être pas encore pris fin, et on en peut dire autant de l'unité allemande. Il faudrait donc distinguer les cas où la guerre est un moyen de rapprochement et d'union forcés, comme dans le cas romain, de ceux où elle est le moyen d'une séparation entre des groupes précédemment unis, comme ce fut le cas pour les Etats-Unis d'Amérique dans leurs rapports avec la métropole. Mais cette discussion est de bien peu d'intérêt auprès de la question qui se pose plus directement à l'occasion du fait même de dissociation et de son utilité, parce qu'ici, avec la ferveur dont témoigne à l'égard du fait d'association et d'union un esprit comme M. Novicow, nous retrouvons encore les mêmes eaux profondes de la source chrétienne à laquelle s'alimente la croyance idéologique. Ici, toutefois, elles vont apparaître canalisées dans une forme dialectique d'invention plus récente, filtrées et mises au point du goût moderne, rendues propres à une consommation immédiate.

« L'état sain de notre espèce, affirme M. Novicow, est l'union de tous les hommes habitant la planète... A un autre point de vue, on peut dire que l'état normal (car tout ce qui est normal est sain) est l'association de tous les hommes. Mais en faisant un pas de plus et en se plaçant sur le terrain intellectuel, on doit dire que l'association de tous les hommes est l'état

(1) *Op. cit.*, p. 434.

rationnel (1). » Et voici, avec l'intervention de la raison, le grand mot lâché, voici que scintille le talisman mystérieux devant lequel s'incline la conscience du troupeau contemporain, de la même façon dont le troupeau de l'Eglise primitive se ralliait autour du signe de la croix.

Toutefois cette forme de la croyance, si elle séduit toute une part de la conscience contemporaine, laisse place aux manifestations d'une sensibilité très différente au vœu d'une sensibilité individualiste moins voyante parce qu'elle n'implique pas, comme l'autre, coalition, mais peut-être aussi répandue. Au regard de cette sensibilité individualiste, l'association entre les hommes n'apparaît pas un idéal aussi désirable que l'estime M. Novicow. Une part d'association oui, mais pas assez étroite pour abolir, entre les individus, les différences qui les distinguent et qui constituent toute la diversité intéressante de la vie. S'associer certes, mais dans des buts d'utilité toute matérielle, et désirer au contraire pour tout le reste et vouloir le maximum de dissociation compatible avec la vie, réaliser un maximum d'indépendance mutuelle par où il soit permis aux consciences individuelles de conserver leur intégrité, leur originalité, et de former au sein de la constellation humaine de petits mondes distincts, — distincts et distants.

Mais en termes plus objectifs, et indépendamment de ces différences de sensibilités, à la conception idéologique, selon laquelle l'association est le bien, la dissociation le mal, on opposera la conception selon laquelle ces deux termes concourent à la composition de l'existence phénoménale et sont solidaires l'un de l'autre, le fait de dissociation assumant toutefois, plus que l'autre peut-être, un caractère actif et concret, donnant, plus que l'autre peut-être, l'impression du *fiat* créateur. A quelque point de vue que l'on se place, la dissociation est en effet la condition préalable de toute association. Du point de vue du pluralisme et de l'hétérogène, elle est *le donné*, toutes choses apparaissant distinctes, susceptibles, parfois mais non nécessairement, de relations et de combinaisons où elles entrent en association. Du point de vue du monisme, elle est la force proprement créatrice qui, agissant au sein d'une substance supposée homogène, parfaitement insaisissable sous l'aspect de cette solidarité métaphysique, divise cette substance

(1) *Op. cit.*, p. 137.

avec elle-même, disperse, dans la pluralité distincte et saisissable des objets et des sujets, l'unité essentielle que la théorie imagine, afin de rendre possible la conscience de quelque chose pour quelque chose. C'est seulement dans ce monde dissocié préalablement que des associations sont possibles, des associations que ne manqueront pas de ruiner de nouvelles dissociations. Avant que la réalité soit bonne ou mauvaise, il faut qu'elle soit, et il n'est pas de réalité imaginable figée dans l'immobilité de l'homogène. Il faut donc qu'un fait de dissociation agisse constamment au sein de la réalité, la différenciant à tout moment d'elle-même et de tout antécédent, étant proprement le mouvement qui l'anime, étant un fait essentiel de création continue.

Si la guerre est bien, comme le veut M. Novicow, un cas de dissociation, il faut reconnaître en elle, avec le darwinisme social, scientifiquement et abstraction faite de toute sensibilité, un phénomène d'utilité majeure.

§

Au cours des lignes précédentes, j'ai énoncé incidemment une proposition sur laquelle il me faut revenir, parce qu'au point de vue qui m'occupe ici des éléments constitutifs du dogme idéologique elle assume une importance extraordinaire et permet de toucher sous son aspect intellectuel, après l'avoir touchée, avec le christianisme, sous son aspect sensible, la croyance initiale de laquelle découlent toutes les autres modalités subsidiaires, toutes les attitudes et toutes les tendan es caractéristiques de ce mélange particulier de foi et de ra son amalgamées qui composent la mentalité religieuse de notre temps. « Avant que la réalité soit bonne ou mauvaise, disais-je, il faut qu'elle soit », et cette proposition implique dans ma pensée cette autre, à savoir que le bien et le mal sont des formes dérivées de la réalité, des états et plus précisément des degrés de la réalité, que la même force qui préside à la constitution d'une réalité concrète quelconque est aussi le seul mètre d'après lequel il est possible d'apprécier sa valeur et sa qualité. Un déterminisme est en jeu ici, celui de la force au sens le plus large qui se puisse concevoir, et selon lequel tout fait de réalisation, tout fait de persistance au sein de la réalité et parmi la diversité concurrente des autres réalités, est l'œuvre et la mani-

festation de la force, dont le degré se mesure, au sein de la réalité ainsi produite,au rang hiérarchique que celle-ci occupe parmi les autres. L'aphorisme tant incriminé : La force prime le droit,est philosophiquement et en un certain sens une vérité de La Palisse. La force,*in abstracto* crée le droit. Il est tout à fait inimaginable qu'un droit puisse exister qui ne se soit pas affirmé à quelque moment comme une réalité, c'est-à-dire comme une force. S'il existe dans la pratique une différence entre l'idée du droit et celle de la force, c'est que la force n'assume pas à travers la durée et sur les différents points de l'espace les mêmes manifestations. Ce qui est de la façon la plus universelle la force, soit un ensemble d'états de sensibilité et de conceptions logiques qui a triomphé dans la conscience de l'humanité, cela peut, en raison de circonstances particulières, se trouver mis en échec sur un point donné du globe, à un moment donné de l'histoire. Nommant droit l'état le plus général, le plus constamment prédominant de la force, nous donnons alors le nom de force, au sens péjoratif, à l'état qui vient de triompher dans des circonstances particulières et que nous imaginons exceptionnelles. En réalité ce que nous glorifions alors sous le nom de droit n'est qu'un état plus intense, plus habituel de la force que nous opposons à une manifestation moins fréquente de la force. Il n'y a ici en jeu que de la force sous des noms différents désignant des degrés différents. Le droit se montre ici ce qu'il est toujours, un cas et un nom de la force.

En tant qu'il s'oppose à la force, le droit est parfois une forme ancienne de la force et qui a survécu dans un certain nombre de consciences. Mais du jour où une telle conception du droit vient en conflit trop aigu avec un état de la force réel et actuel, il arrive de deux choses l'une : ou que les consciences chez lesquelles cette conception du droit survit sont supprimées avec les individus chez lesquels elle se manifestait, et il n'y plus d'opposition entre l'idée du droit et celle de la force qui confessent ainsi leur identité; ou bien ces consciences, opposant à l'agression dont elles ont été l'objet, la résistance victorieuse des individus où elles s'expriment, établissent par la force leur conception du droit, et sous le nom du droit font encore régner la force.

Il arrive aussi que ce qui est la force de la façon le plus

générale et a pris le nom du droit dans un pays ou au sein d'une civilisation donnée, n'est ni la force la plus générale, ni par conséquent le droit, dans un autre pays. Il arrive alors que la notion du droit formée dans le premier pays, où elle est garantie par la force publique, devient tout à fait inopérante dans l'autre. C'est en vain que chez des anthropophages j'invoquerais le droit de vivre et de n'être pas mangé, qui est pourtant dans notre pensée européenne au nombre des droits les plus sacrés de l'homme. Mon droit n'a plus ici pour lui la force qui le réalisait. Il n'est plus la force, il n'est plus le droit. Et lorsque dans nos pays civilisés l'idée que nous nous faisons de notre droit est violée, c'est que, par suite de circonstances particulières, notre droit, qui est généralement la force, s'est trouvé n'être pas la force en un moment et en un lieu donnés. Ainsi lorsqu'un noctambule attardé est assailli par une bande qui l'assomme et le dépouille. Si le même fait ne se produit pas en plein jour au milieu de la foule, c'est que le même droit de n'être pas volé est dans ces conditions sanctionné par la force. C'est que les choses se passent alors dans les circonstances habituelles où les états de sensibilité et les calculs réfléchis d'intérêt qui dominent notre civilisation sont les plus forts. Au lieu des exemples un peu grossiers que l'on vient d'invoquer, que chaque lecteur imagine des cas plus délicats, il ne pourra, pour peu qu'il réfléchisse, et quelque espèce qu'il considère, échapper à la nécessité de reconnaître, à l'origine du droit, une force qui lui a donné naissance.

En déduisant de ces constatations les conséquences qu'elles comportent, on en viendrait à conclure que toutes les valeurs que nous estimons, depuis les formes actuelles de l'idée de droit et de justice jusqu'à la pitié, sont des succédanés de la force et tirent de cette origine leur noblesse et leur crédit dans les consciences. On en viendrait à pouvoir parler des vertus et des qualités morales en termes positifs, parce que l'on posséderait un mètre commun pour les mesurer et les comparer : le degré de force qu'elles expriment. On comprendrait que, lorsque nous opposons la force prise en un sens péjoratif, au droit pris en un sens sacré, nous opposons en réalité un état de la force qui est ou nous paraît précaire et passager à un état de la force ancien, qui a duré et a fait ses preuves ou à

un état futur de la force auquel nous faisons crédit, dont nous pressentons l'avènement.

Le dogme idéologique n'admet pas cette genèse. Par ce déni, il se rattache, par delà la tradition chrétienne, à la doctrine platonicienne où, avec un discernement parfait, Nietzsche a su distinguer la source de toute l'idéologie contemporaine, dénonçant comme l'erreur la plus néfaste, la plus pénible et la plus dangereuse qui ait jamais été commise, « l'invention de l'esprit et du bien en soi faite par Platon (1) ». L'idéologie contemporaine domestiquée par la longue domination spirituelle et temporelle du christianisme qui est du platonisme à l'usage du peuple (2) », l'idéologie contemporaine en est restée à cette conviction qu'il existe un bien en soi. Comment ce bien en soi laisse-t-il place au règne de son contraire, pourquoi ce bien en soi, impuissant aujourd'hui dans la plupart des cas à imposer sa norme, parviendra-t-il dans la suite des siècles à être la loi des activités, pourquoi cette tolérance actuelle, pourquoi le bien en soi consacre-t-il cette injustice d'un passé livré au mal et d'un avenir voué au bien, ce sont autant de problèmes que fait seul surgir le caractère fantaisiste de l'hypothèse, que les formes religieuses de la croyance expliquaient par des circonstances également fantaisistes, la chute avec la pomme, le péché originel, la rédemption, mais qui ne reçoivent aucune justification du point de vue rationnel auquel voudrait, auquel prétend se placer la croyance idéologique. Le *credo* se traduit ici par le refus d'analyse, par l'aveuglement volontaire que j'ai signalé comme caractéristique de cette forme hybride de la mentalité. On accepte les conséquences de la foi chrétienne parce qu'elles sont en quelque sorte entrées dans le sang, mais on se refuse à invoquer les justifications mythologiques qui les ont fait passer autrefois de l'imagination dans le cœur et dans l'esprit, parce que ce serait mêler à une conception que l'on voudrait naturaliste et rationnelle des éléments qui apparaissent actuellement comme des ressorts de féerie, parce que ce serait composer quelque chose d'analogue à une pièce classique construite sur l'argument d'un vaudeville. A ces fictions d'antan, que l'on rougirait d'invoquer et qui pourtant

(1) *Par delà le Bien et le Mal.* Soc. du Mercure de France, p. 7.
(2) *Op. cit.*, p. 385.

ont engendré les éléments de la croyance idéologique actuelle, on substitue un affirmatif catégorique pur et simple.

Ce manichéisme du Bien et du Mal retentit dans l'œuvre de M. Novicow. M. Novicow affirme l'existence d'un bien en soi, et qui se déduit de l'idée de vérité. « Mais il faut bien le dire, énonce-t-il, vérité et bienfaisance sont des termes identiques...l'humanitarisme et l'exposition de la vérité se ramènent à des notions identiques (1) », et ailleurs il loue la science politique et l'étude du droit de ce qu'elles « avaient établi un sens moral, un certain ordre dans les esprits : elles appelaient, dit-il, *bien* ce qui est le bien et *mal* ce qui est le mal (2) ». Et ce sont là des certitudes assez semblables à ces éternelles clartés qui illuminaient la foi d'un Polyeucte.

§

C'est aussi sur cette certitude à l'égard de la réalité d'un bien en soi que vient se greffer la conception du progrès comme d'une évolution sacrée vers un but positif. C'est cette certitude, c'est cette croyance seule qui mue l'idée pure et simple de changement en l'idée de progrès. Sans cette certitude, le progrès n'apparaîtrait rien de plus, au point de vue de la sensibilité, que la persistance d'une relation entre le pouvoir de l'homme sur les choses qui va croissant et les formes élastiques du désir et du besoin qui vont se tendant à l'infini. C'est à l'autre conception, à la conception finaliste de l'idée de progrès, que M. Novicow se réfère lorsqu'il reproche à la guerre d'apporter des retards à la réalisation d'une fin que nous devons atteindre et qui sera le bonheur dans la justice. Pour M. Novicow, la guerre est une perte de temps. Il semble que nous soyons en route pour un point donné et que la guerre nous fasse rebrousser chemin ou qu'elle nous force à nous égarer en de longs et perpétuels détours. Mais cette conception finaliste fait partie précisément d'un état de croyance que la réflexion montre en antagonisme avec toute considération rationnelle et que non seulement les systèmes positifs, mais le kantisme également, a reléguée hors du territoire philosophique. Mais en l'absence de but que l'on puisse assigner à la force qui se développe dans l'existence, l'idée de progrès se

(1) *Ibid.*
(2) *Op. cit.*, p. 17.

dépouille de toute signification pieuse et messianique, elle reprend le sens positif de changement. Or, du changement la différence est le moyen essentiel, la différence, avec les conséquences qu'elle engendre, le désaccord, la compétition et la guerre, la différence, comme moyen de faire apparaître dans l'existence des décors nouveaux, de susciter et mettre en œuvre ce jeu constant de dissociation et d'association en quoi la vie se résout au regard d'un esprit désintéressé.

II

A la somme de propositions sur laquelle s'appuie la croyance idéologique et que, sous le nom de vérités, elle engendre elle-même pour se satisfaire, s'oppose donc une somme de propositions toute contraires, construites sur les données de l'observation et selon les nécessités logiques de l'esprit, abstraction faite de toute considération de sensibilité. Par des avenues différentes, elles aboutissent toutes à montrer dans le conflit la loi et la condition de toute existence.

La première de ces propositions a trait au besoin humain dont elle énonce qu'il n'est point de norme absolue, dont elle constate qu'il est susceptible de se dilater indéfiniment, d'accroître sans terme ses exigences, le désir s'élevant toujours au-dessus du besoin dont la satisfaction est acquise pour former de nouveaux appétits et donner à la vie des buts nouveaux. S'il n'en était ainsi, il n'y aurait pas de civilisation, l'humanité en serait toujours démeurée à son point le plus bas, à supposer que l'état de vie complexe et supérieur en quoi l'humanité déjà consiste ait pu surgir d'un monde sans désirs. Mais ce caractère indéterminé et élastique du besoin, en même temps qu'il supporte la possibilité de la vie ascendante, suppose le conflit entre les formes différentes et les degrés différents du besoin.

Si la contrariété des désirs fait la vie ascendante, c'est un fait de différence qui engendre la vie pure et simple, le fait *in abstracto* de l'existence. Logiquement l'identité absolue ne peut être conçue : la seule conception que l'on tente d'en former en brise et en nie la notion, car elle pose hors de l'identité la conscience qui en risque l'hypothèse. L'identique est un de ces concepts négatifs dont nous faisons une consommation considérable dans la pratique du discours, mais dont

il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont toujours des gasconnades grammaticales, qu'ils n'ont de valeur pratique que par une restriction de l'apparence absolue sous laquelle ils se produisent, dont il faut savoir qu'ils ne se réalisent concrètement que par comparaison avec d'autres termes, c'est-à-dire dans le monde de la relation, qui est le monde de la différence. L'identité ne peut donc être jamais qu'un à peu près. Elle suppose toujours que l'on a fait abstraction préalable d'une différence réelle. Il n'y a identité, faut-il dire, qu'entre objets qui diffèrent. Car rien ne peut être conçu hors de la différence, telle est la proposition angulaire de tout empirisme rationnel en opposition avec le dogme abstrait de l'identité.

Mais reconnaître la différence comme essentielle à la vie, c'est reconnaître implicitement comme condition de vie l'inégalité, l'injustice, le conflit sous toutes ses formes et jusque sous sa forme extrême, la guerre. Et il ne faut pas faire un tel aveu du bout des lèvres. Il faut considérer la réalité en face et agréer les conditions qui la déterminent ou il faut maudire ces conditions et, faisant de l'égalité, de la justice, et de l'union absolue les seuls objets légitimes du désir, il faut se ranger dans la catégorie des esprits religieux dont les seuls représentants logiques sont les pessimistes qui, avec Schopenhauer et les Hindous, reconnaissent le caractère inconciliable de leur idéal avec la vie, mais préfèrent leur idéal à la réalité, disent non à la vie, aspirent à son anéantissement.

C'est un idéal de chauve-souris, celui qui consiste à se déclarer ensemble fervent adorateur de la vie et zélateur fanatique de la justice. Il faut choisir et si l'on se déclare amant passionné de la vie, il faut l'aimer telle qu'elle est avec ses cruautés, avec ses trahisons, avec sa méchanceté et son amoralisme foncier, il faut l'aimer comme on aime, au sens le plus passionnel du mot, non pour des raisons, non pour des qualités, mais pour ce motif parfaitement irrationnel et dans lequel tient tout le secret de toute genèse du réel, parce que cela *est* qu'on l'aime. Accepter la vie, c'est donc, bon gré, mal gré, accepter l'injustice. C'est consentir à ce que le règne de la justice n'arrive jamais : *non adveniat regnum tuum*, car la justice c'est le contraire de la vie, c'est accepter le darwinisme social et tenir pour vrai le constat d'Héraclite : πολεμος πατηρ παντων.

Une dernière proposition, ou, dans son antagonisme avec les postulats de la croyance idéologique, une dernière contre-proposition s'énonce ainsi : la réalité est antérieure à toute qualité, les choses ne sont pas bonnes ou mauvaises parce qu'il y a un bien et un mal, mais parce qu'elles ont réussi à se réaliser avec plus ou moins d'universalité et d'intensité. La qualité est un degré de réalisation parmi les conflits de la relation, — car cette dernière avenue logique aboutit, comme les autres, à cette même perspective du conflit entre les choses, soit, dans le domaine moral, entre les activités individuelles, toutes avides de faire triompher et d'universaliser les modes de sensibilité qui les animent, toutes avides de *créer* le bien et le mal.

§

M. Novicow, au cours de sa critique du Darwinisme social, se défend de céder à des mobiles de sentiment. Ce ne sont pas, dit-il, des inclinations personnelles, qu'elles existent ou non, qui l'induisent à défendre la thèse de la solidarité, du pacifisme, de l'union universelle. Seul un intérêt scientifique le détermine, il se place au seul point de vue de la vérité. Soutenant une thèse opposée, je dois faire des déclarations semblables, non pas dans le but de rendre mon personnage sympathique, mais dans l'intérêt de la thèse que je défends et afin de préciser sa signification, sa portée et l'usage légitime qu'il est permis d'en faire.

Faut-il, parce que la vie est ainsi, que, fondée sur la différence, elle implique le conflit et la guerre, faut-il, parce qu'il en est ainsi et parce que l'on reconnaît qu'elle est telle, faut-il prendre posture de matamore, porter la moustache en croc, tenir la main sur la pomme de sa canne comme sur le pommeau d'une épée, faut-il se raidir en une attitude de provocation et de défi, faut-il se faire l'apologiste brutal ou mystique de la violence? Et parce que le darwinisme social est un fait qui s'impose, faut-il inscrire la férocité égoïste, la cupidité, la dureté dans le code du libre esprit délivré de la tyrannie du préjugé et de la morale?

Non, et le fait de différenciation que l'on a opposé, comme essentiel à l'existence, au vœu d'identification universelle sur lequel repose la croyance idéologique, ce principe n'implique pas d'aussi singulières exigences. Tandis que le principe idéo-

logique dicte un dogmatisme ne tenant pour bonne, au nom de l'Idée, qu'une seule attitude, l'empirisme, au nom du fait de différenciation, laisse liberté de se produire à toutes les attitudes. Parmi les diverses modalités, toutes également relatives des diverses sensibilités, parmi ces diverses modalités où s'expriment toutes les nuances et tous les contrastes de la différence, aucun critère, tiré de l'empirisme, ne permet d'attribuer aux unes une supériorité sur les autres, aucun, si ce n'est le fait lui-même par lequel l'une ou l'autre de ces modalités l'emporte sur les autres, un fait positif de prépondérance.

Ce que l'on combat dans la croyance idéologique, ce n'est pas absolument, de parti pris et en bloc, les tendances qui s'y manifestent, c'est la référence théorique qui prétend justifier ces tendances par le dogmatisme de l'Idée et qui, au cours de cette justification, méconnaît les conditions de toute existence possible, c'est l'idéal unilatéral qu'elle propose à l'activité morale et dont la réalisation coïnciderait avec l'abolition de toute existence par la suppression de toute différence. Mais dès que l'on place les conditions de la vie dans la différence, dans un fait de différence à tout jamais irréductible à l'identité, il y a place, dans ce champ infini de la différence, pour les tendances et pour l'état de sensibilité qui, en fait, s'expriment le plus souvent dans la croyance idéologique. Non seulement il y a place pour ces tendances, mais elles jouent dans cette conception de l'existence, qui est celle de la relation dans la différence, un rôle indispensable.

On ne peut ici que recourir à la théorie du réel telle qu'on l'a formulée dans *le Bovarysme*, à la théorie du réel sous quelque aspect qu'il se manifeste, comme d'un compromis entre deux états antagonistes d'une même force dont l'un ne peut jamais être aboli au détriment de l'autre parce que l'existence de l'un conditionne l'existence de l'autre, de même que l'existence simultanée de l'un et de l'autre conditionne l'existence de la réalité quelconque que leur antagonisme engendre et maintient. C'est, on le répète, par son caractère unilatéral, par la suppression qu'elle réalise à la limite de l'un de ces deux états antagonistes que la croyance idéologique cesse d'être une théorie philosophique de l'existence, pour s'avérer la forme contemporaine de la croyance religieuse.

Avant toute différenciation ou après l'abolition de toute différence, soit dans l'identité absolue des idéologues, il est impossible de concevoir entre les choses qui n'existent pas encore ou qui n'existent plus aucune attraction ni aucune ressemblance. Au contraire et sitôt intervenu le *fiat* créateur du phénomène de différenciation, voici que, dans le domaine de la relation désormais concevable, il y a place pour des forces d'attraction, pour des tentatives de rapprochement et d'union entre les choses qui maintenant existent, qui maintenant sont distinctes et saisissables. Voici qu'entre elles, et parce qu'elles sont séparées et qu'elles diffèrent, voici qu'il y a place maintenant pour des ressemblances, en sorte que la ressemblance se révèle comme un cas de la différence et la réclame, loin de l'exclure, comme sa condition. Voici, enfin, qu'entre les choses distinctes des associations sont possibles et que la vie se donne à nous pour ce que la réalité concrète nous montre qu'elle est, pour un jeu alterné de dissociation et d'association qui n'a point d'issue, pour un va et vient sans fin, pour un antagonisme irréductible, mais qui fomente, comme un moyen de son ampleur, des alliances entre des éléments qui se ressemblent et qui s'agglomèrent contre d'autres blocs formés sur les bases d'une ressemblance opposée. Ces faits d'association ne sont pas seulement *possibles* dans le monde d'objets distincts une fois engendré par le fait primordial de la dissociation ; ils y sont *nécessaires*. Une différence, une divergence, une dissociation poussées à l'infini rompraient le fait de relation par lequel nous voyons que l'univers, au sens étymologique du mot, est conditionné. *Différence* et *relation*, voici les deux pôles entre lesquels se meut le monde des phénomènes, le monde tel que seulement nous pouvons le concevoir, le monde en dehors duquel il n'est pas pour nous d'image possible d'une existence. Si, hors de la différence, dans l'identité des moralistes de l'absolu, point mort où convergeraient pour s'y confondre toutes les choses et toutes les activités livrées au conformisme implacable de l'idée, si, hors la différence et dans l'identité absolue, il n'y a pas place pour la relation et partant pour la vie, il en serait de même à peu près sur le plan d'une différenciation allant à l'infini. Ne comportant aucun retour des choses vers les choses, un tel état romprait ce même lien de relation qui est

tout le réel et où se formule et s'engendre la connaissance que l'existence a d'elle-même. Ainsi l'existence se donne à nous, dans le fait de relation qui lui est essentiel, comme une étreinte qui, sans cesse, se noue et se dénoue, comme une fuite et comme une recherche, un flux et un reflux, et ce double mouvement prend dans le monde moral les noms d'amour et de haine, de sympathie et d'aversion, de pitié et de dureté. Ces forces contraires sont également indispensables au jeu de l'existence, et il est aussi absurde de proclamer d'un point de vue objectif que l'amour universel, que la pitié universelle doivent être la règle proposée aux consciences ou que l'amour et la pitié doivent être repoussés au nom du mécanisme de l'existence. Car l'existence s'accommode d'une infinité de combinaisons entre le degré de différence et le degré de ressemblance, entre le degré d'hostilité et le degré d'affinité, entre le degré de pitié et le degré de dureté. A la présomption morale étroite et vaine qui se fonde sur une prétendue objectivité métaphysique, il convient donc d'opposer comme vitale et comme seule effective l'attitude par laquelle chaque individu érige en règle de sa conduite les modalités mêmes que commande le compromis particulier où sa sensibilité s'est fixée à l'égard du degré de pitié et du degré de dureté, à l'égard du degré d'affinité et du degré de répulsion que comportent les rapports du moi avec les êtres et les choses.

§

Dès que l'on a abjuré les dogmes de la croyance idéologique, il devient donc possible de faire aux idées de justice et d'égalité une place dans la vie, une place qui justifie l'action qu'elles exercent sur les hommes. On sait alors que de telles idées sont des à peu près et qu'elles n'ont point de valeur absolue, mais à cette relativité même on reconnaît qu'elles sont réelles et qu'elles désignent, sous des noms peut-être emphatiques, certains états positifs de sensibilité. De ce point de vue empirique, il est bon toutefois de les définir à nouveau et de préciser ce qu'elles sont. Or, ce que l'on peut dire, semble-t-il, de plus caractéristique, c'est qu'elles sont la réaction qui se déclare, dès qu'est ressentie comme une souffrance une différence de traitement infligée à des êtres estimés d'autre part comme semblables entre eux. Ce ne peut être que sur une

réaction de cette nature que se fonde toute conception du juste ou de l'injuste, car une idée ne possède un contenu que dans la mesure où elle le reçoit du jeu d'une sensibilité en éveil.

Le juste n'est donc, dans la pratique, qu'un cas de l'injuste. Il faut admettre, en effet, qu'en deçà du degré auquel une différence de traitement à l'égard d'individus jugés semblables est ressentie comme une souffrance, il est une infinité d'autres degrés auxquels cette différence ne fait pas souffrir ou même n'est pas perçue. Il faut noter encore qu'avec ce terme, *jugés semblables*, un autre élément de variabilité et de subjectivité est introduit dans les conditions d'apparition de l'idée de justice et décèlent son caractère tout relatif. Quoi qu'il en soit, tandis que l'idée de justice absolue s'identifie, sous le jour de l'idéologie, avec l'idée de néant, elle reprend, réduite au sens tout relatif que l'on vient de dire, et considérée comme un cas particulier de l'injustice universelle, une valeur considérable. Elle devient la cause de conflits et d'alliances la plus essentielle qui soit entre les hommes, elle exprime, avec le plus de relief qu'il soit possible d'imaginer, la volonté de puissance qui anime chaque individu et le pousse à faire triompher dans le monde sa conception propre du monde, à imposer comme règle du bien et du mal universels les modes de sa sensibilité.

Le plan sur lequel chacun évalue le juste et l'injuste est donc un plan de sensibilité où s'inscrivent, avec les degrés de sympathie qu'inspirent à chacun les autres êtres, l'étendue et les limites de cette sympathie signifiées par le nombre, la qualité et les espèces d'êtres à l'occasion desquels cette sympathie s'émeut et réagit. Dès que je cesse de ressentir comme une souffrance le mal, le tort fait à un autre être, je cesse d'être capable à son égard de justice. Et il ne faut pas dire qu'il s'agit précisément, pour entrer dans le domaine de la justice, de sortir de celui de la sensibilité et de négliger ses avertissements, car, dans le nouveau domaine idéologique et tout abstrait dont on pose ainsi l'hypothèse, il faut pousser les choses jusqu'au bout. Dès qu'il n'est plus de sensibilités pour lesquelles certaines différences de traitements infligés à des êtres soient éprouvées comme une souffrance, tandis que d'autres différences demeurent inaperçues qui apparaîtraient pourtant intolérables à des sensibilités autrement organisées, toute dif-

férence, quelle qu'elle soit, doit être tenue pour injuste et la justice devient cette idée morte qui ne se réalise que dans l'identité absolue, dans l'inconcevable.

Sous sa forme concrète et vivante, la justice, a-t-on dit, est une forme du sentiment de puissance objectivant dans l'universel les modalités caractéristiques d'une sensibilité individuelle. Elle se fonde sur la sympathie, au sens le plus étymologique du mot, et déjà la théorie prévoit quel rôle important la sympathie, qui est d'autre part un fait d'expérience, tient dans le jeu de l'existence. On l'y a fait figurer — parmi ce reflux où la vie se contracte et se concentre — sous les formes de l'association, de l'attraction, de l'affinité, de la ressemblance. Sous ces divers aspects on lui a attribué pour tâche et pour effet de relier entre elles les choses rendues distinctes par le fait de différenciation élémentaire, de s'opposer à la force de dispersion qui tend à les exiler indéfiniment de tout contact entre elles, de réagir contre la fuite éperdue hors de soi-même qu'est le fait de dissociation privé de tout antagoniste, de rendre possible ainsi ce monde de la relation en quoi consiste le réel.

Ainsi la thèse que l'on produit ici à l'encontre de celle de M. Novicow, et, d'une façon plus générale, à l'encontre des pétitions de l'idéologie contemporaine, cette thèse n'a, en aucune façon, pour objet de condamner comme incompatibles avec la vie, comme des formes de la duperie, les sentiments de sympathie, de bonté, de pitié, de générosité et de justice. On ne veut qu'enlever à l'idéal composé par les idéologues avec ces sentiments le caractère religieux, platonique, absolu qu'ils lui attribuent et par où ils le retirent en bonne logique du domaine du possible, par où en bonne logique ils l'anéantissent. On ne veut que substituer à la conception morte à laquelle aboutit le finalisme moral inclus dans toute idéologie la conception de l'existence comme d'un fait de relation pur et simple, comme d'un compromis, entre deux états d'une même entité. Ce compromis s'accommode des combinaisons les plus variées entre les deux états, des relations les plus diverses entre les tendances d'association et les tendances de dissociation, il est incompatible avec le seul fait où il s'abolirait, soit avec le triomphe absolu de l'une de ces deux tendances impliquant la disparition totale de l'autre, et supprimant

le monde de la relation hors duquel il n'y a pas de représentation possible.

Enfin dans ce domaine de la relation entre divers états de de la même force, il n'est point, et c'est par là que l'empirisme s'oppose le plus fortement à l'idéologie, il n'est point de critérium logique permettant de distinguer quelle est la combinaison bonne en soi, ou plutôt il n'est pas de combinaison en bonne soi. Une combinaison n'est bonne que par rapport à une sensibilité donnée. Cela revient à dire dans la pratique que les sentiments de générosité, de pitié, de sympathie, de justice ont droit de cité dans le monde tel que nous le concevons, mais qu'ils y ont droit dans la mesure précise où ils s'expriment comme des tendances réelles, — musclées et nerveuses, comme des forces capables de s'imposer, et non comme des vérités, comme les formes d'un idéal couvé par on ne sait quel destin providentiel. La réalité est une catégorie qui dépasse toutes les autres, que toutes les autres supposent. Rien n'est ni bon ni mauvais qui ne soit d'abord réel. Si la sensibilité d'un individu ou d'un groupe d'individus comporte certaines modalités déterminées, si elle engendre une conception déterminée quant aux rapports de sympathie, de générosité et de justice qui doivent régner entre les hommes ou, d'une façon plus générale, entre les êtres, il est sans signification aucune, il est parfaitement vain d'ailleurs de décréter que cette conception est bonne en soi, mais il s'agit purement et simplement de la faire triompher à l'encontre de conceptions propres à d'autres sensibilités et à d'autres groupes pourvus d'une sensibilité différente.

Ce n'est pas, a-t-on dit déjà, aimer une chose que de l'aimer parce qu'elle est bonne. On n'aime que ce qu'on aime parce qu'on l'aime et sans motifs. C'est cet amour qui crée la qualité. Les choses sont bonnes ou le deviennent lorsqu'elles sont et parce qu'elles sont aimées.

A ne considérer l'existence que sous ses formes humaines, il est bien certain que le groupe des sentiments qui tendent à rapprocher les hommes y joue un rôle essentiel. Celui que ces sentiments dominent et dont ils font réellement la joie jouerait le personnage le plus absurde en s'abstenant de les mettre en pratique sous prétexte que la différence est nécessaire à la vie, et tel est le cas de ces égoïstes par principe que

la noble philosophie de Nietzsche réduite en feuilleton, détournée de ses significations profondes, abaissée à leur étiage par des cerveaux impuissants à se l'assimiler, a fait apparaître, depuis sa vulgarisation, dans la vie, dans le roman ou sur la scène. Ce qui est la niaiserie en soi, c'est de s'attribuer pour mission de déterminer scientifiquement et logiquement ce que doit être la vie, selon quelle proportion les instincts d'association s'y doivent combiner avec les instincts de dissociation, c'est d'imaginer qu'il y a une forme objective et parfaite de l'existence, et la fameuse maxime kantienne « agis de telle sorte que ton action puisse être toujours érigée en règle universelle » n'est après tout que la consécration de cette haute niaiserie idéologique qui consiste à concevoir le monde à l'envers, à placer la règle avant l'action, la qualité avant la réalité. Une légère retouche à cette maxime suffirait à lui donner une toute autre portée : « Agis toujours de telle sorte et avec une telle exemplarité que ton action s'impose aux hommes comme la règle de leurs actions. » Mais une telle maxime où s'exprime le vœu créateur de toute volonté de puissance ne tombe pas des nues, elle ne fait qu'exprimer comment les choses se passent dans la pratique, comment elles s'y sont toujours passées : les modes de notre sensibilité y ont été composés par la forme exemplaire de l'action des héros connus et inconnus, par le pouvoir de fascination qui émanait de leur personnalité.

Retenons donc ceci : que si l'ensemble de sentiments généreux, de notions sur le droit, sur le juste et l'injuste qui se rencontre dans notre civilisation européenne a réussi à se former, à conquérir sinon aux pratiques qu'il commande, du moins à la reconnaissance de sa bonté, la majorité des hommes d'Occident, un tel résultat n'est pas survenu sans luttes, luttes d'influences ou luttes effectives à main armée. Si nous voulons encore que l'idéal d'humanité qui est le nôtre s'impose au monde, ce n'est pas en proclamant qu'il est vrai, qu'il est conforme à une objectivité idéologique immanente que nous amènerons son triomphe : mais c'est par la lutte pour cet idéal, par le darwinisme social poussé au besoin jusqu'à ses conséquences les plus brutales que nous le maintiendrons. Il est, cette justice doit leur être rendue, beaucoup d'idéologues de l'espèce de M. Novicow, qui sont prêts à relever les manches, à prendre part à la lutte en faveur de ce que leur sensibilité

leur fait tenir pour bon. Le pacifisme n'est chez eux qu'une forme paradoxale de l'instinct guerrier, une façon d'introduire dans le monde une nouvelle cause de conflit. Une telle attitude met en scène une forme métaphysique de l'ironie et nous signifie qu'il y a aussi un rire des choses.

JULES DE GAULTIER.

BOBBY ET BETSY

(*Suite*[1])

« Quand nous nous réveillâmes, le lendemain, nous crûmes que nous allions passer de nouveau notre journée en haut des palmiers, au-dessus de la magnifique vallée tropicale. Il en ut autrement, et, si nous avions eu assez d'intelligence pour prévoir l'avenir en tirant des conclusions du présent, nous nous serions certainement dit ce jour-là que nous ne reverions plus jamais le cher spectacle dont nous avions joui la veille. Le savant créole s'enferma en effet avec nous dans une salle remplie de singes empaillés, dont l'aspect produisit sur moi une impression qu'il m'est absolument impossible de défiir, même aujourd'hui. Il y avait aussi en cet endroit une oule d'objets de différentes formes, en bois et en métal, dont a vue ne pouvait alors éveiller aucune idée dans ma cervelle. 'étaient des ciseaux, des scies, des scalpels et d'autres instrunents d'anatomie. Notre maître nous prit tour à tour sur ses genoux pour nous examiner et nous palper un peu partout, nais principalement à la tête et dans la bouche. Il nous étenlit ensuite l'un après l'autre sur une table et mesura les diffé-entes parties de nos corps et surtout de nos crânes. Au bout le quelque temps, il me lâcha et ne s'occupa plus que de ma ompagne. Comme je ne comprenais absolument rien à ce qu'il faisait, l'examen auquel il m'avait soumis ne m'avait pas effrayé ; mais j'avais éprouvé très vivement le désir d'échapper à ses attouchements, parce qu'ils gênaient la liberté de nes mouvements. C'est là, comme vous le savez, un sentinent commun à tous les animaux, même apprivoisés, et j'ai onstaté que les hommes, surtout dans leur enfance, n'aiment pas non plus qu'on les tienne de manière à les empêcher de se mouvoir. Ce fut donc pour moi une grande satisfaction que de ne plus être dans ses mains, et je courus me placer à l'autre bout de la salle, sur une chaise, d'où je me mis à

(1) Voy. *Mercure de France*, nº 340.

observer tranquillement la façon dont il agissait envers la guenon. Mais le calme dont je jouissais ne fut pas de longue durée. Je vis tout à coup notre maître coucher ma compagne sur une planche et l'y attacher au moyen de courroies qui l'empêchaient de remuer les bras et les jambes et lui immobilisaient entièrement la tête. Ayant placé verticalement la planche contre la table, il l'y fixa solidement avec des vis. Il choisit ensuite quelques-uns des instruments dont j'ai parlé et se mit à faire à la peau du crâne de la pauvre guenon une incision allant d'une oreille à l'autre en passant par le sommet de la tête. Sans paraître se soucier le moins du monde des cris épouvantables que poussait ma compagne, il lui rabattit les deux moitiés de cette peau, l'une sur le front et l'autre sur la nuque, après les avoir étirées pour les agrandir. Il s'attaqua ensuite à la boîte osseuse de la guenon et en disjoignit les différentes parties. Quand le crâne fut ainsi ouvert, il examina longuement et attentivement la cervelle avec une loupe. Après l'avoir mesurée en plusieurs endroits, il parut en modifier la forme en la manipulant très doucement et l'imbiba de différents liquides dont j'ignore la composition. Il plaça ensuite entre les deux pariétaux, et entre ces os et les autres parties du crâne, des morceaux allongés d'os pris à des squelettes d'animaux de ma race et taillés de façon à pouvoir s'emboîter dans les os primitifs de la tête de ma compagne. Ayant opéré la suture des différents os en serrant fortement dans ses deux mains toute la boîte crânienne, il remit finalement à sa place le cuir chevelu, dont il rattacha les deux parties l'une à l'autre par une couture très fine.

« Lorsqu'il eut fait subir ce traitement à la guenon, il enleva les vis de la planche, qu'il fixa horizontalement sur la table, et, ayant pris des instruments autres que ceux dont il s'était servi d'abord, il procéda à une seconde opération qui avait pour but, comme je le sus plus tard, de modifier certaines parties de la bouche et du larynx de ma compagne. Cette nouvelle torture, qui dura assez longtemps, fit pousser à la pauvre guenon des cris encore plus horribles que ceux dont elle avait fait retentir le lieu de son supplice pendant la première opération. Lorsque le savant eut cessé de lui introduire ses instruments dans la bouche, il lui enduisit le palais et le gosier d'un onguent qui était sans doute destiné à cautériser ses plaies. Il

la porta ensuite avec la planche sur une autre table, où il la posa de nouveau horizontalement, sans la débarrasser des courroies qui l'empêchaient de remuer, et revint tranquillement à l'endroit où il était auparavant, sans avoir l'air d'entendre les gémissements qu'elle poussait encore.

« Les animaux autres que l'homme étant comme lui instinctivement émus par les tourments qu'ils voient infliger à leurs semblables, la scène à laquelle je venais d'assister m'avait naturellement causé une certaine angoisse; mais ce sentiment était loin d'être aussi vif qu'il l'eût été si j'avais pu comprendre que le traitement enduré par la guenon m'était aussi réservé à moi-même. Je ne tardai donc pas à me calmer en voyant que notre maître laissait ma compagne en repos; mais ma tranquillité ne dura pas longtemps. Au bout de quelques minutes, le créole, qui me regardait avec attention depuis le moment où la guenon avait cessé d'avoir affaire à lui, s'avança vers moi, me saisit pas les deux bras et me porta vers la table où il avait accompli son affreuse besogne. N'étant pas encore capable d'associer mes idées comme à présent, je ne me disais pas que j'allais endurer le même supplice que ma compagne; mais me sentant tenu par un être d'une autre race que la mienne, qui était plus fort que moi et avec lequel je n'étais pas encore familiarisé, j'éprouvai, comme tout animal l'eût fait en pareil cas, une crainte très vive, qui dégénéra en une horrible épouvante lorsque le savant m'attacha à mon tour sur une planche et me fit aussi subir les opérations auxquelles il venait de soumettre la guenon. Il me serait impossible, chers Messieurs, de vous donner une idée de la souffrance que j'endurai alors pendant quelques heures. Bien que je ne fusse en ce temps-là qu'un misérable singe presque inconscient, je crois pouvoir dire que cette souffrance était beaucoup plus morale que physique; car la douleur que mon maître me causait avec ses ciseaux et ses scalpels n'était rien auprès de la frayeur qui m'oppressait la poitrine et faisait trembler tous mes membres; j'éprouvais, hélas ! tout l'effroi que le sentiment d'un danger inconnu, mais menaçant, je ne dirai pas la peur de la mort, mais au moins celle de l'ennemi qui terrasse, égorge, dévore, peut inspirer à un être comme celui que j'étais à cette époque-là, et je me figure que, si je me trouvais en ce moment-ci dans la gueule d'un tigre,

je ne serais pas soumis à une angoisse plus terrible que celle à laquelle je fus alors en proie.

« Quand j'eus subi les deux opérations que la guenon avait endurées avant moi, le savant me posa à côté d'elle sur l'autre table, où nous restâmes tous les deux pendant un temps assez long, échangeant, à défaut de paroles, des plaintes lugubres, qui ne paraissaient guère émouvoir celui qui nous avait mis dans l'état où nous étions. Le créole quitta même le lieu de notre supplice sans nous débarrasser de nos liens et ne revint qu'au bout de plusieurs heures. Il se décida alors à délivrer ma compagne; mais il me laissa encore quelque temps sur ma planche. Quand nous fûmes tous deux débarrassés de nos courroies, il nous reporta à l'endroit où nous avions passé la nuit et nous fit prendre un repas composé de bananes et d'autres fruits mous. Mais, bien que nous fussions affamés, nous ne pûmes guère manger, parce que nous avions la tête et le gosier endoloris. Oh ! comme nous aurions voulu être loin de là, loin de cette affreuse maison ! Ah ! que ne pouvions-nous du moins nous en aller sur la terrasse, où nous avions été si heureux la veille, en contemplant, du haut des grands palmiers, la superbe vallée qui était pour nous Ceylan !

« Mais nous eûmes beau faire mine de nous diriger vers la porte, notre maître ne nous laissa pas sortir et nous enferma au contraire de bonne heure à l'endroit où se trouvaient nos couchettes ; il alla même jusqu'à nous lier les bras de façon à nous empêcher d'atteindre avec les mains notre tête et l'intérieur de notre bouche. Ce procédé ne me parut guère moins horrible que les tortures que j'avais éprouvées auparavant ; mais je ne voudrais pas aujourd'hui que le savant n'eût pas agi de cette façon. Vous, chers Messieurs, vous seriez certainement reconnaissants au médecin qui vous ferait souffrir un instant pour vous guérir d'une surdité et d'un mutisme complets. Eh bien, ce médecin n'aurait guéri que vos sens, tandis que ce maître, qui nous paraissait si cruel, à la guenon et à moi, a été le sauveur de nos intelligences, qu'il a guéries de la surdité et du mutisme de l'ignorance. La torture à laquelle il nous a soumis n'était en effet que l'application de l'importante découverte scientifique dont j'ai parlé dans mes lettres, et c'est en nous infligeant ce tourment de quelques heures

qu'il nous a fait monter au même degré que vous dans l'échelle intellectuelle des êtres. Il a modifié nos organes vocaux pour nous mettre en état de prononcer les sons des langues humaines, et il a élargi certaines parties de notre crâne pour donner à notre cervelle la possibilité de se développer d'une manière favorable à l'accroissement de nos facultés psychiques. Cette transformation ne s'est naturellement pas produite en un jour, et notre savant bienfaiteur a été obligé de nous soumettre pendant un temps assez long à un régime des plus minutieux, qui consistait à ne nous faire manger que certains mets et à y mêler des ingrédients dont je ne saurais indiquer la nature. Pendant la semaine qui suivit l'opération, notre maître ne nous laissa pas sortir une seule minute et nous permit à peine de remuer. Au bout de ce temps, il changea tout à coup notre genre de vie. Il nous laissa entièrement libres de nos mouvements, nous mena plusieurs fois par jour sur la terrasse et nous fit manger à sa table.

« A partir de ce moment-là, mon attention fut attirée d'une façon inaccoutumée par les sons qui sortaient de sa bouche. Il en émettait beaucoup plus qu'avant l'opération et les proférait surtout en nous montrant, à la guenon et à moi, les différents objets qui se trouvaient près de nous pendant les repas ou au cours des promenades qu'il nous faisait faire dans ses plantations. Je remarquai aussi que sa femme usait du même procédé vis-à-vis de nous, mais que les sons qui s'échappaient de ses lèvres n'étaient pas tout à fait pareils à ceux qu'il proférait lui-même. Au bout de quelques semaines, il me sembla qu'il y avait une sorte de lien invisible entre les sons que j'entendais et les objets que je voyais immobiles ou en mouvement, ou les gestes que faisaient notre maître et notre maîtresse. J'acquis petit à petit la certitude de l'existence de cette relation, et je ne tardai pas à prendre l'habitude de désigner mentalement les choses et les personnes par les sons que leur présence faisait sortir de la bouche du savant et de sa femme et que leur vue ou leur souvenir évoquaient déjà dans ma pensée. Je commençai aussi un peu plus tard à essayer de proférer moi-même les sons qui étaient dans ma mémoire, en m'efforçant surtout de faire entendre ceux qui se rapportaient aux objets que je voulais atteindre et aux personnes dont je voulais m'approcher. Je ne réussis pas tout de suite à les répéter

exactement, et je leur fis même subir pendant un temps assez long des modifications très sensibles; mais je ne m'en aperçus pas, et j'eus, du reste, le plaisir de reconnaître que j'obtenais chaque fois le résultat auquel j'aspirais. Il me suffisait, en effet, de proférer tel ou tel son pour voir aussitôt mon maître ou ma maîtresse me donner les objets que je voulais saisir, ou me prendre sur leurs genoux, ou se conformer à mes autres caprices. Je parvins finalement à prononcer correctement les sons que j'entendais; le nombre de ceux que je savais augmenta de jour en jour, et je m'habituai à les associer les uns avec les autres pour former des mots et combiner des phrases répondant aux idées très concrètes et très peu nombreuses que j'étais capable de concevoir. Pendant que j'apprenais à exprimer, je ne dirai pas mes pensées, mais seulement mes sensations et mes sentiments, mes joies et mes souffrances, mes désirs et mes craintes, je me mis petit à petit à envisager tout ce que je voyais autrement que je ne le faisais précédemment, et je commençai, sinon à comprendre, du moins à apercevoir certains côtés des choses auxquels je n'avais pas fait attention et à découvrir aussi entre les différents objets certains rapports qui étaient naguère invisibles pour moi. J'appris, par exemple, à compter les assiettes qui étaient sur la table et les arbres qui étaient devant l'habitation, et, un jour que je contemplais du haut d'un des grands palmiers la délicieuse vallée que j'aimais tant, j'eus tout à coup une vision assez nette de l'espace et de la durée, et je perçus que le Ceylan où j'étais né et celui que je contemplais étaient deux Ceylans différents l'un de l'autre. Il me sembla que le premier était perdu quelque part bien loin, là-bas, là-bas, derrière le lointain horizon, et bien loin aussi au fond de quelque chose qui était en moi, bien loin, bien loin. Je compris en même temps que l'autre Ceylan, celui dont je voyais la verdure et les fleurs et dont je respirais l'air et les parfums, n'était pas perdu comme le premier, qu'il était là, ici, tout autour de moi, tout près de moi, que je le touchais, que j'y étais et que je pouvais en jouir à ma guise; mais l'image que j'avais gardée en moi du Ceylan qui n'était plus là se raviva tout à coup et me parut si belle et si attrayante que l'autre Ceylan qui était devant mes yeux perdit soudain tout le charme qu'il avait eu pour moi jusqu'à ce moment-là, et, détournant mes regards de

cette vallée verdoyante et fleurie que j'avais prise à tort pour la forêt natale, je descendis précipitamment du palmier, le cœur gros d'un chagrin que je n'avais jamais éprouvé auparavant. »

— Tu veux sans doute dire, mon cher ami, demandai-je au singe, que tu as ressenti ce jour-là ce que nous appelons le mal du pays ?

— Oui, cher maître, répondit Bobby, j'ai eu la nostalgie de Ceylan, et je l'ai encore, malgré tout le plaisir que j'éprouve à me trouver avec vous. Ce sentiment est la cause de l'un de mes deux plus vifs désirs, que vous pourrez, je l'espère, m'aider à réaliser. Je vous ai pour cette raison dit dans mes lettres qu'il me serait sans doute possible d'obtenir grâce à vous le bonheur auquel j'aspire.

— Et en quoi consiste-t-il, ce bonheur, mon cher Bobby ? Je t'ai promis, tu le sais, de faire tout ce que je pourrai afin que tu sois désormais heureux. Dis-moi donc ce que tu désires.

— Oui, oui, s'écria le Français, dis-nous ce qui te manque, et nous ferons, mon ami et moi, tout ce qui dépendra de nous pour te le procurer. Tu as envie de retourner à Ceylan, n'est-ce pas ?

— Non, chers Messieurs, pas à présent, plus tard, lorsque mon autre souhait sera exaucé, si toutefois il peut l'être.

— Eh bien! dis-je alors à Bobby, fais-nous donc connaître cet autre souhait.

— Je vais, répondit-il, vous l'apprendre tout à l'heure en continuant de vous raconter la déplorable histoire de ma vie.

« Trois ou quatre mois après l'opération qui nous avait mis en état d'acquérir l'intelligence et l'éducation d'un être humain, nous parlions, la guenon et moi, le français et l'anglais comme un enfant de votre race peut parler ces deux langues à l'âge de six ou sept ans, et nous comprenions, chers Messieurs, tout ce que vous pouviez comprendre des choses de ce monde à cet âge-là. Nos facultés intellectuelles s'étaient en effet accrues considérablement grâce à la transformation de nos cervelles et surtout à leur développement, qui avait été favorisé par l'entraînement auquel nous étions soumis. Notre maître et notre maîtresse avaient passé, pour ainsi dire, tout leur temps à nous instruire, en nous parlant chacun dans

leur langue ; aussi savions-nous déjà lire très convenablement dans ces deux idiomes, et nous apprenions également à écrire. »

Lorsque Bobby eut prononcé ces paroles, mon ami l'interrompit un instant pour s'entretenir avec lui en français et constata qu'il parlait cette langue aussi correctement que l'anglais. Le singe déclara, à cette occasion, qu'il se considérait comme à moitié sujet de Sa Majesté britannique et à moitié citoyen français, étant né physiquement à Ceylan et intellectuellement à la Réunion. Il ajouta qu'il avait du reste une égale admiration et une égale estime pour les deux grands peuples de France et d'Angleterre, dont la civilisation et la science étaient les bases de sa situation actuelle.

Nous remerciâmes tous deux le charmant animal de ce témoignage de considération pour nos pays respectifs, et nous conclûmes avec lui une sorte de Triple-Alliance en lui serrant chacun une main et en buvant tous deux à sa santé, pendant qu'il buvait à la nôtre.

« Mon éducation et celle de la guenon, nous dit ensuite notre merveilleux compagnon, étaient aussi très soignées au point de vue moral, et nous étions traités à tous les égards comme l'eussent été deux enfants adoptifs appartenant à la race humaine. On m'avait donné, comme vous le savez déjà, le nom de Bobby, et ma compagne avait reçu celui de Betsy. De notre côté, nous avions coutume d'appeler notre maître et notre maîtresse papa et maman. Chacun de nous éprouvait pour eux un amour d'autant plus vif que nous comprenions déjà l'importance du service qu'ils nous avaient rendu en nous métamorphosant intellectuellement et moralement et en nous élevant ainsi jusqu'à eux, et nous nous efforcions à chaque instant de leur prouver notre attachement en leur causant tout le plaisir qu'il nous était possible de leur procurer. Nous étions aussi unis l'un à l'autre, la guenon et moi, par une sympathie née à l'époque où nous avions enduré les mêmes souffrances et augmentant à mesure que nous grandissions. Comme nous ne sortions jamais de la propriété de notre maître, nous ne nous figurions pas qu'il pût un jour nous arriver d'être séparés l'un de l'autre, et si l'on nous avait dit que cet événement pouvait se produire, nous en aurions éprouvé le plus grand chagrin. Ma vie et celle de ma compagne semblaient, en

effet, n'en former qu'une. Nous étions non seulement unis par la communauté de la race, accentuée par l'absence de tout être semblable à nous ; mais la similitude de nos destinées, de nos plaisirs, de nos affections et de nos peines contribuait aussi à rendre très étroit le lien qui nous attachait l'un à l'autre. Quels instants délicieux nous vécûmes alors ensemble sur la terrasse, en haut des grands palmiers, où nous nous tenions embrassés pendant de longues heures, qui nous paraissaient si courtes et qui l'ont été, hélas ! si cruellement ! Nous ne pouvions plus, il est vrai, contempler les beaux arbres de la vallée avec autant de gaieté qu'autrefois ; mais, à défaut du lointain objet de nos regrets, nous chérissions la douce mélancolie que la vue de cette végétation tropicale inspirait à nos cœurs en nous rappelant la forêt où nous étions nés, et nous savourions avidement ce bonheur imparfait, parce qu'il était, comme notre mutuelle amitié et notre tendresse pour nos maîtres, un des plus grands que nous pussions alors goûter.

« Mais, hélas ! le regret de la forêt natale n'était pas, comme vous le verrez bientôt, chers Messieurs, le seul chagrin que nous dussions éprouver. La félicité relative dont nous jouissions ne devait pas être de longue durée, et c'est précisément lorsqu'elle était le plus intense que nous en fûmes privés, d'abord en partie, et ensuite complètement. Le développement physique des singes étant plus rapide que celui des hommes, nous sentîmes, vers l'âge d'un an, que la sympathie purement fraternelle qui nous avait unis jusqu'alors commençait à se transformer en un sentiment d'une tout autre nature. Ce changement, qui devait fatalement survenir en raison de l'éveil de nos sens et de la différence de nos sexes, donnait aux caresses que je ne cessais de faire à ma chère guenon quelque chose de plus ardent et de plus impétueux ; les formes de ma compagne, qui s'étaient modifiées d'une façon magnifique pendant les mois précédents, avaient pour moi un charme inaccoutumé, et tout son corps était comme un aimant irrésistible qui attirait sans cesse mes regards et mes attouchements. »

En entendant Bobby nous faire cette confidence, nous ne pûmes, le Français et moi, nous empêcher de sourire.

— Il vous paraît sans doute ridicule, nous dit-il en souriant lui-même, que la vue d'une guenon puisse avoir quelque

chose d'attrayant, même pour un singe. Eh bien, permettez-moi de vous déclarer qu'il me semble aussi étrange, à moi, que les formes d'une femme, même de la femme considérée par vous comme la plus belle de toutes, puisse charmer vos sens au point de vous rendre amoureux d'elle. J'ai vu plus d'une fois des femmes entièrement nues, et je me suis demandé comment elles pouvaient plaire aux hommes. Je n'ai pu trouver l'explication de cette énigme. J'ai constaté, en effet, que leur corps était dépourvu de fourrure, que leur chair était encore plus molle et plus lisse que nos parties calleuses, que leurs membres étaient gros et lourds, qu'elles avaient de longs cheveux pareils à de la filasse et qu'elles exhalaient une odeur fade et désagréable, du moins pour moi. Aussi, quand il m'est arrivé de m'approcher d'elles par mégarde, je me suis toujours empressé de m'éloigner. Ah ! combien tous les charmes que peut avoir pour vous la femme la plus belle sont donc loin d'égaler ceux d'une jeune guenon, surtout quand elle est de l'espèce de singes de Ceylan à laquelle j'appartiens ! Ah ! si vous aviez vu la grâce, la souplesse, l'agilité de ma chère Betsy ! Ah ! si vous aviez tâté sa douce fourrure et contemplé sa jolie frimousse !

— Tu as sans doute raison en ta qualité de singe, répondis-je à Bobby, de ne rien voir de plus beau que la guenon avec laquelle tu as été élevé ; mais de même que tu préfères une guenon de ta race à une guenon d'une autre famille, nous préférons une femelle de notre race à une femelle de la tienne, et ce qui te déplaît dans une femme est précisément ce qui nous ravit, nous autres hommes. Je pense donc que, dans ces sortes de choses, tout le monde a raison relativement, et j'admets que ta compagne, envisagée à ton point de vue simien, était aussi belle que l'était, à mon point de vue humain, la mystérieuse amie dont tu as si habilement joué le rôle.

— Oui, cher maître, dit alors Bobby, je comprends maintenant que j'avais tort en croyant avoir seul raison. Ce que vous venez de dire est fort juste ; il n'y a pas de beauté absolue. Le goût est une affaire d'éducation et d'habitude, et chacun a raison à sa façon en aimant ce qu'il trouve aimable. C'est là une chose entendue, et je n'ai plus qu'à reprendre le fil de mon récit.

« Le changement que subissait l'affection par laquelle nous

étions unis, ma compagne et moi, produisait sur elle un effet bien différent de celui qu'il exerçait sur moi. Ma chère Betsy commençait à m'aimer autrement qu'elle ne m'avait aimé jusque-là ; elle ne m'aimait pas moins, je le sentais, je le savais ; mais elle se montrait, vis-à-vis de moi, timide et presque craintive ; ses caresses devenaient plus rares à mesure que les miennes étaient plus tendres et plus fréquentes ; ses regards semblaient parfois fuir les miens, et, dès que mes bras l'enlaçaient, elle s'efforçait doucement de m'échapper et y parvenait le plus souvent. Au lieu de diminuer mon attachement pour elle, la résistance qu'elle opposait à mes attouchements me rendait plus chères les caresses qu'elle m'accordait encore de temps en temps et attisait de plus en plus la tendresse déjà si ardente que m'inspirait tout son être. Oh ! ces jours de jeunesse et d'amour furent certes la plus délicieuse période de ma vie. Nous étions si heureux que nous avions même oublié Ceylan ! Non, je vous le jure, chers Messieurs, jamais aucune jeune fille de votre race n'a été aimée comme j'aimais, comme j'aime, comme j'aimerai toujours cette adorable jeune guenon ! Mais, hélas ! plus mon amour est grand, plus mon regret est douloureux ! »

Le pauvre Bobby avait prononcé ces paroles d'une voix si triste que nous éprouvions pour lui une vive compassion, et nous nous empressâmes de la lui exprimer. Comme il se taisait, absorbé par son chagrin :

— Si tu as perdu celle que tu aimes, lui dis-je, je comprends ta douleur ; mais ne te laisse pas abattre ; tâche de te consoler en songeant que tu as du moins été heureux autrefois et que tu le seras peut-être encore.

— Je l'espère, mon cher maître, me répondit-il en souriant affectueusement ; je l'espère, surtout depuis que je vous connais.

Je lui déclarai de nouveau que je ferais tout mon possible pour lui faire oublier ses chagrins, et il continua de nous raconter sa vie.

« A cette époque-là, dit-il, nous avions déjà le degré d'instruction que les enfants de votre race atteignent vers l'âge de 15 ans ; mais, dans les leçons qui nous avaient été données et dans les livres qu'on nous avait permis de lire, il n'avait jamais été question de l'amour et de ses conséquences physiologiques et morales, et toutes les fois que nous demandions à

maman de nous conter les aventures de Paul et de Virginie, qui avaient, comme nous le croyions, vécu dans l'île où elle était née, elle se bornait à nous dire que Paul était un jeune homme bien sage, et que sa sœur Virginie était une jeune fille bien pieuse, mais qu'elle avait eu le malheur de périr dans un naufrage à la côte, ce qui avait beaucoup affligé son frère. Nous remarquions, chaque fois, que cette réponse faisait sourire papa. Il paraissait alors avoir envie de nous donner d'autres indications touchant ces deux infortunés créoles, dont quelques images nous avaient fait connaître incomplètement l'histoire; mais maman le regardait d'un air sévère, et il se taisait, de peur de la contrarier. Si nous n'avions eu affaire qu'à lui, notre éducation aurait été toute différente de ce qu'elle était à cette époque-là, et surtout de ce qu'elle fut quelque temps après ; car la chose du monde à laquelle il attachait le plus d'importance était la science. Loin de retarder l'éveil de nos instincts sexuels, il l'eût certainement provoqué, pour avoir le plus tôt possible l'occasion de constater si les petits singes procréés par nous seraient dès leur naissance dans le même état intellectuel que les petits humains, ou si l'on serait au contraire obligé de leur faire aussi subir une opération. Il ne lui serait pas non plus venu à l'esprit de soumettre notre union à une formalité quelconque, et il n'aurait, dans tous les cas, jamais songé à faire dépendre notre mariage d'une cérémonie religieuse; car il y avait longtemps que ses études lui avaient fait perdre toute croyance à une cause surnaturelle et en particulier à l'existence d'un dieu comme celui dont parlent les prêtres. Sa femme avait malheureusement sur ce point des opinions toutes différentes des siennes ; je dis malheureusement, parce que l'importance qu'elle attachait aux formalités de la religion a exercé une influence néfaste sur ma destinée et sur celle de ma compagne. Oh ! je suis certes loin de vouloir lui adresser un reproche à ce sujet; car elle a toujours été pleine de bonté pour nous, et en agissant comme elle l'a fait, elle croyait assurer notre bonheur futur ; mais il est cependant hors de doute que les moyens employés par elle pour nous rendre à jamais heureux n'ont fait que diminuer la félicité dont nous jouissions alors, cette félicité dont je ne tardai pas à être entièrement sevré, et que je regretterais peut-être moins si elle avait été complète et que je l'eusse savourée

plus longtemps. Depuis quatre ou cinq mois, maman nous faisait prononcer à haute voix, chaque matin et chaque soir, certaines paroles qui étaient toujours les mêmes et qui étaient adressées à un être que nous ne voyions pas et auquel nous donnions le nom de père. Nous crûmes d'abord que ces paroles s'adressaient au créole, qui était toujours absent à ces moments-là. Nous trouvions tout naturel que sa femme nous chargeât de lui exprimer des sentiments sympathiques, puisqu'il nous avait fait du bien ; mais nous ne comprenions pas pourquoi elle craignait qu'il ne nous induisît en tentation. Nous reconnûmes au bout de quelque temps qu'il ne s'agissait pas du créole, mais du créateur. »

En entendant Bobby faire ce mauvais jeu de mots, nous nous mîmes naturellement à rire, le Français et moi ; mais le singe nous affirma, en riant avec nous, qu'il l'avait fait sans s'en apercevoir, et que, s'il froissait nos sentiments religieux, il le retirerait. Nous lui répondîmes que c'était inutile, nos opinions philosophiques ressemblant à celles du savant créole.

« Je continue donc, dit Bobby. Un dimanche, après le déjeuner, maman eut avec son mari un entretien long et animé. Elle lui exposa que, du moment où il nous avait procuré l'intelligence et l'instruction, il devait compléter son œuvre salutaire en nous faisant jouir des bienfaits de la religion. Papa répondit que la raison et la science étaient des dons précieux, mais que la religion était un leurre.

« — J'ai pu, ajouta-t-il, faire bénéficier Bobby et Betsy de ce que le genre humain a de bon ; mais cela ne m'oblige pas à leur imposer ce que notre race a de mauvais. Je leur ai enseigné la vérité, mais je ne veux pas leur inculquer l'erreur.

« Maman lui déclara avec vivacité que les vérités les plus sûres et les plus utiles étaient celles de la religion, et que, s'il ne voulait pas nous les faire connaître lui-même, il devait au moins ne pas s'opposer à ce qu'elles nous fussent enseignées. Etant d'un caractère très doux et ayant coutume de faire à peu près tout ce que sa femme voulait, le créole répondit à maman qu'il lui était, après tout, assez indifférent qu'elle nous fît baptiser et nous apprît le catéchisme, que le baptême était une pure formalité, n'engageant à rien les personnes qui y était soumises sans leur consentement, et que toutes les bille-

vesées qu'on lui avait apprises, à lui, dans son enfance n'avaient laissé aucune trace dans son esprit.

« — Fais donc, ajouta-t-il, des chrétiens de Bobby et de Betsy, puisque tu le désires tant; mais il me semble qu'il eût mieux valu ne faire d'eux que des hommes.

« Maman dit ensuite à son mari que, pour éviter un accident, qu'elle ne désigna pas d'une façon précise, il fallait désormais nous soumettre à une surveillance plus rigoureuse et éviter de nous laisser seuls l'un avec l'autre.

« — Ah ! bah, répondit le créole; tu auras beau contrecarrer la nature, elle sera plus rusée que toi et saura bien déjouer tous tes plans ridicules, et à moins que tu ne transportes Bobby à cent lieues de Betsy, il arrivera fatalement que.... Mais je vois que tu vas me faire dire ce que tu appelles des sottises !.... Bref, fais ce que tu voudras; cela m'est égal, même au point de vue scientifique; car je suis sûr que toutes tes précautions ne pourront pas retarder de beaucoup la continuation de mes expériences.

« Au moment où le créole prononçait ces paroles, maman, qui paraissait gênée par notre présence, nous dit que nous pouvions aller sur la terrasse, et nous n'entendîmes pas la suite de la conversation, qui nous avait attristés tous les deux. Nous fûmes bientôt arrivés au pied des palmiers; mais au lieu de grimper sur un de ces arbres comme nous en avions l'habitude, nous restâmes en bas, tout pensifs et osant à peine nous regarder l'un l'autre. Nous nous disions tous deux qu'une partie de notre bonheur allait nous être enlevée, mais nous étions encore si ignorants de certaines choses que nous ne comprenions pas pourquoi on se disposait à diminuer le plaisir qu'on nous avait laissés savourer jusqu'alors. Nous nous demandions en vain quel mal nous pouvions faire et quel grave accident on redoutait pour nous. Nous étions-nous jamais montrés désobéissants ? Avions-nous jamais arraché une plante ou cueilli une fleur sans permission ? Nous étions-nous jamais querellés ou battus ? N'étions-nous pas au contraire les deux plus tendres amis que l'on pût voir ? En un mot, bien que nous fussions des singes, n'étions-nous pas aussi sages que les enfants les mieux élevés ? Et, précisément parce que nous étions des singes, n'étions-nous pas assez agiles pour grimper partout sans danger et éviter les animaux qui

auraient pu nous faire du mal ? Nous avions beau nous creuser la tête, décidément nous ne comprenions pas ce qui nous arrivait, et les mesures rigoureuses dont nous étions menacés nous affligeaient d'autant plus que l'impossibilité d'en découvrir la cause nous les faisait considérer comme injustes. J'éprouvais un horrible crève-cœur en songeant que je ne pourrais plus jouer avec Betsy aussi souvent que je l'avais fait jusque-là, et il me fut bientôt impossible de vaincre mon émotion. Je me précipitai vers ma chère compagne et je la serrai longtemps dans mes bras en versant des larmes de tendresse et de chagrin. Elle n'essaya pas cette fois d'échapper à mes caresses et mêla ses pleurs aux miens en appuyant doucement son visage contre ma joue. Lorsque nous eûmes ainsi soulagé nos cœurs, nous essayâmes de nous livrer à nos jeux habituels; mais nous n'y parvînmes pas, et nous finîmes par rester tous deux immobiles au bord de la terrasse, nous tenant par la main sans prononcer une parole et contemplant avec mélancolie les bambous et les cocotiers de la vallée, qui était toujours belle, mais qui, depuis longtemps déjà, n'était plus pour nous Ceylan. Nous nous disions tous deux que les autres singes, ceux qui vivaient encore là-bas, sauvages et ignorants, dans la forêt natale, étaient, malgré tout, bien dignes d'envie, parce qu'ils n'avaient pas, comme nous, perdu deux fois le bonheur.

« Le soir de ce jour néfaste, la femme du créole nous montra des vêtements qu'elle nous avait fait faire et nous dit que nous les porterions désormais. Elle fit ensuite placer dans une chambre voisine de la sienne la couchette de Betsy, qui était restée jusqu'alors dans la même pièce que la mienne. Ces faits, qui étaient les signes matériels du changement auquel allait être soumise notre existence, m'attristèrent encore plus que la conversation du savant et de sa femme. Je passai une grande partie de la nuit à me désoler ; mais, les émotions que j'avais éprouvées m'ayant beaucoup fatigué, je finis par m'endormir vers le matin. Quand je me réveillai, je vis sur une table, à côté de mon lit, le vêtement qui m'était destiné. Il était naturellement d'une étoffe très légère et se composait d'une veste et d'une culotte courte. On m'avait aussi donné quelques chemises, et, comme je possédais depuis longtemps un large chapeau de paille, j'étais habillé de la tête aux pieds, mais aux

pieds exclusivement ; car on ne pouvait guère m'imposer l'obligation de mettre des souliers. Lorsque j'eus mis le costume que j'étais condamné à porter, je ne le trouvai pas trop gênant ; mais, ayant eu la curiosité de me regarder dans une glace, je constatai avec dépit que je me paraissais à moi-même absolument ridicule ; je me dis aussi que je devais à plus forte raison être un objet de risée pour les autres personnes, et je pensai avec chagrin que j'allais peut-être déplaire à Betsy. Quand j'aperçus un peu plus tard ma bien-aimée guenon dans la salle à manger, l'impression que fit sur moi son accoutrement fut tellement désagréable que, sans le respect et l'amour que j'éprouvais pour maman et pour son mari, j'aurais immédiatement arraché à ma chère Betsy la robe, le pantalon et les autres vêtements qui me cachaient ses jolies formes. Je vis aussi que mon nouvel aspect produisait sur elle un effet pénible, et qu'elle paraissait ne pas savoir si elle devait rire ou pleurer. Cette remarque ayant contribué à rendre mon humeur encore plus mauvaise, je touchai à peine au déjeuner qu'on m'avait servi, et, lorsque maman entra dans la salle à manger, je ne l'embrassai pas avec autant de plaisir que d'habitude et j'eus de la peine à desserrer les dents pour lui souhaiter le bonjour. Heureusement, ce n'était là qu'un nuage, et il fut vite dissipé ; je ne gardai pas du tout rancune à notre mère adoptive de l'idée qu'elle avait eue de nous obliger à nous vêtir, et, au bout de quelques jours, je m'accoutumai parfaitement au nouvel état de choses qu'elle avait décrété ; je finis même par éprouver une certaine fierté à porter ma veste et ma culotte et à voir Betsy habillée comme une demoiselle. Je considérais en effet les vêtements qu'on nous avait donnés comme une distinction honorifique indiquant que nous étions désormais plus près des êtres humains et plus loin des autres animaux. Je me trouvais donc dans l'état d'esprit d'un bourgeois qui vient d'obtenir de son souverain un titre de noblesse et le droit de mener sa femme aux bals de la cour. Ma chère Betsy ne tarda pas non plus à s'accoutumer à ses vêtements, et je vis même au bout de quelque temps qu'elle se réjouissait de les posséder ; mais cette satisfaction lui était inspirée moins par l'orgueil d'arriver à un rang plus élevé que par la coquetterie innée chez tous les êtres du sexe féminin. Elle sentait peut-être instinctivement, comme je le faisais

moi-même, que les voiles dont se couvre la beauté la rendent plus séduisante encore, et qu'aucun obstacle n'est, du reste, infranchissable pour l'amour. La perte de notre nudité primitive ne contribua donc pas à diminuer le bonheur dont nous avions joui jusqu'à ce moment-là, et notre infortune eut pour principale cause les restrictions auxquelles maman soumit, pour des raisons d'un caractère religieux, la liberté de mes relations avec ma chère guenon.

« La créole avait un frère, prêtre à Saint-Denis, et l'ascendant que cet ecclésiastique exerçait sur maman l'emportait de beaucoup sur l'influence de son mari, qui, loin de chercher à lui inculquer ses opinions philosophiques, la laissait au contraire se livrer à sa guise aux pratiques de la religion catholique.

« Le jour même où nous nous étions vêtus pour la première fois, le prêtre, qui ne s'était jamais occupé de notre éducation, vint dans la matinée chez le créole. Maman nous annonça qu'il allait nous enseigner le catéchisme et l'histoire sainte, et qu'il avait adressé une lettre à un personnage qui résidait en Europe et s'appelait le Pape, pour lui demander l'autorisation de nous considérer, la guenon et moi, comme ayant une âme et de nous administrer les sacrements du baptême, de la pénitence et de la communion, et plus tard celui du mariage.

« L'ecclésiastique commença immédiatement ses leçons, qui alternèrent avec celles qui nous étaient données par le créole et par sa femme. Notre développement intellectuel étant aussi rapide que notre développement physique, nous apprenions beaucoup plus vite que les jeunes humains. Aussi ne tardâmes-nous pas à savoir tout ce que le prêtre crut devoir nous enseigner concernant Dieu, la création du monde, le peuple hébreu, Jésus-Christ, les dogmes et la morale de la religion chrétienne ; mais savoir n'est pas croire, et je dois constater que les vérités que m'enseignait le beau-frère de notre maîtresse étaient loin d'être, pour moi, aussi évidentes que les vérités que son mari nous faisait connaître dans le domaine de la science.

« Je mordis donc assez peu à la religion, et les leçons de l'ecclésiastique ne purent pas avoir sur mon esprit l'influence qu'elles exercèrent sur celui de ma compagne. J'avais au contraire un goût très vif pour les études scientifiques et les

humanités, et lorsque j'eus atteint l'âge d'un an et demi, je possédais toutes les connaissances qui sont nécessaires en France pour devenir bachelier. L'instruction de Betsy était aussi très avancée ; mais elle était moins étendue que la mienne, parce qu'on n'avait pas jugé utile de lui enseigner le grec et le latin, ni certaines parties des sciences. Elle employait du reste la moitié de son temps à apprendre la musique et la danse et à faire des ouvrages à l'aiguille. Etant tous deux très fiers d'être élevés comme des humains, nous nous montrions extrêmement laborieux. Le travail assidu auquel nous étions astreints nous était donc agréable, d'autant plus qu'il nous procurait plusieurs fois par jour l'occasion de nous trouver l'un avec l'autre. Nous n'en étions pas moins malheureux, hélas ! car, depuis le moment où le prêtre avait commencé de s'occuper de notre éducation, maman ne me permettait plus de rester une minute seul avec ma chère Betsy, même aux heures de récréation. Elle nous laissait bien aller ensemble sur la terrasse, mais elle nous y accompagnait toujours et empêchait mon amie de monter avec moi sur les palmiers, en lui disant qu'une personne de son sexe ne devait plus, à son âge, se livrer à un pareil exercice. J'étais donc obligé de jouer avec Betsy au bord de la terrasse, sous les yeux de maman ; c'était encore pour moi un grand plaisir ; mais il se changeait vite en souffrance lorsque je le comparais avec le bonheur que j'avais goûté précédemment. Je me sentais quelquefois si triste que je m'éloignais tout à coup de ma chère guenon et montais sur un des palmiers, où je me livrais longuement à mon chagrin. Je songeais à l'île lointaine où nous aurions pu être si libres et si heureux, et maudissais les mœurs religieuses et sociales qui empoisonnaient si cruellement la joie et l'orgueil que j'éprouvais à posséder l'intelligence et le savoir humains. »

—Il est certain, dis-je alors à Bobby, que, pendant la période de ta vie dont tu nous as déjà fait le récit, tu as éprouvé plus d'ennuis que de contentement. Tu avais déjà à cette époque-là beaucoup de raisons pour trouver amer le fruit de l'arbre de la science ; mais qui sait si tu n'aurais pas été aussi malheureux d'une autre façon en restant dans ta forêt natale ?

— Oh ! non, cher maître, me répondit le singe ; je n'aurais pas pu l'être autant, parce que je n'aurais enduré que les

souffrances causées par la nature, tandis que les hommes et les animaux éduqués par eux, soit entièrement, comme moi, soit partiellement, comme les chevaux et les chiens, sont victimes, non seulement des maux naturels, mais aussi des maux artificiels, iuventés pour ainsi dire à plaisir par l'esprit humain. Il m'est donc arrivé et il m'arrive encore souvent de regretter mon ancienne existence ; mais s'il me fallait redevenir ce que j'étais, je regretterais encore plus l'état dans lequel je suis à présent ; je pense, en effet, comme je vous l'ai déjà déclaré, que l'on ne doit pas s'abaisser pour être heureux, mais s'efforcer au contraire de s'élever, alors même qu'on en peut souffrir.

Nous félicitâmes vivement Bobby des nobles sentiments qu'il venait d'exprimer, et, après avoir de nouveau trinqué avec lui, nous lui demandâmes de continuer le récit de ses aventures.

« A l'époque dont je vous ai parlé tout à l'heure, dit alors notre merveilleux compagnon, le créole et sa femme furent appelés par une affaire d'intérêt dans une autre localité de l'île et nous laissèrent seuls avec les domestiques, auxquels maman donna, avant de partir, l'ordre de nous surveiller soigneusement. Les domestiques s'acquittèrent bien pendant une heure ou deux de cette mission ; mais ils cessèrent petit à petit de s'occuper de nous, de sorte que nous ne tardâmes pas à être absolument libres de nos actions. J'en profitai pour exprimer à ma chère Betsy, que j'avais trouvée seule dans la bibliothèque, tout le chagrin que j'éprouvais à ne plus pouvoir être toujours avec elle comme précédemment. Elle me répondit qu'elle aussi regrettait bien vivement le temps où nous jouions ensemble en haut des palmiers. Je lui déclarai que c'était pour moi une grande joie de pouvoir être seul avec elle pendant plusieurs heures, et elle me dit qu'elle ne se réjouissait pas moins que moi du hasard qui nous rendait momentanément libres. Nous nous tûmes ensuite, et, voyant ma chère compagne me cóntempler avec un sourire plein de tendresse, je la serrai doucement sur mon sein en lui disant que je l'aimerais toute ma vie. Comme je joignais à mes paroles des baisers et d'autres caresses, elle poussa un petit cri et s'échappa de mes bras en me souriant encore. Je voulus la retenir; mais elle s'enfuit, et il me fallut courir après elle autour de

la chambre. Etant gênée par ses vêtements, elle ne pouvait pas courir aussi vite que moi, et je la rattrapai aussitôt. Voyant que j'allais la saisir, elle releva un peu sa jupe et sauta sur la table ; mais j'y sautai en même temps qu'elle, et, l'ayant prise de nouveau dans mes bras, je recommençai de lui faire des caresses. Elle accepta cette fois mes baisers sans résistance et me les rendit même avec effusion.

« — C'est bien, maintenant, dit-elle après cet instant d'abandon, en sautant en bas de la table. Je ne joue plus, du moins à ce jeu-là. Allons, Bobby, soyons sérieux ! Tiens, puisque nous n'avons pas de devoirs à faire aujourd'hui, cherchons deux beaux livres, que nous lirons ici.

« — Non, dis-je, n'en cherchons qu'un, et lisons-le ensemble.

« — Je veux bien, répondit Betsy, après avoir réfléchi quelque temps ; seulement tu seras sage !

« — Oui, je tâcherai ; mais cherchons d'abord le livre.

« Nous nous mîmes donc à examiner les titres des volumes qui étaient dans la partie de la bibliothèque où nous avions le droit de choisir nos lectures.

« Nous eûmes bientôt constaté que nous avions déjà lu presque tous les ouvrages qui s'y trouvaient et que ceux que nous n'avions pas encore lus ne pouvaient guère nous intéresser. Nos regards se dirigèrent instinctivement vers la partie de la bibliothèque où étaient enfermés les livres que nous n'avions pas le droit de lire. L'armoire dans laquelle étaient rangés ces ouvrages ayant des portes vitrées, nous pûmes examiner les titres des volumes qu'elle contenait. Nous ne songions pas d'abord à satisfaire notre curiosité d'une autre façon ; car nous savions depuis longtemps que les livres que nous regardions étaient insaisissables pour nous ; malheureusement, l'occasion fait le larron chez les singes comme chez les hommes, et le hasard, qui nous avait procuré une journée de liberté, voulut aussi que notre maîtresse eût oublié de fermer l'armoire dont nous regardions le contenu avec tant d'envie et si peu d'espoir. En voyant que la clef était dans la serrure, nous poussâmes tous deux des cris de joie, et nous ne pûmes résister au désir d'ouvrir l'armoire et de feuilleter les livres dont nous n'avions encore vu que le dos et le titre. Dès que le meuble fut ouvert, je m'empressai de grimper jusqu'au rayon

le plus élevé pour examiner les volumes qui se trouvaient là. Betzy allait m'y suivre, lorsque je redescendis précipitamment de l'endroit où j'étais juché, en criant d'une voix triomphante, mais un peu voilée par la crainte d'éveiller l'attention des domestiques :

« — *Paul et Virginie !* J'ai *Paul et Virginie !*

« Je tenais en effet dans une de mes mains un petit exemplaire du roman de Bernardin de Saint-Pierre, et j'étais si content de l'avoir trouvé que je l'élevais et l'agitais au-dessus de ma tête comme un drapeau pris à l'ennemi.

« — Oui, oui, ajoutai-je en feuilletant le livre, c'est l'histoire de Paul et de Virginie, que maman n'a jamais voulu nous raconter entièrement. Viens, Betsy, viens, lisons-la tout de suite !

« — Je voudrais bien, répondit ma compagne, oh! oui, je voudrais bien ; mais si maman sait cela, elle nous surveillera davantage, et nous serons encore plus séparés l'un de l'autre.

« — Mais elle ne le saura pas, dis-je à Betsy ; quand nous aurons fini de lire, nous remettrons le livre à sa place, et personne ne s'apercevra de rien.

« — Alors il faut nous dépêcher, pour ne pas être surpris.

« — Oui, viens, lisons vite ensemble, ici !

« En disant ces mots, j'indiquai à Betzy un fauteuil en bambou, dans lequel nous nous blottîmes tous deux.

« Je n'essaierai pas, chers Messieurs, de vous dépeindre l'émotion que nous éprouvâmes en lisant l'histoire de ces deux malheureux créoles, à laquelle notre vie ressemblait déjà à tant de points de vue et devait, hélas! ressembler un jour encore plus. La lecture du délicieux roman de Bernardin de Saint-Pierre nous fit non seulement verser des larmes d'attendrissement, mais fut aussi pour nous une révélation qui éclaira d'une lumière inattendue nos jeunes cœurs de singes vierges et amoureux; nous trouvâmes à chaque page de cet admirable récit, à la fois si gracieux et si triste, mille choses qui nous parurent se rapporter à nous-mêmes aussi bien qu'à Paul et à Virginie, ces deux amants si tendres et si infortunés ; nous comprîmes mieux qu'auparavant pourquoi nous éprouvions tant de joie à être ensemble et tant de chagrin à être séparés, et nous découvrîmes aussi la raison pour

laquelle notre maîtresse surveillait depuis quelque temps nos douces relations d'une façon si rigoureuse. Il fut dès lors évident pour nous que nous ne serions véritablement heureux que le jour où nous serions mariés, comme Paul et Virginie l'auraient été, si *le Saint-Géran* n'avait pas fait naufrage, et nous pensâmes avec tristesse que nous pouvions aussi être brusquement arrachés l'un à l'autre comme les deux malheureux amants de l'Ile-de-France. Ah! nous ne la savions que trop maintenant, cette douloureuse histoire que nous avions été si impatients de savoir, et nous avions, hélas! appris, en la lisant, à nous connaître davantage nous-mêmes, et nous comprenions désormais que la vie pouvait encore être beaucoup plus cruelle pour nous qu'elle ne l'avait été jusqu'à ce moment-là. Nous étions donc amèrement punis de notre curiosité et de notre désobéissance. Oui, nous avions commencé la lecture du livre défendu en nous tenant doucement enlacés et en échangeant de tendres et joyeuses caresses, comme Paul et Virginie au temps de leur bonheur, mais, quand nous fûmes aux dernières pages du livre, nous éprouvâmes une douleur aussi poignante que si tous les malheurs des deux créoles nous étaient arrivés à nous-mêmes, et nous nous serrâmes silencieusement l'un contre l'autre en versant cette fois des larmes sur notre propre destinée. »

— Ah! mon cher Bobby, dis-je alors au pauvre singe, en lui prenant de nouveau la main avec affection, si la suite du récit que tu nous fais est aussi triste que le commencement, je te prie, pour l'honneur de l'humanité, de ne jamais aller raconter ta vie aux singes qui sont encore à Ceylan; car ils la trouveraient plus digne de pitié que d'envie et se feraient une piètre idée de notre civilisation.

— Oh! oui, Bobby, dit à son tour le Français, je suis vraiment honteux, en ma qualité d'homme, de voir que la transformation que tu as subie grâce à notre prétendu progrès t'a causé jusqu'à présent plus de chagrin que de joie.

— Hélas! chers Messieurs, répondit Bobby, ce qu'il me reste à vous conter est encore plus lamentable que ce que vous savez déjà.

« Pendant que nous nous livrions, ma compagne et moi, aux pénibles sentiments que nous avait inspirés la lecture du roman de Bernardin de Saint-Pierre, nous entendîmes tout à

coup du bruit dans l'habitation. Papa et maman venaient sans doute de rentrer, et nous allions être surpris l'un avec l'autre, lisant *Paul et Virginie !* Nous sautâmes aussitôt en bas du fauteuil, et, pendant que Betsy courait vers la porte pour écouter ce qui arrivait, je regrimpai rapidement en haut de l'armoire, je remis le livre en place, je redescendis encore plus vite, je refermai le meuble et je me disposai à m'élancer par la fenêtre dans le jardin pour m'enfuir du côté de la terrasse. Je voulais me procurer un alibi et empêcher ainsi maman de découvrir l'acte de désobéissance que nous avions commis, Betsy et moi, en restant l'un avec l'autre dans la bibliothèque.

« Quant aux amours de Paul et de Virginie, me disais-je, elle ne pourra pas non plus savoir que nous en avons lu le récit, puisque j'ai remis le volume à l'endroit où je l'avais pris. C'était fort bien raisonné ; mais au moment où j'allais sauter dans le jardin, je vis que j'avais fait tomber un autre livre sur le parquet. Je me hâtai de le ramasser, et ne croyant pas avoir le temps de le replacer dans l'armoire, je le mis dans ma poche. J'allais l'emporter sur la terrasse pour faire disparaître, du moins provisoirement, le corps du délit, lorsque Betsy accourut vers moi toute joyeuse et me retint dans la bibliothèque en me disant que papa et maman n'étaient pas rentrés et avaient au contraire envoyé un messager pour annoncer qu'ils ne reviendraient que le lendemain soir. Malgré tout l'amour filial que je nourrissais pour le créole et sa femme, j'éprouvai aussi, je l'avoue, une très grande joie en apprenant que leur retour était ajourné ; mais ce sentiment était bien naturel chez un jeune singe d'un an et demi, épris d'une guenon à peu près du même âge, et si vous avez jamais flirté à seize ou dix-sept ans avec vos cousines ou avec les amies de vos sœurs, vous comprendrez certainement l'état physique et moral dans lequel je me trouvais et vous me pardonnerez d'avoir fait passer un instant l'amour du beau sexe avant l'attachement filial. Je me jetai donc au cou de ma chère Betsy qui m'embrassa de nouveau avec effusion et m'entraîna ensuite autour de la table en m'obligeant à valser avec elle. Quand nous eûmes assez dansé, je songeai au livre qui était tombé de la bibliothèque. Après l'avoir retiré de ma poche, je le feuilletai un instant, et je vis qu'il contenait aussi

une histoire d'amour et était orné d'images paraissant de nature à nous en apprendre plus long sur certaines choses que tout ce que nous avions vu dans *Paul et Virginie*. Comme c'était l'heure de la collation, je remis le livre dans ma poche et je dis à Betsy d'aller dans la salle à manger ; je devais m'y rendre un peu plus tard, pour qu'on ne remarquât pas que nous avions été ensemble dans la bibliothèque. Je demandai aussi à ma chère guenon de me rejoindre sur la terrasse en sortant de la salle à manger, pour lire avec moi le roman qui était tombé de l'armoire.

« Lorsque nous eûmes fini notre collation, j'allai attendre Betsy au pied des palmiers. Comme elle tardait à venir, je me mis à regarder les images du livre que j'avais emporté de la bibliothèque. Elles représentaient chacune un jeune homme et une jeune fille très peu vêtus, se tenant embrassés, dans des postures semblables à celles que j'avais vu prendre quelque temps auparavant à un nègre et à une négresse dans un endroit désert de la plantation, où je les contemplais à leur insu du haut d'un tamarinier au pied duquel ils s'ébattaient. En associant dans ma pensée ce que j'avais observé ce jour-là, les propos que les domestiques du créole avaient quelquefois tenus devant moi et le vague souvenir de certains actes accomplis à Ceylan par les singes de ma tribu, j'avais déjà compris que l'amour qui unit un sexe à l'autre ne consistait pas seulement dans le lien idéal formé par un sentiment mutuel de tendresse et d'attachement, mais aussi dans une liaison matérielle procurant un plaisir physique savouré en commun par les deux êtres épris l'un de l'autre. Le livre qui était tombé de l'armoire interdite allait compléter mes connaissances théoriques sur ce point. J'avais en effet dans les mains un roman licencieux du XVIIIe siècle, intitulé *le Guide à Cythère*. Ce titre et la vue des images m'avaient inspiré une si vive curiosité que je me décidai bientôt à lire l'ouvrage sans attendre plus longtemps l'arrivée de Betsy. Je ne vous raconterai pas, chers Messieurs, l'histoire qui était contenue dans ce diable de livre ; car vous n'êtes certainement pas sans en avoir lu de semblables ; je vous dirai seulement que ces pages d'un sensualisme effréné, qui étaient écrites avec une éloquence enflammée et infiniment séductrice et dont l'influence aphrodisiaque était encore augmentée par les images voluptueuses qui y étaient mêlées, pro-

duisirent en moi l'effet d'un breuvage de feu ; elles m'enseignèrent toutes les ivresses que procure l'amour charnel et remplirent en même temps mon être d'un brûlant et impétueux désir de les goûter. Tandis que le roman de *Paul et Virginie* avait développé dans mon cœur l'amour idéal, passion qui cause plus de souffrance que de joie, parce qu'elle n'a pas de but réel et ne peut par conséquent jamais être assouvie, *le Guide à Cythère* attisa au plus haut degré l'ardeur de mes sens, m'indiqua d'une façon précise ce qui l'avait fait naître et m'apprit aussi les moyens de l'apaiser. Je sentais, en lisant ce livre, une chaleur délicieuse, une fièvre enivrante parcourir toutes les parties de mon corps, et j'éprouvais, à certains passages, une jouissance si vive qu'il me semblait que j'allais me pâmer de plaisir. Je lus donc, ou plutôt je dévorai le livre d'un bout à l'autre sans m'arrêter une seule minute, et c'est seulement après l'avoir lu tout entier que je m'aperçus de l'absence de ma chère compagne et que je songeai à aller voir pourquoi elle n'était pas venue sur la terrasse, comme elle me l'avait promis.

« Ayant alors remis *le Guide à Cythère* dans ma poche, je retournai à l'habitation et j'y trouvai le prêtre, qui était occupé à interroger Betsy sur le catéchisme. Dès qu'il me vit, il s'interrompit pour m'annoncer qu'il avait reçu une lettre de Rome. On l'autorisait à nous baptiser, la guenon et moi, et à nous faire faire notre première communion. Je lui demandai si nous pourrions aussi nous marier bientôt, et il me répondit que cela ne dépendait pas de lui, mais de notre père adoptif et de sa femme. Il ajouta qu'il viendrait le surlendemain voir son frère et sa belle-sœur et qu'il fixerait avec maman le jour de notre baptême et celui de notre première communion.

« Après m'avoir fait aussi subir un assez long examen, pour savoir si je n'avais pas oublié ce qu'il m'avait enseigné, il déclara que nous avions une instruction religieuse suffisante pour être admis à la sainte table et nous quitta en disant que c'était un grand bonheur pour lui que de pouvoir faire de nous des chrétiens. Je fus très heureux de le voir partir ; car toutes les paroles qu'il venait de m'adresser m'avaient semblé de glace à côté de mes entretiens avec ma chère guenon et de la lecture de *Paul et Virginie* et du *Guide à Cythère*. Lorsque je me trouvai de nouveau seul avec Betsy, je lui dis que

ce livre était encore plus attrayant que le roman de Bernardin de Saint-Pierre, parce qu'il contenait les aventures de jeunes amants parfaitement heureux ; mais lorsqu'elle me demanda de le lui donner, pour qu'elle pût le lire aussi, je n'osai pas me conformer à son désir ; je sentais en effet que j'éprouverais moins de honte à goûter avec elle les plaisirs dépeints dans ce roman qu'à lui en parler ou à lui en faire lire la description. Je lui répondis que cet ouvrage n'était pas fait pour les personnes de son sexe, et je me dédommageai du sacrifice que je faisais ainsi à la pudeur dans le domaine de la lecture en prenant, dans celui des faits, certaines libertés que je n'avais jamais songé à prendre avant d'avoir lu *le Guide à Cythère*. Betsy en fut tellement effarouchée qu'elle se mit à pousser des cris et alla se réfugier auprès des domestiques. Je la retrouvai dans la salle à manger à l'heure du dîner ; mais elle affecta de ne pas me voir et ne me dit pas un mot de toute la soirée. Lorsque nous quittâmes la salle à manger pour aller nous coucher, elle n'avait pas encore cessé de me faire la moue ; je me hasardai cependant à lui souhaiter une bonne nuit et à lui tendre la main, en imitant le parler et le maintien du prêtre ; elle ne put alors garder son sérieux et se sauva en riant dans la chambre où elle avait sa couchette à côté du lit d'une vieille domestique malgache.

« M'étant réveillé le lendemain de très bonne heure et ayant relu *le Guide à Cythère* dans mon lit, j'étais, quand je me levai, dans un état physique et moral bien différent de celui que m'attribuait sans doute l'ecclésiastique qui m'avait appris le catéchisme. Tout mon sang était en ébullition et répandait dans mes veines une fièvre ardente, mais délicieuse, et j'éprouvais un désir irrésistible de la communiquer à un autre être dans un étroit et long embrassement. J'avais donc la tête remplie d'images voluptueuses qui étaient pareilles aux gravures du *Guide à Cythère* et dans lesquelles je me contemplais moi-même, serrant dans mes bras le corps de Betsy pâmée sous mes caresses. Mon état de puberté, l'épanouissement sexuel de ma compagne, la tendresse qui m'unissait à elle, la résistance qu'elle opposait à mes attouchements quand ils devenaient trop pressants, mon imagination dirigée et exaltée par ce que je venais de lire, l'instinct d'imitation propre à ma race, notre liberté momentanée, l'oc-

casion propice, tout avait contribué à provoquer la crise que je traversais, et tout contribuait aussi à l'entretenir et à la rendre de plus en plus aiguë. Toutes mes sensations, tous mes sentiments, toutes mes pensées n'avaient plus qu'une seule cause et qu'un seul objet et se résumaient en un seul désir, en un seul besoin de mon cœur et de mes sens, en une seule passion de mon âme et de ma chair, que je brûlais d'assouvir en la faisant partager à ma belle guenon. »

Comme nous n'aurions jamais cru, le Français et moi, qu'un singe, même civilisé et instruit comme celui qui nous parlait, pût éprouver un amour aussi ardent et l'exprimer en des termes aussi chaleureux et aussi choisis, cette partie du récit que nous faisait Bobby produisit sur nous une vive impression.

— Il faut reconnaître, dis-je au merveilleux animal, que le créole de la Réunion n'a pas perdu son temps, et que la transformation à laquelle il t'a soumis a développé à un haut degré non seulement ton intelligence, mais aussi tes sentiments.

— Oh ! oui, cher maître, me répondit le singe, l'augmentation de la faculté de comprendre a été accompagnée chez moi d'un accroissement de la faculté de sentir, et cette double métamorphose, qui a fait de moi, il est vrai, un être supérieur aux autres singes, a, hélas! contribué aussi à me rendre plus malheureux que tous les individus de ma race qui vivent encore, ignorants et sauvages, dans les grandes forêts des tropiques ; mais comme je ne puis ni ne veux recommencer de mener une existence comme la leur, que me servirait de me plaindre de mon sort ? Je ne ferais, en effet, qu'ajouter un nouveau chagrin à tous ceux que j'ai déjà endurés. Je vais donc, si vous le permettez, continuer le récit de mes tristes aventures.

« Grâce à la négligence avec laquelle les domestiques noirs chargés de nous surveiller observaient les instructions qui leur avaient été données, je me trouvai de nouveau seul avec Betsy aussitôt après le déjeuner. Voyant que ma chère guenon avait cessé de me bouder, je lui dis, pour la taquiner, que j'allais reporter *le Guide à Cythère* dans la bibliothèque ; elle fit alors une jolie petite moue, en me reprochant de n'être pas gentil et en me menaçant de ne plus jouer avec moi, si je ne lui donnais pas le roman, qu'elle pouvait bien, disait-elle, lire aussi, puisque je l'avais lu moi-même. Elle se campa en

même temps devant la porte par laquelle je feignais de vouloir passer ; j'en profitai pour lui faire de nouvelles caresses encore plus vives que celles que je lui avais faites la veille. Elle ne parut pas cette fois prendre la chose de travers et ne s'occupa que du livre, qu'elle essaya de retirer de ma poche. Trouvant un plaisir de plus en plus grand à lutter corps à corps avec elle, je m'efforçai de l'empêcher de prendre le roman ; mais le contact de ses charmes me fit plusieurs fois oublier le livre, dont elle parvint finalement à s'emparer. Dès qu'elle me l'eut arraché, elle poussa un cri de joie et fit mine de s'enfuir vers la fenêtre. Je voulus la retenir : mais je n'empoignai que sa ceinture, qui était, comme sa robe, d'une étoffe légère, et dont un morceau me resta dans les mains. Elle sauta alors par la fenêtre, et je fis de même pour courir après elle. Lorsque je la rattrapai, elle était au pied d'un des grands palmiers de la terrasse. Oubliant la défense qui lui avait été faite par maman, elle grimpa sur l'arbre pour m'échapper, et j'y grimpai en même temps. Comme vous le pensez bien, les brûlantes caresses que je lui avais faites dans la salle à manger et celles que je lui fis aussi en montant à l'arbre après elle attisèrent encore l'ardeur de mes sens et surexcitèrent mes nerfs à un très haut degré.

« Lorsque j'arrivai au sommet du palmier, j'éprouvai soudain dans tout mon être une sensation pareille à celle que m'avaient causée certains passages du *Guide à Cythère*, mais beaucoup plus vive et plus enivrante : la volupté que je ressentais était si intense qu'elle provoqua chez moi une sorte de spasme, et que je me mis à pousser des gémissements, comme si mon bonheur m'avait fait souffrir, et à serrer convulsivement Betsy contre ma poitrine, en tremblant de tous mes membres et en claquant des dents, comme si j'avais eu la fièvre. L'agitation à laquelle j'étais en proie causa beaucoup de surprise et d'émotion à ma chère guenon, qui, s'étant dégagée doucement, me prit elle-même dans ses bras et m'appuya la tête sur son sein. Cette marque de tendresse eut pour effet de rendre mes désirs encore plus ardents et mes caresses plus pressantes qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors. Les sentiments amoureux de Betsy étaient encore à ce moment-là au diapason de ceux de Paul et de Virginie, tandis que les miens ressemblaient de plus en plus à ceux des autres amants dont

je venais de lire les voluptueuses aventures ; mais elle soupçonnait sans doute vaguement une partie de ce que j'avais appris dans *le Guide à Cythère* et sentait probablement aussi que les exigences de mes sens augmenteraient en raison des concessions que leur feraient ses charmes ; elle s'efforça donc, tout en faisant la part du feu, de repousser le chaleureux assaut que je lui livrais. Voyant qu'il lui était impossible de m'empêcher de dépasser les limites qu'elle m'avait laissé atteindre auparavant, elle eut recours à un moyen qui l'aurait fait tomber de Charybde en Scylla, si le hasard n'avait subitement changé le cours des choses. Elle me supplia de ne pas lui reprendre le livre et de le lui laisser lire avant le retour de papa et de maman. Je me fis d'abord prier quelque temps pour cacher mon jeu, me disant, avec tout le machiavélisme d'un don Juan, que je mettrais le comble à mon bonheur en faisant remplir au *Guide à Cythère* le rôle que le Dante attribue à *Lancelot* dans le délicieux épisode de Paolo et de Françoise de Rimini, et je laissai ensuite Betsy commencer la lecture du livre séducteur. Elle me parut lire les huit ou dix premières pages sans les comprendre ; mais, en lisant les suivantes, elle s'écria tout à coup que c'était abominable, et elle me rendit le livre en baissant les yeux, comme si elle n'avait plus osé me regarder. Je me sentis aussi très honteux, et pour mettre fin à cette situation pénible, j'essayai de faire de nouveau des caresses à ma compagne ; mais elle me repoussa, et, m'ayant dit qu'elle ne voulait plus me laisser lire cet affreux roman, elle me reprit tout à coup *le Guide à Cythère* et se laissa précipitamment glisser jusqu'en bas du palmier en emportant le livre. Comme je me disposais à descendre aussi pour le lui reprendre à mon tour, j'aperçus à l'autre bout de la plantation le créole et sa femme, que nous n'attendions pas encore.

« — Fais attention, Betsy, criai-je à demi-voix, voici maman qui rentre ! »

En m'entendant lui donner cet avertissement, mon amie jeta *le Guide à Cythère* au pied du palmier et courut le plus vite possible à l'habitation par le côté opposé à celui par lequel papa et maman allaient y entrer. Je ne craignais donc pas d'être surpris seul avec Betsy ; mais il s'agissait de cacher le roman. Je descendis rapidement du palmier, je ramassai le livre, je le fourrai dans un trou du mur de la terrasse et je me rendis

ensuite à l'habitation sans me presser, pour avoir le temps de me calmer un peu avant d'y arriver. Bien que je fusse attristé de ne plus pouvoir rester seul avec ma chère guenon, j'éprouvai une grande joie à revoir le créole et sa femme, dont je n'avais jamais été séparé avant le voyage qu'ils venaient de faire et pour lesquels je nourrissais, comme je vous l'ai déjà dit, un véritable amour filial. Je leur fis part de la nouvelle que le prêtre nous avait annoncée ; elle causa un vif plaisir à maman, mais inspira à son mari différentes réflexions ironiques. Nous passâmes, Betsy et moi, le reste de la journée avec nos parents adoptifs, et j'eus, avant l'heure du coucher, le soin de retourner sur la terrasse pour prendre *le Guide à Cythère*, que je mis dans ma poche, afin de le relire à mon réveil.

« Le lendemain, après le déjeuner, le prêtre vint à l'habitation, accompagné d'un jeune homme qui portait aussi une sorte de costume ecclésiastique. Il montra à sa belle-sœur la lettre qu'il avait reçue de Rome et eut avec elle une assez longue conversation. Il nous dit quelque temps après qu'il allait nous baptiser, et qu'il nous confesserait plusieurs fois dans le courant de la semaine pour que nous pussions faire notre première communion le dimanche. Nous fûmes donc baptisés séance tenante et nous eûmes pour parrains et marraines deux domestiques noirs et deux servantes malgaches. Je ne vous décrirai pas, Messieurs, toutes les pratiques religieuses auxquelles nous fûmes obligés de nous livrer du matin au soir pendant plusieurs jours. Je constaterai seulement qu'elles me causèrent à peu près autant d'étonnement que l'opération à laquelle je dois ma transformation psychique m'avait causé de souffrance ; elles contribuèrent à rendre complète mon incrédulité en matière de religion, et je me demandai même à cette occasion comment il se faisait que l'homme, cet être supérieur aux autres animaux, ce... (pardonnez-moi l'expression), ce singe de génie, qui a découvert presque tous les secrets de la nature et inventé tant de merveilles, pouvait accomplir des actes aussi puérils et aussi ridicules. Je comprends, me disais-je, que l'on croie à l'existence d'un dieu ; car c'est là une opinion qui peut, à première vue, paraître raisonnable ; mais je ne comprends pas qu'un être aussi intelligent que l'homme ne reconnaisse pas que, si un dieu existait, il devrait chercher à lui être agréable par une conduite vertueuse, et non pas par des

cérémonies inutiles et grotesques. Les exercices spirituels qui me furent imposés pendant la semaine qui précéda notre première communion ne purent donc pas faire de moi un saint ; mais ils me firent oublier momentanément mon chagrin et mes désirs amoureux. J'étais en effet trop occupé pour avoir le temps de lire *le Guide à Cythère* dans la journée, et je devais me contenter d'y jeter un coup d'œil en me réveillant. Les choses que l'on me faisait faire ne m'édifiaient pas, il est vrai ; mais elles m'amusaient comme une comédie; vu l'esprit d'imitation que j'ai hérité de mes parents simiens, je passais une bonne partie de mon temps à contrefaire les génuflexions et les autres gestes du prêtre, et cette pantomime causait à Betsy de continuels accès de rire, qu'elle avait beaucoup de peine à réprimer. La semaine passa donc rapidement. Le dimanche, après notre première communion, il y eut à l'habitation un grand dîner, auquel assistaient plusieurs personnes de Saint-Denis, et en particulier cinq ou six enfants d'une douzaine d'années. La maison du créole avait ce jour-là un air de fête comme celui qui règne ici actuellement; maman était souriante, parce que la cérémonie qui venait d'avoir lieu lui causait de la joie ; son mari souriait aussi, mais pour une autre raison ; le prêtre était rayonnant ; les autres convives paraissaient émerveillés en s'entretenant avec ma compagne et avec moi ; les domestiques étaient d'une gaieté folle. J'étais assis à table à côté de Betsy, et nous étions tous deux traités en héros du jour. Je fus donc aussi d'une humeur excellente ; j'amusai toute la société par mes plaisanteries et je finis même par les pousser un peu trop loin, ce qui me valut quelques reproches de la part de maman. Comme j'ai toujours été très impressionnable, ces réprimandes produisirent chez moi une vive réaction, et je fondis en larmes. Ne voulant pas que la fête qu'elle avait organisée à l'occasion de notre première communion fût pour moi une cause de chagrin, la femme du créole s'efforça de me consoler en me faisant toutes sortes de caresses, et les autres personnes agirent de la même façon. Je me calmai au bout de quelques instants ; mais ma gaieté ne revint pas, et si elle était revenue, ce n'eût pas été, hélas ! pour longtemps ; car le peu de plaisir que je venais de goûter devait être bientôt suivi d'un chagrin encore plus grand que tous ceux que j'avais déjà endurés.

« Pendant la semaine qui venait de s'écouler, j'avais remarqué que papa et maman se parlaient souvent en secret.

« Ayant un jour entendu sans le vouloir quelques mots d'une de leurs conversations, je crus comprendre qu'ils s'entretenaient d'un long voyage qu'ils avaient l'intention de faire; mais je ne savais pas si je devais me réjouir ou m'attrister de ce que j'avais appris, car je me demandais si le voyage que le créole et sa femme paraissaient vouloir entreprendre hâterait ou retarderait mon mariage avec Betsy, et je ne savais pas non plus si, dans ce dernier cas, je resterais de nouveau seul avec ma chère guenon pendant leur absence, ou si nous serions surveillés par une personne plus gênante que les domestiques. Mes doutes furent malheureusement dissipés de la façon la plus douloureuse le soir même du jour de notre première communion. Au moment où le dîner touchait à sa fin, papa et maman annoncèrent avec une certaine solennité aux autres personnes présentes que les affaires qui les avaient déjà forcés de s'absenter de l'habitation pendant deux jours les obligeaient à entreprendre le plus tôt possible un voyage en Europe. Le créole déclara qu'il avait l'intention de profiter de ce voyage pour nous présenter, Betsy et moi, à l'Académie des Sciences de Paris et à la Société Royale de Londres. Il ajouta qu'ils avaient eu, sa femme et lui, la précaution de déposer chez un notaire de Saint-Denis un testament par lequel ils léguaient toute leur fortune à l'ecclésiastique, qui devait en mourant la transmettre à ma compagne et à moi. Il avait en outre décidé que nous deviendrions, après sa mort et celle de sa femme, la propriété de son frère, et il fit remarquer qu'il avait pris cette disposition, non pas pour nous maintenir systématiquement dans un état de dépendance, mais pour nous empêcher de tomber au pouvoir de personnes capables de nuire à notre bonheur. Après avoir dit de son côté qu'elle irait avec nous à Rome pour remercier le Saint-Père et nous faire obtenir sa bénédiction, maman se mit à parler de différentes choses qui ne se rapportaient pas à nous.

« Un des convives, qui ne croyait pas que je pusse l'entendre, demanda pendant ce temps-là au créole si l'on célébrerait notre mariage avant son départ pour l'Europe. Papa répondit à demi-voix qu'il n'y aurait eu, selon lui, aucun inconvénient à ce que notre mariage eût lieu immédiatement, puisque

nous étions depuis un certain temps en âge d'être unis, mais que sa femme s'opposait à ce que nous fussions mariés avant le voyage ; elle craignait que Betsy ne pût pas être présentée décemment au Pape et aux sociétés savantes, si notre union avait lieu à la veille de notre départ de l'île. Ces quelques paroles, qui m'auraient fait sourire dans d'autres circonstances, me désolèrent au plus haut degré ; je fus obligé de me cramponner fortement à ma chaise pour ne pas crier et m'évanouir, et, dès que je me sentis en état de faire quelques pas sans chanceler, je sortis de la salle à manger et je m'enfuis sur la terrasse, où je m'affaissai sur l'herbe, suffoqué par mes sanglots. Ma souffrance était si vive qu'il me semblait que mon cœur se déchirait dans ma poitrine. Je trouvais horrible que le bonheur dont j'allais me saisir pût s'éloigner tout à coup de moi d'une façon si cruelle, et je maudissais tous les préjugés et toutes les prétendues convenances qui se mêlaient comme une ivraie aux bienfaits de la civilisation humaine et empoisonnaient de nouveau cette félicité dont je n'avais encore joui que d'une manière incomplète, mais que je me croyais sur le point de savourer entièrement. Lorsque je fus un peu remis de la secousse que je venais d'éprouver, je me relevai et j'allai m'asseoir au bord de la terrasse, en haut de la magnifique vallée où s'étalait la luxuriante végétation des tropiques.

« Je songeai alors avec tristesse aux amours exemptes d'entraves auxquelles tant de bienheureux singes se livraient sans doute en ce moment-là au fond des vastes forêts de Ceylan, et je me dis amèrement qu'il me serait à jamais impossible d'aller vivre de nouveau libre et insouciant dans l'île lointaine où j'étais né. Cette pensée de regret augmenta encore mon chagrin ; mais les idées douloureuses auxquelles je m'abandonnais en contemplant les cocotiers et les bambous de la vallée ne tardèrent pas à se transformer en une rêverie d'un genre tout différent ; le souvenir des amours de Paul et de Virginie et des scènes séductrices dont j'avais lu le brûlant récit dans *le Guide à Cythère* se mêlèrent petit à petit dans mon esprit à l'image de Betsy et à la réminiscence des ébats des singes de ma forêt natale ; mon imagination et mes sens refirent le rêve voluptueux et excitant qu'ils avaient déjà fait plusieurs fois depuis que l'enivrant conteur m'avait versé son délicieux poison dans les veines, et ce rêve tentateur se condensa tout à coup dans

mon être en une résolution passionnelle et farouche, produite bien moins par ma volonté intelligente que par les impulsions animales de ma nature simienne. « Ah ! m'écriai-je, j'aime tant Betsy, et elle m'aime, et je la désire si ardemment, et elle veut être à moi, et on me l'enlève pour si longtemps, pour toujours peut-être! Ah! Ah!.... Eh bien, je l'aurai !... »

— Bravo ! dis-je à Bobby, en battant des mains.

Et mon ami le Français et John applaudirent également à l'énergie avec laquelle notre étonnant compagnon avait décidé de lutter contre son mauvais destin.

« Oui, chers Messieurs, dit ensuite le singe, j'étais fermement résolu à ne plus faire dépendre mon bonheur et celui de Betsy de l'accomplissement d'une cérémonie dont l'utilité me paraissait absolument contestable et qui pouvait, comme les événements l'ont malheureusement prouvé, être retardée indéfiniment. Le sort ne m'ayant jamais donné aucune joie sans me l'enlever aussitôt pour la remplacer par quelque amer chagrin, je me décidais enfin à lui résister et à faire prévaloir les besoins et les désirs de mon être sur les caprices de cette force inconsciente. Cette résolution, qui était une garantie de la réalisation de mon vœu le plus cher, une promesse formelle que je me faisais à moi-même, raffermit entièrement mes esprits, qui avaient été bouleversés par le chagrin que je venais de ressentir ; j'éprouvai même une joie et une fierté inaccoutumées, en songeant que j'allais enfin procurer à ma bien-aimée guenon et à moi-même le bonheur que les préjugés humains nous avaient jusqu'à présent empêchés de savourer. Lorsque je retournai à l'habitation, je constatai que personne ne s'était aperçu de mon absence, à l'exception de Betsy, qui me demanda pourquoi je ne jouais pas comme elle avec les enfants qui assistaient à la fête. Je lui répondis tout bas que j'aimerais mieux jouer avec elle seulement ; mais elle s'éloigna en faisant semblant de ne pas m'entendre. Quelque temps après, les invités prirent congé du créole et de sa femme, nous félicitèrent, Betsy et moi, de notre assiduité au travail, de notre sagesse et de notre piété et quittèrent l'habitation. Dès qu'ils furent partis, papa et maman, qui ne nous croyaient pas informés de leur projet, nous annoncèrent qu'ils avaient l'intention de se rendre avec nous en Europe, et quand je me levai le lendemain matin, il y avait un vrai branle-bas dans la maison,

parce que l'on commençait déjà les préparatifs du voyage. Je profitai d'un moment où je me trouvai seul dans une chambre avec mon amie après le déjeuner pour lui exprimer les sentiments que m'inspirait le changement qui allait se produire dans notre existence. Elle affecta de considérer comme naturel le retard apporté à notre mariage; mais je vis bien qu'elle était aussi affligée que moi. Je fis semblant d'être froissé de l'indifférence qu'elle montrait à mon égard, et je lui dis qu'elle ne m'aimait guère, puisqu'elle n'éprouvait aucun chagrin à voir notre union ajournée à une époque lointaine. Elle m'avoua alors qu'elle était aussi désolée que moi et me sauta au cou en pleurant et en me faisant mille caresses.

« — Ah! ma chère Betsy, lui dis-je, en la serrant dans mes bras avec passion, pourquoi faut-il que notre bonheur soit ainsi retardé ? Le pays où nous allons nous rendre est si éloigné, et le voyage est si dangereux! Qui peut, hélas! savoir si nous ne serons pas aussi malheureux que Paul et Virginie?

« — Oh! ne dis pas cela, s'écria ma compagne, en me mettant la main sur la bouche. Pourquoi faire de si lugubres prédictions?

« — Parce que je t'aime, répondis-je, et que j'ai peur de te perdre! Oh! non, ajoutai-je, en la couvrant de brûlantes caresses, non, je ne puis plus vivre ainsi, je souffre trop!

« En disant ces mots, je me montrai si pressant qu'elle me supplia de la lâcher, mais je continuai de lui donner des preuves ardentes de ma passion et du désir que j'avais de l'assouvir. Elle voulut s'arracher à mon étreinte; mais elle n'y parvint pas et tomba avec moi sur une natte. Au même moment, nous entendîmes la femme du créole nous appeler et s'approcher de la chambre où nous étions. Je me relevai précipitamment et je m'enfuis par la fenêtre, mais pendant que je sautais dans le jardin, *le Guide à Cythère* tomba de ma poche. J'en éprouvai un grand chagrin; car je n'avais pas le temps de rentrer dans la chambre avant l'arrivée de maman pour ramasser le livre et le remettre dans ma poche, et je ne savais pas si Betsy l'apercevrait et pourrait le cacher assez vite. Je me sauvai donc sur la terrasse, où j'attendis avec la plus vive inquiétude les conséquences du nouveau malheur qui venait de s'ajouter à tous ceux dont j'avais déjà souffert. Au bout de quelques minutes, un domestique m'appela en me

disant que maman me demandait ; je me dirigeai en tremblant du côté de l'habitation, mais, en y arrivant, j'eus la joie de constater que la femme du créole ne m'avait pas fait venir pour m'infliger une punition. Elle voulait en effet me dire d'emballer moi-même les livres classiques, les cahiers et les autres objets que je devais emporter en Europe. Elle m'annonça en même temps que le navire qui allait nous emmener quitterait l'île dans quatre jours. Il était évident que Betsy avait réussi à faire disparaître *le Guide à Cythère*, et j'étais certes débarrassé d'un grave souci, puisque je n'étais pas obligé de rendre compte des raisons pour lesquelles ce livre était tombé sur le parquet de la chambre où maman avait trouvé Betsy après ma fuite ; mais vous devinez sans doute, chers Messieurs, que je n'en étais pas plus heureux ; j'avais été, en effet, très affligé en apprenant que nous partions si tôt, et je me disais que, si Betsy n'était pas à moi avant notre embarquement, il ne me serait peut-être jamais donné de jouir entièrement de son amour. Cette idée me tortura toute la journée, et la vue de ma chère guenon, qui se trouva souvent près de moi sans que je pusse être un instant seul avec elle, contribua à rendre cette pensée extrêmement douloureuse et à attiser le feu qui me brûlait l'âme et la chair. Il me fallut endurer le même martyre le lendemain et aussi le surlendemain, et je crois ne pas me tromper en disant que mon supplice fut encore plus atroce ces jours-là que précédemment. En effet, je n'avais plus à ma disposition *le Guide à Cythère*, dont la lecture était, il est vrai, un aphrodisiaque, mais aussi un moyen d'occuper mon imagination surexcitée et de procurer à mes sens une partie de la volupté dont ils avaient besoin.

« La veille de notre départ, le mal que j'endurais fut, hélas ! encore augmenté par la conduite de Betsy, qui se montra, dès le matin, beaucoup plus gaie que de coutume et profita d'un instant où nous nous trouvions seuls dans la salle à manger pour me sourire joyeusement et me lancer des regards qui me parurent presque moqueurs. Cela me fit penser qu'elle n'éprouvait pas la moindre tristesse et se raillait même de mon amour et de mon chagrin. Ce n'était donc pas assez d'être torturé par le brûlant désir de mes sens ; il fallait encore que ma chère guenon me déchirât le cœur par son indifférence

blessante et sa cruelle gaieté ! Ah ! infortuné que j'étais, j'avais pour ainsi dire tenu plusieurs fois le bonheur dans mes bras, et il m'avait toujours été enlevé au moment où j'allais le posséder entièrement ; il ne me restait plus que quelques heures pour tâcher de le ressaisir ; mais tout conspirait encore contre moi, et ce bonheur, d'autant plus ardemment désiré que j'en avais déjà été assez près pour en comprendre toute la volupté, ce bonheur allait cette fois m'être enlevé peut-être pour toujours !

« Pendant que je me livrais à ces pensées irritantes, Betsy avait quitté la salle à manger, et je ne la revis plus qu'à l'heure de la collation. Le créole et sa femme nous dirent à ce moment-là qu'ils allaient se rendre à Saint-Denis pour faire leurs adieux à plusieurs amis et quittèrent l'habitation peu de temps après. Etant sûr que les domestiques ne nous surveilleraient pas plus qu'ils ne l'avaient fait précédemment, j'éprouvai une grande joie en voyant papa et maman s'éloigner pour quelques heures. Les brûlants désirs que m'inspirait la vue de Betsy se réveillèrent en moi, plus vifs et plus ardents que jamais. Comme ma chère guenon, que j'avais suivie dans sa chambre, où elle s'était rendue aussitôt après le départ du savant et de sa femme, me souriait plus tendrement que les jours précédents et fixait sur moi ses yeux où brillait un feu inaccoutumé, je sentis que l'occasion suprême qui s'offrait à mon amour encore inassouvi était plus favorable que toutes celles dont j'avais déjà voulu profiter. J'éprouvai alors dans tout mon être physique et moral une fièvre ardente et voluptueuse, un délire à la fois impétueux et enivrant, et, n'obéissant plus qu'à l'impulsion irrésistible de mon cœur et de mes sens, je m'élançai vers ma belle compagne pour la saisir et l'entraîner vers sa couchette ; mais au moment où j'allais la serrer dans mes bras, elle se baissa, m'échappa et sauta en riant par une fenêtre à laquelle je tournais le dos. Je me retournai précipitamment, je courus à la fenêtre et je m'élançai comme un fou dans le jardin et de là vers la terrasse, où je croyais que ma chère et cruelle guenon s'était enfuie ; mais, en arrivant au pied des palmiers, j'eus beau regarder de tous les côtés ; je vis avec surprise et désappointement qu'elle n'était pas dans cette partie de la propriété. Je me mis donc à la chercher ailleurs, et, au bout de quelques minutes, étant

arrivé à proximité du tamarinier dont je vous ai déjà parlé, je l'aperçus assise à l'ombre de cet arbre et occupée à lire. Elle ne me vit pas tout de suite ou fit peut-être semblant de ne pas me voir. J'opérai un mouvement tournant pour pouvoir arriver jusqu'à elle sans être aperçu, et elle continua de lire comme si de rien n'était; mais lorsque je me trouvai derrière elle et que je me disposai à la saisir en lui mettant mes deux mains sur les yeux, elle se retourna brusquement, se leva et se mit à courir autour du tamarinier en poussant de petits cris joyeux et en me montrant le livre qu'elle tenait, comme pour me défier de le lui prendre. Je m'élançai à sa poursuite, et, après avoir fait une ou deux fois le tour du tamarinier, je parvins à la saisir. Je croyais qu'elle allait encore essayer de m'échapper; mais elle se laissa tomber sur le gazon en jetant le livre au pied de l'arbre, et, me prenant ensuite par la main, elle me fit tomber à mon tour à côté d'elle. Je la couvris alors des plus ardentes caresses et je la serrai dans mes bras avec frénésie, en poussant des soupirs de joie et en lui criant avec une sorte de furie : « Je te veux! je te veux! » bien qu'elle ne fît plus aucune résistance. Elle m'enlaçait au contraire de ses bras frémissants, dont je sentais la moëlleuse fourrure se mêler à la mienne, et elle s'abandonnait doucement à moi, en me disant de sa petite voix tendre :

« — Oh ! oui, mon cher Bobby, oh ! oui, je suis à toi !

« Ah ! Messieurs, messieurs, quel adorable instant ! quelle ivresse ! quel délire ! C'était donc enfin le bonheur ! J'allais donc enfin être le plus heureux des singes ! Mais, ô douleur ! ô rage ! ce bonheur que je tenais, que ma chère guenon me donnait, ce bonheur qui était à moi, ce bonheur, hélas ! devait encore m'être ravi ! »

— Vraiment ! s'écria le Français, en s'apitoyant sur le pauvre singe.

— Ce n'est que trop vrai ! répondit tristement notre merveilleux et infortuné compagnon.

— Est-ce possible ? dis-je à mon tour, en éprouvant la plus vive compassion pour Bobby, et comment as-tu pu lâcher ce bonheur, que tu tenais si bien dans tes mains ?

« Il a bien fallu le lâcher, mon cher maître ; car au moment où j'allais le savourer avec toute l'ardeur et toute l'ivresse que mon être était capable d'éprouver, j'entendis un

bruit de voix, et, m'étant retourné, j'aperçus le nègre et la négresse que j'avais vus quelque temps auparavant s'ébattre sous le tamarinier.

« Je perdis alors la tête, parce que l'idée me vint que maman allait tout savoir, et, pendant que Betsy, honteuse et effrayée, s'enfuyait du côté de l'habitation, sans songer, bien entendu, à ramasser le livre, je grimpai en haut du tamarinier, où je me mis à frémir de colère et à pleurer de chagrin. Le nègre et la négresse levèrent en riant les yeux vers moi et m'engagèrent, d'un ton qui me parut d'abord railleur, à rejoindre Betsy pour l'empêcher de regretter le doux moment qu'elle venait de passer ; mais je compris bientôt qu'ils avaient hâte de me voir m'éloigner parce qu'ils voulaient partager l'un avec l'autre le bonheur que je n'avais pu, à cause d'eux, goûter avec Betsy. Obéissant à un sentiment qui m'était inspiré par le dépit qne j'éprouvais, j'eus la méchanceté de chercher à leur rendre le mal qu'ils m'avaient fait sans intention et je leur répondis que, puisque je les avais déjà vus se caresser au pied du tamarinier, rien ne s'opposait à ce que j'eusse encore une fois le plaisir d'assister à ce spectacle avant mon départ pour l'Europe. Cette déclaration parut les piquer au vif, et le nègre me menaça de raconter au créole et à sa femme ce qu'il avait vu ; je répliquai que, s'il parlait, je parlerais aussi. A ce moment-là, il regarda par hasard au pied de l'arbre et aperçut le livre, qui, vous l'avez sans doute deviné, n'était autre que *le Guide à Cythère*. Il le ramassa et l'examina pendant quelques minutes, en riant et en montrant les gravures à la négresse, qui les regarda après avoir joué un instant la pudeur. Il me fit ensuite observer que je ne pourrais rien prouver, tandis qu'il avait dans les mains un témoignage de ma mauvaise conduite.

« Il ajouta que, si je consentais à le débarrasser de ma présence, il ne dirait rien ni à maman ni à papa. Je lui répondis que je ne promettrais rien s'il ne me rendait pas le livre, mais que, s'il consentait à me le remettre, il pouvait être sûr que je ne parlerais pas, n'ayant aucune raison pour lui faire du tort. Il me déclara de son côté qu'il n'avait pas l'intention de nous causer du désagrément, à Betsy et à moi, et il me fit même l'honneur d'ajouter que les singes avaient, autant que les nègres, le droit de s'aimer les uns les autres. Le voyant si conci-

liant et si bien intentionné, je descendis du tamarinier, et, dès qu'il m'eut remis *le Guide à Cythère*, je courus à l'habitation pour rejoindre ma chère Betsy. Je songeais à la mener sur la terrasse, où j'espérais qu'il nous serait enfin donné de jouir complètement de notre amour. Mais hélas ! hélas ! il était trop tard. Le créole et sa femme étaient déjà revenus de Saint-Denis, et au lieu d'aller avec Betsy sous les palmiers, je fus obligé de rester avec maman, qui me donna quelques ordres concernant les derniers préparatifs du voyage. Tout ce qui s'était passé depuis le moment où le nègre et la négresse m'avaient surpris avec ma chère guenon au pied du tamarinier m'avait empêché de me livrer entièrement à mon chagrin ; mais, lorsque j'essayai d'accomplir la besogne que maman venait de me confier, il me fut impossible de songer à autre chose que mon malheur. N'ayant pas la force de retenir mes larmes et mes sanglots, je me précipitai hors de l'habitation et je me sauvai à toutes jambes sur la terrasse, comme je l'avais déjà fait bien des fois dans mes moments d'affliction. Dès que je me trouvai seul dans cet endroit, je donnai libre cours à ma douleur et je me mis à pousser de véritables hurlements. Oh ! mon désespoir et mon chagrin étaient certainement bien grands ; mais grande aussi était la colère que je ressentais contre cette chose invisible et méchante, le malheur, qui s'acharnait contre moi, et mon cœur déchiré et saignant se révoltait de toutes les forces qui lui restaient contre la cruauté impitoyable du destin.

« Tout cela ne m'arriverait pas, m'écriai-je avec une amère tristesse, si l'on m'avait laissé vivre là-bas avec les autres singes dans la forêt de Ceylan ! Ah ! si du moins on s'était abstenu de me donner cette intelligence qui ne sert qu'à flatter ma vanité de parvenu et qui, en me permettant de réfléchir sur mon sort, rend tous mes malheurs beaucoup plus affligeants qu'ils ne le seraient si je les ressentais sans les comprendre et les approfondir ! Oh ! les singes, les vrais singes, mes joyeux frères de Ceylan, qui s'ébattent, sauvages, libres et ignorants, au fond de ma forêt natale, seraient vraiment trop heureux, s'ils pouvaient connaître leur bonheur comme je connais, hélas ! mon infortune !

« En prononçant ces paroles, je ressentis tout à coup un impétueux désir de reprendre mon ancienne existence, et l'idée me vint de m'enfuir avec ma chère guenon dans la vallée, et

de là dans les montagnes de l'intérieur de l'île, pour recommencer de vivre comme les êtres de notre race ; mais le sentiment d'orgueil qui m'avait été inoculé avec l'intelligence et la science humaines et la pensée du chagrin que notre disparition causerait à nos parents adoptifs m'empêchèrent de m'arrêter à cette résolution désespérée. Je ne tardai pas, du reste, à me dire que l'idée qui venait de s'offrir à mon esprit troublé par le chagrin était irréalisable, parce que nous n'étions plus, Betsy et moi, ce que nous avions été dans notre enfance, et que, si nos corps de singes pouvaient s'accoutumer de nouveau à la vie des bois, nos âmes depuis longtemps humanisées en étaient à jamais incapables. Cette considération calma jusqu'à un certain point l'agitation à laquelle j'étais en proie. Je me mis alors à comparer l'existence sauvage que j'avais songé à reprendre avec la vie dont j'avais vécu depuis ma transformation, et je compris que le bien auquel j'avais voulu renoncer m'était plus cher que celui que je regrettais. Je me dis aussi que les conditions dans lesquelles nous vivions, Betsy et moi, retardaient seulement le bonheur dont nous voulions jouir ensemble, mais ne nous en privaient pas pour toujours et nous en garantissaient même la réalisation dans l'avenir, tandis que notre fuite dans les bois nous aurait exposés tous les deux à des dangers affreux et peut-être immédiats.

« Ayant songé en même temps aux singes sauvages auxquels nous nous serions trouvés mêlés, j'éprouvai une inquiétude et une jalousie aussi vives que si je les avais vus réellement gambader autour de ma chère compagne, et ce sentiment acheva de me convaincre de mon égarement. J'eus honte d'avoir supporté avec si peu de fermeté les maux inhérents à ma situation d'être intelligent et civilisé, d'avoir voulu répondre par l'ingratitude aux bienfaits dont le créole et sa femme m'avaient comblé, et d'avoir failli anéantir à jamais le bonheur qui nous était réservé, à Betsy et à moi. Il se produisit ainsi une véritable réaction dans mon être ; ma raison et mon cœur l'emportèrent sur les impulsions irréfléchies de mes sens, et, ayant peur de retarder encore la réalisation de mon désir en m'efforçant trop de la hâter, je me résignai à attendre patiemment ce que le destin ne voulait pas encore me donner.

« Au moment où ce brusque changement s'opérait en moi, je vis s'approcher papa et maman, accompagnés de ma chère

guenon. La présence du savant et de sa femme me causa cette fois une joie inaccoutumée. J'étais aussi heureux de les voir que si je les avais retrouvés après une longue séparation. Je leur fis à tous deux mille caresses joyeuses, et ils crurent que c'était le plaisir de partir pour l'Europe qui me rendait si gai et si affable ; mais, en songeant que j'aurais pu par ma faute perdre des amis aussi bons et aussi chers, j'éprouvai tout à coup une émotion et un repentir si grands que je ne pus m'empêcher de fondre en larmes et de me jeter au cou de ma mère adoptive en criant d'une voix entrecoupée par les sanglots :

« — Oui j'attendrai, chère maman, j'attendrai.

« — Qu'est-ce que tu attendras ? me répondit-elle toute surprise.

« — J'attendrai notre retour d'Europe pour épouser Betsy !

« — Il le faudra bien, mon enfant, puisque nous partons demain.

« Je me disposais à dire encore d'autres sottises, lorsque Betsy, qui redoutait sans doute quelque imprudence de ma langue, me tira par le pan de ma veste assez brusquement pour faire tomber de ma poche *le Guide à Cythère*. Je ressentis alors une angoisse horrible et je faillis me jeter à genoux devant le créole et sa femme pour leur demander pardon de ma désobéissance, de ma curiosité et du reste ; mais Betsy eut heureusement le temps de ramasser le livre avant qu'il pût être aperçu par papa ou maman. Elle le glissa prestement dans sa poche et se mit à jouer avec moi comme si de rien n'était.

« Lorsque nous fûmes rentrés à l'habitation avec le créole et sa femme, elle me dit tout bas qu'elle allait essayer de remettre le livre dans l'armoire où je l'avais pris ; mais lorsqu'elle revint dans la salle à manger à l'heure du dîner, elle me parla d'autre chose. Un peu avant notre coucher, nous nous trouvâmes de nouveau seuls pendant un instant ; mais ce qui se passa alors entre nous ne ressemblait guère à ce qui avait eu lieu au pied du tamarinier. Je m'approchai doucement de ma belle et chère guenon, et nous nous contemplâmes l'un l'autre silencieusement pendant quelques minutes en nous tenant par la main.

« — Puisqu'il faut que nous attendions, dis-je avec tristesse, eh bien, prenons patience, ma Betsy ; mais qui sait si nous serons jamais heureux !

«Au lieu de me répondre, ma bien-aimée guenon se jeta à mon cou en pleurant et souriant tour à tour.

« — Ah ! le vilain nègre avec sa négresse, m'écriai-je en la pressant sur mon cœur !

« — Chut ! fit alors Betsy, en me mettant une de ses mains sur la bouche ; voici maman qui vient !

« Et elle me quitta tout à coup pour s'en aller dans sa chambre à coucher. Je me rendis un instant après dans la mienne, où j'essayai en vain de dormir. Je passai toute la nuit à me rappeler les différents événements joyeux ou tristes qui s'étaient produits dans ma vie depuis le jour où j'avais été débarqué dans l'île. Je commençai par me dire qu'aucun singe n'avait été aussi malheureux que moi, et je proférai à plusieurs reprises des imprécations contre le sort, qui m'avait précisément choisi pour endurer les maux causés par l'intelligence et le savoir ; mais je ne tardai pas à considérer que les singes qui ne pouvaient pas éprouver certains chagrins dont j'avais souffert n'étaient pas non plus en état de goûter toutes les joies que j'avais connues depuis ma transformation ; je me dis en outre que je n'avais vu s'écouler qu'une petite partie de mon existence, et que les années que j'avais encore à vivre seraient sans doute plus heureuses que celles qui étaient déjà passées. Je trouvai aussi que c'était une folie de songer aux maux que l'on avait endurés, qu'il fallait au contraire s'efforcer de les oublier pour se souvenir seulement des plaisirs qu'on avait eus et rêver de ceux qu'on espérait encore goûter. J'étais donc à peu près réconcilié avec ma destinée lorsque je me levai le lendemain matin; mais vous verrez, chers Messieurs, que je n'étais pas rapatrié avec elle pour longtemps, et que les maux que j'avais résolu d'oublier n'étaient pas aussi cruels que ceux dont je devais encore souffrir.

« Le frère du créole arriva de très bonne heure à l'habitation, où il devait demeurer pendant le voyage de papa et de maman. Après avoir reçu ses adieux et ceux des domestiques, nous nous rendîmes avec le savant et sa femme à bord du navire qui devait nous transporter en France. Nos bagages avaient été embarqués dès la veille, et nous allâmes à pied jusqu'au port. Je me souviens très nettement de l'état d'esprit dans lequel je me trouvais à ce moment-là. Je savais bien que j'allais partir pour l'Europe; mais il me semblait que je faisais

une simple promenade. Je ne songeais pas du tout à me dire que je quittais peut-être l'île de la Réunion pour toujours, et, bien que je ne fusse presque jamais allé à Saint-Denis depuis le jour où j'y avais été acheté par papa, je traversai les rues de cette ville sans les regarder, parce qu'il ne me vint pas à l'esprit que je n'aurais peut-être plus l'occasion de les voir. C'est seulement lorsque nous fûmes embarqués et éloignés de l'île de quelques lieues que je me sentis triste en pensant que je quittais pour longtemps le pays où j'avais passé ma jeunesse et qui m'était cher à cause des joies que j'y avais éprouvées et malgré les maux que j'y avais endurés. Nous eûmes pendant plus de deux semaines un temps magnifique; durant cette partie du voyage, je passai presque toutes mes journées sur le pont, où je jouais sous une tente avec Betsy et de jeunes créoles de Saint-Denis, qui se rendaient en France avec leurs parents et qui étaient, comme vous le pensez, chers Messieurs, tout à fait ravis d'avoir des compagnons de voyage aussi drôles que nous. »

— Tu n'es pas drôle, déclarai-je à Bobby; tu es bel et bien merveilleux.

— Pour ne pas dire miraculeux, s'écria de son côté le Français.

— Quant au ravissement des jeunes créoles, ajoutai-je, il ne pouvait être plus grand que le nôtre et que celui de John.

— Oh! certainement, balbutia mon domestique, à qui son ébahissement paraissait avoir à peu près enlevé l'usage de la parole.

— « En disant que nous étions drôles, répondit Bobby, je songeais à l'impression produite sur les jeunes créoles par mes gambades et par celles de Betsy. Nous fûmes en effet très gais, ma compagne et moi, pendant cette partie de la traversée, et nos jeunes camarades le furent aussi; mais aujourd'hui, hélas! je suis, moi du moins, trop triste pour être drôle, et vous allez bientôt savoir la cause de mon chagrin.

CHAPITRE III

MALHEUR SUR MALHEUR

« Nous naviguions depuis deux jours dans la Méditerranée,

nous dit ensuite Bobby, et je me trouvais sur le pont du navire avec papa et maman, Betsy et quelques-uns des jeunes créoles. Il n'était guère que trois heures du soir; mais il faisait tout à fait sombre, parce que le temps était devenu brumeux, et notre avant, soulevé et abaissé tour à tour par le tangage, semblait être la tête d'un cheval énorme et impétueux qui s'enfonçait en galopant dans un immense désert noir. Nous nous disposions à descendre dans nos cabines, parce que le vent commençait à souffler très fort ; mais au moment où nous allions, Betsy et moi, nous diriger vers l'escalier, près duquel se trouvaient déjà le créole et sa femme, j'entendis tout à coup un grand bruit venant de la mer à ma droite et j'aperçus en même temps de ce côté une masse énorme qui émergeait de la brume et au milieu de laquelle brillait une lueur pareille à un grand œil rond. C'était un gigantesque bateau à vapeur qui se précipitait à toute vitesse sur notre tribord. Le choc fut si violent que notre navire, coupé en deux, commença immédiatement de sombrer. Le bâtiment qui nous avait abordés s'empressa de stopper et de procéder au sauvetage des passagers et des matelots de notre navire; mais il ne put, je crois, arracher à la mort aucun des êtres humains avec lesquels nous voyagions, mon amie et moi. Lorsque la collision s'était produite, j'avais éprouvé un horrible effroi ; mais j'oubliai bien vite le danger que je courais moi-même pour ne songer qu'à mes parents adoptifs et à Betsy. Je les cherchai des yeux tous les trois, autant que me le permettaient l'obscurité et la confusion qui régnaient à bord de notre bâtiment. Je n'aperçus plus, hélas! ni papa, ni maman, mais j'eus la joie de voir que ma chère compagne allait être sauvée. Bien qu'elle fût embarrassée par ses vêtements, qui étaient alourdis par l'eau de mer, il lui fut facile, en sa qualité de guenon, de grimper sur le navire qui venait de détruire le nôtre. J'y montai après elle et je courus de tous côtés sur le pont pour voir si papa et maman s'y trouvaient. Ayant constaté leur absence et ne pouvant me résigner à songer à ma propre vie sans avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour les secourir, je me hâtai de retourner sur notre navire, en me laissant glisser le long d'un cordage qui pendait au flanc du grand bateau à vapeur et dont l'extrémité supérieure était solidement attachée à une ancre placée à la hauteur du pont ;

mais quand je fus descendu à un ou deux mètres de la surface de la mer, je vis avec horreur que notre navire était complètement englouti. Je me dis alors que ceux que j'avais tant aimés étaient perdus à jamais, et j'éprouvai une si grande douleur que je faillis perdre connaissance et lâcher le cordage auquel j'étais suspendu. Je me disposais à remonter sur l'autre bâtiment, lorsque j'aperçus tout près de moi un homme et une femme qui se cramponnaient à une planche pour se maintenir au-dessus de l'eau et faisaient tous leurs efforts pour atteindre le bout du cordage, sans cesse agité par le vent et les flots. Je ne pus pas distinguer leurs traits ; mais il me sembla reconnaître mes parents adoptifs. Ma douleur se changea aussitôt en joie ou plutôt en espoir, et je descendis, en appelant papa et maman, jusqu'à la surface de la mer, où je m'efforçai de me rapprocher d'eux pour qu'ils pussent saisir le cordage. Au bout de quelques minutes, ils parvinrent à l'empoigner, mais je reconnus à ce moment-là, avec un nouveau crève-cœur, que les deux personnes que je venais de sauver au péril de ma vie n'étaient pas mes chers parents. Je sentis en même temps que l'on nous hissait à bord du navire, et comme les deux naufragés humains avaient saisi le cordage un peu plus haut que moi, je voulus grimper au-dessus d'eux pour pouvoir remonter le plus vite possible vers Betsy, à qui ma disparition devait causer la plus horrible inquiétude ; mais la femme, qui était à bout de force, retomba bientôt à la mer, et l'homme, aux vêtements duquel je m'étais accroché, lâcha aussitôt le cordage et retomba à son tour dans les flots, en m'entraînant dans sa chute. J'allais naturellement périr, lorsqu'une vague projeta contre moi la planche, qui avait continué de flotter tout près du navire. Je la reçus en pleine poitrine, et elle me fit grand mal ; mais il m'était, hélas ! indifférent de souffrir un peu plus ou un peu moins.

« Je parvins heureusement à l'empoigner avant que les flot, l'eussent entraînée loin de moi et à me placer dessus pour m'en servir comme d'un radeau. Mais lorsque je voulus essayer de ressaisir le cordage, je reconnus avec horreur que le navire s'éloignait de moi. Je me mis à appeler au secours de toutes mes forces et à faire toute sorte de signaux désespérés ; mais ma pauvre petite voix de singe se perdit dans le bruit du vent et de la mer, et l'obscurité empêcha ceux qui auraient

encore pu tenter de me sauver de voir mes pauvres petits bras s'agiter au-dessus de l'abîme.

« C'était donc fait de moi ! Le destin m'avait arraché de la façon la plus atroce tout ce qui m'était cher, et j'étais là, abandonné au milieu des ténèbres et de la tempête, me cramponnant avec angoisse à cette faible planche, que le vent et les flots s'efforçaient de m'enlever aussi ! J'étais donc perdu, oh ! bien perdu ! mais ce qui me causait la plus grande douleur, ce n'était pas l'horrible mort qui me menaçait moi-même ; c'était d'être privé à jamais de mes chers bienfaiteurs, d'être séparé pour toujours de ma bien-aimée Betsy ! Qu'étaient, je vous le demande, les maux que j'avais soufferts précédemment auprès de ceux qui m'accablaient en ce moment-là ? Oh ! oui, en dépit de toutes mes plaintes, en dépit de toutes mes imprécations contre le destin, j'avais été heureux, vraiment heureux avant ce jour terrible, avant cette épouvantable catastrophe, qui m'enlevait en quelques instants tout mon bonheur, tout ce bonheur qui m'avait paru imparfait lorsque je pouvais en jouir, mais que je trouvais si grand et si précieux maintenant qu'il m'était arraché ! »

Après avoir fait ces tristes réflexions, le pauvre Bobby s'arrêta tout à coup et se mit de nouveau à verser des larmes et à pousser des sanglots. Nous étions si émus, mon ami, John et moi, que nous oubliâmes tous les trois d'adresser des paroles de consolation à notre malheureux compagnon, et que nous attendîmes en silence le moment où il pourrait continuer son douloureux récit.

« Le navire qui emportait le seul être qui me fût encore cher au monde, nous dit-il après avoir essuyé ses pleurs, disparut en quelques instants dans la brume, et, comme j'étais ballotté en tous sens par les vagues, il me fut bientôt impossible de savoir de quel côté il se trouvait. Il m'aurait donc été inutile d'essayer de diriger la planche dans un sens plutôt que dans un autre, alors même que je l'aurais pu, et il ne m'était pas non plus donné d'adresser un suprême adieu à ma bien-aimée Betsy, qui me croyait sans doute déjà mort, et devait, hélas ! éprouver une douleur aussi affreuse que la mienne. Dans cet horrible moment, je sentis soudain un indicible désespoir s'emparer de mon être ; je me dis que rien n'était plus désirable pour moi que de mourir, et l'idée me vint de me préci-

piter dans les flots pour ne pas endurer plus longtemps les souffrances qui me torturaient l'âme et le corps ; mais, soit que je n'eusse pas assez de courage pour hâter un dénouement fatal et imminent ou que je pusse encore avoir une lueur d'espérance dans l'état où je me trouvais, je continuai de me tenir aussi solidement que possible sur la planche, en mêlant mes gémissements au bruit du vent et des lames et en grelottant de froid dans mes habits continuellement traversés par les paquets de mer. La fatigue et la fièvre ne tardèrent pas à me causer une sorte de torpeur et de délire, qui m'empêcha de sentir entièrement l'horreur de ma situation, et je finis par m'affaisser sur la planche, où je restai étendu presque sans conscience, en m'y cramponnant toujours par un acte de volonté purement machinal. Après avoir été ainsi ballotté pendant plusieurs heures, je sortis petit à petit de mon engourdissement. Le temps était devenu clair, et la mer s'était calmée. La planche flottait plus doucement sur les vagues aplanies, et les feux du soleil couchant avaient à peu près séché mes habits. Je parvins à me mettre debout sur mon radeau improvisé et j'aperçus au loin, du côté de l'ouest, un unique navire. C'était certainement celui à bord duquel ma chère et regrettée Betsy s'éloignait de moi pour toujours. Cette vue me causa une douleur encore plus vive et plus cruelle que celle que j'avais déjà éprouvée. L'état du ciel et de la mer avait en effet mis ma vie hors de danger, du moins pour un temps, et apaisé presque complètement mes souffrances physiques ; rien ne pouvait donc plus m'empêcher de sentir entièrement la torture infligée à mon cœur par les deuils affreux qui venaient de l'atteindre. Je m'affaissai de nouveau sur la planche en tendant les bras vers le navire qui emportait mon bonheur et en poussant des sanglots et des cris qui se perdaient dans le bruit de la mer et que j'entendais à peine moi-même. Je songeai alors, je ne sais trop pourquoi, au dieu dont nous avait parlé le prêtre de la Réunion, et l'idée d'implorer son aide, pour qu'il me rendît mes malheureux bienfaiteurs et ma chère Betsy, me parut si absurde et si cruellement ironique que je fus pris d'un violent accès de rire, et que je me mis, dans un mouvement de rage, à montrer le poing à cette force invisible, toute puissante et inexorable, appelée par certains hommes Dieu, et par les autres Destin. Pendant que je ma-

nifestais ainsi la colère et le mépris que m'inspiraient les cruautés de la vie et le mensonge des espoirs mystiques, j'aperçus tout à coup plusieurs objets qui flottaient autour de moi. Je me dis que c'étaient sans doute des épaves du navire sur lequel je m'étais embarqué à la Réunion, et que la planche qui me portait ne s'était probablement pas éloignée beaucoup de l'endroit où le naufrage avait eu lieu. Au moment où je faisais cette réflexion, j'entendis pousser des cris derrière moi, et, m'étant retourné, je vis à une très petite distance un navire à voiles, à bord duquel se trouvaient des gens qui semblaient m'avoir aperçu.

« Pensant que j'allais être sauvé, j'éprouvai naturellement toute la joie que j'étais encore capable de ressentir après avoir eu le malheur de perdre les êtres que j'aimais. Je me mis debout sur la planche et je fis des signes aux gens du bâtiment, en criant aussi fort que cela m'était possible. Je vis alors le navire se diriger vers moi, et, lorsqu'il fut près de la planche, un matelot, qui portait un costume oriental, me tendit une gaffe pour me permettre de monter à bord; mais n'ayant pu la saisir, j'adressai en français et en anglais la parole au marin, pour lui demander d'allonger un peu le bras. En m'entendant parler, il parut saisi d'effroi ; il retira immédiatement la gaffe et s'entretint bruyamment, dans une langue que je ne comprenais pas, avec cinq ou six autres matelots, qui me semblèrent aussi être en proie à une grande épouvante. Voyant que j'avais affaire à des hommes superstitieux qui me prenaient pour quelque monstre néfaste, je m'efforçai de les convaincre de leur erreur et de les assurer de mon caractère inoffensif ; mais, comme ils ne savaient ni le français ni l'anglais, tout ce que je pus leur dire ne fit qu'augmenter leur effroi, et ils s'empressèrent de faire une manœuvre qui éloigna le navire de la planche. Quand ils furent à quelque distance, ils se mirent à m'adresser des imprécations et à me faire des menaces. La nuit étant venue sur ces entrefaites, je ne tardai pas à perdre de vue le navire, et je me trouvai de nouveau seul sur les flots, dont je contemplais avec horreur le sombre abîme, qui menaçait à chaque instant de m'engloutir.

« Je ne vous dirai pas, chers Messieurs, toutes les souffrances que j'endurai pendant la longue et épouvantable nuit que je passai à lutter contre le sommeil, la faim et la

mort, tellement torturé par la douleur physique que je n'avais pas même le temps de songer aux deuils affreux de mon âme. »

— Oui, mon cher Bobby, dis-je au pauvre singe, évite de t'étendre sur les maux vraiment horribles que tu as soufferts à ce moment de ton existence; tu ne ferais qu'en raviver le souvenir au point de les ressentir de nouveau. Ce que tu nous as déjà dit suffit, du reste, pour nous faire comprendre tout ce que tu as enduré pendant cette effroyable nuit. Abrège donc, je t'en prie, le récit de tes souffrances, et borne-toi à nous conter la suite de tes aventures sans retourner longuement le poignard dans la plaie encore saignante de ton cœur.

— Remarquez, mon cher maître, reprit Bobby, que, jusqu'à ce jour, je n'ai eu qu'une fois, comme vous le verrez bientôt, l'occasion de faire le récit de mes malheurs, qu'il m'a presque toujours fallu cacher mon chagrin et retenir mes larmes, et que l'émotion que je ressens en vous contant mes infortunes est pour moi un grand soulagement. Vous devez, d'ailleurs, savoir comme moi que l'on éprouve de la joie à parler des êtres que l'on regrette, et que, s'il est dur d'être obligé de souffrir, il est bien doux de pouvoir pleurer.

— Oui, tu as raison, Bobby, déclara le Français, et je crois me rappeler qu'un poète de mon pays a dit qu'une larme était la sœur d'un sourire.

— En effet, répondit le singe, le chagrin est un nuage qui se dissout en pleurs, et, de même que l'arc-en-ciel succède à l'averse, les pleurs rendent le calme et la sérénité au cœur des hommes...

— Et des singes, dis-je en regardant avec un sympathique intérêt notre infortuné compagnon.

— Oui, des singes aussi, répliqua-t-il d'un ton mélancolique ; malheureusement, dans le cœur des singes comme dans celui des hommes, le nuage qui s'était dissous se reforme souvent, et il faut bien des pluies pour... Mais, au lieu de me livrer à ces lugubres réflexions, je ferais certainement mieux de continuer le récit de mes aventures, qui sont déjà assez tristes en elles-mêmes.

DÉSIRÉ CORBIER.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

LES ROMANS

Nonce Casanova : *Phryné*, Ollendorff,3.5o. — André Gide : *Isabelle*, « Nouvelle Revue Française », 5.fr. — Robert Randau : *Les Algérianistes*, Sansot, 3.5o. — Jérôme et Jean Tharaud : *La Maîtresse servante*, Emile Paul 3 5o. — Marcelle Tinayre : *La Douceur de vivre*, Calmann-Lévy, 3.5o. — Jule Hoche : *Le Secret des Paterson*, A. Méricant, 3.5o. — Robert d'Humières : *Lettres volées*, Félix Juven, 3.5o. — André Daverne : *Le Fleuve éternel*, Sansot, 3.5o. — Henri de Noussanne : *Un jeune homme chaste*, Calmann-Lévy, 3.5o. — Malthilde Alanic : *La petite Miette*, Plon, 3.5o. — Jacques J. Tabet : *L'Emancipée*, Lemerre, 3.5o. — Louis Dumont : *L'Aube sur le village*, E. Figuière, 3.5o. — Ed. Quet : *Les Epaves*, Fasquelle, 3.5o. — Tolosan Giafféri : *Les Amants raisonnables*, Sansot, 3.5o. — Pierre Fons : *L'Offrande au Mystère*, Sansot, 3.fr. — Camille Mauclair : *Les Passionnés*, Calmann-Lévy, 3.5o. — Charles-Henry Hirsch : *Parfieu et Martin*, Fasquelle, 3.5o.

Phryné, par Nonce Casanova. Et voici que se réalise ma prédiction : après avoir cherché toutes les complications d'écritures possibles (même celles qu'on devrait supposer impossibles), l'auteur finit par écrire comme tout le monde, un peu mieux cependant, car cette histoire simplement contée, en dehors de toutes les exagérations chères à son historien, est d'une rare fraîcheur de tons. C'est doux et joli comme un tableau que l'on sent peint d'après nature. Ce n'est pas composé de pièces et de morceaux empruntés à tous les styles et à toutes les époques, ce n'est pas le fameux vieux neuf en honneur chez les brocanteurs de lettres. Maintenant est-ce la réelle histoire de Phryné ? Au fond, qu'est-ce que cela peut bien nous faire ? C'est une histoire d'amour éternelle comme toutes les chansons de ce genre dès qu'on la sent vibrer sincèrement à notre oreille. Les paroles importent peu, il y a l'air, l'accent qui ne trompe pas. Le petit chevrier Lysias appelle sur sa double flûte tout ce qui est la joie du monde, la souffrance aussi, et ses joies et ses souffrances ne se compliquent d'aucune subtilité psychologique ; il est l'éternel bon petit garçon qui doit triompher après avoir tant soupiré et c'est pourquoi il convient de féliciter Nonce Casanova d'avoir... coupé ses cheveux ! Permettez-moi de m'expliquer. Il y a certaine race d'écrivains qui commencent par les cheveux longs. Ils sont aussi mal coiffés que certains peintres, mais chez eux ce n'est pas toujours une pose : ou ils n'ont pas le temps de se peigner ou la véhémence de leur système capillaire ne leur permet point d'entrer dans leur toison trop épaisse la moindre dent de démêloir. Ils sont touffus, emmêlés, d'aspect inquiétant. Leur luxuriance ne va pas sans de gros inconvé-

nients et pour leurs voisins et pour eux-mêmes. Il faut que le service militaire arrive, et il arrive toujours quand les sujets ne sont pas infirmes, j'allais dire manchots. Alors, la tondeuse de la fatalité : se plier devant une discipline les égalise, et en les mettant sur le même rang, en leur imposant la toise, on s'aperçoit tout de suite de la réelle souplesse de leur chevelure, on voit aussi transparaître du même coup celle de leur cerveau. Ceux dont les idées originales ou le don de créer ne résistent pas à la perte de leur crinière n'avaient qu'une crinière (et ça n'a jamais suffi à faire un lion), les autres ce sont des bons soldats qui tout en marquant le pas selon le rythme ordinaire aux gens d'une troupe sortiront un jour du rang avec de fort belles notes... Nonce Casanova me pardonne cette vulgaire digression. Je crois avoir été le premier à le blâmer de ne pas se peigner comme tout le monde; n'est-il pas juste de ma part de constater, avec la perte de ses touffes trop exubérantes, qu'il est pourtant né coiffé, tel, ma foi, un écrivain de talent ?

Isabelle, par André Gide. L'auteur, avec une habileté merveilleuse, a réuni dans ce récit tout ce qui fit, jadis, le bonheur des lecteurs d'Anne Radcliffe. Ce n'est pas permis à tous les littérateurs de raconter des choses qui vous donnent la chair de poule, ou, pour s'exprimer avec plus d'élégance : la petite mort. Et cependant, si nous étions francs, comme nous avouerions volontiers que ce que nous demandons d'abord à un livre c'est de nous tenir en suspens sur un précipice, ne fût-il que moral ! Dans celui-ci nous découvrons un château de la Belle au bois dormant ; or, la maison abandonnée où souffle par les fenêtres disjointes le vent du mystère a été de tous les temps le but de notre imagination vagabonde. Ce château-là, nous y sommes reçus par des amis des lettres, ce qui nous rassure immédiatement sur la qualité des émotions qu'on va nous y offrir. Nous y rencontrerons des fous, des êtres mystérieux dont les actes ne sont pas bien définis, mais, ces amis de lettres nous tenant par la main, nous ne nous égarerons pas dans les chambres vides pour le seul plaisir de leur description. Tout est prévu pour que la promenade nous donne la plus haute idée de nos ciceroni. Cette jeune héroïne, Isabelle, n'est qu'une femme comme les autres, mais nous en avons la meilleure impression, car nous ne la suivrions pas sans illusion sur ses qualités, et quand nous apprenons qu'elle a fait tuer le héros bêtement, avec le moins d'héroïsme possible, nous sommes allés assez loin pour éprouver pleinement le plaisir du retour... par un nouveau sentier de traverse... A la fois moderne et 1830, cette œuvre nous amuse par son allure de légende et ses dessous laborieusement étayés. C'est un décor, un trompe-l'œil pour nous amener par le frisson de l'épiderme à la plongée profonde au noir des eaux dormantes de la passion humaine, de la passion, hélas ! pour l'unique satis-

faction des passions. André Gide est un des rénovateurs du roman dit d'aventures. Qui le croirait? Mais à prendreune loupe et à étudier la trame de son œuvre, on est enchanté par la façon dont il a su plier, nouer, tresser indissolublement les ficelles du métier avec le fil soyeux de la poésie, le fil de la Vierge.

Les Algérianistes, par Robert Randau. A nouvelle civilisation nouvelles mœurs ! Savoureusement exprimés,ce sont les pensées un peu tumultueuses, les faits et gestes qui en découlent, d'une élite de colonisateurs français en Algérie. Ils sont encore plus sectaires de leur nouvelle patrie que citoyens. Ils aiment le soleil de ce pays qui leur permet des libertés intolérables ailleurs, ils aiment à se battre pour lui à coups d'idées et de projets parfois naïfs. Comme les fruits exotiques, leur cerveau fermente vite en laissant couler un sucre amer à force de douceur concentrée. Leurs misères viennent surtout de leur abondance en volupté. Les femmes se montrent sans fards, cherchant le plus fort au mépris du faible sentimental, parce que c'est une primordiale loi de nature, et elles sont cependant entachées de littérature, elles ont sur leur peau de belles pêches offertes aux mains hardies la marque noire du pouce des psychologues, car on leur appris à *se* lire. L'une des héroïnes de cette galerie de portraits que je crois ressemblante est même une femme de lettres fort connue.. des lettrés,malheureusement morte avant d'avoir pu profiter de sa gloire que beaucoup exploitèrent à ses dépens. De cette Si Yaya, qui jure comme un païen, vit comme un soldat et se conduit comme un honnête homme, nous avons tous admiré les études de plein air et regretté les errances de grande nomade porteuse de la bonne parole aux amis et aux ennemis. A cause de cette curieuse figure, ce livre prend une place dans l'histoire de la France algérienne.

La Maîtresse servante, par Jérôme et Jean Tharaud. Les hobereaux nous fournissent encore le personnage principal de ce roman douloureusement provincial. Au fond du Limousin, un fils de famille entraîne sa pauvre compagne, qui se sent indigne d'un tel honneur, et, par une succession d'emprises, la femme amoureuse, la maîtresse imposée aux préjugés bourgeois,devient la servante de la mère de son amant. Cela se passe naturellement, simplement, avec l'aide nécessaire d'un art très nuancé dont la grande science est voilée par la naïveté voulue de la narration, ou mieux du narrateur, le hobereau en question. Les mœurs de ces petits gentilshommes terriens sont décrites sans aucun ménagement, mais eux disparus, combien de bons écrivains de notre époque les regretteront ? On n'est pas coupable d'être le loup dans les bois ou l'aigle dans l'air, et cela paraît presque plus honorable devant la platitude ou le faux pittoresque des mœurs des snobs de Paris. J'ai gardé pour les hobereaux du

Limousin ou du Périgord une sympathie que j'oserai avouer familiale... et je suis de l'avis des anciens de là-bas : une fille de Paris, pourvu qu'elle ait de l'éducation, peut faire une bonne domestique... rien de plus.

La Douceur de vivre, par Marcelle Tinayre. Je ne peux pas m'empêcher de sourire en songeant à ce que Mme Tinayre appelle : la douceur de vivre! C'est là une délectable sucrerie qui suffirait bien à empoisonner les meilleures intentions. Enfin, Naples supporte le péché, et Naples a bon dos de volcan pour le supporter. L'air d'un pays n'a jamais amolli que les gens déjà tout prêts à succomber, et je ne crois pas du tout à l'influence du milieu ni du soleil, parce qu'alors il me faudrait croire aussi aux influences vertueuses, et jamais, de mémoire de psychologue, on ne vit un milieu vertueux faire autre chose qu'exaspérer les sens des jeunes femmes. Le bellâtre napolitain, fier descendant des Atranelli, est écœurant comme de la noix de coco. Il ne donne même pas envie d'être amoureux de l'autre, et cependant il détermine la crise chez cette sage Marie, fille de savant. Si on aime les chromos représentant les ruines de Pompeï, au matin, au soir, avant, pendant et après, on est délicieusement servi, l'enfant au chevreau danse au son de la flûte dans la maison des Vettii, et des femmes, porteuses de paniers pleins, font des gestes d'amphore. Il y a des balcons, des terrasses, des pergola, des pampres, de la lave refroidie ou en fusion, et cela fleure, comme il convient, quand on s'en fiche, la Parisienne qui regarde tout du haut de l'effronterie de son face-à-main. Mme Tinayre a fini de nous instruire ; elle nous amuse, et, moins pédante, moins académicienne, elle me paraît bien plus agréable, plus près de la vie, sinon de la douceur de vivre.

Le Secret des Paterson, par Jules Hoche. Une troublante vision d'un monde livré à la fantaisie des savants qui font à leur gré la pluie et le beau temps, c'est-à-dire l'obscurité ou la lumière. Bien écrit, ce roman de pure imagination contient cependant des idées philosophiques bonnes à mettre en pratique et des aperçus très fins sur les mœurs actuelles. Je voudrais bien pouvoir citer le paragraphe sur la jeune fille parisienne contemporaine de la page 21 du 3e chapitre.

Lettres volées, par Robert d'Humières. Elles sont aussi intéressantes qu'un roman-feuilleton et j'aime à les croire authentiques.

y a de l'Abel Hermant, du Paul Hervieu, du Lavedan et du Robert d'Humières dans une appétissante salade d'où l'on pourrait tirer une fort belle pièce de théâtre à l'Alexandre Dumas. En tous les cas, c'est vif, éclatant, plein de mots à faire la fortune de plusieurs journalistes, cela remonte le roman par lettres dans notre estime, et surtout la morale mondaine, car il y a une morale mondaine, c'est

même celle-là qui fit commettre tous les crimes dits d'Etat, les crimes utiles.

Le Fleuve éternel, par André Daverne. Celui dans lequel les hommes sont le plus souvent roulés... comme de tristes épaves et que l'on appelle indifféremment le mariage ou le fleuve du Tendre. Gaston Jolandier, jeune philosophe, espère bien ne pas s'attarder sur ses rives dangereuses, où se sont perdus ses meilleurs amis, mais il rencontre l'âme sœur, et le voilà fiancé. Après le grand rêve de l'union idéale, un jaloux lui tend un piège (assez grossier, du reste) et il perd l'estime de la noble compagne entrevue.

Un jeune homme chaste, par Henri de Noussanne. Alibert de Vialmur est un érudit, les érudits n'ont pas le temps de s'amuser aux cours d'amour. Le jeune homme ne rêve que de généreuses entreprises, destinées à rendre Pampille, sa ville natale, de plus en plus heureuse. Il passe successivement dans les bras d'une Aspasie moderne, de sa femme de chambre, et, sur le terrain, devant ceux de son adversaire, le tout sans aucun résultat. On pourrait tirer de ce roman la plus charmante des comédies, avec ou sans morale terminus. (Pourquoi diable y a-t-il un phare à Pampille, qui n'est pas située au bord de la mer? L'auteur le demande, moi aussi!)

La petite Miette, par Mathilde Alanic. Roman d'une petite fille charmante, ou mieux miroir à plusieurs faces qui nous la montre sous ses beaux aspects. Le malheur, c'est que les enfants ne lisent pas encore ces romans-là et ils ne peuvent pas être influencés, ce qui est bien regrettable.

L'Emancipée, par Jacques-J. Tabet. Longue lamentation d'un pauvre amoureux transi qui suit comme un caniche la belle Américaine très demi-vierge dont il est féru. C'est un peu excessif, et cette jeune émancipée a l'air d'une agitée. Sa mère lui passe ses pires fantaisies, protège ses adorateurs, mais n'arrive pas à la marier, car la demoiselle est d'humeur terriblement changeante. Je veux espérer pour l'honneur de l'Amérique un dénouement honnête à cette suite de valses lentes. Les nombreux voyages de cette perturbatrice donnent lieu à d'agréables changements de décors.

L'Aube sur le village, par Louis Dumont. Des artistes amoureux revenant à la vie rurale et cherchant à faire resplendir toutes leurs illusions sur les ruraux. Cela réussit... au moins dans le roman.

Les Epaves, par Edouard Quet. La fin d'une race. Le vieux lion qui s'étonne d'avoir mis au monde des êtres faibles et sans aucune de ses nobles qualités. Il se tue après avoir constaté sa ruine morale et physique.

Les Amants raisonnables, par Tolosan Giafféri. Une belle demi-mondaine s'éprenant d'un commis de magasin qui lui vend des dentelles. Tout se passe normalement jusqu'au jour où l'amou-

reux s'avise de déclarer un véritable amour. Alors on se sépare... et chacun retourne à son travail.

L'Offrande au Mystère, par Pierre Fons. Histoires tout à fait extraordinaires où l'on rencontre un fils naturel de Napoléon Ier, un enfant né du commerce d'une vierge et d'un démon, et où l'on voit le pape Lucifer, pardon Lucibel, découvrir un Evangile inconnu, nouvelle version détruisant complètement les anciennes, et par conséquent toute religion catholique. Cela se termine assez naïvement par la bénédiction d'un couple heureux, qui, celui-là, n'aura probablement pas d'histoire.

Les Passionnés, par Camille Mauclair. De jolies nouvelles et des contes. Mais sous le simple appareil de ces pages que l'on dirait écrites pour distraire un public mondain, des idées de révolte, de la philosophie un peu amère, le coup d'aile de certaines âmes qui s'efforcent de toucher à l'infini par la volupté. Essayer de dire des choses neuves en racontant la vieille intrigue, montrer les pleurs d'un vrai visage sous un masque joyeux, ce sont là de nobles efforts dont les artistes, hélas ! ne sont guère récompensés... que par d'autres artistes.

Parfieu et Martin, par Charles-Henry Hirsch. L'enlèvement en automobile de ce vieux mendiant ivre est une très exquise fantaisie qui atteint au grand tragique par son genre d'humour spécial. On verrait ainsi l'ivresse d'un Edgar Poe moderne.

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Robert Gaschet : *La Jeunesse de Paul-Louis Courier. Etude anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812, d'après des documents inédits*, 1 vol. in-8, Hachette. — Georges A. Stirbey : *J.-J. Weiss, conferencier, chroniqueur de théâtre, journaliste, portraitiste, écrivain épistolaire*, 1 vol. in-4, Calmann-Lévy. — *Etudes sur le XVIIIe siècle*, par Ferdinand Brunetière, 1 vol. in-16, 3.50, Hachette. — Chateaubriand : Pages choisies, avec une introduction, des notices et des notes par Victor Giraud, 1 vol. in-18, 3.50, Hachette. — *Aventures galantes de quelques jolies Femmes du XVIIIe siècle*, d'après Restif de la Bretonne, annotées par John Grand-Carteret, 1 vol. in-8, 5 fr., Albin Michel.

La vie de Courier, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, se partage en deux parties, dont la seconde, celle des pamphlets, est connue de tout le monde. M. Robert Gaschet reporte à 1812 (au lieu de 1815, date indiquée par Sainte-Beuve) le début de cette seconde période, au moment de sa rentrée en France, de son mariage, événement décisif dans son existence. M. Robert Gaschet dans ce gros volume : **la Jeunesse de Paul-Louis Courier**, étudie la première partie de la vie de l'écrivain, la moins connue, et aucun ouvrage aussi scrupuleusement complet et impartial n'avait encore été écrit sur ce sujet. M. Gaschet prend Courier aussi près que possible de

son berceau, et nous dit son enfance déjà grave et penchée sur les livres. Il le suivra au cours de sa carrière militaire, période agitée, où le soldat néglige volontiers son service pour les lettres. Déjà à l'école militaire de Châlons il dérobe « des heures aux mathématiques pour lire des auteurs grecs » et, plus tard, officier, lorsqu'il réclamera des livres à sa mère, il se réjouira de trouver un Démosthène, parmi ceux qu'elle lui envoie. Partout où on l'envoie, il fouille les bibliothèques, les musées, copie les inscriptions, se lie avec les savants, correspond avec les académies. Et s'il ne dédaigne pas les femmes, il leur préfère cependant les livres et les manuscrits.

Courier a une profonde culture grecque : il connaît et cite Athénée, Elien, Dion Chrysostôme, Pollux, Oppien, et ces auteurs, il est capable de les lire non seulement dans les livres, mais aussi dans les manuscrits. Mais aux yeux des modernes, écrit M. Gaschet, sa connaissance du grec n'est pas assez éclairée par celle de l'histoire. Il met sur le même plan tous les Grecs anciens depuis Homère jusqu'à Longus, et cet état d'esprit est opposé à celui qui caractérise un véritable savant, dit sévèrement M. Gaschet. Sur ce point, Courier est trop resté l'élève de ses premiers maîtres, ces hellénistes apparentés à Mme Dacier et à l'abbé d'Olivet. D'ailleurs P.-L. Courier reprochait lui-même aux traducteurs du XVIIIe siècle la fantaisie de leurs translations et d'accommoder en un style de cour le simple langage des bergers. Mais, observe M. Gaschet, la Chloé de Courier ne constitue-t-elle pas, au point de vue historique, un véritable anachronisme ? « Il impose à Daphnis et à Chloé une sorte de déguisement, il force, pour ainsi dire, le sophiste Longus à revêtir la livrée d'Amyot et du XVIe siècle français. Or, ce langage est-il bien adéquat aux personnages, à l'œuvre elle-même et à son époque ? Evidemment non... » Ce jugement est sans doute exact, mais l'excuse de Courier est d'avoir été quelque chose de plus qu'un savant et qu'un traducteur fidèle : un artiste et un écrivain. M. Gaschet le reconnaît d'ailleurs, mais dépasser son modèle, écrit-il, ce n'est plus le traduire, et il considère la Chloé comme une œuvre d'art inspirée de l'antiquité, on pourrait dire comme une œuvre d'art original. Dans ses autres traductions de Plutarque et de Xénophon, Courier vise davantage et même tout à fait à l'exactitude, et M. Gaschet, le sévère M. Gaschet, avoue qu'on est frappé des progrès qu'il a fait faire à l'art de la traduction. Art un peu décourageant qui faisait dire à Courier lui-même : « On ne fera sans doute jamais une traduction tellement exacte et fidèle qu'elle puisse en tout tenir lieu de l'original. »

§

M. Georges B. Stirbey nous donne une analyse méthodique de l'œuvre de **J.-J. Weiss** comme conférencier, chroniqueur de théâ-

tre, journaliste, portraitiste et écrivain épistolaire. L'auteur évoque d'abord le souvenir des conférences de Weiss sur Molière à l'Athénée de Paris. Weiss y critique certains personnages de Molière. Elmire, par exemple, dont l'habileté l'inquiète : il ne croit guère à sa vertu, et s'en afflige. Weiss s'imaginait volontiers que la vertu était une qualité indispensable aux femmes. Voici Agnès, dont « l'ingénuité cache des abîmes de machiavélisme inconscient et d'autant plus effrayant, » et cette petite Louison qui fait si bien la morte, etc. En réalité, Weiss s'inquiète de trouver, dans ces héroïnes de Molière les qualités de ruse, de mensonge et de cruauté qui constituent la femme, et on se dit que les femmes et les jeunes filles de Molière ne sont peut-être pas aussi insignifiantes, aussi inexistantes, au point de vue psychologique, qu'on l'a cru.

Comme chroniqueur de théâtre, Weiss pose ce principe : la critique digne de ce nom est « vis-à-vis du succès dans la situation du roseau pensant ; le succès l'accable, mais tout accablée qu'elle en soit, elle ne perd ni le droit, ni la force de le juger ». On lui a reproché sa sévérité, mais on peut constater maintenant que souvent il voyait juste, et sa critique du théâtre romantique nous semble maintenant presque indulgente : « Victor Hugo, écrivait-il, possède à un haut degré le don des accessoires et de l'appareil du drame même... Ses drames sont avant tout un spectacle. » Ce qui n'empêchait pas Weiss de reconnaître le génie poétique de Victor Hugo. Et c'est notre jugement actuel. Ce qui demeure dans le théâtre de Hugo d'une psychologie nulle ou fausse, ce sont quelques tirades lyriques qu'on peut détacher de la pièce.

Journaliste, Weiss se montra toujours moraliste sévère et correct. Taine lui écrivait : « Tu as trouvé le moyen de plaire aux gens et de leur dire des vérités, d'être *agréable* et *indépendant*. » Mais, il faut l'avouer, à distance, la correction de Weiss nous paraît un peu sévère : son jugement, quoique sûr, manque de largeur, son esprit, de fantaisie, son style, de sourires et d'ironie. Il avait trop de certitudes morales, c'est ce qui a étouffé son originalité.

§

Etudes sur le XVIIIe siècle, par Ferdinand Brunetière. Un petit papier, que je trouve dans ce volume, m'avertit que « les amis de Ferdinand Brunetière, ayant trouvé dans ses papiers des épreuves du livre, malheureusement inachevé, sur Voltaire, qui devait entrer dans la collection des Grands Ecrivains, ont estimé qu'il convenait de le publier. Ils ont recueilli en outre en ce volume deux beaux articles de lui : l'un sur les principaux travaux d'histoire relatifs au XVIIIe siècle, l'autre sur les « philosophes » et la société française. Ils y ont joint enfin les plans de huit conférences — les dernières que

Brunetière ait prononcées, sur les origines de l'esprit encyclopédique. »

Ce livre sur Voltaire est d'une grande modération d'idées : il convient aux rhétoriciens, qui y trouveront un résumé de toutes les opinions sages qu'il faut posséder sur cet écrivain. Brunetière y remarque que Voltaire, qui a fait tant de jolis vers, ne fut pas poète. D'ailleurs, observe-t-il, les Français du XVIIIe siècle n'ont pas connu la poésie lyrique : « Ils vivaient trop peu sur eux-mêmes, en eux-mêmes, de leur propre substance, et, faits et formés pour le monde, il leur eût paru ridicule et impertinent que l'on fût en même temps la matière et l'ouvrier de son œuvre ». Aussi ce qui manque aux poésies de Voltaire, de Rousseau, de Malherbe, de Ronsard (?), « c'est l'âme même du lyrisme, c'est l'émotion intérieure, c'est l'union du poète avec son objet ». Ce jugement me semble un peu brutal à la fois et trop simple : les poètes du XVIIIe siècle ont connu comme nous l'émotion lyrique, l'émotion intérieure, mais nous ne la percevons plus dans leurs œuvres, dont une mythologie factice cache la sincérité. Telle fade églogue dédiée à une mystérieuse Philis fut écrite avec émotion et peut-être que certains poèmes allégoriques que nous avons aimés auront aussi perdu pour nos arrière-neveux leur pollen de sensuelle sensibilité.

Brunetière avait recueilli d'importants documents sur le XVIIIe siècle, et parmi les fragments de son livre inachevé, on peut récolter quelques sages réflexions. Celle-ci, du chapitre : les Philosophes et la Société française :

Une opinion de Mme de Rambouillet ou de Mlle de Scudery sur l'amour m'intéresse, parce que Mlle de Scudery et Mme de Rambouillet sont des femmes qui parlent de ce qu'elles savent ; mais qu'ai-je à faire de l'opinion de Mme de Tencin sur le « pouvoir de la vertu dans les républiques » ou de celle de Mme Geoffrin sur « la liberté du commerce des grains » ? Ces dames sont incompétentes...

Et, au fait, d'une manière générale, la conversation, chez Mme Geoffrin, comme chez le baron d'Holbach, paraît avoir été le triomphe de l'universelle incompétence. C'est ce qui me déplaît d'abord des salons du XVIIIe siècle. Ils ont parlé sans savoir, et même en se faisant de leur ignorance un principe d'originalité.

Peut-être ; mais tout de même il faut savoir gré à ces dames, incompétentes sur le commerce des grains et surtout sur le pouvoir de la vertu, d'avoir aidé à la propagation des idées philosophiques nouvelles.

§

Faire pour Chateaubriand ce que Lamartine a fait pour lui-même, un volume de « lectures pour tous », c'est ce qu'a tenté de réaliser M. Victor Giraud dans ces **Pages choisies** de Chateaubriand, volume où il s'est efforcé, comme il le dit, de répondre aux programmes

« de nos divers ordres d'enseignement des deux sexes » et aussi aux vœux d'un public de moins en moins curieux d'œuvres complètes. Ainsi le public se fie au critique, et peut-être a-t-il raison. Les lecteurs de ce recueil ne connaîtront pas tout Chateaubriand, mais cependant ces extraits empruntés à l'œuvre entière, et non plus à quelques œuvres trop connues, leur révéleront un Chateaubriand moins banal. On ne sait pas assez, dit justement M. Giraud, qu'il y a dans les *Etudes historiques*, dans les *Mélanges et discours* des pages qui méritent de devenir classiques. Il faut féliciter aussi M. Giraud d'avoir cueilli de nombreuses pages dans les *Mémoires d'Outre-Tombe ;* on pourrait même faire un volume entier de pages choisies de cet admirable ouvrage. Voici encore des extraits de la *Correspondance*, que M. Louis Thomas a publiée ou va publier, complète, en volumes.

Dans son introduction, M. Giraud étudie l'influence de Chateaubriand, « le plus grand nom et la plus grande influence du XIXe siècle français ». Il a marqué son siècle, dit-il : « A une heure où l'on parle beaucoup de la crise du français, où, à n'en pas douter, chez les nouveaux venus, la langue fléchit d'une façon bien inquiétante, il n'est peut-être pas de grand écrivain que l'on puisse plus utilement étudier que Chateaubriand. »

Certes, le conseil est bon, mais ne soyons pas pessimistes : les nouveaux venus valent leurs prédécesseurs, et la langue ne fléchit que dans les mains malhabiles. Il y a peut-être une crise de l'enseignement, une incertitude de méthode, il n'y a pas de crise profonde du français chez les écrivains. Ceux qui comptent sauront toujours se créer leur langue, et les autres n'offrent pas d'intérêt. D'ailleurs, s'il y a crise, c'est que la langue française, qui ne veut pas être définitivement fixée, cherche à se libérer d'entraves trop classiques et à se rajeunir au contact des autres langues vivantes. Il ne suffit pas de savoir bien le latin pour écrire en français, et je sais de savants humanistes qui n'écrivent qu'en clichés ; il ne suffit pas non plus de connaître la langue des XVIe et XVIIe siècles, car le sens des mots a changé et s'est éloigné ou même séparé de son étymologie. La plupart des écrivains durent leur talent plus à un don de leur nature qu'à l'étude méthodique de la linguistique : on compterait aisément les grands écrivains qui furent en même temps des grammairiens. Mais tout écrivain sérieux est cependant un linguiste, puisque les mots sont l'expression de ses pensées et que son métier est de penser.

§

M. John Grand-Carteret nous donne, en un beau volume illustré d'après les gravures de Binet, les **Aventures galantes de quelques jolies femmes du XVIIIe siècle**, de Restif de

la Bretonne. Voici: *la Femme vertueuse malgré elle*, *le Joli pied*, *la Maîtresse infirme*, etc., histoires les plus aimables de Restif. Histoires. Restif, dit avec raison M. Grand-Carteret, n'est pas un pur romancier, mais un raconteur d'histoires. Il a, en effet, raconté l'histoire de sa vie avec une sincérité déconcertante, et l'histoire et les histoires de toutes les vies qu'il put observer. « Il a sur toutes choses, écrit encore M. Grand-Carteret, et principalement en ce qui touche aux mœurs, des opinions personnelles, souvent hardies, et en tout cas toujours d'avant-garde », — tellement d'avant-garde que, sur beaucoup de points, nous ne l'avons pas encore rejoint. Sous le titre de *Quelques théories personnelles de Restif*, M. Grand-Carteret nous donne quelques-unes de ces thèses, comme « Conseils d'une mère à sa fille sur la façon dont une femme doit être avec son époux pour conserver son amour », qui sont conseils sages et toujours d'actualité.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Gilbert Stenger : *Grandes Dames du XIXe siècle ;* Perrin, 5 fr., ill. — Eugène Welvert : *Autour d'une Dame d'honneur, 1738-1821* ; Calmann-Lévy, 7 fr. 50. — Joseph Turquan : *La Générale Bonaparte ;* Jules Tallandier, 6 fr., ill. — Baron de Méneval : *L'Impératrice Joséphine*, Calmann-Lévy, 7 fr. 50. — Une lettre de M. Albert Mathiez à propos de *Rome et le Clergé français sous la Constituante*. — Memento.

Poursuivant la série de ses études sur la société de l'Empire et de la Restauration, M. Gilbert Stenger nous donne aujourd'hui la biographie de plusieurs **Grandes Dames du XIXe siècle**. Voici des noms : la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry, la marquise de Castries, la duchesse de Duras, la princesse de la Trémoïlle, la duchesse de Raguse, la marquise de Montcalm, Mme de Rémusat, la duchesse d'Abrantès, la princesse de Poix, Mme de Sainte-Aulaire, la duchesse de Broglie, la comtesse du Cayla, la duchesse de Dino.

Nous ne saurions donner à chacune de ces biographies les quelques lignes de résumé qu'elle mériterait et qu'il y aurait intérêt à écrire d'après l'agréable et averti biographe qu'est M. Stenger. Cela excéderait la limite de ce compte-rendu. Disons seulement qu'on peut trouver dans cette série biographique quelques essentiels éléments d'une chronique du temps de la Restauration. Cette chronique ne saurait, par exemple, dans cette époque, négliger l'esprit *ultra* : une grande dame comme la princesse de la Trémoïlle, dont le salon était un centre d'opposition à Louis XVIII lui-même, ne lui laissera rien ignorer des curieuses outrances d'un tel esprit. De même, si, de l'étude des mœurs politiques, l'on passe à celle des figures et des caractères, la chronique ne manquera pas d'interroger des grandes dames comme la marquise de Montcalm, pour ce que celle-ci

peut nous apprendre de tout à fait sympathique sur le duc de Richelieu, un bien brave homme (Mathieu de Montmorency et lui : deux figures candides de ce temps, qui n'en compte pas beaucoup) ; ou comme la duchesse de Dino, Egérie des dernières astuces de Talleyrand ; comme la duchesse de Duras, à qui l'orgueil de Chateaubriand ne permit guère le rôle d'Egérie ; comme la comtesse du Cayla, sur les épaules nues de qui Louis XVIII humait son tabac à priser (on a le déduit qu'on peut ; M. Stenger ne parle pas de ce détail) ; etc. La galerie réunie par M. Stenger a bien d'autres portraits que ceux-ci, qui ne sont peut-être pas même les principaux. Nous nous arrêtons un peu au hasard devant ces portraits, — sauf, toutefois, devant celui de la duchesse d'Abrantès, qui, en quelque sorte, vaut surtout par sa place. Situé entre les derniers du temps de l'Empire et les premiers du temps de la Restauration, un tel portrait marque la transition, — et l'explique.

Je crois que c'est ici l'ouvrage le mieux venu qu'ait encore publié M. Gilbert Stenger. Son histoire du Consulat (qui reste, d'ailleurs, son livre principal) contenait une masse de documents, mais qu'on eût pu souhaiter mieux ordonnée. Ses livres sur les derniers temps de l'Empire n'apportaient rien de trop nouveau, — sauf quelques traits curieux de la première Restauration. La présente suite d'essais biographiques forme un ensemble de renseignements très substantiel, très lié, un tableau d'histoire où la connaissance et le sentiment du temps ne manquent pas et reconstituent les caractéristiques de cette époque.

M. Eugène Welvert a jugé qu'il y avait assez de choses **Autour d'une Dame d'honneur** pour faire un livre. Née le 24 février 1734, au château de Chalus, en Auvergne, mariée à quinze ans au comte Jean-François de Narbonne, dont elle se sépara de bonne heure, Françoise de Chalus devint, en 1761, dame d'honneur de Madame Adélaïde, fille aînée de Louis XV. La mort seule de la vieille princesse, arrivée à Trieste en 1800, la sépara de celle-ci. Elle vit donc de près la Cour de Louis XV et surtout celle de Louis XVI. Elle participa de la sorte à quelques-unes des intrigues qui agitèrent Versailles, — l'humeur autoritaire de Madame Adélaïde, qui s'exerça sur Marie-Antoinette jeune et sur Louis XVI, ayant, selon l'opinion répandue, maintes fois trouvé conseil auprès de Mme de Narbonne. Cette influence de la dame d'honneur peut, de même, se retrouver dans l'attitude de Marie-Antoinette envers Mme Du Barry. Enfin l'on ne saurait passer sous silence son rôle dans le départ des filles de Louis XV en émigration et leur arrestation à Arnay-le-Duc, en quelque sorte prélude de l'affaire de Varennes. « Ce sont là, souligne M. Welvert, des chapitres de l'histoire générale, et ce qu'ils sont, c'est en grande partie à Mme de Narbonne qu'on le doit. » Toute

la vie elle-même de Mme de Narbonne est un chapitre caractéristique de l'histoire des mœurs de Cour à la fin de l'ancien régime. M. Welvert juge plutôt avec bienveillance ces mœurs de courtisans, singulier mélange de cupidité et d'abnégation.

Mme de Narbonne n'occupe pas seule ces pages. Autour de la dame d'honneur, l'auteur, avons-nous dit, a trouvé divers êtres intéressants, notamment deux personnages qu'il s'est gardé de laisser dans l'ombre, et donc il nous entretient longuement de la fille aînée de Louis XV, Mme Adélaïde, déjà nommée — et surtout de l'homme séduisant, que la malignité faisait naître d'un inceste de celle-ci et de Louis XV, de ce beau Louis de Narbonne, en réalité second fils de la duchesse de Narbonne, qui fut un des éphémères ministres constitutionnels de Louis XVI, et servit ensuite Napoléon avec éclat, comme aide de camp et comme ambassadeur. M. Eugène Welvert a complété les renseignements de Villemain en ce qui concerne Louis de Narbonne, dont il est maintes fois question vers le milieu de la Révolution et sous l'Empire. Sa carrière peut maintenant être clairement connue ; il était, jusqu'ici, en dehors du panégyrique de Villemain, assez malaisé de s'en faire une idée exacte, et c'est cette idée que nous devons, bien que flattée, à l'agréable ouvrage de M. Eugène Welvert.

Il y a beau temps que nous savions, quant à nous, ce qu'avait été, au juste, **la Générale Bonaparte**, et, devant la foule d'ouvrages déjà publiés sur ce sujet, l'on pourrait supposer le public aussi bien instruit. M. Joseph Turquan n'a cependant pas hésité à refaire cette biographie tant de fois faite. Il faut lui rendre cette justice, d'ailleurs, que, dans la direction qu'il s'est proposée, il est allé jusqu'au bout, et qu'au moins il semble avoir dit tout le mal qu'on peut dire sur le compte de la première femme de Napoléon. Certes, on ne doit pas savoir trop mauvais gré à l'auteur de s'être exprimé sans ménagements. Les fictions officielles, — et Joséphine fut le sujet d'une des plus niaises qui aient été, — sont presque toujours de fades ou d'impudents mensonges. Cependant, et malgré tout, cette fiction-ci tombée, je cherche vainement à voir ce que M. Turquan voit, lui, avec tant de méprisante colère. Il ne faudrait pas exagérer. Je cherche, dis-je, à voir, avec M. Turquan, une femme odieuse, et je n'y parviens pas. Je vois une coquette vieillissante, point trop bonne, mais tout à fait exempte de venin, indulgente, indifférente, facile à vivre, sèche au fond. Qu'elle n'ait pas été éprise de Bonaparte, ses panégyristes eux-mêmes ne font aucune difficulté de le reconnaître, pensant avec raison qu'il n'y avait pas là matière à grief. Où a-t-on pris que le génie, — le génie sans belles moustaches, — dût rendre amoureuses les femmes ? Si M. Turquan pense ainsi, je lui en fais bien mon compliment, mais c'est une douce illusion.

Certes, cette femme aimable eut le tort, étant mariée, de laisser trop s'approcher certains galants, c'est incontestable, et j'ai bien peur que M. Charles, pour n'en nommer qu'un, ne soit pas seulement une invention de Lewis-Goldsmith. Il y a là un accroc, c'est évident. Mais il n'y faut pas attacher trop d'importance. Bonaparte a donné ici un parfait exemple de dignité et de hauteur politique. Ne soyons pas plus exigeants que lui.

Un fait domine tout : il est impossible d'avancer que Joséphine ait été nuisible à Bonaparte, qu'elle n'ait pas contribué puissamment à sa fortune. Infidèle, légère, sans doute ; et pourtant ce n'est pas précisément la trahison que, comme Marie-Louise, elle a apportée dans cette héroïque existence. Elle y a apporté la chance, le bonheur. Elle fit, au bon moment, adopter Bonaparte par le personnel politique dont dépendaient les grands emplois (quoiqu'elle n'ait pas tout fait à elle seule sous ce rapport). Que demander de plus ? Concluons : il ne faut pas être dupe, certes, d'une légende de respectabilité assez lourde et « engonçante » pour la gracieuse crécie : mais, à côté de cela, j'avoue trouver quelque affectation dans cette façon que l'on a maintenant de ne plus la traiter qu'en demi-mondaine. Je ne crois pas beaucoup en nos modernes justiciers anti-thermidoriens.

Ce n'est pas à dire, je le répète, qu'on doive accepter bénévolement les histoires du genre officiel, et celle-ci, **l'Impératrice Joséphine**, par le Baron de Méneval, en est plutôt une. « Si je gagne des batailles, disait Napoléon à Joséphine, c'est toi qui gagnes les cœurs. » Que voilà des paroles de circonstance ! Cet homme brusque n'avait pas de ces fadaises-là. Dans un autre ordre de détails, M. de Méneval a une façon simple d'expliquer, sans trop se mettre en frais de références, le luxe revenu de Joséphine (au moment de l'acquisition de l'hôtel Chantereine). Je conseille de relire les pages de M. Frédéric Masson à cet égard, comme, en général, sur le veuvage de Joséphine. M. de Méneval apparaît comme l'interprète le plus récent et aussi le plus autorisé de la tradition hortensienne. C'est d'Arenemberg que lui viennent, en même temps que certains des documents inédits dont il use ou s'autorise, ses indignations contre le courant dépréciateur auquel nous devons le livre récent de M. J. Turquan. Ce dernier point est, dans tous les cas, une garantie quant au sérieux de l'œuvre. D'ailleurs, dans ce livre, qui embrasse la carrière complète de Joséphine, le ton du panégyrique devient, à partir d'un certain moment, moins purement inacceptable : la vie de Joséphine impératrice offrant beaucoup moins de prise, sauf erreur ou révélation inattendue, à la critique (aux dettes et à la prodigalité près, et ce n'est pas ici un chapitre très terrible). On trouvera de nombreux et intéressants détails sur cette partie de l'existence de la première femme de Napoléon, notamment sur la période du divorce.

D'une Lettre que M. Albert Mathiez nous écrit **à propos de « Rome et le Clergé français sous la Constituante »**, en réponse à notre récent article sur son livre (1), nous détachons le passage suivant qui, dans cette question, peut présenter des précisions utiles.

Me permettrez-vous de répondre à l'objection que vous me faites de n'avoir pas compris que les innovations gallicanes de la Constituante, acceptables peut-être de la part d'un Roi, ne l'étaient plus quand elles venaient des Révolutionnaires ? Je ne crois pas que ce reproche soit fondé. Tout l'effort de mon livre a consisté justement à montrer que le pape a condamné l'œuvre de la Constituante beaucoup plus pour des raisons *politiques* que pour des raisons religieuses. Mon chapitre V, sur le Consistoire du 29 mars 1790, établit que la rupture entre le pape et la Révolution était chose faite avant même que la Constitution civile du Clergé ait été discutée. (Voyez la conclusion, pp. 148 et 149.)

J'ai insisté plus d'une fois sur les raisons de l'opposition du pape et montré que toutes se ramenaient, en définitive, à une hostilité irréductible contre la souveraineté du peuple. J'ai écrit, page 491 : « C'est le pape qui, le premier, a dénoncé l'incompatibilité entre le catholicisme et le régime nouveau. » J'avais si bien l'impression que le pape aurait accepté les réformes religieuses si elles avaient été effectuées par une royauté forte, que je n'ai pas manqué de mettre en relief l'indulgence dont Pie VI fit preuve à l'égard de la tzarine Catherine II (pp. 235 et suiv.), et qu'à diverses reprises j'ai signalé la duplicité de Louis XVI, qui encouragea la résistance du pape (ainsi p. 324, pp. 418 à 420, p. 427). Je suis persuadé que si Pie VI a condamné la Constitution civile, c'est qu'il n'a pas cru par là déplaire à Louis XVI. Avec un autre roi que Louis XVI, la Constitution civile aurait pu être appliquée. Il aurait fallu un roi qui fût un roi, à la fois capable de refréner les impatiences de l'Assemblée et de dicter ses volontés à Rome. Vous voyez donc, Monsieur, combien je suis de votre avis. Je regrette de m'être, paraît-il, assez mal exprimé pour que vous ayez pu en douter.

Vous excuserez, monsieur et cher confrère, ce plaidoyer *pro domo*, que je vous aurais épargné, si je n'attachais pas à votre jugement, etc.

Groupées à part comme elles le sont dans cette lettre, les vues où s'avère, en effet, l'accord entre M. Albert Mathiez et nous ressortent bien mieux qu'au milieu du contexte, où nous les avions cependant discernées, mais, nous le confessons, sans en être trop particulièrement impressionné. Le rappel des complaisances de Pie VI à l'égard de Catherine II nous avait fait surtout l'effet d'un rapprochement ingénieux et peut-être seulement spécieux : peut-on conclure de l'attitude d'un pontife romain à l'égard de l'orthodoxie grecque (avec laquelle Rome a coqueté plus d'une fois) à celle de ce même pontife à l'égard d'un schisme ou d'une innovation au sein même du catholicisme ? Et quant au chapitre sur le Consistoire du 29 mars 1790,

(1) *Mercure de France*, 1er août 1911.

nous y avions vu comme une précaution oratoire tendant à montrer que l'attitude négative était, en tout cas, d'abord venue du pape. Il est vrai qu'entourée de ces circonstances l'affaire d'Avignon montre que les atermoiements du pape furent surtout d'ordre politique, puisque la question de principe, de doctrine, avait été tranchée, *in petto*, dès le début. La ruine de la royauté contraignit le pape à revenir à ce point de vue primordial. Telle est, en deux mots, la thèse de M. Mathiez. C'est, effectivement, à peu près ce que nous pensons nous-même. Nous croyons cependant que M. Mathiez s'est exagéré par ailleurs les possibilités d'arrangement entre l'Assemblée nationale elle-même et Rome. Nous lui affirmons que c'est là, en ce qui nous concerne du moins, une impression qui se dégage de son très intéressant ouvrage. Aussi avons-nous, dans notre critique, insisté sur *l'impossibilité* révolutionnaire.

Memento. — Partant d'un principe de chronologie révolutionnaire (nullement inacceptable, d'ailleurs) d'après lequel des dates comme 1812, 1815 et 1818 sont considérées comme se rattachant à une même période inaugurée en 1789, M. Ernest Daudet, dans ses *Nouveaux Récits des temps révolutionnaires* (Hachette, 3 fr.50), évoque des faits appartenant plus ou moins à l'époque révolutionnaire proprement dite (1782-1800). Ce lien est vraiment ténu, quand il s'agit de l'Impératrice Elisabeth de Russie, femme d'Alexandre Ier, dont M. Daudet nous dit le rôle à l'époque de l'invasion de Napoléon et de la campagne de 1813. Dans une autre étude, à propos de l'odyssée d'une aventurière, Adélaïde Riffon, qui, sous le Directoire et le Consulat, voyagea en Espagne, en Allemagne et en Russie, l'on glanera quelques détails sur la politique étrangère de la France à cette époque. D'autres pages (« Une affaire mystérieuse ») évoquent certains épisodes de l'Emigration. Puis la triste aventure de Jacques de Gouault, ancien émigré, fusillé à Troyes, en février 1814, par ordre de Napoléon, nous ramène à la dernière campagne de l'Empereur. Des pages d'une plus grande portée sont les deux études consacrées à l'histoire politique de la Restauration : « Trois desseins de Louis XVIII » et « Autour du Congrès d'Aix-la-Chapelle. » L'intérêt de ces pages n'est pas en cause, mais pourquoi M. Ernest Daudet, qu'on croit, certes, sur parole, persiste-t-il à ne donner aucune référence ? C'est trop peu.

Des divers articles que M. A. Mézières réunit sous ce titre : *Pages d'Automne* (Hachette, 3 fr. 50), bon nombre ont pour objet des travaux historiques dont nous avons eu nous-même l'occasion de nous occuper. Citons : « Marie-Stuart », « Louis XIII à vingt ans », « Richelieu et la Maison de Savoie », « La Duchesse de Bourgogne », « Un Prélat indépendant au xviie siècle » (la table porte par erreur : xviiie siècle), « Madame, mère du Régent », « La Marquise de Boufflers », « Madame du Deffand », plus maints ouvrages relatifs à la Révolution, l'Empire et la Restauration. Il y a, pour le chroniqueur d'histoire, un agrément singulier à constater comment un autre critique a, de son côté, présenté et apprécié des travaux qu'il a dû lui-même étudier. C'est assez le plaisir particulier de l'acteur

regardant jouer un camarade. Je puis dire, pour ma part, de M. Mézières : Il « joue » bien.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Louis Houllevigue : *Le Ciel et l'Atmosphère*, Armand Colin, 3 fr. 50. — J. Andrade : *Le Mouvement*, Bibliothèque scientifique internationale, Félix Alcan, 6 fr. — Memento.

M. L. Houllevigue, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, a le don de mettre à la portée de ceux qui n'ont pas reçu spécialement une culture scientifique les questions les plus difficiles de la physique, de la chimie et de l'astronomie. Après *l'Evolution des Sciences*, dont j'ai rendu compte ici, il publie **le Ciel et l'Atmosphère**, où il parle de la prévision du temps, du vol des oiseaux, de la télégraphie sans fil, des aurores polaires, etc. Le chapitre sur « l'ultra-violet » est particulièrement à l'ordre du jour.

L'atmosphère, dit l'auteur, ne nous intéresse pas seulement parce qu'elle est l'empire des nuées, des oiseaux et des aviateurs ; elle constitue, pour les habitants de la terre, un *filtre à radiations* qui ne laisse passer qu'une fraction du rayonnement solaire. Parmi ces radiations, les plus curieuses, et jusqu'à ces dernières années les moins étudiées, forment l'ensemble de l'ultra-violet.

C'est là une nouvelle forme de l'énergie, qui vient d'être mise au service de l'humanité.

Tout le monde sait que la lumière blanche décomposée par le prisme forme un spectre qui, pour notre œil, s'étend du rouge au violet ; mais, au delà de celui-ci, le spectre se continue par des radiations invisibles, et qui se manifestent par leur action sur la plaque photographique : ce sont les rayons ultra-violets. Il y a une infinité d'ultra-violets comme il y a une infinité de couleurs.

Aussi, lorsqu'on parle de radiations, c'est-à-dire d'ondes se propageant dans l'éther avec la vitesse de 300.000 kilomètres par seconde, il faut être en état de désigner chacune d'elles par quelque chose qui lui soit propre ; cet élément distinctif, c'est son *pas*, autrement dit, sa *longueur d'onde*. Représentons-nous ces ondes sous forme de coureurs qui partent en troupe serrée du corps rayonnant ; ils parcourent tous le même chemin dans le même temps, mais les uns marchent à grandes enjambées et d'autres, plus petits et plus agiles, courent à pas plus serrés. Bien entendu, ce n'est pas en mètres que nous mesurerons le pas de nos coureurs, ni même en millimètres ; il nous faut employer une unité beaucoup plus petite, le millionième de millimètre, ou *millimicron*.

Voici quelques valeurs de la longueur d'onde : rouge extrême, 750 ; violet extrême, 395 ; pendant longtemps on s'est arrêté à un ultra-violet de longueur d'onde égale à 185. Maintenant on est

arrivé à rendre manifestes des longueurs d'onde voisines de 100 millimicrons.

Les diverses sources de lumière émettent des proportions très variables d'ultra-violet ; cela dépend beaucoup de la température. Si on représente par 1 l'énergie ultra-violette rayonnée par un solide à 3000°, cette énergie deviendra 1200 fois plus grande à 6000°. Mais pour produire l'ultra-violet, il est préférable de se servir des gaz ou de vapeurs métalliques, qui émettent seulement certaines radiations. On emploie maintenant la lampe à mercure, sorte de tube de Geissler où la vapeur métallique se trouve très raréfiée ; l'enveloppe est en quartz, substance beaucoup plus transparente que le verre pour les rayons ultra-violets. Cette lampe donne beaucoup de lumière pour peu d'argent, mais une lumière bien différente de celle à laquelle nous somme habitués. Il y manque le rouge ; il en résulte une transposition des couleurs qui nous sont les plus familières ; « les blancs sont bleuâtres, les verts du feuillage prennent une teinte métallique et crue, et surtout les rouges apparaissent noirs, ce qui donne au visage humain un marbré peu flatteur. » C'est là le seul défaut de la lampe Cooper Hewitt, dont la lumière ne fatigue guère la vue. Mais ce défaut peut devenir une qualité ; au théâtre, dans la rue, la nouvelle lumière se prête à des effets décoratifs saisissants.

Les propriétés des rayons ultra-violets sont très remarquables. Les corps frappés par eux émettent des électrons, ou atomes d'électricité négative, qui peuvent, en s'entourant d'un cortège de molécules, produire dans l'espace des ions électrisés ; dans certaines substances le trouble interatomique se traduit par l'apparition de lueurs fluorescentes. Les effets chimiques sont assez nombreux et très intenses. Les radiations ultra-violettes n'impressionnent pas seulement la plaque photographique, elles sont encore capables de modifier considérablement l'eau, l'air et la matière vivante. Quand elles traversent une masse d'eau, celle-ci est le siège d'une production d'eau oxygénée, corps qui se forme incessamment pour se détruire presque aussitôt. La vie devient difficile dans un pareil milieu, et ceci explique les applications récentes de la lampe en quartz à l'épuration des eaux. Dans les conditions analogues, il se forme dans l'air de l'ozone qui est également un antiseptique. Enfin, quand on expose du blanc d'œuf, ou albumine, au rayonnement ultra-violet, on voit sa surface se couvrir d'un voile opalin : l'albumine se coagule. Or, l'albumine est l'un des éléments fondamentaux des cellules vivantes. Les radiations émises par la lampe en quartz peuvent donc directement déterminer la mort des organismes. Les physiologistes et les médecins qui les emploient déjà ont été victimes de leur action destructive ; en les manipulant, il y a à craindre des brûlures, des sortes de coups de soleil, des conjonctivites.

Le soleil est une source puissante de ces radiations si meurtrières ; heureusement l'atmosphère qui enveloppe notre terre arrête les plus dangereuses. La qualité de la lumière solaire varie aux diverses heures de la journée ; cela dépend de l'épaisseur d'air qu'elle traverse. Au coucher du soleil, il y a beaucoup moins de rayons ultra-violets qu'à midi, et l'astre nous paraît rouge ; si nous pouvions nous transporter au delà de notre atmosphère, il nous apparaîtrait tout bleu sur le fond noir du ciel. Mais alors l'action mortelle se ferait sentir dans toute son intensité. J'ai déjà parlé ici de la théorie de la *panspermie,* adoptée par un physicien de haute valeur, Svante Arrhenius : les espaces interastraux seraient peuplés de germes vivants. On peut se demander maintenant comment il se fait que les rayons ultra-violets ne les tuent pas.

§

M. Andrade a écrit sur **le Mouvement** un livre fort savant. Les deux premières parties sont relatives aux concepts de la géométrie, le nombre et l'étendue, au mouvement et aux concepts de la force ; les deux dernières, aux mesures des étendues et du temps. Il y a dans tout cela beaucoup de considérations et de formules mathématiques. Un chapitre particulièrement intéressant, et de lecture relativement facile, est celui consacré aux « déterminations expérimentales fondamentales relatives aux unités du système métrique », écrit en grande partie d'après les travaux de M. Ch.-Ed. Guillaume. Dans la détermination du mètre sont intervenues beaucoup de causes d'erreur. Maintenant, on se trouve en présence d'étalons, qui doivent être soumis incessamment à des contrôles. La longueur d'une barre de platine déposée dans une cave à température presque uniforme, loin des trépidations, peut varier. Il est nécessaire par conséquent de la comparer souvent à une longueur fixe. J'ai indiqué plus haut que les diverses radiations colorées sont caractérisées par la longueur de leur pas ou longueur d'onde. Pour une couleur déterminée, dans des conditions toujours les mêmes, la longueur d'onde est invariable. Aussi, récemment, les physiciens ont choisi comme unité de mesure la longueur d'onde de la raie rouge émise par la vapeur de cadmium (dans l'air, à 15°, sous la pression normale), et qui est égale, en millimicrons, à 643, 84696. Les longueurs d'onde deviennent un instrument de mesure d'une extrême commodité et précision. On s'en sert maintenant pour la détermination du volume du kilogramme d'eau.

En sa qualité de professeur à la Faculté de Besançon, M. Andrade a été chargé de fonder l'enseignement horloger. On trouvera dans son livre des renseignements fort intéressants sur les « observatoires chronométriques ». Ce sont : en France, le service chronométrique

de la marine et l'observatoire de Besançon; en Angleterre, l'observatoire de Greenwich, pour les chronomètres de bord et les montres des torpilleurs, et celui de Kew pour les chronomètres de poches; en Allemagne, l'observatoire de Hambourg; en Suisse, les observatoires chronométriques de Genève et de Neuchâtel. Tous ces établissements reçoivent des montres en dépôt et les observent journellement en regard d'une horloge astronomique. « On inscrit leurs marches diurnes et leurs variations aux températures ambiantes et aux températures artificielles de l'étuve ou de la glacière; de plus, s'il s'agit de montres de poche ou de montres de torpilleurs, le contrôle relève les variations de marche dues aux changements de position de la montre verticale : pendant *en haut* ou *en bas*, pendant à droite ou à gauche ». L'auteur nous fait voir l'intérêt historique des annales chronométriques de Greenwich, et la sensibilité de la montre aux divers facteurs du milieu extérieur.

MEMENTO. — Emile Gautier, le journaliste bien connu, vient de faire paraître chez Hachette (3 fr. 50) la 54e année de *l'Année scientifique et industrielle*. On y trouve, en particulier, une longue étude sur la navigation aérienne.

L'abbé Ch. Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges, nous fait passer *Quelques heures dans le Ciel*. Son livre, publié par Fayard (1 fr.) a le format et l'aspect extérieur des romans que l'on vend dans les gares. Les illustrations sont faites d'après les dessins et les photographies de l'auteur.

Le professeur Stanislas Meunier, dans une préface, présente au public un ouvrage de M. Marcel Chevalier, sur *les Cataclysmes terrestres* (Jouve, 3 fr. 50). La question des volcans et des tremblements de terre y est mise à la portée de tout le monde.

Après M. Le Dantec, M. A. Jacquemin, professeur à l'Ecole normale de Charleroi, nous dit (Schleicher, 2 fr. 50) ce que sont *la Matière vivante et la Vie*, comment et pourquoi l'on vit.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS COLONIALES

Maurice Viollette: *Rapport sur les budgets locaux des colonies* (Exercice 1911). — Albert de Pouvourville (Mat-gioi) : *L'Asie française : la garder ou la perdre?* Paris, Ernest Flammarion. — H. Russier et H. Brenier : *L'Indochine Française*, Paris, Armand Colin. — Memento.

Dans un récent article (1), j'ai constaté avec un plaisir non dissimulé l'attention que, — par la force des faits, — le Parlement et l'opinion publique étaient amenés à prêter aux questions coloniales. Depuis la parution de cet article, les faits sont encore venus confirmer le point de vue que j'avais, d'une façon générale, exposé. Et d'abord, le coup d'Agadir, pion joué à la manière bismarckienne sur l'é-

(1) *Mercure de France*, 1er juillet 1911.

chiquier marocain a démontré, contrairement à la créance qu'on s'efforçait de faire régner dans ce pays, que l'Allemagne n'entendait nullement se désintéresser du Maroc et guettait toujours le moment utile où elle pourrait revendiquer sa part dans la curée ou se faire acheter, — le plus cher possible, — son désintéressement. Puis, ce fut à la Chambre le débat d'ailleurs ajourné sur les concessions accordées en Tunisie à des parlementaires. Enfin, au Sénat, ce fut le beau succès remporté par M. Milliès-Lacroix à l'occasion du débat sur la N'goko Sangha. Ce débat, l'ancien ministre des Colonies ne l'a pas fait naître. Dans cette affaire, le ministère des Affaires étrangères avec M. Pichon, et le ministère des Colonies avec M. Milliès-Lacroix avaient pris deux attitudes nettement opposées. M. Pichon crut devoir monter à la tribune pour défendre sa politique. M. Milliès-Lacroix qui, à cette occasion, recueillit les applaudissements unanimes de la Haute Assemblée, n'eut aucune peine à démontrer qu'il avait été le seul en la circonstance à discerner nettement les vrais intérêts de l'Etat et de la colonie du Congo, et à les défendre énergiquement. Il s'étonna, à bon droit, de l'étrange cumul exercé par M. André Tardieu qui, en même temps qu'il dirige la politique extérieure du journal « le Temps » et inspecte les services administratifs du ministère de l'Intérieur, trouve encore assez d'activité pour se constituer, de la façon la plus utile, l'avocat des sociétés financières privées en discussion contentieuse avec la puissance publique. Ce fut là pour M. Milliès-Lacroix, à qui jadis les railleries n'avaient pas été épargnées, une belle revanche et la satisfaction de l'ancien ministre ne doit pas être moindre à constater que, pour réorganiser l'administration centrale des colonies, un de ses successeurs n'avait fait que reprendre, — sans le dire, d'ailleurs, — le projet personnel de M. Milliès-Lacroix élaboré en 1906-1907. Je reviendrai, d'ailleurs, sur ce point. Entre temps, s'est calmée l'émotion qu'avait provoquée dans les milieux coloniaux l'important rapport de M. le député Viollette sur les budgets locaux des colonies, Jusqu'à présent les rapporteurs du budget des colonies au Parlement s'étaient à peu près désintéressés de la gestion des budgets locaux. Ce faisant, ils étaient d'accord avec le principe de l'autonomie coloniale qui tend à laisser à nos colonies le maximum de liberté politique, économique et financière. Mais, d'autre part, à ne pas contrôler la gestion des budgets des colonies, il faut bien reconnaître que le contrôle général du Parlement en matière coloniale risquait de devenir illusoire : ces budgets sont-ils pas la seule réalité, la seule matière tangible ? M. Viollette, avec une fougue passionnée, est entré dans cette matière à la façon de l'archange terrassant le démon. Son esprit critique a trouvé là le sujet de multiples indignations et c'est à l'Indochine surtout qu'il a réservé sa plus grande sévérité. L'Administration de M. Klobukowski n'a point trouvé grâce

à ses yeux et le réquisitoire fut tel que l'opinion publique put se demander si l'Indochine n'était pas condamnée à mort et sans recours possible. Il y a là quelque exagération, et cette exagération s'explique par l'extraordinaire méthode de travail de nos parlementaires. Un beau jour, un député qui, jusque-là, plaidait modestement à la barre de quelque barreau provincial ou soignait les ruraux d'un ou deux cantons, se découvre une vocation particulière à s'occuper des grands intérêts généraux du pays. De faire cette découverte, il est excusable : n'est-il pas admis que le suffrage universel, en le désignant, lui a, en une heure, donné toute la virtuosité d'un Pic de la Mirandole? Et c'est ainsi qu'au Palais-Bourbon tel s'improvise un jour diplomate, tel autre guerrier, tel autre marin, tel autre colonial. M. Viollette, lui, s'est improvisé colonial et il le fit bien voir en écrivant son rapport sur les budgets locaux. Ce rapport représente une somme de travail considérable et nul ne saurait en nier l'intérêt ni surtout contester l'utilité de son effet. Depuis les grands débats parlementaires de 1891-1892 sur les compagnies de colonisation et notre politique africaine, la discussion du rapport Viollette constitue le meilleur débat parlementaire qui ait jamais été institué sur notre domaine d'outre-mer. Le rapport Viollette a obtenu ce résultat considérable d'imposer la question coloniale à l'attention publique, de vaincre l'indifférence et la veulerie de l'opinion française en ces matières. De cela, son auteur doit être grandement loué, d'autant que ce résultat il l'a acquis par la force d'un talent oratoire incontestable, d'un gros travail d'assimilation et d'une haute conscience professionnelle. Cet hommage rendu à l'homme, constatons combien la méthode suivie en la circonstance est critiquable et peut, dans ses effets, être dangereuse. Le parlementaire qui, un beau matin, s'improvise colonial sans aucune préparation spéciale est amené tout d'abord à se documenter de façon livresque : travailleur, en quelques mois, il a dépouillé tous les rapports de ses prédécesseurs, pris connaissance des documents fournis largement par le ministère des Colonies ou les administrations locales, collectionné les articles publiés dans les journaux spéciaux et les revues. Tout a été dit en matière coloniale, dit et redit. Une fois en possession de cette montagne de documents, il s'agit de les interpréter, de faire œuvre originale. Ceci est moins facile. C'est alors qu'interviennent les informateurs intéressés, fonctionnaires mécontents, hommes d'affaires évincés, colons qui ont mal réussi. Par lettres signées ou anonymes, ces gens-là, — et ils sont légion! — renseignent à leur manière le parlementaire qu'ils savent se livrer à un gros travail d'ensemble sur les colonies. Ils n'ignorent point que ce parlementaire est un néophyte, qu'il ignore tout de l'atmosphère spéciale des colonies.

Il ne leur échappe point, non plus, que cet homme subitement

compétent n'aura pas le temps, quelle que soit sa bonne foi, de contrôler leurs affirmations, et ils en profitent. C'est alors une avalanche de petits papiers, de dénonciations, de statistiques vraies ou truquées. Et le néophyte, effaré par les révélations soudaines qui se pressent sur sa table, a brusquement l'impression d'avoir pénétré dans une caverne de brigands : détournements, vols, concussions, abus d'autorité par centaines, voilà, chaque jour, ce que lui apporte son courrier. L'honnêteté naturelle de l'improvisateur se révolte alors. Il est énergique, il a du tempérament. C'est cela, dit-il, les colonies? Tous ces abus, toute cette boue? Nettoyons ces écuries! Il se dresse alors en justicier vengeur et purificateur. Son indignation d'honnête homme se donne libre cours et, négligeant le milieu et l'atmosphère qu'il ignore, les précédents que sa documentation livresque lui a mal présentés, il écrit un terrible réquisitoire, et, ce faisant, son amour-propre se satisfait avec cette conviction qu'il réalise en même temps une *œuvre originale*. Le pauvre homme! Et il ne se rend pas compte qu'à vouloir éclairer le pays il n'arrivera qu'à ce piètre résultat : inquiéter l'opinion, et qu'à prétendre élaborer une œuvre originale et réformatrice, il ne se fait que l'écho de rancunes personnelles mesquines et de basses vengeances privées. Voilà pour l'improvisateur qui travaille personnellement et de bonne foi. Je ne parle pas des splendides fumistes qui écrivent d'énormes rapports sous la dictée de leurs secrétaires et à qui on peut dire un jour, comme ce fut dit jadis à M. Dubief : — « Vous n'avez donc pas lu votre rapport? » — Donc, à côté du résultat précieux obtenu tout d'abord, savoir, l'opinion publique intéressée et attentive, voici le dangereux effet qui éclate en second lieu, l'opinion publique alarmée, mise en défiance. Le rapport de M. Viollette a engendré en même temps ces deux suites contradictoires et je l'en loue et je l'en blâme. Heureusement, en ce qui concerne spécialement l'Indochine, la mise au point a été faite par le très beau livre de M. Albert de Pouvourville (Matgioi), **l'Asie française : la garder ou la perdre?** Au cours de cet ouvrage, l'auteur a successivement étudié le problème politique, le problème social et le problème financier. Au point de vue politique, c'est d'abord le problème extérieur. M. de Pouvourville montre que la Chine n'a aucune vue sur l'Indochine, que, partant, nous pouvons nous en faire une alliée utile en mettant la Chine et les Chinois sur le pied de la plus parfaite égalité avec nous, en les assurant de la sincérité, de la loyauté de nos offres commerciales et de nos projets de voies ferrées. Il montre également que l'Indochine n'a jamais été menacée par le Japon et que, là encore, une entente est possible et nécessaire. Même chose pour le Siam, et la conclusion est que : « Si « nous n'avons à menacer personne, nous devons être assez forts « pour que personne ne nous menace. Nous devons faire en sorte,

« même si nous sommes aimés en Asie, d'y être d'abord et surtout « respectés. L'existence de la force n'indique pas qu'on l'emploiera « nécessairement un jour. Mais elle est, surtout vis-à-vis des peuples « jaunes, la garantie de la stabilité de notre établissement et de la « constance de nos desseins. » M. de Pouvourville s'occupe ensuite de la politique intérieure. Il ne méconnaît point les méfaits de la piraterie au Tonkin et en Annam et il montre par quels remèdes elle peut être combattue. « Dans les huit premiers mois de 1908, dit-il, cette « année où l'on dit que le Tonkin fut à feu et à sang, les recettes ont « dépassé du dixième les prévisions budgétaires. C'est un fait excel- « lent et brutal contre lequel les raisonnements pessimistes ne pré- « vaudront point. ». La répression en cas de troubles doit s'effectuer à l'aide d'opérations militaires massives et temporaires et par des colonnes de police, commandées par des Européens (et non par des Kham-sai de vaudeville) nombreux et formant des itinéraires à mailles serrées. La prévention doit s'exercer par l'augmentation de la garde civile, le repeuplement intensif des anciens territoires soumis aux pirates, l'éducation militaire indigène, la reconstitution de certains territoires militaires et la résurrection d'un service de renseignements administratifs et policiers. Au point de vue social, l'auteur n'a pas de mal à prouver que la politique d'association a fait faillite parce que mal appliquée en partant d'un point de vue bêtement sentimental. Nous avons développé outre mesure chez le peuple annamite, qui y était déjà naturellement porté, le goût du fonctionnarisme. « Les ignorants et les imbéciles, remarque le colonel Bernard, voilà « à peu près les seules gens avec qui nous sommes arrivés à nous « entendre en Indochine » ; et cependant les vrais alliés, les Pham-chu-trinh, les Pham-boi-chau, nous les envoyons au pénitentier de Poulo-Condor. Le corps politique et social de l'Indochine existe : il a fait ses preuves, il est massif et sans trou. Il est même devenu plus compact et dense depuis que nous l'avons, par notre conquête et notre présence, pressé par le sommet. Il serait fou de vouloir créer une « bourgeoisie indigène » à l'européenne dont les membres seraient des inoccupés, des inutiles et par conséquent des mécontents et des opposants. Dans cette partie de son ouvrage, M. de Pouvourville établit la complexité du problème social et cette complexité est telle qu'il est excusable et très sage de s'abstenir d'indiquer des remèdes décisifs et *a priori*. Trop de temps les doctrinaires ont consacré déjà à discuter les mérites respectifs de l'administration directe et du protectorat sans pratiquer franchement l'une ou l'autre de ces méthodes. Moins de discussions et se tenir près du fait, tel devrait être le programme d'avenir. Aussi l'auteur, dans son œuvre, consacre-t-il la place principale au problème financier, car tout, en Indochine comme partout ailleurs, aujourd'hui ou demain, « est subor-

« donné à la question financière. » Il montre d'abord que la capacité financière de l'Indochine est très grande et que, malgré cette grande capacité, elle est parmi les colonies françaises les moins imposées, que, de toutes les possessions de la race blanche en pays jaune, elle est celle qui paie le moins d'impôts et que les pays jaunes gouvernés par les jaunes paient tous plus que les Annamites. L'Annamite peut donc payer ce qu'il paie et ne se plaindrait plus le jour où nous mettrions plus de souplesse dans la perception de l'impôt et si nous nous assurions la stricte probité des indispensables intermédiaires.

En examinant l'organisation budgétaire et fiscale, l'auteur arrive à cette constatation qu'on ne demande pas trop d'argent à l'Indochine, mais qu'on dépense mal l'argent qu'on lui demande, et il conclut : 1° qu'il convient de conserver aux Français seuls le haut contrôle des impôts indirects, mais de réserver à des agents indigènes les détails de la poursuite de la fraude et de la contrebande sous certaines garanties de responsabilité; 2° de réserver aux communes une part d'initiative, de contrôle et de responsabilité dans l'établissement des impôts directs et 3° de supprimer totalement l'intermédiaire mandarinal dans cet établissement des impôts. Forcément limité dans cette rubrique je ne puis exposer dans le détail toutes les ingénieuses considérations de M. Pouvourville ni surtout les discuter ; ce que je veux retenir de son œuvre tout à fait remarquable, c'est sa conclusion tendant à l'autonomie du gouverneur général vis-à-vis de l'Administration centrale des colonies et son affirmation que « l'Indochine n'est « pas en péril, si ce n'est de nous-mêmes, de nos idéalismes outranciers, de notre individualisme exaspéré, de l'inconstance de nos « visées et de nos méthodes ». Et c'est également là l'avis de M. Harmand qui, récemment, dans la *Revue des Français*, rappelait avec M. Ernest Sellière, en l'appliquant à l'Indochine, la sentence que lord Cromer, après Wellington, a portée sur le rôle du Parlement britannique, cependant autrement éduqué que le nôtre en matière coloniale : « Si jamais nous perdons l'Inde, ce sera le Parlement qui « nous la fera perdre. » Et c'est encore l'avis qu'ont exprimé MM. Russier et Brenier dans leur livre sur **l'Indochine française**, étude complète, consciencieuse et fortement documentée. En somme M. de Pouvourville a répondu avec le poids que donne une longue expérience coloniale et la force qu'il doit à son rare talent d'écrivain au paradoxe verveusement traité par Onésime Reclus il y a quelques années quand il s'écria : « *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique!* » Il a répondu non moins bien aux Philippiques de M. Viollette, et M. Viollette doit être loué encore d'avoir provoqué par son réquisitoire passionné cette magistrale réponse. Et tous ces écrits sont mieux que de la littérature, ils constituent d'utiles documents, des

Quel gentil culte elle voue à ses toilettes ! « J'ai mis une espèce de chemise napolitaine en crêpe de Chine bleu et vieille dentelle, le devant blanc. Enfin, ce n'est pas à décrire, c'est original et charmant au possible, avec une jupe blanche et une aumônière de satin blanc. » Sans doute, c'est d'une épingle ôtée de sa chemise napolitaine qu'elle griffe ainsi la R..., sa voisine au théâtre où l'on donne *Sapho* : « A Spa, elle était plus blonde que moi, ici, elle est plus brune. »

Aujourd'hui, il n'y a plus, je crois, qu'une Colette Willy, pour réussir des notations aussi nécessaires à un récit, sous une apparence de délicieuse inutilité.

Je veux rester et je veux fuir,
Comment cela va-t-il finir ?

Marie Bashkirtseff ne néglige pas ce distique venu sous sa plume et qui aurait pu tomber de celle d'un Jules Laforgue.

A Rome, elle arrive dans une humeur à tout massacrer :

Hier, maman avait écrit à B..., frère du médecin de l'Impératrice, et aujourd'hui il est venu chez nous. Il s'occupe de peinture. Après cette visite, nous sortons. Oh ! la laide ville ! quel air impur ! quel mélange déplorable des vieilles magnificences et des nouvelles saletés !

Nous avons passé par le Corso, la via Gregoriana, le Forum d'Adrien, le Forum de Rome, nous avons vu les portes de Septime-Sévère, de Constantin, la via Pia, le Colisée, mais tout est encore vague, je ne me reconnais pas. La promenade du Pincio est charmante, la musique y jouait, mais peu de monde, quand nous y étions. Des statues, des statues partout. Qu'y aurait-il donc à Rome, s'il n'y avait pas de statues ? Du haut du Pincio nous avons regardé la coupole de Saint-Pierre et aussi toute la ville ; je suis contente de la trouver pas trop grande, elle sera plus facile à connaître.

Deux jours plus tard, elle commence à aimer Rome, à en être curieuse. Une quinzaine passe et elle se propose ceci : « Je veux me faire une robe comme celle de Béatrice de Dante. » Le lendemain, elle écrit dans son journal :

Samedi 22 janvier.

Encore une preuve du mensonge des cartes. Hier, j'ai fait venir une espèce de sorcière et elle m'a fait la bonne aventure. Elle m'a dit d'appeler celui que je veux. J'ai appelé A... et cette femme m'a dit qu'il ne pouvait vivre sans moi ; qu'il se meurt de tristesse et de jalousie et il est jaloux surtout parce qu'une méchante femme lui a dit que j'en aimais un autre que lui.

Que toutes les sorcières meurent ! que toutes les cartes brûlent, rien que des mensonges.

Et plus loin :

Du lundi 24 janvier au 10 février 1876 : Rome, hôtel de Londres, place d'Espagne.

. . .

Je jure que toutes phrases tragiques et de jalousie sur A... étaient écrites sous le coup de lectures romanesques et qu'en les écrivant je n'y croyais qu'à demi, me montant la tête à plaisir, et je regrette beaucoup ces exagérations.

Les lignes ci-dessus, on ne pouvait les omettre d'une fragmentation, sans manquer de loyauté envers leur gracieux et fantasque auteur. Elles ne m'empêcheront point de dire : rien de ce qui était futile, en son temps, n'a été étranger à Marie Bashkirtseff ; et c'est pourquoi elle est immortelle, peut-être ?

§

Extrait de *Surcharges*, pages publiées par M. Georges G. Ghika, dans **la Phalange** (20 juillet) :

Quand nous étions jeunes,éclatants comme la joie du rosier, cruels,inexorables comme la certitude, quand nous étions jeunes tous deux, la grâce vive de nos corps portait le long du jour et jusqu'au jour suivant la légèreté et les persistantes fraîcheurs du bain. Nos bains étaient pareils à des turquoises transparentes. Tous nos cris, même ceux qui s'étouffaient dans nos gorges, marquaient des victoires. Nous avons aussi connu de grandes victoires dans le silence, car nous n'avions pas besoin de nous étourdir : la violence de notre sang y suffisait. Quand nous étions jeunes tous les deux, tu étais mon plaisir indolent, mon plaisir attentif, qui m'accueillait à chacun de mes retours.

Je revenais du combat ou de la chasse et je retrouvais ton sourire et tes danses.

Tu attendais, parée et ambrée, que je t'apportasse du combat un lourd butin d'étoffes précieuses, de pierres rares, des amulettes et une foule d'objets dont tu ne connaissais pas l'usage.

Tu attendais, parée et ambrée, que je t'apportasse de la chasse de beaux plumages multicolores pour disperser les mouches et de stimulantes nourritures dans lesquelles ta mère répandait, d'une manière savante, les épices.

Et le soir, sur le toit, nous nous dévêtions orgueilleusement au clair de lune...

Maintenant nous sommes vieux. Et personne ne pourrait croire, ce qui est très vrai pourtant, que je suis plus âgé que toi.

Toute la journée, comme les femmes, et souvent tard dans la nuit, je reste accroupi sous les arceaux de la cour intérieure. Je fume, dans la douceur de ma destinée, et me repose selon les divers modes que suggèrent les heures et les saisons.

Ta mère est morte.

Aussi tu bêches la terre, tu sèmes, et tu récoltes quelques légumes pour nos repas, — quelques fruits. Tu vas au puits chercher l'eau et lorsque tu reviens courbée sous le poids de la cruche, tu sembles deux fois courbée...

Je reste accroupi sous les arceaux de la cour intérieure et je compose des poèmes où je loue la beauté d'une femme.

Et e dis que cette femme fut belle pour moi, pour moi seul, et douce à

mon toucher. Et lorsque je compose mes poèmes j'oublie que c'est toi que je célèbre.

Ceci peut être un conte oriental.

§

La Revue Savoisienne (2e trimestre 1911) publie, par les soins de M. Charles Marteaux, quelques lettres (1893-1897) et un poème inédit d'Albert Samain.

Le poète écrivait, le 17 octobre 1893 :

Je suis rentré dans la vie parisienne, je veux dire administrative, et cela n'a pas été avec un nouveau plaisir. L'air des cartons verts et des paperasses m'a semblé un peu désagréable à respirer après les souffles purs de Talloires et dans mon entresol un peu sombre je me prends à rouler des pensées nostalgiques en me rappelant les ravissantes journées écoulées là-bas. Je fais même une fois de plus cette remarque psychologique, pas neuve d'ailleurs, mais qui me frappe en ce moment. Je sens très bien qu'un travail se fait en moi, qu'inconsciemment ma mémoire est en train de composer les éléments essentiels, caractéristiques et précieux qui constitueront en quelque sorte l'élixir de mes dernières vacances. J'emploie ce mot avec intention. Ne trouvez-vous pas en effet que la vie intérieure, pour élaborer cette chose exquise et très artificielle, le souvenir, se livre à un travail d'épuration et de distillation très curieux ? Il y a en nous un filtre mystérieux qui sépare les éléments inutiles, les déchets, les impressions neutres ou ratées, pour ne laisser passer que ce qui, durant une heure, une minute, une seconde quelquefois, a été la plénitude. La mémoire additionne ensuite à ces quelques gouttes élues une notable quantité d'eau de songe, et nous voilà riches pour toujours de quelques flacons de passé. Je crois, si j'en juge dès maintenant, en avoir fait pendant ce voyage une remarquable provision et je veux encore vous en remercier, puisque vraiment c'est beaucoup à vous que je le dois. Ne m'avez-vous pas indiqué ce délicieux Talloires ? Et puis tout a été si charmant, cet accueil de sympathie que je trouvais chez vous, ce milieu cordial où je m'étais vite senti, je le dis ingénument, comme en famille, ces journées commencées le matin en touriste, achevées le soir en dilettante, ce commerce de bonne amitié qui m'empêchait de sentir jamais ce vide, ce serrement de cœur particulier qui vous prend à certaines heures du voyage et que j'avais éprouvé ailleurs...

Voici le beau poème inédit de Samain :

CRÉPUSCULE

Tu viendras, ô mon âme, à cette heure bénie,
Où le jour las éteint sa dernière rumeur ;
Le beau soleil d'octobre est si doux quand il meurt,
Calme comme un grand cœur royal à l'agonie.

Tu viendras... C'est le temps où l'âme communie
Avec la paix du ciel angélique et rêveur,
Où la lèvre et les yeux ont le plus de ferveur,
Où notre chair d'un jour se sent presque infinie...

Tu viendras, ô mon âme, à cette heure bénie.

L'amour que je préfère est un divin passant,
Tout baigné d'invisible obscur et frémissant ;
L'ombre autour des amants met des pudeurs de voiles.

Femme, dans le secret de la nuit qui descend,
Le cœur verse un parfum plus riche et plus puissant
Et les mots font un bruit sacré sous les étoiles.

L'amour que je préfère est un divin passant.

§

De : **Le Monde** (1er août), « anthologie des revues de tous les pays », cette information intéressante, traduite de *Il secolo XX*, revue milanaise :

Quand on veut citer un peuple rebelle à la civilisation et au progrès, on cite de préférence le peuple chinois. Et ce n'est que trop vrai : dans toutes les manifestations de sa vie publique et privée, la Chine, ce berceau d'une des plus antiques civilisations, est désormais quasi sauvage.

Il n'y a nulle part autant d'illettrés qu'en Chine ; mais le gouvernement, au lieu de les envoyer aux urnes électorales comme on voudrait le faire en Italie, les pousse à l'instruction, en ouvrant de nombreuses écoles populaires sur tous les points du vaste empire.

Ces écoles, toutefois, sont peu fréquentées : la plèbe chinoise n'a guère d'aspirations, elle subit passivement la misère à laquelle elle est condamnée, elle se nourrit de peu et ne répugne pas aux plus vils métiers.

Pour remédier à cette désertion des écoles, certains maîtres ont imaginé de donner leurs leçons en plein air, sur la voie publique, sur les marchés, partout où il y a un concours de monde.

Pour attirer l'attention de l'auditoire, ils mêlent à leurs leçons des historiettes, des fables, qui parfois intéressent, par leur originalité, jusqu'aux Européens de passage, qui s'arrêtent et se joignent à l'auditoire indigène.

La leçon finie, les maîtres font le tour, la casquette à la main, pour recevoir le salaire de l'instruction qu'ils ont répartie, et alors ce sont les Européens qui paient, car c'est à eux que s'adressent de préférence les misérables propagateurs ambulants de l'alphabet.

§

M. Pol Simonnet dédie à M. Maurice Barrès — **les Marches de l'Est** (15 juillet) — un poème d'une belle tenue classique : *Parcs et Jardins*. En voici la quatrième et finale partie :

Doux jardins de province où plus rien n'est sévère,
On vous aime aussi bien,
Avec vos promenoirs, vos si naïfs parterres,
Vos fleurs au noms anciens.

Surtout, entre vous tous, jardin d'une grand'tante
Où le cœur a laissé,
Dans le baiser furtif de la première amante,
Hélas ! tous le passé.

mon toucher. Et lorsque je compose mes poèmes j'oublie que c'est toi que je célèbre.

Ceci peut être un conte oriental.

§

La Revue Savoisienne (2e trimestre 1911) publie, par les soins de M. Charles Marteaux, quelques lettres (1893-1897) et un poème inédit d'Albert Samain.

Le poète écrivait, le 17 octobre 1893 :

Je suis rentré dans la vie parisienne, je veux dire administrative, et cela n'a pas été avec un nouveau plaisir. L'air des cartons verts et des paperasses m'a semblé un peu désagréable à respirer après les souffles purs de Talloires et dans mon entresol un peu sombre je me prends à rouler des pensées nostalgiques en me rappelant les ravissantes journées écoulées là-bas. Je fais même une fois de plus cette remarque psychologique, pas neuve d'ailleurs, mais qui me frappe en ce moment. Je sens très bien qu'un travail se fait en moi, qu'inconsciemment ma mémoire est en train de composer les éléments essentiels, caractéristiques et précieux qui constitueront en quelque sorte l'élixir de mes dernières vacances. J'emploie ce mot avec intention. Ne trouvez-vous pas en effet que la vie intérieure, pour élaborer cette chose exquise et très artificielle, le souvenir, se livre à un travail d'épuration et de distillation très curieux ? Il y a en nous un filtre mystérieux qui sépare les éléments inutiles, les déchets, les impressions neutres ou ratées, pour ne laisser passer que ce qui, durant une heure, une minute, une seconde quelquefois, a été la plénitude. La mémoire additionne ensuite à ces quelques gouttes élues une notable quantité d'eau de songe, et nous voilà riches pour toujours de quelques flacons de passé. Je crois, si j'en juge dès maintenant, en avoir fait pendant ce voyage une remarquable provision et je veux encore vous en remercier, puisque vraiment c'est beaucoup à vous que je le dois. Ne m'avez-vous pas indiqué ce délicieux Talloires ? Et puis tout a été si charmant, cet accueil de sympathie que je trouvais chez vous, ce milieu cordial où je m'étais vite senti, je le dis ingénument, comme en famille, ces journées commencées le matin en touriste, achevées le soir en dilettante, ce commerce de bonne amitié qui m'empêchait de sentir jamais ce vide, ce serrement de cœur particulier qui vous prend à certaines heures du voyage et que j'avais éprouvé ailleurs...

Voici le beau poème inédit de Samain :

CRÉPUSCULE

Tu viendras, ô mon âme, à cette heure bénie,
Où le jour las éteint sa dernière rumeur ;
Le beau soleil d'octobre est si doux quand il meurt,
Calme comme un grand cœur royal à l'agonie.

Tu viendras... C'est le temps où l'âme communie
Avec la paix du ciel angélique et rêveur,
Où la lèvre et les yeux ont le plus de ferveur,
Où notre chair d'un jour se sent presque infinie...

Tu viendras, ô mon âme, à cette heure bénie.

L'amour que je préfère est un divin passant,
Tout baigné d'invisible obscur et frémissant ;
L'ombre autour des amants met des pudeurs de voiles.

Femme, dans le secret de la nuit qui descend,
Le cœur verse un parfum plus riche et plus puissant
Et les mots font un bruit sacré sous les étoiles.

L'amour que je préfère est un divin passant.

§

De : **Le Monde** (1er août), « anthologie des revues de tous les pays », cette information intéressante, traduite de *Il secolo XX*, revue milanaise :

Quand on veut citer un peuple rebelle à la civilisation et au progrès, on cite de préférence le peuple chinois. Et ce n'est que trop vrai : dans toutes les manifestations de sa vie publique et privée, la Chine, ce berceau d'une des plus antiques civilisations, est désormais quasi sauvage.

Il n'y a nulle part autant d'illettrés qu'en Chine ; mais le gouvernement, au lieu de les envoyer aux urnes électorales comme on voudrait le faire en Italie, les pousse à l'instruction, en ouvrant de nombreuses écoles populaires sur tous les points du vaste empire.

Ces écoles, toutefois, sont peu fréquentées : la plèbe chinoise n'a guère d'aspirations, elle subit passivement la misère à laquelle elle est condamnée, elle se nourrit de peu et ne répugne pas aux plus vils métiers.

Pour remédier à cette désertion des écoles, certains maîtres ont imaginé de donner leurs leçons en plein air, sur la voie publique, sur les marchés, partout où il y a un concours de monde.

Pour attirer l'attention de l'auditoire, ils mêlent à leurs leçons des historiettes, des fables, qui parfois intéressent, par leur originalité, jusqu'aux Européens de passage, qui s'arrêtent et se joignent à l'auditoire indigène.

La leçon finie, les maîtres font le tour, la casquette à la main, pour recevoir le salaire de l'instruction qu'ils ont répartie, et alors ce sont les Européens qui paient, car c'est à eux que s'adressent de préférence les misérables propagateurs ambulants de l'alphabet.

§

M. Pol Simonnet dédie à M. Maurice Barrès — **les Marches de l'Est** (15 juillet) — un poème d'une belle tenue classique : *Parcs et Jardins*. En voici la quatrième et finale partie :

Doux jardins de province où plus rien n'est sévère,
On vous aime aussi bien,
Avec vos promenoirs, vos si naïfs parterres,
Vos fleurs au noms anciens.

Surtout, entre vous tous, jardin d'une grand'tante
Où le cœur a laissé,
Dans le baiser furtif de la première amante,
Hélas ! tous le passé.

Emoi ! dans le lointain vous sourit un visage
Et se mouillent les yeux ;
On la connaît cette heure où, soudain grave et sage,
On a quitté les jeux !

Et puis, tout se précise. Au chant de l'hirondelle
Sur le chéneau du toit,
Tandis que s'évadait l'ouvrage de dentelle
Elle a donné ses doigts.

Enfin, pour l'avenir, fidèlement en gage,
Ce fut sur ce vieux banc
Qu'elle nous a permis d'effleurer son visage,
De lui prendre un ruban !

Ainsi, combien, gardant la douce souvenance
De ce temps trop lointain,
Se retournant parfois vers leur adolescence,
Le revoient, ce jardin !

Celui-ci sans décor, mais bien français quand même
Avec ses simples fleurs,
Jardin provincial où le premier poème
Vous étoila le cœur !

§

M. Georges Rémond raconte d'une manière impressionnante, aux lecteurs du **Correspondant** (15 juillet), l'agonie de l'empereur Ménélik.

On goûtera l'opposition des deux pages ci-après, dont l'une dépeint le cortège de l'empereur d'Abyssinie et l'autre une bataille :

L'Empereur continuait de sortir. Profitant chaque jour d'une éclaircie, il se rendait, en voiture, du palais au grand marché. Cinq ou six cents hommes vêtus de toges blanches, d'aspect suffisamment farouche, armés de fusils, de sabres courbes, en désordre, dix ou quinze de front, courent devant lui. Le landau, traîné par huit chevaux blancs, vient à quelque distance de la horde. Sur le siège, à côté du cocher, un guerrier revêtu de la robe blanche à large bordure rouge, portant fusil : c'est « likamakouas », chef qui, dans la bataille, se pare des mêmes insignes que l'Empereur, afin d'attirer sur soi et de détourner de lui la rage et les coups de l'ennemi. Ménélik est entouré de chefs. Je le vis, accompagné des jeunes princes, le lidj Yassou, le lidj Tafari, fils du Ras Mekonnen, tous les deux délicats, de manières exquises et timides, à la peau blanche, aux mains fines de filles, aux grands yeux à l'expression douce et tout l'air féminin de petites juives, le lidj Abata, gamin décidé. Ménélik était voûté, alourdi, puissant, donnant une impression de force de vieux lion au repos. Mais l'intelligence vivait tout entière dans ses yeux. Il tournait de côté et d'autre sa grosse tête, ceinte du bandeau blanc, abrité du chapeau gris à vastes ailes, à la Morès, examinant chacun, répondant aux saluts, souriant, se faisait amener ceux qu'il ne connaissait pas, questionnant les princes. Il

est de coutume, sur son passage, de descendre de cheval et de se ranger sur le bord de la route. Derrière, avec un cliquetis d'armes, le bruit léger des pieds nus sur la terre, une sorte de murmure, se bousculent un millier de soldats.

Mais il faudrait l'art à la fois pittoresque et passionné, non seulement soucieux du détail, mais aussi du grand effet, du mouvement d'ensemble, d'un Delacroix, pour peindre ce cortège d'un roi africain. Deux couleurs seulement, du blanc et du noir : blanc des toges qui tourne à l'ivoire; noir des manteaux, mais passé au brun sombre, au roux. Poitrines, têtes serrées les unes contre les autres, jambes noires et nues, à l'allure précipitée, cette masse barrant la route, avance, donne l'impression d'une force irrésistible et qui balaye tout. De près, voici le détail des faces : nobles types abyssins, fins sémites aux lèvres subtiles, aux nez flaireurs, aux yeux veloutés, gueules nègres taillées à l'emporte-pièces, trognes de soudards en émail noir et étincelant, et les chevelures frisottantes, au poil dru, les têtes rasées, tonsurées, les coiffures de guerre et les insignes aux oreilles, aux cous des tueurs de lions et des chasseurs d'éléphants et de rhinocéros. Des chefs sur leurs mulets se hâtent, drapés dans leurs capes, dont le capuchon leur gratte l'oreille droite, les yeux cachés sous leur grand chapeau, maigres, anguleux...

La bataille, c'est celle de Koram, qui a réduit une révolte de Dedjaz-Abraha, chef de province du Tigré :

La bataille eut lieu à Koram, au petit jour. Abata s'était fortement retranché, avec son armée, au sommet d'une montagne. Les Tigréens, impatients, sûrs de la victoire, vinrent à l'assaut, grimpant le long des pentes. L'Abyssin n'est pas, pris isolément, le soldat intrépide que la légende a popularisé chez nous. Je l'ai vu assez poltron, facilement affolé, peu tenace. Mais il est capable de fanatisme; son imagination se suggestionne facilement. Autant il demeure calme, maître de soi dans la discussion, autant il se grise au combat. Lancé en masse, excité par les cris, les coups de fusil, je ne doute pas que son élan soit irrésistible.

Imaginez la splendeur de telles batailles : les guerriers en grands costumes, boucliers lamés d'argent et d'or, peaux de léopard flottant sur les épaules, retenues sur la poitrine par une agrafe étincelante; crinières de lion et serrant ces crinières des couronnes aux croix éthiopiennes rehaussées de pierreries; sabres courbes aux gaines de peluche, aux gardes ciselées, ou lames droites, larges, qu'on manie à deux mains; cela brillant au soleil : cette grappe hurlant, suivant ces étendards, courant, s'attachant par grappes aux rochers. Les chefs, splendides, vont devant; pour escalader les arêtes roides de la montagne, ils ont abandonné leurs mulets. Plongeant d'en haut, les balles les déciment. Le Ouag-Choum lui-même pointe, manœuvre ses mitrailleuses. Dedjaz-Abraha est frappé au front. Sanglant, il continue de monter à l'assaut; une autre balle l'atteint. Suivant leurs chefs qui agitent leurs toges blanches, les soldats choans se jettent sur les Tigréens; et, après une lutte corps à corps, les culbutent dans les ravines.

A Addis-Abeba, ministres, chefs sont suspendus au téléphone. Le poste

de Koram est tout près du lieu où l'on se bat. Soudain plus rien ! Les Tigréens vainqueurs se sont-ils emparés du téléphone, en ont-ils tué le gardien ? Au bout d'une heure, une sonnerie ! C'est lui. N'y tenant plus, il a couru au combat, a fait deux prisonniers, il les tient là : et quand il a vu la partie gagnée, est revenu précipitamment annoncer la victoire. A neuf heures du matin tout est terminé ; trois mille hommes sont tués ou blessés, Dedjaz-Abraha et deux mille autres, prisonniers. On s'embrasse, on rend grâce à Dieu, on fait venir du « tjed », on offre du champagne aux postiers français.

§

Memento. — *La Vie française* (juin-juillet) : M. Joachim Gasquet : « Le réalisme lyrique. » — Poèmes de M. Ch. Dumas. — « La tristesse de M. Mazure », une excellente nouvelle de M. Aimé Graffigne.

Nouvelle Revue (1er août) : M. Roger Lévy : « L'Art de la réclame sous la Révolution. »

Le Monde (juillet et août) reproduit, d'après les « Archives de Psychologie », une très curieuse « contribution à la Psychologie de l'Adolescent », par M. Aug. Lemaître.

Progrès (août) : « Crépuscule », poème de M. Edmond Gojon. — M. H. Benoît : « Théophile Gautier et l'aviation. »

La Revue critique (25 juillet) : « Aux intellectuels », par M. P. Gilbert. — « Ce que nos yeux n'ont pas lu », par M. H. de Bruchard.

La Phalange (20 juillet) : M. G. Mourey, « Suite sur la mer normande », poèmes.

La Grande Revue (25 juillet) : Mlle J. de Mestral-Combremont : « Mme Louise Colet ». — M. Yves Scantrel : « Sultan Désir au ballet russe. »

Les Facettes (juillet) : Poèmes de MM. L. Mandin, L. Christophe, D. Thaly, Francis Carco, P.-J. Toulet, L. Vérane, etc.

Revue bleue (22 et 29 juillet) : « Lettres de Vieillesse », d'Emile Littré.

Revue d'Europe et d'Amérique (août) : « La Froideur féminine au théâtre », par Mme Aurel.

La Revue de Paris (1er août) : « Christina Rossetti », par Mme Madeleine Cazamian. — « Les phares », par ***.

Revue du temps présent (2 août) : seconde partie de très originaux « entretiens et récits » de M. Jean Lœw, intitulés : « Pour ou contre les satyres. » — « Nocturne en sol mineur », poème de Mme Alphonse Daudet. — Deux pièces tout à fait délicates et neuves d'un poète, M. Carlos Larronde : « La Boutique de l'Horloger ; Dans ce petit cadre. »

La Revue hebdomadaire (20 juillet) : M. E. Sainte-Marie-Perrin : « Le reclusage en France. » — M. F. Hoggan : « Le Nègre aux Etats-Unis. »

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES THÉATRES

Théatre de verdure de Marnes la Coquette (6 août) : *La Mort d'Hylas*, pièce en vers, de M. Alexandre Meunier. — Théatre romain d'Orange (5, 6, 7 août) : *Atalante et Méléagre* tragédie en trois actes, en vers, de M. Alfred Poizat. — *Les deux Hélènes*, un acte en vers, de M. Jules Bois. — *Les Suppliants*, tragédie en deux actes et en vers, de M. Achille Richard. — Theatre aux champs d'Aulnay-sous-Bois (13 août) : *Maitre Aliboron*, pastorale féerique en deux actes et en vers, de

M. Michaud d'Humiac. — *Eglé*, poèmes et divertissement rustique de M. Saint-Georges de Bouhélier.— *Un Pauvre*, moralité champêtre en un acte, de M. Francis Jammes. — Memento.

Il y a onze ans lorsqu'avec Marc Varenne nous assistions au réveil du théâtre de plein air, et applaudissions aux magnifiques chorégies d'Orange où Paul Mariéton groupait autour des chefs-d'œuvre incontestés de notre génie national les adaptations et les créations des jeunes auteurs, nous ne pensions pas qu'un jour viendrait où il faudrait protester contre les abus du plein air. Par le cadre unique au monde qu'il offre aux dramaturges, le théâtre romain d'Orange est la première scène de plein air. Il joue le soir. Sous les étoiles, avec son mur huit fois séculaire, sous le ciel de perle de la Provence, devant le recueillement d'une foule attentive et intelligente, le spectacle est inoubliable. Le décor et l'heure prédisposent aux nobles émotions. A cause de cela, il n'est pas permis à ces représentations, subventionnées, qui ont un public assuré et lettré, de devenir de simples entreprises commerciales, avec des artistes au rabais. Non, à Orange,nous ne saurions admettre autre chose que les chefs-d'œuvre du passé ou des œuvres pures, simples et grandes, inspirées à des auteurs nouveaux par les légendes antiques ou médiévales. Rien de médiocre ou de bas ne doit être dit devant ces murailles. Et les plus admirables acteurs de France ne le sont pas trop pour Orange. Hélas! où sont les soirs de Mounet-Sully et de Bartet, les soirs d'*Œdipe*, de *Bérénice* et d'*Antigone*, où sont les nuits des *Phéniciennes*,d'*Alkestis* et de cette divine *Hélène*,de Roger Dumas, dans laquelle Mme Segond-Weber a atteint les cimes de la grandeur tragique ? Hélas ! Hélas ! Dans *le Temps*, après onze ans, M. Marc Varenne a fait entendre les plaintes qu'il fallait et M. Bernheim,dans *le Figaro* (du 14 août), a judicieusement répondu. Que la commission du théâtre d'Orange renaisse ! Et que M. Antony Réal n'oublie plus qu'il a été le collaborateur de M. Mariéton, qu'il a organisé lui-même de beaux spectacles et que maintenant certaines influences et certaines associations pourraient empêcher les artistes de se souvenir envers lui de la reconnaissance ancienne! Cette année c'est l'interprétation et la mise en scène plus encore que les pièces qui furent inférieures ! Malgré le talent de Mme Alice Raveau et celui de MMmes Vallandri et Marignan, la représentation d'*Orphée* est demeurée loin de ce qu'elle devait être.

D'autre part M. Achille Richard, le poète éclatant et ample de *la Mer Latine*, et M. Alfred Poizat, dont on sait l'art sobre et achevé, méritaient plus de soins. Je n'ai pas entendu la tragédie de M. Achille Richard (où M. Gordes a, me dit-on, triomphé comme toujours par sa vigueur et sa noblesse) et dont je sais de belles strophes ardentes, chaudes.

Des *Métamorphoses d'Ovide*, M. Alfred Poizat a tiré le sujet d'**Atalante et Méléagre**. Althée, la reine, préfère ses frères à son fils Méléagre. Ce dernier est aimé d'une chasseresse placée sous la protection d'Artémis. Elle ne répondra à l'amour du prince que s'il tue le sanglier horrible de Calydôn. Atalante attaque elle-même le monstre, elle est blessée mais sauvée par Méléagre, qui immole la bête. Cet exploit suscite la jalousie des frères d'Althée. Ils querellent Méléagre qui les tue. Devant les cadavres de ses frères, Althée furieuse poignarde son fils. Atalante retourne aux autels de Diane. Mme Louise Silvain (Atalante), Mlle Madeleine Roch et M. Alexandre furent dignes de leur succès.

M. Jules Bois a le souci de renouveler notre intelligence de l'hellénisme. Rien n'est moins « pastiche » que ses tragédies. Elles ont le mérite d'être surtout très scéniques. Il évite avec art les longueurs et les rhétoriques familières aux adaptateurs de Sophocle et d'Euripide. Renversant le conseil de Chénier, il fait des vers nouveaux sur des sujets antiques qu'il réussit à présenter de façon moderne, et cela tout en s'inspirant des anciens. Je ne sais pas si on comprend bien ce qu'il y a d'intéressant dans ses tentatives. M. Jules Bois a, hélas! des amis et des ennemis également intransigeants qui l'applaudissent et le condamnent sans l'entendre. L'auteur des *Visions de l'Inde* et de *la Furie* est un artiste, très érudit, très curieux. De cette érudition et de cette sensibilité artistique, **les deux Hélène** sont un témoignage. Dans un conte délicieux, après Hérodote M. Edouard Ducoté nous avait déjà expliqué comment la véritable Hélène n'était pas allée à Troie. C'est une fausse Hélène qui, à sa place, et sur l'ordre de la Tyndaride, fut enlevée par Pâris et c'est celle que reprend Ménélas, après le siège. Et même lorsqu'il sera certain que cette Hélène n'est pas la vraie, n'est pas l'épouse, il la préférera à la reine, parce qu'il a souffert et combattu pour elle. La courtisane triomphe de la vertueuse. L'homme s'attache plus à celle qui le torture et le trompe qu'à celle qui lui demeure fidèle, en l'aimant. Non seulement la gardienne du foyer subira l'affront de se voir préférer sa rivale, mais encore elle portera le poids des crimes de l'autre.

De la fausse Hélène de Troie, M. Jules Bois a fait une sorte de vivant symbole, comme une incarnation nouvelle de cette *Ennoia* que Jean Lorrain dressa en un merveilleux triptyque et qui nous vient des fables milésiennes. Elle est bien la destructrice, l'Etrangère, celle dont l'Ecclésiaste a dit qu'elle était plus amère que la mort et qui garde toujours l'invincible rayonnement des roses souveraines et dont le chemin de la demeure est l'avenue des voluptés et des sépulcres :

HÉLÈNE DE TROIE.

Oui, je sais bien, la vraie Hélène me condamne.
Elle dit que je suis traîtresse et courtisane,
Que le sang de l'Asie et de l'Europe étend
Sur mon épaule nue un manteau éclatant ;
Elle dit que je suis la meurtrière infâme...
Oui, je suis tout cela, mais je suis une femme...
Depuis le premier soir mystérieux, où vint
Au monde la première femme au corps divin,
Pour elle, oui, pour elle et ses filles sans nombre,
Les pleurs avec le sang ruisselèrent dans l'ombre,
Au soleil, sous l'étoile au pâle rayon bleu...
Mais pourtant, il y eut, sur cette terre, un peu
De bonheur, par sa lèvre où l'ivresse repose.
La ronce n'est plus rien lorsque paraît la rose.
Je suis, moi très petite, un pétale jeté
De cette rose immense et pour l'éternité.
(*A Hélène de Sparte.*)
Vous pouvez, vous, princesse et vertueuse et grande,
Me mépriser...
(*Ménélaos fait un geste de protection.*)
Je ne veux pas qu'on me défende.
J'ai pour moi l'infini des temps, les jours futurs.
On parlera d'Hélène encor, lorsque ces murs
Seront tombés, quand tous les pays et les mondes
Seront changés en des catastrophes profondes.
Et ce ne sera pas de vous, Reine au cœur froid
Ce sera de la pauvre Hélène, oui, de moi,
De moi qui suis sans nom exact et sans naissance,
Dont le crime si naturel vaut l'innocence.

Mlle Madeleine Roch, dans l'Hélène de Sparte, a trouvé un de ses plus beaux rôles.

Mais nous aurions voulu avec ces pièces intéressantes et belles, sans doute, autre chose... *Bérénice*, ou *Horace*, ou enfin cette *Reine Jeanne* de Mistral dont on nous parle toujours et que nous ne voyons jamais !...

A Marnes-la-Coquette, il faut signaler des vers agréables de M. Alexandre Meunier, qui nous conta **la Mort d'Hylas**. Hylas n'est plus l'éphèbe équivoque et trop beau, adoré des nymphes, mais un rêveur, un chercheur épris de mystère, selon le mot de Stanislas de Guaïta : « Le premier d'entre les lunatiques. »

Mais quel trésor
Vaut celui de monter dans un dernier essor
Vers l'insondable ? Tous les trésors de la terre
Ne sont rien si l'on court au devant du mystère !

. . . .
Que nous font les bonheurs....
L'activité du monde et ce qu'elle a produit
Si nous ne savons rien de ce qui nous arrive
Quand nous sommes passés là-bas sur l'autre rive.

M. Jules Princet, directeur du Théâtre aux champs d'Aulnay-sous-Bois, est l'homme du monde qui a le mieux compris ce que doit être le théâtre de verdure. Son spectacle était sain, reposant, littéraire et simple. La pastorale féerique de M. Michaud d'Humiac ne doit pas passer inaperçue. C'est un essai original très important. C'est une Comédie dans le sens shakespearien qui se souvient du *Songe d'une nuit d'été*, mais qui l'adapte à notre époque. La création a été de faire de l'âne, de **Maître Aliboron**, la synthèse du mufle contemporain, du parvenu en même temps que de l'éloquence parlementaire. Œuvre symbolique et vivante, pleine de fantaisie et de vérité, dans l'apparition de Balbul et de l'âne, dans le dialogue du Rossignol et de la Rose et des deux Pompiers, cette farce féerique fut jouée agréablement par Mlle Dumoulin et une troupe locale. Quant à M. Henry Perrin il fut éblouissant de brio, d'enthousiasme burlesque et de tragique emphase dans le rôle d'Aliboron. Après quelques retouches, cette pièce serait parfaite.

Puis on dansa sur des vers de M. Saint-Georges de Bouhélier et l'on joua **Un Pauvre**, de Francis Jammes. Je n'aime pas toujours ce poète, mais je voudrais que sa moralité champêtre fût jouée à toutes les distributions de prix des écoles primaires. Je voudrais qu'il y en eût des extraits dans les livres de classe. On devrait afficher les paroles du Pauvre aux portes des mairies. On n'analyse pas cette délicieuse et douloureuse chose. Ce n'est rien et il y a là toute la philosophie de vivre. Un vieillard au cœur d'enfant parle et passe. Il a l'indulgence, la sagesse. Il a souffert, aimé, pleuré et compris. J'imagine que dans les prairies de l'Arcadie ou sur les grèves de l'Archipel devaient parler ainsi les Sages errants des matins antiques. Il y a là du cynisme, de la cocasserie, du sourire de Crainquebille, de l'Homère, du Jarry, du Franc-Nohain, du Heine et surtout et par-dessus tout et dans tout du Francis Jammes, le plus grand poète de genre de notre poésie. La scène de la *rédaction* du fils de l'aubergiste obtint un inoubliable succès. Comme toutes les petites filles en culottes bleues et béret blanc qui étaient là s'amusaient! M. Jammes fut applaudi dans un jardin d'été, par une foule de gens simples et émus parmi lesquels des pompiers, des agents, des cultivateurs et quelques poètes. M. le Maire était au premier rang, M. J.-L. Teste interpréta avec une finesse incomparable les finesses de cette prose cristalline et embaumée...

MEMENTO.— Théâtre de la Nature, de Courçay (Indre) (13 août), *le Réveil*, pièce de M. Henri Guerlin, dont l'action se situe au temps de Jeanne d'Arc.

ERNEST GAUBERT.

MUSIQUE

Jean Chantavoine : *Liszt* ; Romain Rolland : *Haendel;* Lionel de la Laurencie : *Lully* (Collection des *Maîtres de la Musique*, F. Alcan, éd.). — Ernest Dupré et Marcel Nathan : *Le Langage musical* (F. Alcan, éditeur).

La collection des *Maîtres de là Musique* poursuit, avec une régularité quasi-automatique, le cours de ses publications, et, rien que par cela même et l'ensemble qui en résulte, devient fort intéressante. La division du travail, dont les inconvénients sont flagrants, apparaît évidemment son défaut, sans doute inévitable, mais à la fois sa qualité. On peut la discuter en gros et en détail, regretter son décousu chronologique, l'hétérogénéité d'esprit et l'inégalité de valeur des ouvrages qui la composent. Il n'en reste pas moins que cette collection réussit à constituer peu à peu et très rapidement une bibliothèque des plus utiles à toutes sortes d'égards, et répondant à un besoin si manifeste que même il a suscité la concurrence. L'application des procédés de la critique historique dans le domaine musicographique a eu les plus heureuses conséquences. Aussi, tandis que l'analyse purement musicale y demeure parfois incertaine, superficielle ou arbitraire, la documentation sur la vie, la carrière et les œuvres des maîtres s'atteste généralement le plus substantiel et précieux de ces monographies. C'est assurément surtout par la partie biographique que se distingue le **Liszt** de M. Jean Chantavoine. On sent ici l'auteur en pleine possession de son sujet et son récit fidèle est le plus captivant qui soit. Il y déploie une véritable verve, souvent amusante et même un peu rosse. Racontant que Liszt présenta Chopin à George Sand, il ajoute en note : « Quelques années plus tard, il lui fit aussi cadeau d'une pipe ». Les traits savoureux, significatifs abondent et burinent de façon saisissante la physionomie du héros romantique et des partenaires ou comparses de sa prestigieuse épopée. Le caractère de Liszt, avec sa grandeur et ses faiblesses, est finement fouillé et, quoique peut-être on souhaiterait en certains endroits plus d'émotion, l'admiration, l'indulgence et quelque ironie concourent à une véracité perspicace et des plus évocatrices. En revanche, la partie musicale est beaucoup moins réussie. Comme dans le *Beethoven* que donna précédemment M. Chantavoine, elle offre plutôt les allures d'une énumération, délayée dans un commentaire trop souvent tout littéraire, et où on regrette la rareté des dates qui pourtant sont, chez Liszt, d'une grande importance. Le court chapitre conclusif, « Influences et Influence », parle autant, sinon plus de peinture et de poésie que de musique, accordant ainsi

le poids de causalités à des prétextes aisément négligeables. Il n'est guère de compositeurs, en effet, chez qui les titres ou programmes puissent être oubliés ou même supprimés aussi impunément que dans l'œuvre de Liszt. A propos des emprunts ou réminiscences thématiques qu'on rencontre de lui chez ses contemporains, M. Chantavoine aurait pu se priver, à côté de Franck et de Wagner, de citer Raff ; d'autant plus que ce nom démontre nettement que de telles rencontres n'ont quelquefois rien de commun avec une « influence ». Par contre, celle de Liszt dans l'évolution de l'harmonie est totalement passée sous silence. D'un bout à l'autre du volume, il n'en est pas soufflé mot.

Le **Haendel** de M. Romain Rolland porte la marque de son talent robuste et si sincère, et naturellement aussi de ses idées, dont j'ai naguère signalé l'impénitent subjectivisme. Rarement toutefois l'auteur sembla s'être efforcé autant qu'ici de traiter objectivement la musique. Le sujet d'ailleurs l'y contraignait presque, et nulle tâche, en l'espèce, n'apparaît certes moins commode, sinon plus aride. L'examen de l'œuvre du « musicien » Haendel (1685-1759) est aujourd'hui quelque chose qui ressemble un peu à un problème abstrait. M. Romain Rolland note fort justement que celui qu'on tient surtout pour un auteur « religieux » fut en réalité un compositeur dramatique. Ses oratorios eux-mêmes sont, au fond, des drames lyriques. Malheureusement, cette dramaturgie sonore apparaît tellement loin de nous qu'elle nous est, à l'heure actuelle, infiniment plus étrangère, non seulement que celle d'un Rameau (1683-1764), mais même que celle bien antérieure d'un Lully (1633-1687). Et, soit dit en passant, il est extrêmement remarquable de devoir constater que le Florentin Monteverdi (1567-1643) s'affirme incommensurablement plus près de notre sensibilité dramatico-lyrique que les trois susnommés. On a beau s'évertuer à une transposition rétrospective, l'unique émoi pour nous possible désormais, en face d'une œuvre de Haendel, est d'ordre avant tout musical. Encore que souvent pittoresque, descriptif, ainsi que l'a discerné Saint-Saëns, cependant ce n'est plus que le « symphoniste », le pur musicien, que nous reconnaissons et pouvons écouter en lui. Et, à ce point de vue, l'impression est complexe et plutôt un peu décevante. Sans doute, on n'éprouve guère à un plus haut degré la sensation de la « puissance » ; mais il est singulier que, nés la même année à un mois de distance, les deux génies teutons les plus « puissants » d'alors aient retardé de plus d'un demi-siècle sur leur temps. A l'heure où chez nous Couperin et « *der galante Genre* » dénonçaient une évolution harmonique féconde, annonçaient Gluck et, par la libération graduelle de la forme, préparaient la sonate et la symphonie classiques, Bach et Haendel ont cultivé avec prédilection les procédés déjà

désuets du contrepoint, de la fugue, les styles scolastiques ou traditionnels. Mais tandis que, familier dès sa jeunesse avec les clavecinistes français, Bach possédait une culture musicale universelle, M. Romain Rolland n'a peut-être pas assez insisté sur l'éducation à bien peu près exclusivement allemande et italienne de Haendel. L'observation est suggestive. En tout cas, la sensibilité harmonique est chez Bach incomparablement supérieure. Et, si la puissance de Haendel apparaît volontiers extérieure, décorative, sa polyphonie d'une maîtrise surtout plastique, si le plus profond même de son inspiration s'accuse essentiellement mélodique et, pour employer une heureuse expression de M. Romain Rolland, semble d'une beauté « toute nue », c'en est très vraisemblablement la raison principale. Il y en a d'autres. Ce Saxon ardent, impétueux, volontaire, jouissait d'une prodigieuse faculté d'improvisation et écrivait avec une équilatérale rapidité. On pourrait presque dire qu'il improvisa toujours, au cours de sa carrière agitée d'imprésario obligé de produire sans cesse, oscillant du triomphe à la faillite, où son génie sans doute ne trouve pas souvent le temps de réfléchir, le loisir de rêver, de s'absorber dans la contemplation sereine. Musicien de la cour d'Angleterre, compositeur d'opéras voués à la virtuosité vocale importée d'Italie, d'oratorios bondés de doubles fugues, Haendel s'adressait évidemment à un public fort mêlé, matiné d'aristocratie et de puritanisme. On est un peu décontenancé de voir M. R. Rolland découvrir en son œuvre un « art qui plaît aux humbles » et « conçu pour le peuple ». Un peuple citadin, peut-être, et très spécial. Mais alors on pourrait le prétendre aussi de Meyerbeer et de M. Jules Massenet. En somme, à l'instar du Chevalier Gluck, Haendel par-dessus tout a cherché le succès et, ce faisant, il a prouvé une fécondité géniale à coup sûr, édifié quelques créations magistrales, grandioses, d'une massivité vigoureuse et impressionnante. Néanmoins, on rayerait son œuvre tout entier de la musique sans qu'il en résultât de visible lacune. Cet œuvre gît en marge de toute évolution, sensorielle ou intellectuelle. Aussi s'estompe-t-il peu à peu dans un oubli bientôt définitif, de moins en moins apte à nous émouvoir pas plus qu'à nous intéresser.

La monographie consacrée à **Lully** par M. Lionel de La Laurencie peut compter pour un chef-d'œuvre du genre. Sous les allures modestes d'un ouvrage de vulgarisation, c'est un travail profondément original, où l'auteur n'use pas un instant de renseignements de seconde main. Il a compulsé les archives, visité les notaires et les bibliothèques, lu et relu les partitions, tout contrôlé, vérifié, corrigé ou complété par des découvertes personnelles, et, par une documentation aussi irrécusable qu'abondante, il a éclairé et élucidé de façon décisive, en tous ses coins et recoins, un sujet comportant jusqu'ici

nombre de points obscurs ou controversés. Mais M. de La Laurencie ne connaît pas seulement l'existence et les productions de Lully, son érudition n'est pas moins inépuisable et sûre à l'égard du milieu ambiant évoqué, de l'époque entière où fleurit son héros, et son récit alerte, élégant et précis aboutit à la plus vivante restitution historique. Le plaisir passionné qu'y prit manifestement l'écrivain induit à excuser son extrême indulgence pour celui qui lui en fournit l'occasion. En dépit des précautions du narrateur, on se convainc sans peine que Jean-Baptiste Lully fut vraiment un sale type, grossier, vil, impudent, avide, plat devant les puissants, arrogant et brutal avec les faibles, et de mœurs aussi peu recommandables que son caractère. Les intrigues de cet arriviste forcené associaient au toupet les grimaces et les bassesses. Il flagorna Louis XIV en bouffon plutôt qu'en courtisan, et il en récolta la plus extraordinaire fortune qu'aient enregistrée les annales de l'art sonore. Durant un tiers de siècle, ce pître accapara et monopolisa la musique en France. Rivaux, émules ou confrères sont annihilés ou subalternes. Rien ne doit exister ou se produire sans son assentiment. Le cas est unique et intéressant à étudier. En réalité, il s'agit de la création d'une forme d'art qui a fait son chemin depuis, d'une forme qui fut et est restée si longtemps « nationale » qu'on ne peut la dénommer autrement que *l'opéra français*. Et c'est l'opportunisme, la malléabilité d'assimilation d'un Italien roublard qui en cristallisa décidément la matière et en appliqua la formule. Il est curieux que cette formule, à l'origine, se rapproche étonnamment du système élaboré par le « théoricien », mais heureusement démenti par le « musicien » Wagner. M. de la Laurencie montre que l'opéra est né peu à peu d'une amplification du *ballet de Cour*. Dans ce cadre fastueux et traditionnel, Lully installe en souveraine *la tragédie*, aux côtés de laquelle la musique ne remplit qu'un rôle ancillaire ou du moins expressément subordonné. Ce qui est l'essentiel ici, c'est le discours de la parole, à qui sont adjoints rythme et son, mais étroitement assujettis. Malheureusement, confectionnée et versifiectée par Quinault, cette tragédie est toute abstraite en sa fadeur grandiloquente; ses personnages sont des pantins en baudruche; son intrigue édulcorée, superficielle, vaine, « n'admet aucun conflit intérieur ». On n'y découvre pas la moindre trace de cette humanité éternelle qui, chez Monteverdi, nous point si violemment encore à l'heure actuelle. Avec son méli-mélo de décor, de machinerie, de cortèges, de dialogues ou airs langoureux coupés d'intermèdes dansés, son succès triomphal démontre que l'opéra lullyste correspondait à la mentalité contemporaine. Ce spectacle pompeux et inane est l'une des manifestations les plus représentatives de cet « art de société » dont depuis deux cents ans notre génie national traîne comme un boulet

le poids mort, une éloquente émanation spontanée de ce « Grand Siècle » auquel nous devons tout l'abstrait, le déclamatoire, le chiqué, tout le pédant et le conventionnel dont sont contaminées dès l'école notre pensée et notre sensibilité françaises. Il semble pourtant que Lully n'ait pas été dépourvu de quelque génialité native. Il fut d'une fécondité peu commune. Sa verve mélodique est souvent d'une indéniable verdeur, et parfois d'un ingénu sentiment populaire. Il paraît avoir fixé une forme, d'ailleurs transitoire, de l'Ouverture et doté la chorégraphie des « airs de vitesse ». C'est le plus clair de son bagage de musicien. Son harmonie, plate et banale, est aussi quelconque que son écriture ; le tout est un tissu de lieux communs. Musicalement on ne s'expliquerait pas la gloire et l'influence de Lully. Mais le fondateur de « l'Opéra français » fut avant tout un amuseur, et la musique n'était qu'un élément, au fond, presque accessoire de l'art de cet imprésario.

Deux médecins, MM. Ernest Dupré et Marcel Nathan, ont publié chez le même éditeur un volume intitulé **le Langage musical** dont le contenu ne répond qu'imparfaitement à son titre. C'est, en résumé, un recueil d'observations pathologiques, la description de troubles de la sensibilité consécutifs à des lésions ou maladies. Dans une autre partie du livre, les auteurs se sont donné la peine superflue de réfuter feu Lombroso et d'établir que Gluck, Mozart, Beethoven, Rossini, Schubert, Chopin, Berlioz et Wagner n'étaient pas fous. On s'en doutait un peu, et on ne voit guère quel rapport a cette démonstration avec le sujet annoncé. L'exposé préliminaire, où celui-ci est plus spécialement traité, apparaît fait de généralisations hâtives ou spécieuses. MM. Dupré et Nathan s'y révèlent assez superficiellement avertis, non seulement sur les œuvres, mais en ce qui concerne l'évolution et même aussi la science musicale. Ils en semblent surtout indirectement informés et, en remarquant qu'ils s'appuient avec insistance sur l'autorité de M. Jules Combarieu et de M. Charles Lalo, on déplore qu'ils leur aient accordé une confiance excessive. Le premier n'est qu'un compilateur incohérent, personnellement ignorant de tout ce qui touche à la musique et totalement incapable de compréhension. Quant à la thèse qui valut à M. Charles Lalo son diplôme de docteur ès lettres, c'est un travail pavé d'excellentes intentions, mais d'une témérité presque primaire, à la fois entièrement de seconde ou troisième main et dénué d'une critique inaccessible à l'auteur qui, pour excuser auprès du jury l'incertitude de ses connaissances, déclarait qu'habitant la province il n'avait à sa disposition que des ressources locales, insuffisantes pour une documentation plus sérieuse et une culture musicale plus complète. Il est vraiment regrettable que le prétexte d'un examen et d'un grade en Sorbonne, sans compter la couleur d'une couver-

ture, puissent conférer une apparence scientifique à un essai de ce genre. On ne peut certes que se réjouir de voir l'Université s'intéresser de plus en plus à la musique, mais peut-être serait-il nécessaire qu'elle en organisât d'abord chez elle un enseignement historique et spéculatif qui manque absolument dans notre pays, et dont, depuis environ un siècle, l'institution de Conservatoires, destinés à des praticiens professionnels, semble avoir détourné les esprits. Je tâcherai de revenir sur la question, qui devient peu à peu d'actualité brûlante.

JEAN MARNOLD.

ART MODERNE

Auguste Rodin : *L'Art*, Entretiens réunis par Paul Gsell, Grasset.

Les Entretiens sur **l'Art** d'Auguste Rodin (rapportés très fidèlement et très bien présentés par M. Gsell) nous offrent un document de premier intérêt. Voici accrue d'un volume, et non des moindres en qualité, cette bibliothèque de l'art expliqué par les artistes où figurent le *Journal* de Delacroix, les *Maîtres d'autrefois* de Fromentin, le livre de Bracquemond: *Du dessin et de la couleur*, les *Promenades au Musée du Louvre* de J.-F. Raffaëlli, le livre de Paul Signac *d'Eugène Delacroix au Néo-Impressionnisme*, le *Rodin* d'Henry Duhem; les livres d'artistes écrivant d'esthétique générale ou d'esthétique particulière sont toujours savoureux, précis, informés. L'artiste a toujours raison d'écrire des propos d'art, soit qu'il se borne à étudier des techniques comme Henry Cros dans son *Encaustique* ou Dinet dans ses *Fléaux de la peinture*, soit qu'il s'élève à des considérations philosophiques et envisage les synthèses de l'art. Ces livres sont surtout attrayants quand l'artiste y parle de son art propre, de ses méthodes, de ses moyens, de ses visions ; plus il parlera de lui-même, plus il intéressera notre curiosité. Plus importants seront son œuvre et sa place dans l'art, plus le document qu'il nous apporte sur sa pensée prendra consistance et vie durable ; c'est dire qu'un livre de Rodin sur l'Art appelle les curiosités les plus intelligentes et les plus légitimes. C'est un des artistes les plus complets de notre temps, et qui fut des plus discuté, et de ceux qui révélèrent des formes nouvelles de leur art qui nous donne ici les lignes générales de sa pensée et de sa technique.

Rodin, dans ces entretiens, s'explique, se commente et même se raconte d'un ton à la fois modeste et olympien. Il ne dit pas tout, mais il fait des confidences. On a écrit sur lui beaucoup d'études, dont il a dit que ce sont de curieux ou d'exellents *profils*. Il ne s'y sent point délimité. Dans toutes ces études sur Rodin il fallait compter que le tempérament propre du critique influerait sur l'image qu'il se faisait

de son modèle. Le miroir a une autre exactitude. Rodin pense au miroir et d'ailleurs on sent que, parmi ses méthodes, il en est qu'il veut promulguer, lui-même, non par interview, mais sous son seing. Rien de mieux. Il serait à souhaiter que tous les grands artistes en fissent autant, que les livres d'artistes sur l'art soient nombreux. On aurait plus de portraits des visages divers de l'art.

§

Rodin parle de ses débuts.

La science du modelé, dit-il, me fut enseignée par un certain Constant, qui travaillait dans l'atelier de décoration où je fis mes débuts de sculpteur.

« Un jour me regardant façonner dans la glaise un chapiteau orné de feuillage :

— « Rodin, me dit-il, tu t'y prends mal. Toutes tes feuilles se présentent à plat. Voilà pourquoi elles ne paraissent pas réelles. Fais-en donc qui dardent leur pointe vers toi de sorte qu'en les voyant on ait la sensation de la profondeur.

« Je suivis son conseil et je fus émerveillé des résultats que j'obtins.

— « Souviens-toi bien de ce que je vais te dire, reprit Constant. Quand tu sculpteras désormais, ne fais jamais les formes en étendue, mais toujours en profondeur. Ne considère jamais une surface que comme l'extrémité d'un volume, comme la pointe plus ou moins large qu'il dirige vers toi. C'est ainsi que tu acquerras la science du modelé.

« Ce principe fut pour moi d'une étonnante fécondité... J'ai découvert que les anciens pratiquaient précisément cette méthode de modelé. Et c'est certainement à cette technique que leurs œuvres doivent à la fois leur vigueur et leur souplesse frémissante. »

Ainsi en passant Rodin donne un peu de besogne à la critique historique, car enfin si ce Constant a été, ne fût-ce que cinq minutes, le maître de Rodin et si son enseignement a eu une telle portée, une recherche biographique et critique sur Constant s'impose, et la curiosité s'allume. Quel était ce Constant qui retrouvait les méthodes grecques et les renouvelait?

Les méthodes grecques, Rodin explique fort bien que ceux qui prétendaient les détenir ne les détenaient pas du tout; au contraire. La méthode franco-classique n'avait rien à voir avec la vraie méthode grecque; l'Ecole académique qui répandit sur l'art grec des opinions fausses disait que les anciens « dans leur culte pour l'idéal ont méprisé la chair comme vulgaire et basse et qu'ils se sont refusés à reproduire dans leurs œuvres les mille détails de la réalité matérielle. On prétend qu'ils ont voulu donner des leçons à la Nature en créant avec des formes simplifiées une beauté abstraite qui ne s'adresse qu'à l'esprit et ne consent point à flatter les sens.

« Et ceux qui tiennent ce langage s'autorisent de l'exemple qu'ils s'imaginent trouver dans l'art antique pour corriger la nature, la châtrer, la réduire à des contours secs, froids et tout unis qui n'ont aucun rapport avec la vérité... Tandis que, chez les anciens, la généralisation des lignes est une totalisation, une résultante de tous les détails, la simplification académique est un appauvrissement, une vide boursouflure. Tandis que la vie ranime et réchauffe les muscles palpitants des statues grecques, les poupées inconsistantes de l'art académiques sont comme glacées par la mort ». Toute la longue lutte soutenue par Rodin contre les officiels a sa source dans cette différence de vision des académiques et des autres. Il a fallu que Rodin montrât où était la vraie tradition. C'est un long travail de déblaiement et qui se présente dans tous les arts, car tous ont leurs académies qui toutes possèdent une tradition travestie à l'aide de laquelle on condamne par comparaison tous les efforts vraiment traditionnels de même que ceux qui n'empruntent point à la tradition.

Tout le livre de Rodin conseille l'imitation complète de la nature. L'indication n'est pas seulement de bonne érudition du passé. Elle est excellente pour l'avenir. Elle ne se réduit pas à la sculpture pour laquelle elle est (encore qu'on en soit si souvent éloigné) une question de bon sens, mais aussi pour la peinture. Ce rappel à l'obéissance absolue vis-à-vis de la nature pourrait être entendu par nombre de peintres de talent, très intelligents, doués d'un bon métier, c'est-à-dire très aptes à traduire et leurs sensations devant la nature et les plans des objets et qui se vouent à d'excessives stylisations en l'honneur d'une ambition décorative qui ne les comporte pas. La réaction contre l'impressionnisme, qui lui aussi était un retour à la nature, a provoqué des déformations illogiques et d'un charme illusoire. On peut en croire Rodin quand il prèche le retour à la nature. Cette contemplation du vrai lui a fourni la seule révolution qui ait eu lieu en sculpture depuis la Renaissance, celle qu'il opéra en exposant les œuvres de sa seconde manière.

§

Rodin explique avec clarté comment il obéit à la nature. Il la saisit dans ses mouvements. Il établit que « le mouvement c'est la transition d'une attitude à une autre », ce qu'il développe ainsi : « Vous avez lu dans Ovide comment Daphné est transformée en laurier et Progné en hirondelle. Le poète montre le corps de l'une se couvrant d'écorce et de feuilles, les membres de l'autre se revêtant de plumes, de sorte qu'en chacune d'elles on voit encore la femme qu'elle va cesser d'être et l'arbuste ou l'oiseau qu'elle va devenir. » Plus clairement il donne un exemple que tout le monde peut voir et qui est si net qu'il paraît bon de le transcrire ici, — car il est très révélateur de la technique de son art. Pour se faire mieux comprendre et pour

appeler toute l'impartialité sur sa théorie, Rodin a choisi un exemple en dehors de son œuvre ; il l'a demandé à Rude et se sert du Maréchal Ney de la place de l'Observatoire. Il fait remarquer que : « les jambes du maréchal et la main qui tient le fourreau du sabre sont placées dans l'attitude qu'elles avaient quand il a dégainé : la jambe gauche s'est effacée afin que l'arme s'offrît plus facilement à la main droite qui venait la tirer, et, quant à la main gauche, elle est restée un peu en l'air comme si elle présentait encore le fourreau.

« Maintenant considérez le torse. Il devait être légèrement incliné vers la gauche au moment où s'exécutait le geste que je viens de décrire; mais le voilà qui se redresse, voilà que la poitrine se bombe, voilà que la tête se tournant vers les soldats rugit l'ordre d'attaquer, voilà qu'enfin le bras droit se lève et brandit le sabre.

« Ainsi vous avez bien là une vérification de ce que je vous disais : le mouvement de cette statue n'est que la métamorphose d'une première attitude, celle que le maréchal avait en dégaînant, en une autre, celle qu'il a quand il se précipite sur l'ennemi, l'arme haute.

« C'est là tout le secret des gestes que l'art interprète. Le statuaire contraint, pour ainsi dire le spectateur à suivre le développement d'un acte à travers un personnage. Dans l'exemple que nous avons choisi, les yeux remontent forcément des jambes au bras levé, et comme, durant le chemin qu'ils font, ils trouvent les différentes parties de la statue représentées à des moments successifs, ils ont l'illusion de voir le mouvement s'accomplir. »

Cette succession des mouvements, Rodin l'interprète aussi comme loi de composition des groupes. Il commentera ses Bourgeois de Calais, mais aussi, pour faire bien comprendre sa théorie, il s'adresse à des œuvres consacrées; à l'entendre, *l'Embarquement pour Cythère*, de Watteau, ne comporte qu'un seul groupe principal, un homme et une femme ; mais ce couple remplit le tableau parce que leur histoire s'y raconte dans des minutes successives et que l'œuvre donne les images juxtaposées de leurs différentes allures jusqu'à l'embarquement du couple sur l'île enchantée. Au devant du tableau, l'amant, supplie ; second instant : l'amante accepte la main qu'on lui tend pour l'aider à se lever ; troisième scène : l'amant prend sa maîtresse à la taille pour l'entraîner, etc...

On aurait à peu près la même vision du tableau si l'on supposait que Watteau a réuni des couples différents, mais les plaçant en des allures représentatives des minutes différentes de la vie amoureuse, mais on admettrait aussi, de cette façon, le principe de dramatisation par succession qu'expose Rodin. La même démonstration a lieu pour le bas-relief de Rude : *la Marseillaise*. Rodin y voit un drame : « D'abord la Liberté appelle, puis un Gaulois à crinière de lion agite son casque pour la saluer ; son fils demande à l'accompagner et le père lui dit :

viens. Un vétéran fait effort pour la rejoindre. Un vieillard chargé d'années semble donner des conseils. Quatrième phase : Un archer ploie son dos musculeux pour bander son arme. Un clairon jette aux troupes une sonnerie frénétique. Le vent fait claquer les étendards, les lances toutes ensemble se couchent en avant. Le signal est donné et déjà la lutte commence. » On pourrait encore ici lire différemment la page de pierre. Il suffirait de considérer que Rude a saisi les premiers plans d'une foule marchant vers la guerre ou l'émeute, foule mélangée d'hommes faits et de jeunes gens et de vétérans, et ait extériorisé au-dessus d'eux le vol de la Liberté, traduisant ainsi leur pensée commune.

Mais rien n'empêche que Rude ait vu ainsi que voit Rodin et le lecteur de Rodin admettra comme présentes chez Rodin ces volontés de construction que le sculpteur remarque chez ses prédécesseurs.

§

Il est d'ailleurs intéressant de voir Rodin signaler ses affinités dans le passé, commenter sa passion connue de l'art grec, à cause des transitions perpétuelles de cet art et de son relief vital complet, d'entendre Rodin donner les raisons de son admiration pour Velasquez ou pour Rude, pour Watteau, pour Houdon, pour Delacroix, dont il explique bien le dessin. Le procès de la critique académique se trouve fait en cette seule phrase : « Ce qui trompe les demi-connaisseurs, c'est qu'ils n'admettent qu'un seul genre de dessin : celui de Raphaël ou plutôt ce n'est même pas celui de Raphaël qu'ils admirent, mais celui de ses imitateurs, celui de David et d'Ingres. En réalité il y a autant de dessins et de coloris qu'il y a d'artistes. » C'est entre autres causes pour avoir méconnu cette vérité que l'Ecole des Beaux-Arts s'est trouvée depuis tant d'années, incapable de former des artistes. Ce n'était même plus le dessin d'Ingres, mais celui de Cabanel, qu'on s'efforçait d'inculquer à des malheureux de bonne volonté à qui l'on proposait ainsi le néant comme modèle. Tâche difficile que de cerner *rien* de lignes strictes.

§

Dans ces entretiens, on entend bien l'accent de Rodin ; mais ils ne le résument pas tout entier. Ce livre correspond à un moment de la vie de Rodin. Il y apparaît comme un sage, et tant qu'il parle de son art, comme un observateur. Le livre n'aurait pas son aspect d'authenticité absolue, si l'on n'y trouvait quelques lignes reproduisant une des théories de Rodin qui lui sont le plus chères, à savoir qu'actuellement personne ne sait plus son métier. Peut-être à croire que le passé ne produisait que des formes harmonieuses et des artisans supérieurs aux nôtres de façon générale y a-t-il quelque exagération produite par le recul du temps et la raréfaction des

vieilles choses laides qui ne manquèrent point d'exister aux temps anciens, comme dans notre époque. Mais ce sont tares sans importance ; il vaut mieux noter au passage tel beau commentaire de Michel-Ange très instructif, des vues curieuses sur l'art du buste. Il y a en somme dans ce livre plusieurs sortes de théories : d'abord sur l'art de Rodin ; elles sont toujours révélatrices ; des commentaires sur la sculpture éclairants, comme on peut s'y attendre ; des notes sur des maîtres du passé toujours très vivantes, plus de menues réflexions en marge, qui comptent moins sans que cela diminue la valeur du livre. Mais peut-être si l'on ne connaissait de Rodin que les statues reproduites dans ce volume par l'illustration et de son esthétique que ce qu'il en donne là, oublierait-on un peu au bénéfice du Rodin des *Bourgeois de Calais*, de *la Belle Haulmère*, de *l'Age d'airain*, ce Rodin qui a fait frissonner tant d'élans passionnés et passionnels, ce Rodin violent qui a donné tout l'élan de l'amour, l'ancien Rodin de fougue qui eût été aussi curieux à interviewer que le Rodin de sérénité qu'on nous présente aujourd'hui.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Les Acquisitions du Musée du Louvre (suite) : sculptures et objets d'art; le chef de saint Martin de Soudeilles. — Les Expositions du Musée des Arts décoratifs. — L'Exposition du Musée Galliera. — Memento bibliographique.

Nous nous étions promis, dans notre dernière chronique, de revenir sur les acquisitions nouvelles du **Musée du Louvre**, que le manque de place nous avait empêché d'énumérer toutes. A la sculpture, trois œuvres importantes sont venues s'ajouter aux collections du dix-huitième siècle : *l'Enfant à l'oiseau*, de Pigalle, acquis de la succession de M. Auguste Dollfus; un buste en terre cuite de Mme Favart par Defernex ; enfin, le buste en marbre de Diderot par Houdon, légué par le comte Albert de Vandeul, descendant de l'auteur des *Salons*. La première de ces œuvres est le pendant du célèbre *Enfant à la cage*, que possédait déjà le musée. En regard du petit garçon dépité contemplant sa cage vide, et, comme lui, nourrisson « de chair encore trop tendre pour se tenir debout sur ses jambes indécises, assez formé déjà pour demeurer assis et jouer avec un objet en manifestant quelque vague expression, indice d'une vie qui s'éveille (1) », nous avons cette fois une fillette tenant d'une main une pomme et de l'autre l'oiseau qu'elle a sans doute, à en juger par

(1) S. Rocheblave, *l'Enfant à l'oiseau de Pigalle au Musée du Louvre* (*les Musées de France*, n° 4, avec planche). — On trouvera dans cette même livraison et dans la précédente la reproduction hors texte de la *Madone* de Neroccio di Bartolommeo, dont nous avons parlé dans notre dernier article, commentée par M. André Pératé, et la reproduction des œuvres nouvelles que nous allons étudier.

son expression malicieuse, dérobé à son petit compagnon. Ce dernier avait été exécuté en 1749; *l'Enfant à l'oiseau* est de 1784 : Pigalle avait alors soixante-dix ans, et c'est là le témoignage dernier de sa maîtrise : « Rien de sûr, de délicat, de frais comme la sculpture de cette chair laiteuse ; un degré de plus, et la mollesse en serait encore inconsistante; un degré de moins, et les accidents seraient presque trop ressentis. »Pigalle, ajoute avec raison M. Rocheblave, se montre, dans ce morceau, « supérieur à lui-même, supérieur à *l'Enfant à la cage*, qui dépassait déjà si aisément toute la sculpture du temps pour ce qui est du corps enfantin réel et naturel. » C'est une heureuse inspiration qu'a eue l'éminent conservateur du departement de la sculpture de permettre, par cette acquisition, d'admirer face à face le premier et le dernier chef-d'œuvre du maître dans cet art de la statuaire enfantine. — C'est par un charme extrême, fait de vérité intime et de vie, que vaut le buste de Mme Favart par Defernex, entré au Louvre également par voie d'acquisition. Cet artiste, au talent secondaire, mais délicat, qu'avait remis en lumière, à l'Exposition retrospective de l'art français en 1900, le buste exquis de Mme de Fouville appartenant au musée du Mans, méritait d'être représenté dans notre galerie de sculpture, d'autant plus que ses œuvres connues sont très peu nombreuses. — Quant au buste de Diderot par Houdon, non encore exposé, c'est l'exécution en marbre de la terre cuite du Louvre provenant du legs Walferdin, où Diderot apparaît saisi sur le vif, dans sa physionomie éveillée de curieux. Avec ce nouveau buste entrera aussi au Louvre le portrait de Diderot par Michel Vanloo. Nous en reparlerons.

Dans le département des objets d'art du Moyen-âge et de la Renaissance, on admirera, parmi les bronzes italiens, quatre pièces remarquables provenant directement d'une collection anglaise : un *Enfant à la coquille*, bronze padouan de la fin du xve siècle; une petite *Baigneuse accroupie*, bronze à patine claire, d'une souplesse ravissante; une grande statuette de *Victoire ailée*, extrêmement élégante et d'une fonte superbe, dont une réplique se trouve au Musée de South Kensington, à Londres; enfin, une pièce plus importante encore, qu'on a mise à bon droit à une place d'honneur : une exquise *Danseuse* qui, dressée sur ses pointes, une légère draperie enroulée autour de ses jambes fines, cambre en arrière dans un geste langoureux son corps flexible et charmant. C'est un bronze vénitien du commencement du xvie siècle, dont on ne peut, pour l'instant, désigner l'auteur avec certitude.

On verra ensuite, dans la salle des céramiques orientales, un don précieux de la société des Amis du Louvre : c'est une coupe en faïence de Perse du xiiie siècle, provenant des fouilles de Rhagès, et curieusement décorée, sur fond blanc, de nombreux personnages aux tons

vifs et harmonieux, disposés dans des compartiments. Ces faïences persanes anciennes à décor polychrome sont des plus rares.

Deux pièces, enfin, dans la Galerie d'Apollon, méritent à bon droit de retenir l'attention. L'une est un somptueux émail byzantin, cloisonné sur or, représentant un des saints favoris de l'Orient, saint Démétrius. Il faisait partie de la belle collection d'émaux byzantins formée jadis par M. Zwenigorodskoï et acquise récemment par M. Pierpont-Morgan. Celui-ci, avec une générosité rare, a voulu que le Louvre conservât un souvenir de cette admirable réunion et lui a offert un des dix grands médaillons qui ornaient jadis une grande icône de l'archange Gabriel dans une église, aujourd'hui détruite, de Djoumati, en Géorgie. L'éclat profond et harmonieux de cet émail,où les tons de chair du visage se détachent sur le fond bleu du nimbe, au-dessus du vert sombre et translucide du vêtement, confère à cette œuvre, déjà si précieuse par sa valeur historique, une beauté sans égale. — L'autre pièce est aussi un don de M. Pierpont-Morgan, et c'est une libéralité dont il faut lui être encore plus reconnaissant, car il s'agit d'une œuvre un moment ravie à notre patrimoine artistique : ce chef de saint Martin en cuivre doré, du XVe siècle, provenant de Soudeilles, dont une réplique, crue l'original, fut, comme on sait, vendue en cachette par la municipalité de l'endroit avec la complicité d'un député, M. Delmas, brocantage éhonté, très révélateur à la fois de nos mœurs publiques et de la mentalité de cette sympathique démocratie qu'on se plaît à nous vanter si ouverte à la beauté des œuvres d'art. Même, ce n'est plus d'une, mais de deux escroqueries qu'il s'agit dans la circonstance et que la justice — peu pressée et peu désireuse, semble-t-il, d'éclaircir cette affaire — aura à connaître, M. Pierpont-Morgan ayant déclaré avoir ce chef en sa possession depuis 1905 et l'autre chef, catalogué par le service des Monuments historiques en 1908 et vendu à Bruxelles en 1910, n'étant déjà, par suite, qu'une contrefaçon. C'est donc entre l'Exposition rétrospective de l'art français en 1900 au Petit Palais et entre 1905 que se place la disparition du vrai chef de saint Martin. Souhaitons que l'action intentée à la municipalité de Soudeilles par l'antiquaire de Bruxelles trompé arrive à jeter un peu de lumière sur ce point; mais osera-t-on dire la vérité que quelques-uns soupçonnent?.... Quoi qu'il en soit, il faut être infiniment reconnaissant au collectionneur américain d'avoir renouvelé en notre faveur le geste généreux qui lui faisait restituer à l'Italie, il y a quelques années, une précieuse chape du Moyen âge volée à Ascoli et parvenue en sa possession. Voici maintenant le chef de saint Martin au Louvre, au milieu des merveilles d'orfèvrerie du Moyen âge où il tient dignement sa place et où il est au moins à l'abri des voleurs. Mais il faut déplorer qu'on en vienne, pour ces

raisons de protection, à cet excès de centralisation qui a bien aussi ses dangers et qui n'enrichit pas sensiblement le Louvre, alors qu'au contraire il appauvrit considérablement la province d'origine de ces œuvres d'art, où celles-ci prennent toute leur signification. S'il était impossible de rendre le chef de saint Martin à l'indigne municipalité de Soudeilles, on aurait dû penser, comme vient de le faire observer la Société archéologique et historique du Limousin dans une protestation ferme et digne, que « la place de ce monument précieux de l'œuvre de Limoges était tout indiquée dans la collection, déjà riche en objets d'orfèvrerie et d'émaillerie, du musée Adrien-Dubouché, au sein de la ville même qui a été le berceau des vieux arts limousins », musée *national* qui offre toutes les garanties de protection désirables. « Désireux de voir cesser les habitudes déplorables de centralisation à outrance qui tendent à dépouiller de leurs richesses d'art, au profit de Paris, toutes les provinces de France, les membres de la Société émettent le vœu que la protection des objets d'art votée par la Chambre des députés le 14 avril dernier soit appliquée résolument dans le sens de l'idée régionaliste qui semble l'avoir inspirée. Aux termes de cette loi, lorsque l'administration des Beaux-Arts estime que la conservation d'un objet d'art classé est mise en péril, elle doit en ordonner le transfert, du moins provisoire, dans un trésor de cathédrale ou un musée offrant les garanties de sécurité voulues, et, autant que possible, dans le voisinage de l'établissement primitif. » Rien n'est plus juste que cette revendication.

§

Continuant la série ininterrompue de ses intéressantes manifestations d'art, le **Musée des Arts décoratifs** a ouvert depuis peu plusieurs expositions simultanées, dont une — l'Exposition de la Légion d'Honneur et des anciens ordres français, remarquable par son intérêt historique et documentaire, — est déjà close, mais dont les autres restent ouvertes jusqu'en octobre. — L'an dernier, on nous avait montré l'influence de la Chine sur le goût français au XVIIIe siècle. Poursuivant cette ingénieuse idée, on nous donne cette année le spectacle de l'orientalisme introduit dans les mœurs et dans l'art de ce même XVIIIe siècle, de ces « turqueries » vers lesquelles, par une piquante coïncidence qui fait ressembler les visiteuses de cette exposition à des sœurs lointaines des figures accrochées aux murs, nos modes féminines actuelles semblent incliner de nouveau. Sans remonter jusqu'aux témoignages de la curiosité que les artistes, dès le XVe siècle, manifestent pour l'Orient, surtout à Venise dont les navires commerçaient avec ces contrées ou ramenaient des prisonniers des côtes barbaresques (de cette époque, l'exposition nous montre les médailles de Mahomet II par Gentile Bellini, Bertoldo, Costanzo et

Matteo da Pasti, des dessins de Pisanello, etc.; et, plus tard, Tiepolo continuera la tradition, en des têtes d'Orientaux modelées d'une pâte savoureuse); sans s'arrêter non plus aux peintures et aux poupées anciennes qui montrent l'influence de la Turquie sur la Pologne voisine, arrivons en France, au début du xviiie siècle ; on y assiste à l'éclosion d'un goût sans cesse grandissant pour les choses de Turquie, auquel contribuent les aventures de la touchante Mlle Aïssé et de l'extravagant comte de Bonneval, mais surtout l'arrivée à Paris, en mars 1721, de l'envoyé du Grand Seigneur, Mehemet-effendi. Parrocel fut chargé par le roi de commémorer en deux grandes toiles (aujourd'hui à Versailles), qui furent traduites en tapisserie des Gobelins, l'entrée de l'ambassadeur aux Tuileries et sa sortie après l'audience royale. Ces deux compositions figurent au pavillon de Marsan, l'une en tapisserie, l'autre en peinture (la tapisserie a été envoyée — pourquoi ? — à l'Exposition de Rome). Ces cortèges pittoresques et les fêtes données à cette occasion achevèrent de mettre la Turquie et l'Orient à la mode. C'est d'ailleurs l'année où Montesquieu publie ses *Lettres persanes*. Bientôt, nul ne s'étonnera plus qu'on puisse être Persan ou Turc ; la Turquie devient, comme les Goncourt le disaient de la Chine, « une province du rococo » (1). Vingt et un ans après, en 1742, c'est le fils de Mehemet-effendi, Saïd, qui vient à son tour en ambassade à Paris, et au Salon de cette même année Nattier montre Mlle de Clermont en sultane sortant du bain et servie par des esclaves. L'année suivante, on fait fête au magnifique tableau d'Aved qu'on peut admirer à cette exposition : la marquise de Sainte-Maure Montausier en costume oriental se promenant dans les jardins du sérail. Puis, c'est le tour de la marquise de Pompadour à se faire peindre en sultane : Carle Vanloo s'y emploie, et au Salon de 1755 il expose deux autres compositions turques : la *Sultane favorite* et la *Confidence* (ces trois peintures sont à l'exposition). Et voici — pour ne citer que les plus intéressantes des toiles montrées au pavillon de Marsan — le *Turc amoureux* et la *Belle Grecque* de Lancret, la *Fête au harem* et la *Fête au jardin* de Pater, l'*Intérieur de harem* de Jeaurat, du Salon de 1759, les tableaux de même sujet de Le Prince et de Hilair, l'admirable *Pacha* de Fragonard, celui de Le Prince, le *Ballet turc* de Pillement, etc., puis des dessins de ces mêmes maîtres, de Watteau, de Lancret, etc., et surtout une abondante réunion de dessins, sanguines et pastels (appartenant

(1) V., sur ce sujet, l'intéressant article de M. A. Boppe, les « *Peintres de Turcs* » *au XVIIIe siècle* (*Gazette des Beaux Arts*, juillet et septembre 1905), et le livre si documenté que le même auteur (à l'initiative et aux soins duquel cette exposition doit tant) vient de publier sur *les Peintres du Bosphore au dix-huitième siècle* (Paris, Hachette et Cie, in-16) : les Liotard, les van Mour, les Favray, les Cassas, les Préaux, les Hilair, les Melling, etc., qui mirent la Turquie à la mode et dont M. Boppe étudie en détail la vie et l'œuvre jusqu'ici peu connue.

presque tous au musée du Louvre; seuls deux grands pastels admirables ont été prêtés par M. Heseltine) rapportés de son long séjour à Constantinople et à la cour d'un prince moldave par le Genevois Liotard qui, de 1748 à 1752, avec sa robe, son turban et sa longue barbe, fut la coqueluche des Parisiens : Crébillon, Marivaux, Fontenelle, Mme Favart se font portraiturer par lui, et plus que jamais, grâce à la documentation qu'il apporte, les modes turques font fureur. On en a la preuve non seulement dans les portraits et les peintures dont nous venons de parler, mais dans les pièces de toilette, les porcelaines de Sèvres, les éventails, boîtes, bijoux, etc., exposés ici, et jusque dans un canapé et des tabourets — plus curieux que beaux — provenant du boudoir turc de Marie-Antoinette. La superbe tenture de l'*Histoire d'Esther*, par de Troy, qui témoigne si curieusement, elle aussi, de ce goût d'orientalisme à cette époque, décore le grand *hall* du musée, et sert de prologue magnifique à cette évocation.

A l'exposition de la Légion d'Honneur a succédé, dans les salles de droite du rez-de-chaussée, l'exposition des aquarelles de décors et de costumes exécutées par le peintre Léon Bakst pour les merveilleux ballets russes qui depuis quelques années, chaque été, font courir tout Paris et pour la pièce de M. d'Annunzio, *le Martyre de saint Sébastien*, — créations raffinées de coloriste dont M. Gustave Kahn a parlé ici même il y a un mois (1).

Il faut, enfin, aller admirer au premier étage la collection de majoliques italiennes exposée par M. Imbert, de Rome. C'est une des plus admirables réunions d'œuvres de ce genre que nous ayons jamais vue : les fabriques d'Orvieto, de Faenza, de Caffaggiolo, de Sienne, de Deruta, de Gubbio, d'Urbino, etc., y sont représentées par quantité de pièces exceptionnelles, de toute beauté, qui sont une joie pour les yeux en même temps que de précieux documents.

§

Nous voulons signaler sans plus tarder, malgré le peu de place qui nous reste, l'exposition annuelle du **Musée Galliéra**, ouverte depuis mai, et consacrée cette fois au grès, à la faïence et à la terre cuite. A côté des grands initiateurs Carriès et Chaplet, deux artistes surtout y triomphent : dans le grès, Delaherche, d'une maîtrise si sobre, si robuste, si classique, comparable aux grands ancêtres de la Corée ou du Japon ; dans la faïence, André Methey, véritable magicien du décor et de la couleur, ingénieux et discipliné, puissant et délicat, rivalisant, lui, avec les plus raffinés céramistes de la Perse. (Quel dommage qu'il n'ait pas joint à ces pièces somptueuses les faïences

(1) V. sur Léon Bakst et ses curieux dessins le joli article de M. Jean-Louis Vaudoyer, accompagné d'admirables reproductions, dans la revue *Art et Décoration* de février dernier.

populaires si savoureuses vues en 1907 au Salon d'automne et qui eussent été d'un si utile exemple aux fabricants routiniers de faux Rouen et de faux Nevers qui exposent ici !) Mais il faut louer aussi les grès de MM. Lenoble, Decœur, Simmen (un nouveau venu aux inventions neuves et charmantes), H. de Vallombreuse, Dammouse, Lee, Moreau-Nélaton, Massoul, et, pour leur conception toujours ingénieuse, les carreaux de terre cuite modelés par M. Pierre Roche.

Memento. — Nous avons à plusieurs reprises signalé ici les belles publications qui ont été consacrées en divers pays aux dessins de maîtres conservés dans des musées ou collections privées ; l'Albertina de Vienne, le Cabinet des estampes de Berlin, Wilton House, le Christ Church College d'Oxford, le Musée de Francfort, etc., ont livré successivement leurs plus belles pièces à l'admiration et à l'étude des amateurs, en des reproductions merveilleuses de fidélité. A leur tour, les éditeurs Helbing et Lichtenhahn, de Bâle, ont entrepris sous les auspices de la Commission d'art de la Ville de Bâle et la direction de M. Paul Ganz, conservateur du Musée, la publication des plus beaux dessins des maîtres suisses du xv[e] au xviii[e] siècle et aussi de quelques maîtres rhénans voisins (*Handzeichnungen Schweizerischer Meister des XV-XVIII. Jahrhunderts* ; 180 planches in-4, 180 fr.) empruntés pour la plupart au Musée de Bâle (111 planches), mais aussi à d'autres musées suisses (Berne et Zurich), aux collections de l'étranger : Paris (3 planches), Strasbourg, Berlin, Carlsruhe, Darmstadt, Dessau, Donaueschingen et Munich. 83 artistes suisses sont représentés, parmi lesquels Holbein le vieux, Holbein le jeune (avec 42 dessins) Urs Graf (16 planches), Nicolas Manuel Deutsch, Tobias Stimmer, Hans Fries, Hans Leu, Wolf Huber, Conrad Witz, Hans Baldung, etc., etc. Excellemment reproduits dans les teintes des originaux et accompagnés de notices, ces dessins ainsi réunis constituent un magnifique monument à la gloire de l'école suisse.

En Italie, l'éditeur D. Anderson, de Rome, vient d'achever, de son côté, la superbe publication qu'il avait entreprise des *Dessins de D. Francisco Goya y Lucientes au Musée du Prado à Madrid* (180 planches en 3 portefeuilles in-4 ; 90 fr.). Ces dessins ont ceci de précieux qu'ils se rapportent aux œuvres capitales de Goya, le premier album renfermant les dessins exécutés pour les *Caprices* ; le second, ceux des *Désastres de la guerre* et des *Proverbes* ; le troisième, ceux de la *Tauromachie* et des *Prisonniers*, avec quelques autres dessins de sujets variés ne rentrant dans aucune de ces cinq séries. Offrant ainsi la première idée de ces célèbres suites où s'est exprimée de façon si originale et si saisissante la vision qu'avait Goya de son époque et de son pays, on peut dire que ces dessins, pleins de verve et de fougue, en nous mettant en contact immédiat avec son âme frémissante, sont la partie la plus significative de son œuvre. A ce titre, ils intéresseront au plus haut point tous les amateurs et les artistes.

Puisque nous sommes en Espagne, signalons aussi aux travailleurs le catalogue, paru récemment chez Lacoste à Madrid, des sculptures du Musée de Madrid, rédigé par le conservateur de la section, M. Barron (in-8, 299 p. av. 92 planches ; 5 *pesetas*). Ces pièces proviennent, pour la plupart, des collections formées par les rois d'Espagne Charles-Quint, Philippe II,

Philippe V, et par la reine Isabelle Farnèse. On y remarque particulièrement de belles œuvres grecques et romaines (la *Vénus de Madrid*, une *Diane* et une *Minerve* décapitées, une *Vénus au dauphin*, un *Faune au chevreau*, un *Narcisse*, un *Castor et Pollux*, un *Ganymède*, etc.), et une série de bustes de personnages princiers par Leon Leoni et Pompeo Leoni.

Au moment où s'imprime cette chronique, nous arrive la nouvelle stupéfiante de la disparition de la *Joconde* du musée du Louvre. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'enregistrer ce fatal événement. Souhaitons que dans notre prochaine chronique nous n'ayons pas à déplorer la perte définitive du chef-d'œuvre de Léonard.

AUGUSTE MARGUILLIER.

CHRONIQUE DE BRUXELLES

L'Exposition de Charleroi. — Un grand sculpteur montois : J. du Brœucq. — Verlaine à la prison de Mons. — Un mariage dans le monde des lettres et des arts. — La représentation de « Savonarole », d'Ivan Gilkin. — Un bel article de M. Rency. — « Au fond des yeux », par M. Jean de Bere. — « Le Pays Wallon » et « le Jardin du docteur », de M. L. Delattre. — **Mottl en Belgique.**

L'Exposition de Charleroi, très intéressante au point de vue artistique, surtout par sa section des « arts anciens du Hainaut », est étudiée à fond dans un numéro spécial de la *Revue de Belgique*. M. Jules Destrée y parle de ces anciens artistes hennuyers avec sa sympathie et sa compétence habituelles. M. Em. Devreux y consacre une notice des plus instructives à la ville même de Charleroi et M. P. Bay y décrit fort agréablement la jolie cité de Thuin et la Thudinie. Des conférences ont été faites à Charleroi, durant l'exposition, et viennent d'être réunies en un fort coquet volume édité chez Van Oest à Bruxelles. Nous avons lu avec plaisir celles de MM. Delattre, Wilmotte, Closson, Destrée, Lemonnier et des Ombiaux. Ce dernier nous renseigne notamment sur Jacques du Broeucq, un admirable sculpteur montois de la Renaissance, qui est encore loin, même aujourd'hui, d'avoir été mis à son rang. Cet artiste exécuta entre autres pour l'église Sainte-Waudru un magnifique jubé en style Renaissance. Ce chef-d'œuvre fut démoli en grande partie d'après les ordres de la Convention, mais il en existe encore d'importants fragments que l'on a pu voir à l'Exposition de Charleroi et qui décorent encore, avec plusieurs délicieux hauts-reliefs d'autels, la principale église de Mons. Il est question de reconstituer cette merveille. Voilà une intelligente initiative à prendre par notre ministère des Beaux-Arts. Du Brœucq semble un émule des Goujon et des Puget avec je ne sais quelle élégance et quelle grâce plus langoureuses qui en font presque un précurseur de l'art du XVIIIe siècle. Dans telles figurines les attitudes penchées, faisant valoir les attaches du cou des saintes femmes, des anges et des jeunes disciples, n'ont d'équivalent,

à mon avis, dans aucune sculpture du passé. Aujourd'hui je ne vois à lui comparer sous ce rapport que Victor Rousseau. « Du Brœucq n'avait guère plus de trente ans, nous rapporte M. des Ombiaux, quand il commença la construction du jubé de Mons pour le compte du chapitre noble. A lui seul il composa un monument grandiose formé d'une multitude de colonnes, de majestueuses arcades, de riches médaillons dans lesquels s'encadraient gracieusement des bas-reliefs, des statues, des sculptures sans nombre. Ce jubé présentait trois grandes arcades ; celle du milieu servait d'entrée au chœur, les deux autres d'autels. » Détail assez curieux : à ce que nous apprend Nicolas de Guyse, les Montois donnaient à leur superbe jubé un nom provenant du flamand. En effet *doxal* est une simple francisation du mot *doxaal*.

Le château de Binche, incendié plus tard par Henri II en manière de représailles pour le sac de son château de Folembray, avait été aussi construit et orné en grande partie par Du Brœucq pour le compte de Marie de Hongrie. « Ce fut du Brœucq, dit M. des Ombiaux, qui dirigea la reconstruction de la chapelle castrale et sculpta les bas-reliefs destinés à l'ornementation du riche logis de la sœur de Charles-Quint. Le palais de Binche était si magnifique, aux dires de Brantôme, qu'il faisait honte aux sept merveilles du monde, tant renommées de l'Antiquité. »

Sur les châteaux de Binche et de Mariemont (celui-ci devenu la propriété de M. Raoul Warocqué) et aussi sur Jacques du Brœucq on trouvera encore des détails dans un livre de documentation attrayante publié par M. Louis Piérard sous ce titre : *En Wallonie* (Lamertin, édit., Bruxelles).

Le dit livre se recommande surtout à l'attention des Français par des pages on ne peut plus intéressantes sur le séjour de *Paul Verlaine à la prison de Mons*. La prison était jolie, la captivité bénigne et même propice à la composition poétique, si nous en croyons l'adorable pièce écrite en 1875 et dédiée à Edmond Lepelletier :

> J'ai longtemps habité le meilleur des châteaux.

« A la lisière du Borinage coloré, tumultueux et tragique de Constantin Meunier, dit M. Piérard, Mons, la charmante villette wallonne, mêle autour du beffroi, du « catiau », ses vieux toits de tuiles roses et mauves, ses toits fanés. C'est une petite ville française du Nord. Ses murs sont tombés; mais un patois savoureux aux désinences « vieux françois » y perpétue le souvenir de bien des sièges et des occupations par les armées du Roy. Des boulevards fort beaux, ou plutôt une seule incomparable bague de verdure, remplaçant les anciennes fortifications, l'enserre complètement... Vers *le meilleur des châteaux*, la prison de Verlaine, la claire avenue, d'allure fine-

ment aristocratique, s'éploie tout à coup en huit rangées de marronniers trapus, puissants, touffus. Et cela fait, l'été, devant une plaine de manœuvres galeuse, vouée aux Barnum et aux Bostock de passage, une grotte d'ineffable fraîcheur. » C'est ce square de la Prison que M. Piérard, appuyé dans sa requête par nombre d'écrivains dont Maeterlinck, Mithouard, Rictus à leur tête, aurait voulu voir débaptiser au profit du glorieux poète aussi délicieusement évangélique que voluptueusement païen. Edmond Picard avait même proposé de faire apposer sur la façade de la prison de Mons une plaque portant l'inscription exquisément paradoxale : « Cette maison abrita, du 10 juillet 1873 au 16 janvier 1875, le poète Paul Verlaine et en demeure à jamais honorée. » Mais comme il fallait s'y attendre, une édilité plutôt timorée n'a eu garde d'exaucer les vœux, cependant bien plausibles, des admirateurs de l'auteur de *Sagesse*, sympathique jusque dans ses écarts.

Décidément je vois que le Hainaut en général et Mons en particulier défraient presque toute cette chronique ; il est temps de me replier sur Bruxelles. Cependant je ne quitterai pas l'hospitalière et charmante patrie de du Broeucq et du *doudou*, où j'excursionnai plus d'une fois au cours de cet été, sans vous avoir annoncé le mariage d'un des plus sympathiques enfants de ce terroir, M. Jules Noël, le philosophe colinsien et directeur de la *Société Nouvelle*, l'excellente revue d'avant-garde, avec Mlle Van den Eeden, fille d'un très distingué compositeur flamand depuis longtemps fixé à Mons comme directeur du Conservatoire de musique de cette ville.

A Bruxelles rien de bien intéressant, si ce ne fut la remarquable représentation en juillet de *Savonarole*, le drame historique du poète Ivan Gilkin. Vous avez dit les mérites littéraires de cette œuvre, valant surtout par la profonde composition psychologique du personnage principal et la restitution vivante et pittoresque du Florence de la Renaissance. Grâce à l'intervention pécuniaire de la ville de Bruxelles et au zèle, au talent, à la conscience et à l'émulation de nos cercles dramatiques, fédérés pour la circonstance, la première de *Savonarole* fut un événement artistique auquel le programme des fêtes nationales permit de donner un lendemain. Après avoir obtenu un vif succès auprès de l'élite, le noble ouvrage fut aussi applaudi par le populaire. La pièce avait d'ailleurs été montée avec le plus grand soin, même avec luxe. Avec le poète, le principal triomphateur fut M. Gohnen, tout bonnement superbe dans le rôle principal.

Dans sa *Vie intellectuelle*, M. Georges Rency, à propos du livre de M. Thiry sur les Jeunes Belgiques, publie de très vibrantes pages consacrées à quelques-uns de nos écrivains, entre autres à Lemonnier, à Verhaeren et à Max Elskamp. M. Rency est en notre pays, où le débinage et le chinage, le muflisme à la mode s'aggravent encore de

certaine propension nationale à la grossièreté et à la goujaterie, un des écrivains qui se rendent le mieux compte de la sensibilité, de l'orientation des aptitudes et du génie particuliers de nos artistes, poètes et conteurs. Il se refuse à flatter les bas penchants de notre public soi-disant lettré, sa gouaillerie et son perpétuel ricanement, sa blague brutale, inélégante, participant des médisances du concierge, des commérages de boutiquiers envieux. La critique de M. Rency nous repose de tous ces sarcasmes et de ces airs de supériorité, de protection, de scepticisme, de cette grimace, de ces tics dont des revues jusqu'à présent courtoises et à prétentions évangéliques commencent elles-mêmes à subir la contagion.

Et c'est cependant la bonté, l'enthousiasme, le lyrisme, la sympathie qui font les véritables, les seuls artistes. Aussi ce que nous avons lu avec émotion *Au fond des yeux*, les petits poèmes en prose de M. Jean de Bère, préfacés par Edouard Schuré et édités chez Perrin, à Paris. Nous devions déjà à M. de Bère *la Nuit d'Egypte*, poèmes que Pierre Quillard signala élogieusement à vos lecteurs. A propos de M. de Bère, Schuré constate que le génie flamand, dont se réclame ce jeune auteur, se distingue dans les arts et dans les lettres par un curieux mélange de sensualisme savoureux et de mysticisme intime. « Mais, ajoute Schuré, la seconde tendance apparaît seule jusqu'à présent chez Jean de Bère et s'allie à un idéalisme particulièrement élevé, sincère et pur. » *Au fond des yeux !* Titre excellent, titre on ne peut mieux adapté à cette œuvre toute charmante, délicieusement spiritualiste. C'est en nos yeux que se concentre notre vie. « Il semble même, dira M. de Bère, que les yeux seuls soient réellement vivants, et que le reste ne soit qu'une chose qui aurait l'apparence de la vie, de la mort qui grimacerait tous les aspects de la vie. » Le poète dira encore, plus loin, dans *les Yeux qui meurent*, que de notre être ce sont les yeux seuls qui meurent vraiment : « C'est pourquoi l'heure fatidique de la mort est peut-être la seule où nous nous rendions compte que notre corps ne peut rien, n'est rien sans cette chose indéfinissable que nous avons vue s'en aller au fond des yeux qui meurent, cette chose qui est la Vie, et qui doit être l'âme. »

A la nouvelle édition, copieusement illustrée, de son joli livre *le Pays Wallon*, aussi lyrique qu'une caresse, aussi exultant qu'une effusion, Louis Delattre a ajouté trois chapitres, sans doute les plus poignants, les plus radieux, les plus émus du livre : *le Wallon des Fosses*, *le Wallon de la Pierre* et *le Wallon du Feu*. En les lisant, chacun se sent devenir Wallon, chacun communie avec Delattre ; on partage ses délices, ses fiertés, et ses ferveurs. Exalter ainsi sa race, c'est la rendre sympathique à toute l'humanité. Nous voilà loin des

polémiques, des chicanes, des plates-formes (c'est bien çà !) électorales !

Dans *le Jardin du Docteur*, Delattre ajoute un tome réussi à la littérature des gourmets et des épicuriens de la table. Il parle des fruits et des légumes comme il a chanté sa Wallonie. C'est tout dire. Brillat-Savarin et Monselet ne justifièrent avec plus de verve et de poésie notre cher péché de gourmandise, une de nos plus méritoires faiblesses, quoi qu'en pensent les catéchismes bibliques ! L'eau vous vient à la bouche rien qu'à lire ces affriolantes recettes !

En fait de productions littéraires, je citerai encore *Massacrons les Innocents*, une fantastique pièce en un acte, de M. Franz Hellens, donnée macabre, de tendance implacablement pessimiste, un âpre cauchemar, bref une œuvre réussie dans cette manière noire qui rapproche Hellens de John Webster, l'Anglais sombrissime que Swinborne définit si suggestivement « l'usurpateur de la Nuit ».

A lire, dans *le Guide musical* des 9 et 16 juillet, de beaux articles de Maurice Kufferath et May de Rudder sur Félix Mottl, qui fut souvent l'hôte des Bruxellois et qui comptait chez nous nombre de ses admirateurs les plus passionnés.

Dans *la Belgique artistique et littéraire* (août), un conte de Louis Delattre et un article de M. L. Maeterlinck sur les mœurs populaires gantoises ; dans la *Revue de Belgique* du 15 août, un très intéressant article de M. Ernest Lémonon sur *l'Allemagne en Méditerranée*.

GEORGES EEKHOUD.

LETTRES ANGLAISES

W. G. Blaikie Murdoch : *The Renaissance of the Nineties*, 1 s. 6 d, The De La More Press. — Walter Savage Landor : *Hautes et Basses Classes en Italie* (fragments), traduit par Valery Larbaud, 1.50, V. Beaumont — Mrs John Lane : *Talk of the Town*, 6 s., John Lane. — Memento.

Il y eut, en Angleterre, dans les dix dernières années du siècle précédent, un mouvement littéraire des plus curieux et des plus actifs. Mais jusqu'à présent ce mouvement était resté trop confus pour qu'il fût possible d'en dégager nettement les tendances. Certains, même, allèrent jusqu'à dire qu'il avait avorté, et que les principaux protagonistes de cette activité nouvelle s'étaient épuisés contre l'indifférence du grand nombre ou contre l'hostilité générale et qu'ils moururent à la peine ou dirigèrent leurs efforts dans un autre sens, sans plus chercher à remonter un courant dans lequel ils se débattaient en vain. De ceux qui avaient suscité ce mouvement, la plupart furent submergés et disparurent ; quelques-uns seulement, avec quelques livres, restaient pour témoigner que tout n'avait pas été vain. En tous cas, un fait s'imposait qu'il eût été puéril de nier : c'est que

le public avait fait la sourde oreille quand il n'avait pas haussé les épaules devant les nouveautés qu'on lui proposait, ou criblé de sarcasmes les malheureux novateurs. A quoi bon parler d'esthétique, de théories d'art, de beauté à un peuple que secoue une frénésie d'impérialisme et qu'enthousiasment uniquement les ritournelles patriotiques d'un Kipling? Certes, je ne veux point médire du puissant talent de l'auteur des *Livres de la Jungle ;* il n'en faut pas moins reconnaître qu'il emboucha à point nommé la retentissante trompette de l'impérialisme britannique et que les ballades militaresques que lui inspira son patriotisme exubérant ne sont pas ce qu'il y a de plus séduisant dans son œuvre. Et Kipling ne fut pas le seul qui sut se faire écouter à cette période ; d'autres auteurs, d'une valeur littéraire nulle, écoulaient leurs produits par centaines de mille, mais ceux-là ne se faisaient pas éditer dans Vigo Street.

Négligé dans son pays, ce mouvement artistique était et est encore presque totalement ignoré en dehors de l'Angleterre. Pour ceux même, — et nous en sommes, — qui l'avaient suivi sur place et jour à jour, il n'était guère possible d'y voir autre chose qu'une réaction exaspérée et désespérée contre des théories attardées et incomplètes, et surtout contre une époque d'industrialisme encombrant et d'idées prosaïques et utilitaires.

Mais voici qu'un puissant jet de clarté est projeté dans cette obscurité confuse. Nous n'y voyons peut-être pas encore les choses à leur vraie valeur ; tout au moins distinguons-nous les divers enchaînements qui les relient, et c'est déjà fort important. Nous devons ce service à Mr W. G. Blaikie Murdoch, qui nous expose, en un élégant petit volume de quatre-vingts pages, ce que fut **The Renaissance of the Nineties**, selon l'heureux terme qu'il a trouvé pour désigner le mouvement qu'il étudie. D'abord dans un prologue qui est une vaste esquisse à la manière de Henley, l'auteur montre ce que fut l'activité artistique pendant la période victorienne, répartissant sévèrement les individus et les genres, et jugeant grands et petits selon leurs mérites véritables et à l'aune qu'il s'est faite, sans aucun souci des réputations acceptées, sans respect pour les fausses idoles. Dirons-nous qu'il est parfois sévère à l'excès? Sans doute, mais rendons-lui au moins cette justice, qu'il n'est jamais injuste ni partial — ou du moins sa partialité se justifie trop bien.

Toutes les grandes époques de production artistique se relient les unes aux autres par des chaînes d'idées et de sentiment qu'il est généralement difficile de suivre des yeux ; elles s'immergent parfois assez profondément pour qu'on les croie perdues. Mais Mr Blaikie Murdoch ne s'y laisse pas tromper. Sans défaillance, il distingue les origines et le développement des tendances qui, un beau jour, pous-

sent tous les artistes dans la même direction, font éclore les idées et les inspirations nouvelles.

Ce mouvement de 1890 a ses sources sur le continent : Wagner a préparé une révolution dans les idées esthétiques ; Ibsen engage la guerre contre les conventions sociales et préconise l'affranchissement de la personnalité. Les artistes de la période précédente avaient subi profondément les influences germaniques ; cette fois l'influence prépondérante vient de France. En peinture, c'est Manet, Degas, Monet et Renoir. Pour les poètes, c'est d'abord Mallarmé, puis Baudelaire et Verlaine ; pour les romanciers : Flaubert, Maupassant, Zola et Tourguenieff. Mr Blaikie Murdoch établit, avec une admirable perspicacité, les relations de ces maîtres avec les artistes et écrivains de la jeune génération anglaise ; il les rattache entre eux par la substance commune qui forme la base de leur œuvre, par l'identité de leurs théories esthétiques ; et, au passage, on lit un excellent commentaire de l'art de Beardsley, une claire et brève explication de l'impressionnisme. L'auteur caractérise admirablement la poésie de Davidson et de Binyon, il rend un juste hommage à Arthur Symons, il exprime son respect pour l'œuvre de George Moore.

Cette courte étude est extraordinairement complète et claire, et je ne sais aucun travail aussi précieux à lui comparer pour cette période. Peut-être est-ce un peu trop schématique, mais il faut admettre que le critique a très intelligemment dégagé ce mouvement de renaissance de tout ce qui s'est fait pendant ces années qu'il examine. Il a fait preuve d'un rare discernement dans ces pages, qui sont l'indispensable introduction pour quiconque voudra tôt ou tard étudier cette féconde époque.

§

M. Valéry Larbaud a entrepris de publier une « Nouvelle Collection Britannique » et il débute en traduisant avec un art parfait un fragment de Walter Savage Landor, qu'il appelle « le Prince des Prosateurs anglais ». Ce fragment, **Hautes et Basses Classes en Italie**, est, à la fois, dit-il, le plus singulier et le moins connu des ouvrages de Landor. Il ne figure pas dans les œuvres complètes de l'auteur : on ne le trouve que dans les numéros d'une des nombreuses et éphémères revues que dirigea Leigh Hunt ; il figura au sommaire du *Monthly Repository*, à partir du numéro d'août 1837 jusqu'au numéro d'avril 1838, le dernier de la revue, et dans lequel Leigh Hunt donna les soixante dernières pages de l'œuvre de Landor. Le fragment qu'a traduit M. Valéry Larbaud forme un récit complet. Il représente la dixième partie de l'ouvrage entier. Mais ces cinquante pages suffisent à justifier le choix du traducteur, et à faire souhaiter qu'il continue à découvrir dans la litté-

rature anglaise des fragments connus ou inconnus ayant l'intérêt et la valeur de celui-ci.

§

Mrs John Lane excelle à pratiquer l'art délicat de causer de tout et de rien avec une vivacité malicieuse qui vous tient tyranniquement sous le charme. Les femmes ne sont-elles pas charmantes et tyranniques? Pour ce qui est de Mrs John Lane, son talent au moins l'est d'incomparable façon. Américaine, elle assiste au remue-ménage de la vie londonienne, en spectatrice dont l'acuité de vision n'a pas été émoussée par l'habitude. Elle distingue une infinité d'anomalies, de bizarreries, de traits amusants qui échappent à l'œil accoutumé de l'Anglais. Et elle voit certainement mieux qu'aucun autre spectateur étranger, parce qu'elle a tout de même une parenté de langage, de sentiments, d'éducation, une mentalité, si vous voulez, qui lui évitent de rester superficielle. Elle va beaucoup plus loin et plus profond qu'un Français, par exemple, ne saurait aller, si familiarisé soit-il avec la langue et les mœurs anglaises. Notez qu'elle n'en est pas à ses débuts : de précédents volumes nous ont permis d'apprécier cette faculté merveilleuse qu'elle a de saisir sur le vif le trait marquant, le détail qui caractérise. C'est pourquoi quiconque peut lire l'anglais prendra un infini plaisir à cette série d'esquisses et de menus essais, qui révèleront mille aspects imprévus des choses et des gens. En outre, l'on y fera la connaissance de l'auteur, et, flatté des confidences qu'elle vous fait de si séduisante façon, on sera toujours de son avis. Si vous ne me croyez pas, je vous conseillerai de lire, dans le dernier chapitre, un délicieux passage où l'auteur rapporte une conversation qu'elle eut, dans un cimetière arabe à Biskra, avec une gamine mi-arabe, mi-nègre. Il y a, dans cet incident, dans ces quelques paroles échangées entre l'Américaine et la petite Orientale, un exemple de ce que Mrs John Lane sait faire tenir de profond et d'humain dans ses *talks;* il y a là de quoi vous donner à penser, si vous y êtes enclin, et à rire de bon cœur, si vous êtes d'humeur légère.

Mémento. — L'an prochain on célébrera le centenaire de la naissance de Dickens, et l'on proclamera la vitalité puissante de son œuvre, non sans raison, certes, puisque le nombre de ses lecteurs est toujours considérable. En France même, on lui reste fidèle, comme en témoigne la réimpression continuelle de la version française de ses œuvres dans la collection rouge à un franc publiée par la maison Hachette. Voici *Barnabé Rudge*, à lire pendant les vacances, sans se laisser déconcerter par les dix lignes de la phrase de début, si gauche, si lourde, si obscure, dans la traduction.

La même collection s'augmente d'un intéressant roman « selon la formule » : *le Solitaire*, par Mrs Henry de la Pasture, qu'a habilement traduit Mlle Heinecke.

Une jolie variété de pages, texte et illustrations, distingue *The Open Window* (nº 10) depuis les *Solemn Thoughts*, de C. J. Holmes, jusqu'à la nouvelle russe de V. M. Garshin.

Le quatrième numéro de la *Revue Germanique* contient, pour la partie anglaise, quatre excellentes contributions : une étude sur les traductions classiques d'Elizabeth Barrett Browning, par M. M. J. Minckwitz, qui donne là le résultat de longues et précieuses recherches : un curieux rapprochement fait par M. Joseph de Perott entre *le Chevalier du Soleil* et *The Knight in the Burning Rock* : de très judicieuses notes sur la critique littéraire anglaise, de M. A. Koszul, et une revue annuelle de la poésie anglaise, inévitablement incomplète par M. Floris Delattre.

Au sommaire de *The Quarterly Review*, nº 428 (John Murray), la suite d'une étude sur *The Immunity of Private Property at Sea*, au point de vue théorique ; *The Greek Anthology*, par G. B. Grundy ; *British Investments abroad*, par Edgar Grammond : *English Prosody*, à propos de l'ouvrage du prof. Saintsbury ; *Primitive Man on his own Origin*, par Edward Clodd ; *An Elizabethan Gentlewoman*, à propos d'un journal inédit de Lady Mildmay, par Rachel Weigall ; *Gothic and Renaissance Architecture*, en Angleterre, par W. G. Waters, *Lord Acton's Historical Work*, par H. A. L. Fisher ; *National Health Insurance*, excellente discussion des projets gouvernementaux ; *Irish Plays and Playwrights*, par Charles Tennyson ; *The Strength and Weakness of the Triple Entente*, par André Chéradame ; *The Imperial Conference*, par Archibald R. Colquhoun, et *The Duty of the Lords*.

The English Review commence la publication d'une œuvre inédite de Charles Reade : *Androgynism, or Woman playing at man* : il s'agit, paraît-il, d'un cas véritable : il est fort curieux, du moins, et l'on attend la fin avec impatience. Au sommaire de ce numéro, un article assez disloqué sur les Poètes modernes belges ; *The Genealogy of Morals*, par Horace B. Samuel ; *The Problem of Unemployment*, remarquable exposé de la question et de sa solution, par Sir Alfred Mond, et un pénétrant examen des raisons qui ont poussé l'Allemagne au Maroc, par Mr Austin Harrison.

Des seize articles de la *Fortnightly Review*, signalons ceux qui ont un intérêt littéraire ou artistique : *Samuel Johnson*, une excellente appréciation par le prof. R. Y. Tyrrell ; *Spanish Novelist of to-day*, par Lily Higgin ; *Salvatore di Giacomo, the Poet of Naples*, par Mrs Arthur Harter, et une étude sur le peintre norvégien, Edward Munch, par le comte de Soissons.

Dans les derniers numéros de *The Academy*, il faut lire le captivant récit par Frank Harris d'une randonnée en automobile à travers le Dauphiné et la Bourgogne, et du même une étude sur l'entomologiste Fabre.

Trois nouveaux volumes viennent de s'ajouter à la collection Tauchnitz : *Burning Daylight*, par Jack London ; *The Garden of Resurrection*, par E. Temple Thurston, et *A Rolling Stone*, par B. M. Croker.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES AMÉRICAINES

Norman Angell : *The Great Illusion*, 1 dollar 50 cents ; New-York, G. P. Putnam's Sons. — Deltus M. Edwards : *The Toll of The Arctic Seas*, 2 dollars ; New-

York, Henry Holt. — *Studies in Languages and Literature*, 1 dollar 50 cents; New-York,Henry Holt.— Henry Vignaud : *Histoire Critique de la Grande Entreprise de Christophe Colomb*, 7 dollars, New-York, Leucke et Büchner, — Theodore Roosevelt : *The New Nationalism*, 1 dollar, New-York, Baker et Taylor. — Laura Stedman et Dr. G. M. Gould : *Edmund Clarence Stedman*, 7 dollars 50 cents, New-York, Moffat, Yard et Company. — John Biglow : *Retrospections of an Active Life*, 12 dollars, New-York, Baker et Taylor. — Memento.

Suivant l'auteur, M. Norman Angell, **la Grande Illusion** est pour les peuples de croire que le fer et le feu seuls les sauvegardent, alors que la force du crédit universel musèle seule les canons. M. Angell demande quels sont les réels motifs de la rivalité internationale des armements, et en particulier de la rivalité anglo-allemande ? Chaque nation prétend que ses armements sont purement défensifs, mais ce prétexte implique nécessairement que d'autres nations ont intérêt à l'attaquer. Quel est cet intérêt ? « L'intérêt supposé, écrit M. Angell, a son origine dans la théorie universellement acceptée que la puissance militaire et politique confère à une nation des avantages commerciaux et sociaux,et que la richesse et la prospérité des nations sans défense sont à la merci des nations plus fortes, qui peuvent être tentées par cette faiblesse de commettre une agression, si bien que chaque nation est obligée de se protéger contre la convoitise possible de ses voisines. »

L'auteur discute cette théorie admise partout, et la déclare fondée sur une simple illusion d'optique. Il démontre que la puissance militaire et politique ne donne à une nation aucun avantage commercial. Dans la seconde partie de son livre : *le Côté humain de la question*, l'auteur prouve qu'il n'y a pas de justification scientifique pour l'assertion de la combativité naturelle et de l'opposition indéfinie del'humanité à un accord international, et que de nombreuses causes amèneront à brève échéance la disparition des rivalités d'Etats.

Le succès de ce livre a été très grand, ce qui, par soi-même, démontre le progrès qu'a fait la cause dont il est l'avocat chaleureux. L'original en anglais a eu déjà une douzaine d'éditions, et a été traduit dans une demi-douzaine de langues, même finlandaise et japonaise. On a mis aussi sur le tapis la question de la nationalité de l'auteur,dont le vrai nom est M. Ralph Lane,directeur de l'édition parisienne du *Daily Mail* de Londres. Dans la préface de l'édition française, il se proclame Anglais ; mais, dans une lettre adressée au *Times* de New-York, il se déclare citoyen Américain. La vérité est qu'il est tous les deux. M. Lane est né Anglais et naturalisé Américain. De plus, sa femme est Américaine, et il a vécu longtemps en France, où, comme il le dit lui-même, « son livre a été inspiré en grande partie ». En un mot, M. Lane est plutôt « un citoyen du monde », pas seulement par naissance, naturalisation et résidence, mais surtout à cause des idées humanitaires qui sont si bien reflé-

tées dans son livre et qui montrent qu'il est un vrai *amicus humani generis.*

§

The Toll of the Arctic Seas, par Deltus M. Edwards, est un ouvrage des plus utiles à consulter ainsi qu'une histoire palpitante du courage et de l'endurance humains. Nous avons ici le récit de tant d'efforts héroïques et quelquefois tragiques dans le vain essai d'atteindre le Pôle Nord, depuis le Hollandais Barents, vers la fin du seizième siècle, jusqu'au récent succès final de l'amiral américain Peary, en passant par les voyages fameux de Franklin, Nordenskiold Delong, Greely, Nansen, Ross et tant d'autres hardis explorateurs de la zone boréale. M. Edwards n'a pas même oublié le Dr Cook et l'amère controverse que celui-ci a soulevée. « Le Dr Cook, dit-il, a soumis des data et des papiers à l'Université de Copenhague, qui a déclaré que ces documents ne prouvaient pas qu'il ait atteint le Pôle ; mais le commandant Peary a remis ses preuves aux mains de la Société Nationale de Géographie des Etats-Unis, et ce corps savant a décidé que ce dernier était arrivé au but ».

§

Ceux qui aiment à entrer dans les détails et dans les minuties de la littérature anglaise trouveront beaucoup de choses intéressantes dans **Studies in Language and Literature**, un volume rédigé par les anciens élèves d'un savant américain, M. James Morgan Hart, professeur en retraite de l'Université de Cornell, pour fêter le soixante-dixième anniversaire de leur maître. M. Lane Cooper parle d'une manière assez originale de « la Puissance de l'œil dans Coleridge », et M. Clark Northup est très divertissant dans son « Addison et Gray comme Voyageurs », « ces deux hommes de lettres étant presque les seuls écrivains anglais de leur temps qui aient voyagé dans le midi de l'Europe et qui nous aient laissé leurs impressions de voyage ».

§

Jusqu'ici on n'avait écrit l'histoire de Colomb que d'après Colomb lui-même, ou d'après ceux dont les sources d'information étaient colombiennes. L'auteur de ce nouveau livre — *Histoire Critique de la Grande Entreprise de Christophe Colomb*, par M. Henry Vignaud, de l'Ambassade américaine à Paris — a entrepris de contrôler toutes les assertions ayant cette origine, par des témoignages d'une autre provenance : documents officiels, correspondance des rois catholiques, récits des contemporains, dépositions reçues en cour de justice, etc., etc., et il résulte de ce travail critique, qui a nécessité une lecture considérable, une histoire des causes de la découverte de l'Amérique bien différente de celle que la tradition colombienne

a fait prévaloir. Ainsi, contrairement à ce que tout le monde a cru d'après cette tradition, les documents et les témoignages qui n'ont pas subi l'influence colombienne montrent que la grande découverte n'a pas eu lieu, comme le veut la légende populaire, en cherchant à aller aux Indes orientales par l'Ouest, mais simplement en cherchant des îles et terres sur lesquelles Colomb avait recueilli des indications qu'il croyait sûres. Ces documents montrent encore qu'il n'a jamais été question, entre les rois catholiques et Colomb, de la découverte d'une route nouvelle pour aller au pays des épices, et que ces monarques n'ont consenti à accepter ses propositions que parce que Colomb affirmait connaître l'existence et la situation des terres qu'il offrait d'annexer à la couronne de Castille. M. Vignaud explique que la grande erreur qui s'est accréditée sur l'objet et sur le caractère de l'entreprise de 1492 vient de ce que Colomb, qui croyait trouver les terres qu'il cherchait à une distance relativement courte des Canaries, ne les trouva que bien plus loin et qu'il s'imagina alors être dans le voisinage des Indes. Le grand navigateur rentra en Espagne avec cette conviction qu'il garda toute sa vie, s'attacha dès lors à chercher des arguments cosmographiques pour démontrer que les Indes se trouvaient bien où il avait découvert les Antilles, et que les côtes orientales de l'Asie en étaient très rapprochées. Sous l'empire de cette idée, à laquelle rien ne put le faire renoncer, Colomb en vint à dire, peut-être même à croire lui-même, que l'Asie avait toujours été son objectif. C'est expressément pour y aborder qu'il entreprit ses trois derniers voyages.

§

Encore un livre de M. Roosevelt — **The New Nationalism** — le troisième depuis son retour d'Europe. C'est une collection de ses discours populaires prononcés sur le « stump », comme on dit en argot politique aux Etats-Unis, pendant les mois d'août et de septembre de l'an dernier. *The New Nationalism*, un de ces heureux « cris politiques » que l'ancien président lance si souvent et si habilement, signifie l'entrée en scène plus efficacement, dans les affaires intérieures aussi bien que dans les affaires étrangères, du gouvernement fédéral aux dépens des droits des Etats. Si vous voulez voir les Etats-Unis de l'avenir, vous les trouverez dans les pages de ce petit livre.

§

Stedman en Amérique, comme Rogers en Angleterre, était « un poète banquier », ou, pour être plus exact, il était agent de change à Wall Street, un milieu peu propice, on aurait cru, pour cultiver les Muses. Pourtant, Edmund Clarence Stedman était bon poète, et surtout un critique, de premier ordre, de la poésie. Le « Life and

Letters, » qui vient de paraître, confirme pleinement ces deux faits. Mais, bien qu'on sût qu'il était grand travailleur, personne ne s'était imaginé, je crois, qu'il ait tant produit. Les titres seuls de ses travaux littéraires remplissent, à la fin du second volume de cette biographie, presque quarante grandes pages. Dans cette longue liste se trouvent naturellement *Victorian Poets*, *Poets of America* et *The Nature and Elements of Poetry*, trois chefs-d'œuvre de critique pénétrante, sympathique et saine. Les deux volumes dont il est question aujourd'hui sont riches en lettres inédites de Stedman et de tous les écrivains américains connus aux Etats-Unis depuis plus de cinquante ans; elles forment un ensemble de tout ce qu'il y a de plus intéressant et de plus important pour l'histoire de la vie littéraire du nouveau monde. En plus, les lettres de Stedman reflètent agréablement tous les bons côtés de son admirable caractère. C'est bien le *Te totum in litteris vidi* de Cicéron. Je n'ai vu Stedman qu'une fois, quand j'ai passé toute une soirée avec lui, seul, dans sa maison, à New-York. Je n'ai jamais oublié cette visite, et la lecture de ces lettres me l'a rendue encore plus fraîche.

§

Retrospections of an Active Life, le nouvel ouvrage de M. John Bigelow, est en effet un *magnum opus*. Ont paru jusqu'aujourd'hui trois gros volumes de plus de six cents pages chacun, et l'auteur n'est arrivé qu'à la fin de l'année 1867, quand il avait cinquante ans. Le mois de novembre prochain, il en aura quatre-vingt-quatorze. C'est-à-dire que les « Retrospections » actuelles ne s'occupent que de la moitié, à peu près, de cet « active life »; mais c'est précisément cette période de sa vie qui est la plus intéressante pour l'Europe et surtout pour la France, parce que M. Bigelow a passé plus de six ans à Paris — de 1861 à 1867 — comme représentant des Etats-Unis, d'abord, comme consul et ensuite comme ministre, au moment des crises les plus aiguës des deux pays. Alors, la France se débattait dans cette malheureuse expédition du Mexique, et le Nord et le Sud se déchiraient mutuellement dans leur guerre civile. M. Bigelow n'était pas chargé par son gouvernement que des affaires consulaires et diplomatiques; il était le confident de M. Seward, ministre des Affaires étrangères du Président Lincoln, et avait comme mission spéciale d'éclairer l'opinion publique européenne sur les questions américaines, en même temps qu'il tenait M. Seward au courant des agissements des émissaires sudistes et de leurs amis dans les hauts lieux gouvernementaux. M. Bigelow a rempli ce rôle difficile et délicat avec beaucoup de tact et d'énergie, comme en témoignent maints passages de ces trois gros tomes, où on trouve de temps en temps des anecdotes piquantes et des révélations histo-

riques d'une valeur incontestable. Plus d'une fois, dans son *Empire Libéral*, M. Emile Ollivier s'est servi de ces notes, alors inédites, de M. Bigelow.

Memento. — A propos d'un passage sur les droits d'auteur aux Etats-Unis, qui a paru dans mon article du *Mercure* du 1er février dernier, M. Robert U. Johnson, l'éminent directeur du *Century Magazine*, m'a envoyé cette communication intéressante :

Avant l'adoption de la loi du 4 mars 1909 sur les droits d'auteur, l'écrivain étranger, quoique protégé théoriquement par la loi de 1891, en a très peu profité. Pendant les dix-huit ans que cela a duré, on n'a imprimé en moyenne aux Etats-Unis qu'un livre étranger par an. De bonne heure, je fus frappé et indigné par cette situation, et je me suis décidé de faire mon possible pour faire annuler l'article de la loi qui exigeait qu'un livre en langue étrangère soit fabriqué en Amérique. D'abord, je me suis adressé à mon comité qui, à la fin, a partagé ma manière de voir, mais qui craignait, tout de même, que les imprimeurs américains n'acceptassent pas cette modification. Puis, je me suis tourné vers le président de l'Union Internationale Typographique, dont l'associé dans notre comité a refusé d'agréer l'idée, et j'ai réussi à le décider à casser la décision de son subordonné et à m'appuyer. Pour le convaincre, je lui ai fait comprendre que, pour avoir la fabrication d'un livre par an, les imprimeurs américains risquaient de perdre annuellement deux millions de dollars d'affaires avec des nations de langues étrangères qui commençaient à être fatiguées de cette situation et qui menaçaient de mettre en danger ces deux millions de trafic. Bien que nous fussions plusieurs qui aient travaillé pour faire voter le projet de loi original, je ne dis que la vérité quand je déclare que c'est à moi seul que revient l'honneur d'avoir provoqué l'abrogation de cet article inacceptable, le « manufacturing clause».

Quand le gouvernement français accordait à M. Johnson la croix de la Légion d'honneur pour son activité en faveur de la loi de 1891, on aurait cru que le ministre des Affaires étrangères prévoyait ce que M. Johnson ferait plus tard. On n'est pas toujours si bien inspiré, quai d'Orsay, dans le choix des chevaliers « à titre étranger ».

Through the Wall, le roman policier de M. Cleveland Moffett, dont l'action se passe à Paris, après avoir paru en français, vient d'avoir aussi les honneurs d'une édition allemande. *Durch die Wand* est traduit par Mme von Kraatz et publié à Leipsig par Moewig et Hoffner.

THÉODORE STANTON.

LETTRES NÉO-GRECQUES

La crise des langues. — Une Académie hellénique. — Le *Noumas*. — Costis Palamas : *Valaoritis et Lascaratos*. — Pol. Dimitracopoulos : *Aristophanous Batrakhi, Nephelai, Ornithes, Lysistrata*, etc., G. Fexis, Athènes. — N Poriotis : *Phœnissai* ; G. Fexis, Athènes. — K. Theotokis : *I Sacountala tou Kalidasa* ; « Le Noumas », Athènes. — Vasilios Hiliopoulos : *Brycolacôn symposion*, satire sociale ; Athènes. — Athanasios Mikhas : *Apomnimonevmata koris;* Le Pirée. — M. Papastratigakis : *I Gigantes ;* Athènes. — Akhilléas Georgiadis : *San Paramythia;* Athènes. — Memento.

A travers l'anarchie intellectuelle et la confusion des pouvoirs dont souffre particulièrement notre époque de dissolution et de renouvellement, il est curieux de voir se greffer sur la crise des religions **la crise des langues**. Jusqu'aux XVIe et XVIIe siècles, ce fut presque exclusivement en grec et en latin que pensèrent les représentants

de l'élite européenne. C'est d'hier seulement que date la prise de possession définitive de la prose didactique par les langues vulgaires, et voici que se réalise enfin le vœu exprimé par Joachim du Bellay dans la *Deffence et illustration de la Langue Françoise*, à savoir « que l'on peut désormais parler de toute chose, par tout le monde et en toute langue ». C'est l'immortel honneur de la Renaissance d'avoir compris l'utilité des traductions et d'avoir ainsi livré à tout le monde la clef des trésors de l'antiquité. Ce faisant, elle poussait à son accomplissement définitif un mouvement que l'instinct même du peuple avait inauguré longtemps auparavant : car tout ce qui s'adressait directement à lui — poèmes, contes, chroniques — ne pouvait être composé que dans son propre idiome. Quand le peuple apprit à penser, il fallut aussi lui parler sa langue. Vainement les pouvoirs ecclésiastiques tentèrent de résister ; l'avènement du protestantisme marqua une première défaite. Ainsi les parlements ont succédé aux conciles et les Académies ont élargi l'œuvre des « puys » littéraires. L'unité impérialiste de culture, dont l'Eglise avait fait son monopole, s'est transformée en une vaste fédération, où chaque langage garde jalousement son autonomie.

Sans l'arrivée des Turcs à Byzance, il est possible que la même évolution se fût poursuivie normalement pour le grec. L'intervention d'un élément étranger et particulièrement destructeur ne fit que troubler la marche du phénomène sans réussir à l'empêcher. Au contraire le parallélisme reste frappant entre ce qui se passe en Grèce et ce qui se continue en France, où le latin achève d'expirer. Ne nous dénonce-t-on point une crise du français, laquelle dériverait directement de l'abandon des humanités ? Et voici que, là-bas comme ici, l'on invite les pouvoirs politiques à délibérer sur la question. Mais qu'entendent-ils à la littérature ou à la linguistique ? Peu de chose sans doute ; car ils sont fort capables de voter à l'encontre des directions intellectuelles que leur existence représente, et c'est ce que l'on a vu en Athènes. Il a fallu l'intervention de M. Venizelos pour empêcher que les immortels poèmes de Solomos, de Valaoritis et les Chants populaires fussent bannis de l'enseignement officiel.

A l'instar d'un concile, la Chambre hellénique interdit la traduction des Textes sacrés. En face de ce vote, dont l'opportunité est passionnément discutée à travers tout l'Hellénisme, M. Adolphe Thalasso propose dans *Græcia* la création d'une **Académie hellénique**. L'idée est ancienne sans doute, car, dès 1859, le Baron Sina donnait de quoi construire le palais du futur Institut. A l'appui de sa thèse, M. Thalasso apporte des arguments qu'il juge péremptoires et sur la valeur desquels la Rédaction de *Græcia* vient fort judicieusement d'ouvrir une enquête, en même temps qu'elle fait plébisciter les noms des quarante futurs Immortels :

— « Tant que cette Académie ne sera pas constituée, dit l'éminent « Philhellène, les *Malliari* ne peuvent pas se déclarer vaincus, car « arbitraire toujours paraîtra à leurs yeux la victoire des Puristes.

« L'intérêt même des Puristes exige qu'une sanction académique « vienne confirmer le vote de la Chambre. Cette sanction est indis- « pensable, soit — si l'Institut se prononce en faveur du Purisme — « pour enrayer toute velléité de retour du Malliarisme, soit pour im- « poser, et avec toute l'autorité compétente requise, une langue offi- « cielle au pays. »

Selon M. Thalasso, le futur Institut hellénique aurait à jouer, pour l'unité de la langue néo-grecque, un rôle analogue à celui de l'Académie française, lors de sa fondation par le Cardinal de Richelieu.

Il s'agissait, dans la pensée du Ministre et selon les statuts élaborés à cette date, de donner des règles certaines à la langue, d'après les meilleurs auteurs, et de composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique, une poétique à l'aide des observations recueillies.

L'Académie française a-t-elle contribué, autant que le pense M. Thalasso, à l'épanouissement des génies littéraires qui sont la gloire du siècle de Louis XIV, c'est ce qu'il faudrait démontrer. En tout cas son rôle, même ramené à des proportions plus modestes, fut plutôt bienfaisant. Mais la situation actuelle en Grèce est notablement différente de celle qui s'offrait en France sous le règne de Louis XIII. Alors que l'Académie venait chez nous sanctionner un fait accompli ou bien près de s'accomplir : l'unité linguistique dans tous les domaines de la production intellectuelle, il continue d'y avoir en Grèce lutte ardente entre deux partis.

Est-ce que ces deux partis voudront accepter d'avance de s'incliner devant les décisions de la future Académie? Le plébiscite suffira-t-il à l'élection des premiers membres ? Les commissions nommées dans son sein seront-elles choisies d'après le système majoritaire ou d'après la méthode proportionnaliste ? Et s'il arrivait par hasard que l'Académie fût vulgariste, chose assez douteuse malgré les candidats nombreux que le parti populariste peut glorieusement présenter encore que non toujours absolument psicharistes, quels moyens cette Académie aurait-elle de faire respecter ses décisions par les pouvoirs gouvernementaux eux-mêmes, dans l'enseignement, par exemple ?

Autant de questions.

Certes nous pensons qu'une Académie hellénique pourrait aider efficacement au maintien de l'unité linguistique, pour le plus grand bien de la production littéraire, si la victoire était gagnée; mais sans doute lui serait-il bien malaisé de créer cette unité si désirable. Il n'est pas si certain que cela que l'unité linguistique française ne sera pas détruite un jour ou l'autre, malgré l'Académie, en matière d'orthographe par exemple, et par simple décision ministérielle.

Déduire, d'après l'examen des meilleurs auteurs, les règles certaines de la langue n'est pas en Grèce une tâche facile ; car il va falloir choisir d'abord ces meilleurs auteurs, et quand on aura confronté Solomos et Rangabé, Bernardakis et Valaoritis, Bikélas et Pappadiamandis, sans parler de Vilaras, de Calvos, de Roïdis, de Typaldos, sans parler surtout des vivants, je ne vois pas bien à quelles moyennes grammaticales on pourra s'arrêter. Au fait, n'est-ce pas dans les *Chants populaires* qu'il faut aller chercher ces règles certaines de la langue vivante ? Ces règles, tous les écrivains du démotique les ont instinctivement observées, et bien souvent ce qu'ils ont voulu mêler de science à leur intuition leur a fait tort, quand cette science avait oublié de s'approfondir. La langue du peuple a ses grammairiens et l'on peut dire qu'elle seule possède des règles précises. En cas de décision académique en faveur du Purisme, comment veut-on que les *Malliari* consentent à se déclarer vaincus ? L'un de leurs chefs, Costis Palamas, ne vient-il pas, avec *la Flûte du roi*, de doter sa patrie d'un chef-d'œuvre quasi unique ?

Or voilà ce qui compte : les œuvres. Et surtout celles que l'on écrit avec ferveur et foi. Les Popularistes se réclament de la Vérité ; ils se sentent forts par leur idée même qui est conforme aux lois de la vie, et nul ne peut les empêcher d'envahir successivement tous les domaines de la pensée. Ainsi peu à peu se redresseront leurs erreurs, se refrèneront leurs exagérations. Ce que la *Défense et Illustration* de Du Bellay fut pour la France, le *Taxidi* le fut pour la Grèce. Il est possible que le préjugé de l'expression noble soit là-bas très vivace chez les demi-savants, en particulier ; mais ce n'est jamais là qu'un obstacle momentané ; car le double instinct de moindre effort et d'utilité ne manque jamais de réagir. A Byzance, le grec était le véhicule de la pensée pour tous ceux que touchait la culture hellénique, homophones ou non ; le grec d'aujourd'hui ne s'adresse plus guère qu'aux Grecs et il a besoin d'être facilement compris, pour que le peuple, par des traductions appropriées, prenne contact avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité devenus inintelligibles et avec ceux de l'étranger.

Ces dernières années ont vu naître de nombreuses traductions en démotique, dont *l'Iliade* de Pallis. Au fur et à mesure de leur apparition nous avons cité les principales, celles très soignées de Gryparis par exemple. Le **Noumas**, qui vient d'entrer dans sa neuvième année d'existence et qui reprit, avec des visées plus éducatives, plus nettement sociales, l'œuvre interrompue de la *Techai*, coopéra puissamment à encourager ces traductions, comme à démontrer les aptitudes essentielles de la langue populaire au développement de toute matière philosophique, critique ou scientifique. La bataille y

fut menée avec intransigeance; la collaboration fut nombreuse et de haute valeur.

Maints jeunes talents y ont débuté et s'y sont mis en lumière, tels Rigas Golphis, Jean Peryalitis, Sikelianos, etc., etc.

D'autres s'y sont révélés sous un aspect neuf, tel Constantin Chatzopoulos mué en prosateur puissant, sans pourtant oublier de se retrouver poète à ses heures. Grâce à l'érudition de Palamas et de quelques autres, il y eut place pour certaines études fort instructives sur les précurseurs vulgaristes, et il faut citer à ce point de vue les réflexions hautement philosophiques, que suggèrent à l'auteur de *la Flûte du Roi* les lettres échangées entre **Valaoritis et Lascaratos**. C'est prétexte à l'éminent poète d'établir une sorte de parallèle entre l'auteur de *Kyra Phrosyni*, vulgariste en poésie seulement, et le Satirique ionien, d'esprit incisif et fin, fort peu lyrique, mais qui, en prose, prépara en quelque sorte l'œuvre de Psichari. Par sa propagande méthodique, le *Noumas* a certainement fait beaucoup pour déchaîner les représailles actuelles. Aussi y a-t-il beaucoup d'écrivains aux tendances nettement vulgaristes qui refusent d'accepter la règle psichariste.

Tel Pol. Dimitracopoulos, l'auteur des *Deux Testaments*, qui publie en vers, dans la collection Georges Fexi, la traduction des principales Comédies **d'Aristophane**: *les Grenouilles*, *les Nuées*, *les Oiseaux*, *Lysistrata*, etc. Elégance et souplesse de style, telles sont les caractéristiques de ces adaptations, qui ont leur valeur propre et qui se tiennent à l'écart de toute exagération, mais qui ne sauraient, autant que la simple prose, serrer le texte de tout près. En échange, le charme souverain du rythme et de la rime est chose appréciable. M. Poriotis donne à la même collection une version très soignée des **Phéniciennes** d'Euripide, qu'il convient de mettre à côté d'une **Sacountala** également transposée en démotique par M. Theotokis. Quoi que proclament les Puristes, il ne suffit pas d'ignorer le grec pour bien écrire la langue du peuple et surtout en prose. Des hommes de grand talent ont avoué « n'avoir pas l'habitude » et, comme la langue puriste est seule enseignée, il n'est pas rare de constater chez les débutants l'influence persistante de tournures apprises et dont ils ont peine à se débarrasser. Il en est même qui, après un premier jet composé en puriste, transposent l'œuvre en démotique. C'est à quoi renonça l'auteur de **Festin de Revenants**, M. Vasilios Hiliopoulos, qui ne manque ni de verve ni de fantaisie et qui fait songer parfois au vieux Lucien. Cette satire sociale révèle un artiste doublé d'un penseur.

Plus directement émotif, plus proche de la vie vécue, l'art de M. Athanase Mikhas répudie le scolastique. Un réel talent de conteur se manifeste dans **Souvenirs de jeune fille**, et plus spé-

cialement dans *Deux Roses ;* mais le style a besoin de mûrir, de gagner de la couleur et de la fermeté. Jeune également, M. Papastratigakis est de ceux qui, sous l'influence de Nietzsche, ont rêvé le Surhomme. Dans **les Géants** il met ses idées en scène de façon très personnelle ; mais la force n'est pas tout et l'art se nourrit plutôt de ce que l'on ressent que de ce que l'on imagine. La sûreté de main de M. Papastratigakis nous est un sûr garant qu'il y songera bientôt, et il nous donnera des œuvres parfaites.

Simplement, à la manière du peuple, M. Achille Georgiadis nous déroule la trame nuancée de ses petits contes qu'il intitule **Comme des fables**, et je ressens pour eux une très vive prédilection : car ils me donnent envie de rouvrir les pages où Christovasilis, Ephtaliotis inscrivirent les leurs. *Argyris* notamment est une chose à lire.

« On écrit toujours bien, disait récemment Remy de Gourmont, quand on se sert avec ingénuité de la langue littéraire de son temps. »

Et comment refuser la qualité littéraire à une langue qui a produit tant d'œuvres marquantes, dont l'Hymne national lui-même ? A l'appui de cette réflexion l'éminent penseur déclare d'ailleurs tout net qu'il lui a toujours été impossible de reconnaître, en dehors du point de vue strictement linguistique, un haut et un bas latin (mettez grec), une langue qui aurait des vertus éducatrices et une autre qui n'en aurait pas.

Ce sera notre conclusion.

Nous eussions aimé pourtant parler aujourd'hui de la nouvelle œuvre de Psichari, un pur chef-d'œuvre de prose émue et musicale : *les Deux Frères ;* mais elle mérite un long examen et comme elle est de celles qui sont écrites pour durer, son auteur ne nous en voudra certainement pas de le faire attendre.

Memento. — A Heraclion de Crète vient de paraître le tome III de la *Kritiki Stoa*, recueil littéraire annuel où, sous la direction éclairée de M. P. Mourélos, se résume tout le mouvement intellectuel de la grande île. A côté de poèmes signés Palamas père et fils, Cavaphis, Pervalitis, Sigouros, on remarque un petit drame de Mme Psiloritis et une étude savante de Hatsidakis sur les chants populaires crétois.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Histoire

René Pinon : *L'Europe et la Jeune Turquie ;* Perrin. 5 »

Poésie

Geneviève Le Lasseur de Ranzay : *Les Guirlandes ;* Grasset. 3 50

Gabriel de Pimodan : *Sous les Hêtres de l'Est ;* Messein. 3 50

R. Christian-Frogé : *La Lyre de Fer ;* Rey. 3 50

Romans

Comtesse F. de Baillehache : *Le Remorqueur*; Grasset. 3 50
Pierre Corrard : *La Bohême s'amuse*; Flammarion. » 95
E. Dagen : *Le Père Billon dans sa ferme*; Grasset. 3 50
Jérôme Doucet : *Les Amoureuses du Petit-Duc*; Libr. Nationale. 3 50
René des Touches : *Le Bonheur qui passe*; Méricant. 3 50
Pierre Duran : *Le Roman de Simone*; Rosier. » »
Pierre Ellivegor : *Un Cri dans l'Infini*; B. Grasset. 3 50
E. Poiteau : *Vers la Lumière*; Grasset. 3 50

Sciences

E. Brucker : *Initiation Botanique*; Hachette. 2 »

Sociologie

Lucien Hubert : *L'Effort allemand*; Alcan. 3 50
P. Pinot et J. Comolet-Tirman : *Traité des retraites ouvrières*; Alcan. 6 »
E. Hayem : *Menace Prussienne*; E. Basset. » »

Théâtre

Martin Valdour et Ch. Gallo : *Bellone et Cupidon*, comédie en un acte, en vers; Commailles. 2 50
Jean Ott : *Les Trois Bossus*, d'après le Fabliau du Trouvère Durand (XIIIe s.); Ed. de l' « Hexagramme ». » »
Louis Payen : *Les Esclaves*, tragédie lyrique en 3 actes, musique de Aimé Kunc; « Mercure de France » 1 »

Voyages

Jules Huret : *En Argentine. De Benuos-Aires au Gran Chaco*; Fasquelle. 3 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Une nouvelle lettre de M. Seng, à propos de *l'Enlèvement de Néang-Sock*. — Une lettre de M. Georges Batault à MM. Henri Massis et Alfred de Tarde. — Une lettre de M. Emile Bruyère. — L'amoureux de la « Joconde ». — Une bibliographie anglaise de Shakespeare. — Publications du *Mercure de France*. — Le Sottisier universel.

Une nouvelle lettre de M. Seng, à propos de « L'Enlèvement de Néang-Sock » (1).

Monsieur le cher Directeur,

J'ai été désigné pour l'autre fonction et je suis rendu à Phnom-Penh pour recevoir mon Tratang. J'ai vu un monsieur Français que je connais depuis déjà beaucoup d'années qui m'a montré une expédition de *Mercure de France* de la date du 1er juin 1911, dans lequel Monsieur Tasher de la Pagerie il a répondu à la lettre que je vous ai envoyée avant.

Je suis très regretté que ce Monsieur a été si en colère par cette lettre que j'ai rédigée et que la colère lui fait parler pas poli à moi qu'il ne connaît pas du tout. Moi aussi je ne connais pas Monsieur Tasher de la Pagerie, mais si j'ai trouvé que son histoire est erroné je n'ai pas dit comme lui sans déférence.

Maintenant je connais que Monsieur Ecrivain a compris qu'il avait trompé grandement, parce qu'il est obligé de dire que Monsieur Pierrefonds est rare. Je crois qu'il est bien rare parce que je n'ai jamais vu un Résident comme lui et je suis dans le service du Protectorat pendant plus de vingt

(1) Voy. *Mercure de France*, 1er septembre 1910, 16 février et 1er juin 1911.

ans. Je suis un âgé que les Cambodgiens ils ont du respect et qu'il n'est pas convenable de dire mon cher petit ami.

Ce Monsieur dit aussi une phrase très compliqué pour assurer qu'il a mis une récolte de roses dans une petite bouteille et il a distillé l'exactitude. Je crois qu'il veut indiquer qu'il a fait une chose très admirable. Mais d'autres peuvent supposer une opinion contraire.

Il ajoute que la langue annamite est parlé en croissant au Cambodge et cela est tout à fait erroné. Ces jours actuels les Annamites sont beaucoup plus peu nombreux dans le Cambodge que précédemment au Protectorat Français et ils n'ont point du tout d'autorité comme autrefois. Et pour les Cambodgiens il n'y en a que très peu qui savent l'annamite au lieu qu'il y a beaucoup d'Annamites qui savent très bien le cambodgien. Les Cambodgiens savent exactement que c'est par le protectorat de la grande France que les Annamites et les Siamois n'ont plus aucune autorité comme autrefois au Cambodge et ils sont dans leur cœur hautement reconnaissants. Et ils ne deviennent pas peu nombreux comme dit ce Monsieur, parce qu'ils sont dans la paix et que la population est très accroissante : je sais exactement parce que chaque année je fais la liste des Cambodgiens et chaque an cette liste est augmenté.

Ce Monsieur reproche que je dis les Kmèr ne font pas de laï. Je dis encore une fois que les laï sont une salutation annamite qui n'a jamais été faite par les Cambodgiens et que pas le plus petit des habitants n'a jamais étendu par terre devant aucune personne de tout son long ; l'ordonnance royale de Sa Majesté le Roi Sisowath a supprimé une salutation cambodgienne spéciale pour Sa Majesté et tout à fait autre que le laï.

Aussi ce Monsieur reconnaît qu'il a été erroné quand il a dit que Neang Sock a été cause que Houm fut jugé à la cour d'assise, alors il dit maintenant que Neang Sock était métis, mais il n'a jamais dit dans l'histoire. Il contredit maintenant pour cacher qu'il s'est trompé.

Monsieur Ecrivain dit encore une fois à la fin que tous les bons Français et les bons administrateurs et les bons Cambodgiens admirent beaucoup son histoire. Je suis étonné qu'il croit ainsi parce qu'il décrit des mauvais Français, des mauvais administrateurs et des mauvais Cambodgiens qui ne peuvent pas faire intérêt pour les bons, même si ce Monsieur dit lui-même que ces mauvais ne sont pas dans l'habitude.

Cela pour les faits. Maintenant je veux aussi parler pour moi. Pourquoi ce Monsieur est-ce qu'il dit que ce n'est pas moi qui a écrit la lettre que j'ai envoyée l'autre fois? Moi aussi je peux dire qu'il s'appelle autrement que Tasher de la Pagerie et que c'est un autre qui a écrit. Il dit contre moi sans du tout de raison, ce n'est pas équitable, et puis il est trop complimenteur parce que je comprends très bien que je ne sais pas écrire en français comme un Français.

Il dit aussi que Sa Majesté le Roi Norodom aurait mis quelque danger à celui qui a signé ma lettre. Seulement il croit que les Cambodgiens sont plus bêtes que nous sommes. J'ai dit l'autre fois qu'il ne sait pas du tout les affaires du Cambodge. C'est lui qui montre que j'ai dit véritablement, parce qu'il n'a pas reconnu du tout qu'il n'y a pas dans le Cambodge aucune province qui s'appelle Kompong Prasath et qu'il n'y a aucun fonctionnaire Cambodgien du titre de Oknha Aranh Thipor. Voilà comment c'est lui qui

donne la preuve qu'il ne sait pas du tout rien du Cambodge. Je ne crois pas du tout que j'ai fait aucune faute en disant la vérité sur mon pays, mais j'ai mis un nom de province et de titre qui n'existe pas parce que je sais qu'il y a beaucoup de Français qui lisent Mercure de France au Cambodge, et je ne veux pas qu'aucun sache où j'ai été parce que ce n'est pas accoutumé qu'un Cambodgien discussionne contre un Français dans Mercure de France. Alors c'est moi qui remercie beaucoup Monsieur Tasher de la Pagerie parce que moi seul qui suis Cambodgien on aurait pu croire que je disais inexactement l'ignorance de ce Monsieur, mais tout le monde reconnaîtra quand c'est lui qui fait voir.

Je vous demande pardon, Monsieur le cher Directeur, je vous écris longuement parce que ce Monsieur dit des choses mauvaises et bien inexactes de mon pays natal. Je vous prie bien de contredire.

Cette lettre écrite par Seng, fonctionnaire d'une province cambodgienne, le 3ème jour de la lune décroissante de Asath, année Kâr Treysak, cholsakareach 1273, huitième du règne.

SENG.

§

Une lettre de M. Georges Batault à MM. Henri Massis et Alfred de Tarde (1).

6 juillet 1911.

Messieurs,

Je vous remercie de la peine que vous avez prise de m'écrire et de recopier pour moi quelques phrases de la préface de *Bérénice*. Je n'en cite qu'une dans mon article, et vous vous êtes sentis visés, c'est affaire à vous; quant à moi, je ne vois rien qui puisse m'offenser ni même me toucher dans les suivantes.

Il vous déplaît que j'aie jugé sévèrement votre campagne et surtout le manifeste de Richepin : je ne crois point avoir outrepassé mon droit de critique, en disant très sincèrement ma façon de penser sur des sujets qui vous intéressent, mais dont vous n'avez pas, que je sache, le monopole.

Vous avez proclamé vos vérités, j'ai exprimé les miennes, je ne doute point de votre loyauté, et je puis vous assurer de la mienne.

Vous avez participé à la création d'un mouvement, je le juge inutile et même déplorable et j'ai dit pourquoi.

Je n'ai contre vous aucune animosité personnelle, mais je réprouve certaines de vos idées, et c'est mon droit absolu, je les ai critiquées et c'est mon devoir d'homme sincère. Vous avez donné à vos travaux une large publicité, quiconque a donc le droit de les étudier, de les attaquer et de les juger sévèrement, s'il lui plaît.

Quant à l'appréciation du talent d'un auteur, chacun est libre de son opinion, l'avenir seul décide vraiment dans cette occurrence.

Je n'oblige personne à me trouver du talent, mais personne ne m'obligera à lui en trouver ; les critiques me laissent totalement indifférent, j'exprime mes idées quand j'en éprouve la nécessité, je m'efforce de les faire triompher et nul ne m'en empêchera jamais.

Recevez, Messieurs, mes civilités.

GEORGES BATAULT.

(1) Voy. *Mercure de France*, 1er août 1911.

§

Une lettre de M. Emile Bruyère.

Monsieur le Directeur du *Mercure de France*,

Dans sa réplique à M. Schiffmacher, directeur de *l'Analogie Universelle*, votre collaborateur M. Jacques Brieu m'ayant mis en cause, je vous prie de vouloir bien insérer la réponse suivante :

1° Pour juger la valeur d'une étude scientifique, il faut avoir la patience de la lire jusqu'au bout et d'attendre sa conclusion. Je regrette que M. Jacques Brieu ne se soit pas inspiré de ce précepte élémentaire en ce qui concerne mon interprétation particulière de la spirale.

En effet, si M. Brieu avait mis dans ses critiques une hâte moins fébrile, il aurait pu se convaincre que mes considérations sur la spirale, représentation figurative de l'Activité du Saint Esprit, n'étaient celles d'aucun des Messieurs, ni d'aucune des Dames, qu'il a bien voulu me citer.

2° S'étant arrêté aux premières phrases, M. Jacques Brieu s'est aperçu qu'on y rappelait certains principes déjà connus sans nommer les auteurs qui en avaient parlé précédemment, je serai donc obligé de lui faire remarquer que *tout* ouvrage, toute étude scientifique doit, pour être intelligible, rappeler un certain nombre de vérités connues ou d'hypothèses acceptées pour échafauder sur les unes et les autres des découvertes nouvelles ou des théories originales.

Ces premières bases sont du domaine public comme le sont les traités classiques de géométrie, et je doute que M. Brieu ait l'habitude de juger un ouvrage scientifique sur de pareils préliminaires, qui sont d'ailleurs obligatoires.

3° Puisque M. Brieu cherche des précédents relatifs à l'étude des propriétés de la spirale, il ne peut s'en tenir à l'énumération des noms de quelques auteurs modernes, qui ont dû sans doute, d'après son raisonnement, se plagier les uns les autres ; mais il doit nommer aussi tous les géomètres et les mécaniciens qui se sont attachés à l'étude de la spirale. Pourquoi ne cite-t-il pas Archimède ?

Ces recherches de priorité sur un domaine commun sont puériles, puisque si nous voulons remonter non pas en 1890, mais jusqu'à l'antiquité grecque et latine, nous trouvons dans les racines linguistiques spir ou speir les mots latins spiritus, souffle, vent, esprit, et spira, enroulement, et les mots grecs speira, spirale, sinuosité, et speiro, semer, engendrer : le sens de ces mots semble bien différent, mais nous voyons qu'ils ont même origine ; n'est-ce-pas parce que les Anciens, ou ceux qui leur avaient transmis leur langage, connaissaient les rapports étroits qui unissent la spirale à l'esprit, à la vie, au développement et à la création ?

M. Brieu a cherché des précédents à la fin du XIXe siècle ; la *Revue d'Analogie* lui signale ceux-ci. Les récusera-t-il ?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ÉMILE BRUYÈRE.

§

L'amoureux de la Joconde. — Au moment où la *Joconde* semble à tout jamais perdue, relisons cette jolie page du **Petit Manuel d'Art** de Jean Dolent :

— J'ai vu longtemps au Louvre un vieux monsieur qui copiait la *Joconde*. Sa copie était assez exacte, timide, médiocre, il s'appliquait. La besogne n'avançait pas, il retouchait, retouchait; les yeux l'arrêtaient, les rendre dépassait son petit pouvoir. Il ne se décourageait pas. Avec quel ravissement, chaque matin, il se mettait à l'œuvre ! Il était un peu triste au départ. Qu'il la trouvait belle, cette *Joconde* adorable ! Il l'aurait certainement volée, le brave homme ; mais voler n'est pas honnête, et puis le gardien veille. Les jeunes demoiselles qui font au Louvre des copies de l'*Achille* disaient : « C'est l'amoureux de Joconde. » Amoureux, il l'était. Une grande fille brune dit un jour, un peu trop haut : « Le vieux serin. » Il entendit : « Oh ! mademoiselle ! » Il n'avait pas d'illusion sur le mérite de sa peinture; c'était de la peinture honnête et plate. Il espérait se perfectionner. Ah ! s'il pouvait entrer dans le secret de l'œuvre admirable ! Jamais main aussi malhabile ne trahit un cœur plus ardent. Propret, convenable, pauvre sans doute : il n'employait que des couleurs communes, remplaçait le bleu lapis-lazuli par un mélange d'outremer et de blanc, se passait du jaune italien et se servait de jaune de chrome foncé; au lieu de garance rose (trois francs le tube), il avait la laque ordinaire.

Un jour qu'il regardait Ricard copier d'une main superbe l'*Antiope* du Corrège, le vieux monsieur eut un mouvement de haine :

— Canaille ! dit-il.

Oui, amoureux de la *Joconde*, et, de fait, en peignant, sa main tremblait, un peu par l'âge, un peu d'émotion. Ne riez pas. Devant son chevalet, il ne travaillait pas toujours ; le plus souvent contemplant la merveilleuse femme, et les heures se passaient pour lui douces et charmantes.

Il resta une fois plus de trois mois sans paraître au Louvre. Il revint, mais affaibli, cassé, éteint, et ainsi se remit au travail et chaque jour il reprit des forces et de la mine. Il était heureux. Puis un jour, il ne parut pas, ni le lendemain, ni de tout le mois, ni jamais, depuis lors ; les jeunes demoiselles du Louvre dirent du vieux monsieur :

« Il est infidèle ! »

Mort, peut-être, non infidèle.

§

Une bibliographie anglaise de Shakespeare. — Sous le titre : *Shakespeare Bibliography : a dictionary of every known issue of the writings of our national poet and of recorded opinion thereon in the english language*, M. William Jaggard — le descendant du célèbre imprimeur de la première édition in-folio des œuvres de Shakespeare — vient de publier à la « Shakespeare Press » de Stratford-sur-Avon un répertoire général qui peut être considéré comme l'œuvre bibliographique la plus importante du monde entier.

Pour donner une idée de cet ouvrage gigantesque, nous dirons qu'il est composé de près de 36.000 articles relatifs aux éditions de Shakespeare, anglaises et étrangères, manuscrites et imprimées, aux essais et études critiques consacrés à Shakespeare dans toutes les langues, ainsi qu'aux sources où le grand écrivain a puisé, aux citations que renferme son œuvre et à l'iconographie du poète.

L'ouvrage de William Jaggard contient en outre des notes sur toutes les personnalités, institutions et sociétés littéraires qui se sont donné pour mission de célébrer la mémoire de Shakespeare et de faire connaître son œuvre dans le monde entier : acteurs, actrices, directeurs de théâtre, romanciers, poètes, bibliographes, biographes, commentateurs et critiques, éditeurs, traducteurs, compositeurs, statuaires et peintres, ainsi que sur toutes les expositions et les fêtes commémoratives organisées en l'honneur de l'écrivain.

Tiré à cinq cents exemplaires seulement, le dictionnaire de M. William

Jaggard ne s'adresse qu'aux chercheurs et aux érudits. Il a été composé sur la demande de M. le Comte de Warwick et il est le fruit d'un labeur assidu de vingt-cinq ans.

§

Publications du « Mercure de France » :

LES ESCLAVES, tragédie lyrique en trois actes, par Louis Payen, musique de Aymé Kunc, représentée pour la première fois à Béziers, sur le théâtre des Arènes, le 27 août 1911. Vol. in-18, 1 franc.

§

Le Sottisier universel.

Rappelons qu'une autre république sud-africaine, le Pérou, etc. — *Le Temps*, 15 août.

Il est incontestable que les Cartes Opaques ont une grande supériorité sur les Cartes transparentes, puisqu'on n'y peut voir à travers. — Enveloppe d'un paquet de cartes acheté en Belgique.

Ce qu'une femme doit savoir [titre]. Pour ne pas manquer de conversation [premier sous-titre]. Voici qu'apparaît la jaquette sans manches [second sous-titre].— *Le Matin*, 25 mai.

Informations mondaines. — La baronne de Woot n'était pas au « Sentier de la Vertu », comme il a été dit par erreur dans notre article du 23 mai.— *Excelsior*, 31 mai.

Les branches d'un bananier s'étaient doucement écartées à quelques pas de lui. — JEAN DE LA HIRE : *Le Mystère des XV. Le Matin* 20 mai.

Un sous-marin tient en effet très peu de place dans le volume d'eau considérable qu'est la mer. — *Le Matin*, 2 août.

Aussi, quand nous avons goûté tout le charme ensoleillé qui se dégage des « Impressions d'Algérie », de Philippe Zilchen, nous sommes tentés de nous écrier, après Verlaine : « Je suis hanté, l'azur, l'azur, l'azur, l'azur. — *La Belgique artistique et littéraire*, août 1911, p. 164.

Coquilles

Confirmé par Benoit XIV en 1746, il est confié par Pie IX au patriarche lutin de Jérusalem. — Bruxelles, *Pourquoi pas*, 26 janvier.

Ce qu'il nous faut à nous, c'est aux lueurs des lampes
La science conquise et le sommeil dompté;
C'est le front dans les mains du vieux Faust des estampes :
C'est l'obstruction et c'est la volonté.

Paul Verlaine cité par *Comœdia*, 13 février.

Après l'ascension du Seigneur, les apôtres s'étant séparés, André alla pêcher en Scythie. — *Légende Dorée*, p. 8.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (Blais et Roy), 7, rue Victor-Hugo.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris.

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois sur 224 pages et forme dans l'année six volumes

—

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Sculpture Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages Bibliophilie, Sciences occultes Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. **25** *net.* | **Étranger : 1** fr. **50**.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

France		**Étranger**	
Un an	**25** fr.	Un an	**30** fr.
Six mois	**14** »	Six mois	**17** »
Trois mois	**8** »	Trois mois	**10** »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80** fr.

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercvre de France, BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.